

COMPTÉ-RENDU  
DE  
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE  
DE LA  
VILLE DE GENÈVE  
PENDANT L'ANNÉE 1901

Présenté au Conseil Municipal par le Conseil Administratif  
en Avril 1902.



GENÈVE  
IMPRIMERIE W. KÜNDIG & FILS  
—  
1902



COMPTÉ-RENDU  
DE  
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE  
DE LA  
VILLE DE GENÈVE  
PENDANT L'ANNÉE 1901

---

Présenté au Conseil Municipal par le Conseil Administratif  
en Avril 1902.



GENÈVE  
IMPRIMERIE W. KÜNDIG & FILS  
1902





**COMPTE-RENDU**  
DE  
**L'ADMINISTRATION MUNICIPALE**  
DE LA  
**VILLE DE GENÈVE**  
PENDANT L'ANNÉE 1901

---

**MESSIEURS,**

En conformité des prescriptions de la loi du 5 février 1849 sur les attributions des Conseils municipaux et sur l'administration des Communes, le Conseil Administratif a l'honneur de vous présenter le compte-rendu de sa gestion pendant l'année 1901.

---

RÉSULTATS DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE DE 1901.

Le budget voté pour 1901 prévoyait un excédent de dépenses sur les recettes de . . . . .	Fr. 474 308 30
Dans le courant de l'année il a été voté des crédits supplémentaires au montant de . . . . .	» 51 800 —
portant le déficit prévu à . . . . .	Fr. 526 108 30
Le déficit a été en réalité de . . . . .	» 558 119 80
Il est donc supérieur aux prévisions de . . . . .	Fr. 32 011 50
Les crédits alloués par le budget étaient de . . . . .	Fr. 8 274 453 20
Il faut y ajouter le montant des crédits supplémentaires . . . . .	» 51 800 —
Le total présumé des <b>dépenses</b> s'élevait donc à . . . . .	Fr. 8 326 253 20
Il a été inférieur de . . . . .	» 55 837 85
Montant effectif des <b>dépenses</b> . . . . .	Fr. 8 270 415 35
Les <b>recettes</b> étaient prévues au montant de . . . . .	Fr. 7 800 144 90
Elles présentent une diminution de . . . . .	» 87 849 35
Montant effectif des <b>recettes</b> . . . . .	» 7 712 295 55
<b>Déficit</b> , somme égale à celle indiquée ci-dessus	Fr. 558 119 80

Voici, par chapitre, le tableau des différences entre les évolutions budgétaires et les résultats de l'exercice :

RECETTES

DÉPENSES

		BUDGET DE 1901	RECETTES EN 1901	EN PLUS	EN MOINS			BUDGET DE 1901	DÉPENSÉ EN 1901	EN PLUS	EN MOINS
I	Administration . . . .	<i>Pour mémoire</i>	—	—	—	I	Administration . . . .	85.455 —	94.257 90	8.802 90	—
II	Intérêts et redev <sup>ees</sup> spéc <sup>ies</sup>	319.615 45	359.314 70	39.699 25	—	II	Amortis <sup>t</sup> et int <sup>ts</sup> d <sup>e</sup> empr <sup>ts</sup> , rescrip <sup>s</sup> , dép <sup>ts</sup> et rentes.	2.147.487 50	2.031.743 10	—	115.744 40
III	Taxe municipale. . . .	1.031.300 —	1.042.477 40	11.177 40	—	III	Taxe municipale. . . .	10.400 —	10.355 85	—	44 15
IV	Abattoir, march. au bétail	182.100 —	164.957 15	—	17.142 85	IV	Abattoir, march. au bétail (54.300 crédit suppl. 13.500). . . . .	67.800 —	65.888 60	—	1.911 40
V	Halles et Marchés . . . .	120.000 —	125.645 60	5.645 60	—	V	Halles et Marchés . . . .	17.000 —	17.827 90	827 90	—
VI	Convois funèbres. . . .	84.000 —	78.157 20	—	5.842 80	VI	Convois funèbres . . . .	71.100 —	74.972 40	3.872 40	—
VII	Cimetières . . . . .	60.000 —	47.253 25	—	12.746 75	VII	Cimetières . . . . .	30.650 —	40.001 75	9.351 75	—
VIII	Etat civil. . . . .	2.300 —	2.413 50	113 50	—	VIII	Etat civil. . . . .	15.960 —	17.048 —	1.088 —	—
IX	Instruction publique . . .	215.480 —	212.232 30	—	3.247 70	IX	Instruction publique, In- dustr., Beaux-Arts, etc. (1.058.875 70 créd. sup- plément. 4.000) . . .	1.062.875 70	1.097.354 15	34.478 45	—
X	Théâtre . . . . .	1.000 —	700 —	—	300 —	X	Théâtre et Conc. (148.970 crédit suppl. 22.000) .	170.970 —	169.136 10	—	—
XI	Propriétés municipales .	458.850 —	481.973 10	23.123 10	—	XI	Propriétés municipales .	472 895 —	545.444 80	72.549 80	—
XII	Voirie . . . . .	73.865 —	43.010 75	—	30.854 25	XII	Voirie . . . . .	676.750 —	692.665 65	15.915 65	1.833 90
XIII	Eclairage de la Ville . .	2.993 05	3.005 10	12 05	—	XIII	Eclairage de la Ville (gaz et électricité) . . . .	158.000 —	160.877 55	2.877 55	—
XIV	Police et surveillance . .	19.975 —	20.494 —	519 —	—	XIV	Police et surveillance . .	43.210 —	44.997 10	1.787 10	—
XV	Secours pour incendies.	1.200 —	1.083 10	—	116 90	XV	Secours pour les incendies (35.950 crédit suppl. 3.300) . . . . .	39.250 —	42.347 55	3.097 55	—
XVI	Recettes div. et imprév.	500 —	1.569 80	1.069 80	—	XVI	Dépenses div. et imprév. (32.200 créd. sup. 7.000)	39.200 —	43.748 70	4.548 70	—
XVII	Administrat <sup>n</sup> générale des Services industriels. . .	<i>Pour mémoire</i>	—	—	—	XVII	Administrat <sup>n</sup> générale des Services industriels. . .	161.600 —	165.513 80	3.913 80	—
XVIII	Serv. des Eaux Coulouvr.	1.600.000 —	956.588 40	—	43.411 60	XVIII	Serv. d <sup>e</sup> Eaux (Coulouvr.)	253.500 —	277.605 —	24.105 —	—
XIX	Serv. d'énerg. et d'éclair. élect. Chèvres . . . .	670.000 —	704.781 05	34.781 05	—	XIX	Serv. énerg. élect. Chèvres	280.300 —	366.502 70	86.202 70	—
XX	Serv. éclairage électrique.	925.000 —	976.955 90	51.955 90	—	XX	Serv. éclairage électrique.	537 850 —	545.399 15	7.549 15	—
XXI	Service d'éclairage et de chauffage par le gaz .	2.401.000 —	2.286.111 20	—	114.888 80	XXI	Serv. éclair. et Chauff <sup>e</sup> par le gaz. . . . .	1.784.000 —	1.601.873 10	—	182.126 90
XXII	Tramways électriques. .	230.966 40	203.572 05	—	27.394 35	XXII	Tramways électriques . .	198.000 —	162.854 50	—	35.145 50
	Insuffisance des recettes	526.108 30	558.119 80	32.011 50	—		Crédits supplémentaires .	2.000 —	2.000 —	—	—
		<u>8.326.253 20</u>	<u>8.270.415 35</u>	<u>200.108 15</u>	<u>255.946 —</u>			<u>8.326.253 20</u>	<u>8.270.415 35</u>	<u>280.968 40</u>	<u>336.806 25</u>

CHAPITRE PREMIER

ADMINISTRATION

<i>Dépenses.</i>	<i>Recettes.</i>
Chapitre 1 <sup>er</sup> , n <sup>os</sup> 1 à 5.	Chapitre 1 <sup>er</sup> .
Voté. . . . . Fr. 85 455 —	—
Dépensé . . . . . » 94 257 90	Pour mémoire.
Dép. en plus. Fr. <u>8 802 90</u>	

N<sup>o</sup> 1. *Conseil Municipal.*

Voté Fr. 6 125. — Dépensé Fr. 7 825. — Dépensé en plus Fr. 1 700 —.

L'augmentation porte entièrement sur la lettre *b. Impression de projets, rapports, etc.* (1972 fr. 40) ; par contre, il y a diminution sur la lettre *a. Impression du mémorial* (188 fr. 95) *c. Chauffage et éclairage* (55 fr.).

N<sup>o</sup> 2. *Indemnité aux membres du Conseil Administratif.*

Voté Fr. 21 000. — Dép. Fr. 21 000. —

N<sup>o</sup> 3. *Bureaux du Conseil Administratif.*

Voté Fr. 28 680. — Dépensé Fr. 29 622. — Dép. en plus Fr. 942.

L'augmentation porte sur les lettres *i. Traitement d'un huissier* (100 fr.) et *k. Frais de copies* 842 fr.).

N<sup>o</sup> 4. *Hôtel Municipal.*

Voté Fr. 9 050. — Dép. Fr. 9 304 55. — Dép. en plus Fr. 254 55.

L'augmentation est motivée par le *Chauffage*, lettre *l*, (206 fr. 40) et par une *Indemnité payée au concierge de l'immeuble rue de l'Hôtel-de-Ville 5* (120 fr.) pour l'entretien des bureaux de la Taxe municipale (taxation et perception) transférés dans le dit immeuble.



Ce poste est inscrit dans le budget pour 1902. Il y a, par contre, économie sur *d. Entretien du mobilier* (39 fr. 35) et sur *f. Eclairage* (32 fr. 20).

N° 5. *Frais généraux divers.*

Voté Fr. 20 600. — Dép. Fr. 26 478 20. — Dép. en plus Fr. 5 878 20.

L'augmentation porte sur les lettres suivantes : *a. Economat* (622 fr. 65) *b. Menus frais des divers services* (317 fr. 20) *f. Abonnements téléphoniques* (1103 fr. 65) *g. Bibliothèque administrative* (45 fr. 80), et par un complément d'honoraires accordé à M<sup>e</sup> Alf. Martin pour le procès Civry (5000 fr.). Il y a économie, par contre, sur les lettres *c. Imprimés et registres* (370 fr. 85) *d. Frais de consultations et contentieux* (840 fr. 15).

---

I

**Autorités municipales. Administration centrale.**

Le Conseil Municipal a perdu, l'année dernière, trois de ses membres.

M. le D<sup>r</sup> H.-J. Gosse est décédé le 22 février dernier. Notre concitoyen faisait partie du Conseil depuis bien des années, il y était entré en 1870; quatre ans, il avait siégé au Conseil Administratif, qu'il avait présidé de 1880 à 1884. Il apportait dans l'accomplissement de son mandat municipal une activité, une intelligence toujours en éveil et un dévouement absolu aux intérêts de la Ville. Depuis 1870, il remplissait les fonctions de conservateur du Musée archéologique et de la Salle des armures; ces collections, au développement desquelles il a largement contribué, avaient reçu de nombreuses marques de sa générosité.

M. Jules Le Coultre, qui faisait partie du Conseil Municipal depuis le mois de mai 1890, est décédé le 19 mars 1901. C'était un membre consciencieux et assidu, que ses collègues ont unanimement regretté.

M. J.-Hippolyte Deshusses, atteint d'une grave maladie, dut en avril 1901 se démettre de son mandat de Conseiller Municipal, qu'il remplissait depuis le mois de mai 1878. Il a succombé à ses souffrances avant la fin de l'année.

Il y avait, en outre, à pourvoir au remplacement de M. Ricou, décédé le 15 janvier 1900, alors président du Conseil Municipal.

Il a été procédé, le dimanche 28 avril, à une élection complémentaire, afin de pourvoir à ces quatre vacances. Ont été élus :

MM. Dupont, François, par 3786 suffrages.

Camoletti, Marc, » 2002 »

Lacroix, Henri, » 1991 »

Ramu, David, » 1991 »

Postérieurement à cette élection, est encore survenu, le 5 août, le décès de M. Louis Delrieu, qui faisait partie du Conseil Municipal depuis la dernière élection de mai 1898. Le Conseil a perdu en lui un membre exact et très attaché à tout ce qui intéressait la Ville.

M. Adrien Babel a été nommé président du Conseil Administratif pour l'année 1901-1902, en remplacement de M. Pignet-Fages dont les fonctions expiraient le 31 mai.

M. Victor Lamunière a été nommé vice-président.

A partir du 1<sup>er</sup> octobre, la répartition des fonctions entre les membres du Conseil Administratif a subi les modifications suivantes :

M. Babel, président, précédemment délégué à la voirie, a été préposé aux services industriels, et M. Turrettini, Conseiller Administratif, jusqu'alors délégué aux dits services, a été chargé du service de la voirie.

Ces deux magistrats ont, d'autre part, conservé la direction des autres postes des départements respectifs qui leur avaient été attribués antérieurement par le Conseil Administratif.

---

## II

### **Délibérations du Conseil Municipal.**

Le Conseil Municipal a tenu, en 1901, vingt-cinq séances, dont dix dans les deux sessions périodiques du printemps et de l'automne, et quinze en sessions extraordinaires.

Le Conseil Municipal a pris cinq arrêtés sur la proposition individuelle de conseillers, et sur celle de commissions.

*1<sup>er</sup> février.* — Approbation de la gestion du Conseil Administratif pendant l'année 1899.

*12 février.* — Ouverture d'un crédit de 150 000 fr. pour la construction de maisons ouvrières à Chèvres.

*17 septembre.* — Arrêté invitant le Conseil Administratif à modifier le règlement du 3 novembre 1899 sur l'organisation des services industriels, en tenant compte des desiderata exprimés dans le rapport de la majorité de la Commission des services industriels.

*17 décembre.* — Arrêté modifiant comme suit l'art. 50 du Conseil Municipal : • La Commission des services industriels donne au Conseil Administratif un préavis sur les objets qui lui sont soumis par ce corps, par l'intermédiaire de son délégué. •

*17 décembre.* — Arrêté renvoyant la question de l'emplacement de l'Herbier Delessert au Conseil Administratif; sursis à l'exécution de l'arrêté du 25 janvier 1901 ordonnant le transfert de cette collection à l'Ariana.

Le Conseil Municipal a pris quarante-trois arrêtés sur des propositions du Conseil Administratif. En voici l'énumération :

*11 janvier.* — Ouverture d'un crédit de 71 625 fr. pour l'acquisition de terrain en vue de l'élargissement des rues de la Croix-d'Or et d'Enfer.

*11 janvier.* — Acceptation d'un legs fait à la Ville de Genève par feu M<sup>me</sup> Breittmayer.

*22 janvier.* — Arrêté fixant le chiffre des recettes et dépenses du budget de l'année 1901.

*25 janvier.* — Arrêté (amendé le 17 décembre 1901) ouvrant au Conseil Administratif un crédit de 195 000 fr. pour la construction d'un bâtiment destiné à recevoir l'Herbier Delessert dans la propriété de l'Ariana.

*1<sup>er</sup> février.* — Ouverture d'un crédit de 490 000 fr. pour la construction d'une école primaire dans le parc de Montbrillant.

*1<sup>er</sup> février.* — Approbation des recettes et des dépenses de la Ville de Genève pour l'exercice 1899.

*12 février.* — Ouverture d'un crédit de 40 000 fr. pour la construction à l'usine à gaz d'un bâtiment destiné à l'établissement d'un réfectoire et d'installations hygiéniques pour les ouvriers.

*12 février.* — Acquisition, pour le prix de 280 000 fr. d'un domaine, sis dans le quartier des Grottes et appartenant à M. Gabriel Oltramare.

*8 mars.* — Acceptation d'une donation faite à la Ville de Genève par la Société médicale.

*8 mars.* — Expropriation de l'immeuble n° 3, rue de la Madeleine.

*26 mars.* — Acceptation du legs universel fait à la Ville de Genève par feu M. Charles Galland.

*26 mars.* — Renvoi au Conseil d'Etat du tableau préparatoire des électeurs de la Commune de Genève.

*30 avril.* — Acquisition pour le prix de 1340 fr., en vue de l'élargissement de la rue des Pâquis, de parcelles de terrain appartenant à M. C. Fréd. Lapp.

*30 avril.* — Ouverture d'un crédit de 105 000 fr. pour les divers aménagements et installations à faire dans le bâtiment de l'Ecole de commerce.

*30 avril.* — Ouverture d'un crédit de 22 000 fr. pour la confection de décors pour le théâtre.

*3 mai.* — Allocation d'une subvention de 4000 fr. à la Société de la Restauration et du 1<sup>er</sup> Juin pour la célébration de ce dernier anniversaire.

*11 juin.* — Ratification d'une convention passée avec la Commune de Pregny relativement à la fourniture du gaz d'éclairage et de chauffage.

*11 juin.* — Ouverture d'un crédit de 3300 fr. destiné au matériel du bataillon des sapeurs-pompiers.

*11 juin.* — Acceptation d'une donation faite à la Ville de Genève par M. Maurice Girod.

*11 juin.* — Allocation d'une subvention de 3000 fr. à l'association pour le percement de la Faucille.

*11 juin.* — Ouverture d'un crédit supplémentaire de 4000 fr. destiné aux classes gardiennes des écoles enfantines.

*18 juin.* — Ouverture d'un crédit de 13 500 fr. pour la construction d'une chaudière à la porcherie de l'abattoir.

*2 juillet.* — Ratification d'une convention passée avec la Société de la rue de Lausanne, en vue de l'élargissement de cette rue.

*2 juillet.* — Acquisition, pour le prix de 95 000 fr. de l'immeuble n° 39, rue de Lausanne, appartenant aux consorts Court.

*2 juillet.* — Ratification d'une convention passée avec la Caisse d'Epargne et relative à des cessions et prestations réciproques dans le quartier de St-Gervais.

*16 août.* — Ouverture d'un concours pour l'élaboration d'un plan de rectification, d'embellissement et d'assainissement de la Ville de Genève, ainsi que d'amélioration de ses voies de communication.

*16 août.* — Vente à M. L. Givaudan, pour la somme de 9000 fr., d'une parcelle de terrain sise dans la Commune de Vernier.

*17 septembre.* — Acquisition, pour le prix de 13 002 fr. 50, de parcelles sises dans les Communes de Satigny et de Vernier, et appartenant à l'hoirie Røess.

*17 septembre.* — Ratification d'une convention passée avec les consorts Carrère, relativement à leur immeuble sis rue Gevray, et acquisition, au prix de 140 fr. par mètre, d'une parcelle appartenant à M. Durel.

*8 octobre.* — Ouverture d'un crédit de 320 000 fr. destiné au développement des services industriels.

*8 octobre.* — Acquisition pour le prix de 53 000 fr. de l'immeuble n° 15, rue des Corps-Saints, appartenant à M. Ch. Dubouloz.

*19 novembre.* — Introduction d'instance contre la C<sup>ie</sup> du Jura-Simplon.

*19 novembre.* — Prêt à MM. Isaac et Durel d'une somme de 110 000 fr. nécessaire au paiement de l'immeuble Diedrichs.

*19 novembre.* — Ouverture d'un crédit de 2000 fr. pour la restauration du monument du baron de Grenus.

*3 décembre.* — Arrêté invitant le Conseil Administratif à demander aux Autorités cantonales la prorogation de la loi du 8 février 1896, modifiant la loi du 8 octobre 1888, sur la taxe municipale de la Ville de Genève.

*3 décembre.* — Approbation des recettes et dépenses de la Ville de Genève pour l'exercice 1900.

*17 décembre.* — Approbation des tracés rectificatifs des rues Basses, rue de Lausanne et rue Gevray.

*17 décembre.* — Acquisition, pour le prix de 180 967 fr. 50, d'une parcelle sise à Plainpalais et appartenant à l'hoirie Adert.

*27 décembre.* — Arrêté invitant le Conseil Administratif à demander aux Autorités cantonales, pour la Ville de Genève, l'autorisation de s'imposer de centimes additionnels.

*27 décembre.* — Acceptation d'une donation faite à la Ville de Genève par M<sup>lle</sup> Piot.

*27 décembre.* — Acceptation d'un legs fait à la Ville de Genève par feu M. Ch. Galopin-Schaub.

*27 décembre.* — Ratification d'une convention passée avec M. Isaac et relative au prolongement de la rue Gevray.

*27 décembre.* — Acquisition, pour le prix de 2142 fr. 50, d'une parcelle sise rue des Pâquis, en vue de l'élargissement de la dite rue.

Toutes celles de ces délibérations qui, aux termes de l'article 16 de la loi du 5 février 1849, étaient subordonnées à l'approbation du Conseil d'Etat, ont été sanctionnées par lui.

Le Conseil Municipal a procédé à quatre élections, savoir :

*8 mars.* — Election de sept membres de la Commission administrative de l'Hospice Général :

MM. Ch. Piguet-Fages, — Frédéric Bonna, — Alexis Lombard, — Pierre Coulin, — Jean Deluc, — Louis Weber, — Alphonse Patru.

*30 avril.* — Election du bureau du Conseil Municipal pour l'année 1901-1902 :

MM. H. Boveyron, président ; — F. Cherbuliez, vice-président ; — J.-F. Brüderlein et G. Pâquet, secrétaires.

*3 mai.* — Election d'un membre de la Commission électorale, en remplacement de M. LeCoutre, décédé : M. Roux-Eggly.

*3 mai.* — Election de la Commission des Services industriels :

MM. Autran, — Decrue, — Gampert, — Grobéty, — Imer-Schneider, — Jonneret, — Oltramare, — Spahlinger, — Turrettini.

Dans sa séance du *8 mars*, le Conseil Municipal a arrêté la liste de présentation des 540 jurés de la Commune de Genève pour l'année 1902.

La Commission de surveillance de l'enseignement primaire (écoles primaires, complémentaires et enfantines), renouvelée le *30 avril*, a été composée de MM. Piguet-Fages, — Delrieu, — Pricam, — Spahlinger, — Grobéty, — Guillermin, — Minnig-Marmoud, — Fazy, Deluc, — Christin, — Chenevière.

Le Conseil Administratif a fait au Conseil Municipal diverses communications que nous rappelons ci-après :

*4 janvier.* — Résultat du recensement fédéral de la Commune de Genève.

*4 janvier.* — Communication relative à l'imposition de centimes additionnels pour 1901.

*15 janvier.* — Résultat du concours au 1<sup>er</sup> degré pour la construction du nouveau musée.

12 février. — Communication relative à l'installation, à l'usine à gaz, de la fabrication du gaz à l'eau carburé.

2 juillet. — Résultat du concours au 2<sup>e</sup> degré pour le nouveau musée.

13 septembre. — Résultat de la fabrication du gaz à l'eau carburé.

13 septembre. — Communication relative au questionnaire de l'expertise des Services industriels et à la désignation des experts.

Enfin le Conseil Municipal a pris neuf délibérations sur des demandes de naturalisation que lui avait transmises le Conseil d'Etat. En voici le résumé :

Candidats admis . . .	201
» refusés . . .	18

### III

#### Rapports avec les Autorités fédérales et cantonales.

##### 1<sup>o</sup> Rapports avec les Autorités fédérales.

###### SUBVENTIONS POUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ET COMMERCIAL.

En conformité de l'arrêté fédéral du 27 juin 1885 sur l'enseignement professionnel, et de l'arrêté du 15 avril 1891 sur l'enseignement commercial, la Confédération nous a accordé en 1901 les subventions suivantes :

Académie professionnelle (fondation Bouchet) . .	Fr. 8 500 —
Ecole d'horlogerie . . . . .	» 16 880 —
» de mécanique . . . . .	» 10 240 —
» supérieure de commerce . . . . .	» 28 485 —
Musée des arts décoratifs . . . . .	» 6 500 —
Ecole des Beaux-Arts . . . . .	» 29 956 —
	<u>Fr. 100 561 —</u>

Pour l'Ecole de commerce, le budget de 1901 prévoyait une allocation fédérale de . . . . . Fr. 15 525 —

Mais nous avons demandé, postérieurement, un supplément pour les installations de la nouvelle Ecole. La Confédération nous a accordé de ce chef » 12 960 —

Somme égale au chiffre indiqué ci-dessus Fr. 28 485 —

Ces 12960 francs sont portés au compte: *Aménagement de l'Ecole.*

ASSEMBLÉE ANNUELLE DE L'UNION DES VILLES SUISSES.

La cinquième réunion des délégués des villes suisses a eu lieu à Berne le 27 septembre. Trente-trois municipalités y étaient représentées. Le Conseil Administratif avait délégué M. le Conseiller Théodore Turrettini.

Il convient de signaler parmi les objets à l'ordre du jour un rapport sur le projet de loi fédérale concernant les installations électriques; après discussion, l'assemblée a décidé de soumettre à la commission du Conseil national les propositions suivantes :

1° « Prescrire à l'art. 18 du projet de loi que les communes ou les cantons qui établissent sur leur domaine public une installation électrique croisant une autre installation à fort ou à faible courant, ne sont pas tenus de contribuer aux frais de l'isolation reconnue nécessaire. »

2° « Simplifier autant que possible, en vue d'une rapide expédition des affaires, le contrôle à exercer par l'Autorité fédérale. »

3° « Modifier ainsi qu'il suit les dispositions du projet de loi relatives à la responsabilité des usines électriques :

« Les accidents frappant les employés de l'entreprise seront régis par la loi sur la responsabilité des fabriques, tous les autres dommages par le Code fédéral des obligations. »

4° « Réserver au titre VI du projet de loi, sur le droit d'expropriation, les droits de propriété des communes et des cantons, afin que l'expropriation ayant pour objet la distribution du courant électrique, ne puisse être accordée sur le territoire d'une commune ou d'un canton qu'avec l'assentiment de cette commune ou de ce canton. »

5° « Dire expressément à l'art. 2bis du projet de loi qu'il ne pourra être exigé d'autres changements aux installations électriques en pleine activité que ceux nécessités par les dangers que courent le personnel de service ou les tiers. »

L'assemblée a nommé une commission de neuf membres chargée de préavisier sur les propositions formulées par M. Vogelsanger (Zurich), rapporteur sur la question des bureaux de placement et la tâche incombant aux communes.



Ces propositions sont les suivantes :

1° L'organisation de bureaux de placement visant à équilibrer les offres et les demandes de travail est utile et urgente, mais n'est réalisable qu'à la condition que ce soient l'Etat et les communes qui s'en chargent.

2° Comme ce sont les villes qui ont surtout à souffrir du flux qui leur amène les gens quittant les campagnes sans but précis, ce sont aussi elles qui sont le plus intéressées à une organisation rationnelle des offices du travail, meilleur moyen de prévenir cet encombrement aussi nuisible aux individus qu'aux communes, qui a pour cause l'ignorance où sont les gens en quête d'ouvrage des chances qui s'offrent à eux d'en trouver dans telle ou telle localité.

3° Dans ce but il importe que les communes, du moins tous les chefs-lieux de cantons et villes de plus de cinq mille habitants, créent le plus possible d'offices du travail. Il faut en outre réunir en un groupe tous les bureaux d'une même région, parce que c'est là le meilleur moyen d'arriver à un emploi rationnel et complet de leurs attributions.

4° Le bureau de placement doit être un office public ou communal, car procurer de l'ouvrage à ceux qui en manquent, est une tâche qui relève de l'économie publique et qui doit être poursuivie dans l'intérêt général afin de soustraire le plus possible les sans-travail aux vues intéressées des patrons d'une part, des ouvriers de l'autre, ainsi qu'à la tendance qu'ont les bureaux particuliers d'exploiter les gens qui s'adressent à eux.

5° Pour que l'office communal travaille avec succès, il faut que sa direction demeure complètement impartiale. Patrons et ouvriers doivent être représentés en nombre égal dans le Conseil d'administration. Les renseignements, à part quelques petits émoluments d'écriture, doivent être gratuits. Si le travail en lui-même ou ses conditions donnent lieu à un conflit entre patrons et ouvriers, il faut absolument que le bureau reste tout à fait neutre. L'office du travail devra accueillir autant que possible toutes les catégories d'ouvriers, aussi bien ceux qui savent un métier que ceux qui n'en ont pas, les hommes et les femmes.

6° Aussi bien comme institutions d'utilité publique qu'à raison de leur importance pour tout notre état social, les offices du travail ont des titres à faire valoir et doivent s'efforcer d'obtenir l'appui des

cantons et de la Confédération. Cet appui doit consister en subsides financiers et en facilités accordées dans l'emploi des moyens de communication, mettant les bureaux de placement en rapport avec le public ou en rapports les uns avec les autres (franchise de port, emploi gratuit du téléphone, billets à prix réduit à qui va chercher de l'ouvrage dans les campagnes, etc.).

7° Enfin, il y a lieu de s'adresser à la Confédération pour qu'elle institue un bureau central chargé d'opérer la compensation tant des offres que des demandes entre les différents groupes, au moyen de publications hebdomadaires signalant les places offertes qui sont demeurées inoccupées.

La ville de Neuchâtel a été désignée comme siège de la prochaine Assemblée générale.

Le Comité de l'Union des Villes suisses a appelé M. le Conseiller Turrettini à faire partie d'une commission préconsultative chargée de présenter un préavis sur des propositions de M. Reese, Conseiller d'Etat de Bâle-Ville concernant la question des constructions en ciment armé.

#### RESTAURATION DU MONUMENT DU BARON DE GRENUS.

En 1847, le 22 avril, François-Théodore-Louis baron de Grenus, d'une ancienne famille genevoise, fit donation à la Ville de Genève de deux grandes maisons sises à Genève, l'une rue de l'Hôtel-de-Ville et rue du Soleil-Levant, la seconde, rue des Granges et rue Cheval-Blanc, ensemble d'une valeur de 407,700 francs, et dont les revenus devaient être uniquement et exclusivement consacrés à l'élargissement des quartiers intérieurs de la ville, sur les deux rives du Rhône. Cette donation fut acceptée le 27 avril 1847, par le Conseil Municipal, avec une vive reconnaissance.

Le baron de Grenus mourut à Genève le 4 janvier 1850. La Ville de Genève érigea sur sa tombe, au cimetière de Plainpalais, un monument avec la participation de la Confédération, à laquelle le défunt avait légué une somme considérable pour la fondation de la « Caisse Grenus des invalides. » L'exécution de ce monument fut confiée au sculpteur Dorcière.

Le temps n'a pas épargné l'œuvre de Dorcière, et celle-ci était dans un état de dégradation qui rendait une restauration nécessaire. Le Conseil Administratif a proposé au Conseil Municipal d'y faire

procéder. La dépense était devisée à 6000 francs. Le Conseil fédéral a bien voulu se déclarer prêt à couvrir les deux tiers des frais; le Conseil Municipal a alloué un crédit de 2000 francs pour la part de la Ville dans cette dépense.

M. Fasanino, sculpteur-décorateur, a été chargé de la restauration du monument, sous la direction de M. Hugues Bovy, sculpteur.

**MODIFICATIONS DANS LA COMPOSITION DE LA COMMISSION CHARGÉE D'ÉTUDIER LES PERTURBATIONS APPORTÉES DANS LE RÉGIME DU RHÔNE PAR LES BARRAGES DE GENÈVE ET DE CHÈVRES.**

Le Conseil d'Etat nous a transmis la copie d'une lettre du Conseil fédéral, en date du 23 avril, l'avisant que, suivant une communication de l'ambassade de France à Berne, MM. Gotteland, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Chambéry, et Cuénot, ingénieur à Lyon, ont été désignés pour faire partie de la Commission technique chargée de l'étude des perturbations apportées dans le régime du cours du Rhône par les barrages de Genève et de Chèvres. Les fonctionnaires précités remplacent MM. Grandidier, ingénieur en chef, décédé, et Clarard, ingénieur ordinaire, appelé à d'autres fonctions.

**2° Rapports avec l'Autorité cantonale.**

**ASSURANCES DES PROPRIÉTÉS MUNICIPALES.**

Le Conseil Municipal avait pris en date du 3 juillet 1900 une délibération relative à l'assurance des propriétés mobilières et immobilières de la Ville de Genève. L'arrêté voté par le Conseil Municipal comportait la constitution d'un fonds d'assurance, et le Conseil Municipal demandait que cette création fût sanctionnée par une loi destinée à empêcher toute désaffectation du fonds à constituer.

Nous avons insisté auprès du Conseil d'Etat pour qu'il voulût bien donner à cette question la solution que réclamaient les Autorités municipales. Par lettre du 31 mai 1901, le Conseil d'Etat nous a fait savoir qu'il était disposé à présenter au Grand Conseil un projet de loi abrogeant la loi du 31 janvier 1894 relative à l'assurance du Théâtre. Mais il a estimé, par contre, qu'il n'était pas nécessaire de soumettre au Grand Conseil la question de la création d'un fonds d'assurance des propriétés appartenant à la Ville, cette question

étant exclusivement du domaine municipal, et les Autorités de la Ville de Genève étant libres de constituer ce fonds comme elles l'entendent et de prendre les mesures qu'elles jugeront nécessaires pour empêcher la désaffectation éventuelle des capitaux constituant le dit fonds.

Ainsi que nous l'avons indiqué dans le compte-rendu de l'année dernière, nous avons pris au sujet de l'assurance de nos diverses propriétés les dispositions prescrites par la délibération du Conseil Municipal du 3 juillet 1900.

#### EXPERTISE CONCERNANT LES SERVICES INDUSTRIELS.

A l'occasion de la discussion sur le compte rendu pour 1899, diverses questions s'étaient posées devant le Conseil Municipal au sujet de la comptabilité et de l'organisation administrative des Services industriels. Il avait été entendu qu'elles feraient l'objet d'une expertise en vue de laquelle le Conseil Administratif aurait à s'entendre avec le Conseil d'Etat.

Le Conseil Municipal a reçu communication, dans sa séance du 13 septembre, des conditions dans lesquelles le Conseil d'Etat et le Conseil Administratif ont convenu de faire procéder à cette expertise. Les deux administrations se sont également entendues sur les noms des trois experts, qui sont : M. le professeur Zschokke, conseiller national ; M. le colonel Siegwart, chef de la comptabilité fédérale, à Berne, et M. Boistel, ingénieur à Paris, expert au Conseil d'Etat et aux douanes, pour les questions industrielles.

Ces Messieurs se sont réunis à Genève, le 12 novembre, dans la salle des séances du Conseil d'Etat, puis ils se sont séparés après avoir reçu les explications et renseignements nécessaires à l'accomplissement de leur mission. Ils se convoqueront de nouveau après qu'ils auront étudié le dossier.

#### DEMANDE DE RÉTABLISSEMENT DES ALLOCATIONS EXTRAORDINAIRES PRÉCÉDEMMENT FAITES PAR L'ÉTAT A LA VILLE.

Le budget pour 1901 présentait un excédent des dépenses sur les recettes de 474,308 fr. 30.

Le Conseil Municipal avait pensé pouvoir combler la plus grande partie de l'insuffisance des recettes par le produit des centimes additionnels, et il avait d'abord prévu une imposition extraordinaire de

quarante centimes pour cet exercice ; le déficit aurait été ainsi réduit à 274,308 fr. 30, mais suivant le désir du Conseil d'Etat, le Conseil Municipal ramena le chiffre des centimes additionnels à vingt, et la Ville se trouvait ainsi en face de cet excédent des dépenses budgétaires de près d'un demi-million.

Dans ces circonstances, le Conseil Municipal invita le Conseil Administratif à présenter au Conseil d'Etat la demande suivante :

Lorsqu'en 1896, la Ville de Genève demanda l'autorisation de s'imposer extraordinairement de vingt centimes additionnels, le Conseil d'Etat y vit des objections, et pour engager la Ville à renoncer à son projet, il lui fit diverses concessions financières, parmi lesquelles se trouvaient les deux suivantes :

1<sup>o</sup> Le budget cantonal pour 1898 accorda à la Ville une subvention à titre extraordinaire, de 20,000 francs sur la part de l'Etat au produit de la taxe municipale.

2<sup>o</sup> Le Grand Conseil inscrivit au budget cantonal de 1897 une allocation extraordinaire de 47,063 fr. 50 sur le produit du monopole de l'alcool, en fixant la répartition à faire à la Ville au prorata du chiffre de sa population.

C'est le renouvellement de cette double concession que le Conseil Municipal invita le Conseil Administratif à solliciter du Conseil d'Etat pour 1901.

Le Conseil Administratif ayant présenté la demande au Conseil d'Etat, celui-ci répondit que le budget cantonal pour 1901, étant régulièrement et définitivement voté, ne pouvait plus être modifié. Le Conseil d'Etat se référait, au surplus, aux motifs invoqués par lui dans les rapports qu'il avait successivement présentés à l'appui de la suppression des allocations accordées à la Ville « à l'extraordinaire » pour les exercices de 1897 et 1898 : le Conseil d'Etat opposa donc à la nouvelle requête de la Ville une fin de non-recevoir absolue.

#### ECOLE DE LA PRAIRIE. ECOLE DE MÉCANIQUE. ECOLE DES MÉTIERS.

Le Conseil d'Etat, désirant procéder aux travaux de construction et d'aménagement résultant soit de la convention conclue avec la Ville concernant l'école de mécanique et l'école des métiers, soit de la loi créant un technicum, nous a demandé de mettre à sa disposition, dès le mois d'août, le bâtiment de la Prairie. Le Conseil

Administratif s'est empressé d'accéder à cette demande, en réservant toutefois à l'école primaire les classes qui lui sont nécessaires jusqu'à l'achèvement du bâtiment des Cropettes.

En ce qui concerne l'école des métiers, il ne doit pas y avoir de changement avant le moment où la convention entre l'Etat et la Ville sera devenue exécutoire, soit au mois d'août prochain, époque à laquelle l'Etat prendra possession de l'Ecole de mécanique, qu'elle soit ou non installée dans le nouveau bâtiment.

#### LOCATION AU DÉPARTEMENT MILITAIRE D'UNE SALLE POUR LES RÉPÉTITIONS DU CORPS DE MUSIQUE D'ÉLITE.

Le Département militaire nous avait demandé de mettre un local à sa disposition, dans l'un des bâtiments scolaires de la Ville, pour les répétitions du Corps de musique d'Elite. Après nous être entendus à ce sujet avec MM. Léon et Frank Fulpius, architectes, chargés de la construction de l'école primaire de la rue des Casemates, nous sommes convenus avec le Département d'aménager ce local dans l'étage des combles de ladite école, et d'en concéder la jouissance au Département militaire moyennant un loyer annuel de 700 francs que nous avait offert ce dernier. Le Département aura en outre à payer au concierge une indemnité pour le service supplémentaire que lui imposera l'entretien de la salle.

#### ETABLISSEMENT DE CHAINES DE SAUVETAGE AU QUAI DE ST-JEAN.

L'Autorité cantonale a réclamé l'installation de chaînes et torches de sauvetage au quai de St-Jean. La Ville a offert à l'Etat de contribuer pour une moitié de la dépense aux frais afférents à la partie du quai qui lui appartient.

#### DÉLIVRANCE DE CERTIFICATS D'INDIGENCE POUR L'ASSISTANCE JUDICIAIRE.

Le Conseil Administratif est appelé à délivrer des certificats d'indigence aux personnes domiciliées dans la ville de Genève qui sollicitent l'assistance judiciaire. Lorsque de semblables requêtes nous étaient présentées, nous posions aux requérants les questions nécessaires, et après nous être assurés qu'ils n'étaient portés sur aucun des rôles de la taxe municipale, nous étions bien obligés de nous contenter des

déclarations qui nous étaient faites, car nous ne sommes pas en situation de faire une enquête plus approfondie.

Or, il est arrivé, dans quelques cas, que la délivrance de pareils certificats n'était pas justifiée par la situation réelle des solliciteurs.

Nous avons donc exposé au Conseil d'Etat que le Conseil Administratif n'ayant pas, comme les maires des autres communes, des attributions de police, il nous semblait que le Parquet ou l'Autorité cantonale, qui disposent de tous les éléments d'investigation, seraient bien mieux placés pour remplir cette formalité.

Après avoir pris l'avis des Autorités judiciaires, le Conseil d'Etat estima nécessaire de maintenir le principe que les certificats d'indigence sont délivrés par les Autorités municipales, et il nous fit la proposition suivante :

Les demandes de certificats d'indigence seraient transmises par le Conseil Administratif au Département de justice et police, en les accompagnant d'un questionnaire sommaire indiquant les points sur lesquels l'enquête devrait porter. L'enquête étant ensuite retournée au Conseil Administratif, celui-ci pourrait statuer sur chaque demande en connaissance de cause.

Le Conseil Administratif s'empressa d'accepter cette proposition, et c'est ainsi qu'il est procédé, dès lors, dans les questions de cette espèce.

#### LOGEMENTS HYGIÉNIQUES A BON MARCHÉ.

*(Square Paul Bouchet.)*

La construction des immeubles du square Paul Bouchet est actuellement terminée, et la rue Lissignol se trouve ouverte à la circulation.

Les comptes de construction ne diffèrent pas sensiblement des prévisions.

La Ville n'a eu qu'à se louer du concours que lui ont apporté MM. Dériaz frères, architectes, chargés de diriger la construction.

Les dix immeubles formant l'ensemble de l'opération comprennent outre le rez-de-chaussée :

Pour les premiers étages	98 pièces en	38 appartements,
2 <sup>me</sup> , 3 <sup>me</sup> et 4 <sup>me</sup> étages	<u>294</u> »	<u>122</u> »
Soit un total de	<u>392</u> pièces en	<u>160</u> appartements.

La répartition des locataires en y comprenant ceux des arcades est la suivante :

127 Genevois.

32 Suisses d'autres cantons.

18 étrangers, parmi lesquels sont plusieurs locataires des immeubles démolis ayant droit, ensuite de la convention, à un logement dans les nouveaux immeubles.

Dans les 177 locataires de ces 10 immeubles nous relevons les professions suivantes :

Occupant les arcades :

1 pharmacien. — 1 charcutier. — 1 marchand de tabacs. — 1 négociant en tissus. — 3 restaurateurs. — 2 cafetiers. — 1 serrurier. — 2 boulangers. — 1 imprimeur. — 1 tonnelier marchand de vin. — 2 menuisiers. — 1 cordonnier. — 1 plombier. — 1 laitier. — 1 marchand de combustible. — 1 liquoriste. — 1 entrepreneur. — 1 essayeur juré. — 1 horloger. — 1 repasseuse. — 1 mercerie. — 1 marchand de cuirs. — 1 marchand de café. — 1 boucher. — 2 épiciers.

Pour les appartements :

26 tailleuses, couturières, lingères, chemisières, chapelières, trico-teuses. — 10 ménagères ou journalières. — 3 demoiselles de magasin ou employées. — 18 ouvriers ressortissant aux fabriques de bijouterie ou d'horlogerie. — 7 gendarmes. — 2 inspecteurs municipaux. — 2 agents de sûreté. — 1 agent retraité. — 5 mécaniciens-électriciens. — 12 commis. — 3 employés de l'Etat. — 6 hommes de peine ou garçons de magasin. — 12 employés de voirie, théâtre, pompes funèbres. — 2 employés aux douanes, téléphones. — 6 employés postaux. — 3 employés aux services industriels. — 3 sans profession. — 5 manœuvres emballeurs. — 7 cordonniers, tapissiers, ramoneurs, tôliers. — 10 employés divers, cochers, garçons de café. — 3 tapis-siers, coffretiers, imprimeurs = 177 locataires.

En ce qui concerne l'état civil des locataires, il se résume comme suit :

223 adultes, 143 enfants, 42 veuves et 77 célibataires ou 160 ménages.

Le rapport prévu pour ces dix immeubles n'a pu être complètement atteint; un locataire de trois arcades étant parti après mauvaises affaires, nous n'avons pu, malgré nos démarches, obtenir tout



ou partie du loyer dû, car le local était absolument dépourvu de marchandises et de matériel; c'est du reste un quartier peu favorable au petit commerce, la circulation étant très restreinte.

Les rentrées de loyer s'effectuent en général assez bien à quelques exceptions près; les frais d'entretien peuvent, à première vue, paraître un peu élevés, mais il faut tenir compte du fait que cet exercice a été chargé de frais incombant à celui de 1900, par exemple la fourniture d'eau supplémentaire pour 1500 fr., et le reliquat de la taxe municipale, ainsi que diverses petites notes présentées après la clôture des comptes.

Notre attention a été de nouveau attirée sur l'énorme quantité d'eau supplémentaire dépensée en 1901; en effet, outre l'abonnement aux 400 mètres cubes, nous avons dû payer un supplément de plus de 2000 fr., qui grève le compte d'entretien; aussi avons-nous pris, d'accord avec l'Etat, la décision de changer le système actuel de distribution d'eau au compteur, et nous espérons pouvoir réaliser de ce chef une sérieuse économie.

Ensuite de la convention passée entre l'Etat et la Ville au sujet de la construction de logements à bon marché au square Paul-Bouchet, en date du 31 janvier 1896, il est demeuré entendu que l'Etat tiendrait compte à la Ville du terrain dont il désirait disposer pour la construction de l'Ecole ménagère. Ce règlement de compte devait être effectué dès que la Ville serait entrée en possession des immeubles Meüsel, pour lesquels il y a eu procès. Or, tout étant terminé, la Ville a demandé à l'Etat de lui verser la somme qui lui revenait.

L'achat des immeubles a coûté la somme de 1 075 445 fr. 40, soit 5240 m<sup>2</sup> à 205 fr. 24. L'Ecole ménagère, en y comprenant la moitié de la rue et du préau contigu, occupe environ 1297 m<sup>2</sup> 18, ce qui représente une valeur de terrain de 266 233 fr. 20.

A la suite d'une conférence entre les délégués du Conseil d'Etat et ceux du Conseil Administratif, la section des Travaux de la Ville a été chargée de préparer un projet de convention en vue de ce règlement de compte.

Par suite de l'insuffisance de certains loyers, il a été proposé d'augmenter de 40 fr. les seconds étages et de 5 fr. les troisièmes. Cette question sera mise à l'étude, l'Etat ne voulant pas faire de bénéfice sur l'exploitation des logements à bon marché du square Paul-Bouchet.

---

IV

**Divers.**

POPULATION DE LA VILLE DE GENÈVE EN 1901

D'APRÈS LE RECENSEMENT CANTONAL DE 1901.

(Chiffres communiqués par le Bureau cantonal de recensement.)

		Hommes. Femmes.		Protestants.		Catholiques.		Cultes divers.		Totaux.		
		H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.			
Genevois	Mariés . . . .	3,696	3,745	2,438	2,606	1,199	1,081	59	58	7,441		
	Célibataires.	1,793	2,269	1,215	1,706	541	551	37	12	4,062		
	Veufs . . . .	343	1,733	259	1,233	82	496	2	4	2,076		
	Divorcés . .	70	191	53	128	15	63	2	—	261		
	Mineurs . . .	2,412	2,368	1,726	1,703	652	628	34	37	4,780		
	Totaux	8,314	10,306	5,691	7,376	2,489	2,819	134	111	18,620		
Population genevoise en 1900 . . . . .										18,735		
										Diminution 115		
Confédérés	Mariés . . . .	2,869	2,895	2,239	2,278	608	602	22	15	5,764		
	Célibataires.	2,047	3,009	1,565	2,448	478	558	4	3	5,056		
	Veufs . . . .	218	918	166	762	52	152	—	4	1,136		
	Divorcés . . .	47	177	41	152	6	25	—	—	224		
	Mineurs . . .	2,340	2,489	1,823	1,985	511	497	6	7	4,829		
	Totaux	7,521	9,488	5,834	7,625	1,655	1,834	32	29	17,009		
Population de Confédérés en 1900 . . . . .										17,279		
										Diminution 270		
		Hommes.	Femmes.	Protestants.		Catholiques.		Cultes divers.		Totaux.		
		H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.			
Population suisse												
totale . . . . .		15,835	19,794	11,525	15,001	4,144	4,653	166	140	35,629		
		Population suisse en 1900 . . . . .									36,014	
											Diminution 385	
Etrangers	Mariés . . . .	4,075	4,176	962	1,268	6,660	7,343	247	247	8,251		
	Célibataires.	3,502	3,389							6,891		
	Veufs . . . .	273	1,226	856		5,450		219		1,499		
	Divorcés . . .	19	67							86		
	Mineurs . . .	3,242	3,283							6,525		
	Totaux	11,111	12,141	3,086		19,453		713		23,252		
		Population étrangère en 1900 . . . . .									23,310	
											Diminution 58	
Population totale		26,946	31,935	29,612		28,250		1,019		58,881		
La population totale du recensement de 1900 était de . . . . .											59,324	
											Diminution totale . . . . .	443

La Ville de Genève comporte  $\left\{ \begin{array}{l} 6,351 \text{ ménages genevois} \\ 4,480 \text{ » confédérés} \\ 6,106 \text{ » étrangers} \end{array} \right\} 16,937$

La population occupe :			Les loyers d'appartements se répartissent comme suit :		
1,695 appartements de	1 pièce.		463 appartements de	100 et au-dessous.	
4,599 »	2 »		2,954 »	101 à 200 Fr.	
4,196 »	3 »		3,990 »	201 à 300 »	
2,956 »	4 »		2,623 »	301 à 400 »	
1,327 »	5 »		2,007 »	401 à 500 »	
737 »	6 »		1,182 »	501 à 600 »	
370 »	7 »		782 »	601 à 700 »	
230 »	8 »		597 »	701 à 800 »	
147 »	9 »		417 »	801 à 900 »	
102 »	10 »		322 »	901 à 1,000 »	
61 »	11 »		182 »	1,001 à 1,100 »	
58 »	12 »		180 »	1,101 à 1,200 »	
45 »	13 »		122 »	1,201 à 1,300 »	
39 »	14 »		100 »	1,301 à 1,400 »	
42 »	15 »		92 »	1,401 à 1,500 »	
65 »	au delà de		91 »	1,501 à 1,750 »	
	15 pièces.		115 »	1,751 à 2,000 »	
268 en garni.			104 »	2,001 à 2,500 »	
<u>16,937</u>			85 »	2,501 à 3,000 »	
			59 »	3,001 à 3,500 »	
			55 »	3,501 à 4,000 »	
			43 »	4,001 à 5,000 »	
			34 »	5,001 à 6,000 »	
			27 »	6,001 à 7,000 »	
			16 »	7,001 à 8,000 »	
			2 »	8,001 à 9,000 »	
			— »	9,001 à 10,000 »	
			25 »	10,001 et au delà.	
			268 »	en garni.	

16,937 appartements.

Statistique des étrangers par nationalités.

Nations.	Hommes.	Femmes.	Mineurs.	Totaux.
Africains . . . . .	1	1	2	4
Allemands . . . . .	846	900	541	2,287
Américains . . . . .	46	56	53	155
Anglais . . . . .	61	107	64	232
Arméniens . . . . .	3	2	4	9
Autrichiens . . . . .	104	98	105	307
Belges . . . . .	37	36	26	99
Bulgares . . . . .	17	4	2	23
Danois . . . . .	5	3	—	8
Egyptiens . . . . .	2	1	3	6
Espagnols . . . . .	22	27	19	68
Français . . . . .	4,157	6,125	3,820	14,102
Grecs . . . . .	22	8	14	44
Hollandais . . . . .	12	13	23	48
Italiens . . . . .	2,408	1,313	1,706	5,427
Japonais . . . . .	1	—	1	2
Luxembourgeois . . . . .	3	3	—	6
Monténégrins . . . . .	1	1	2	4
Norvégiens . . . . .	4	3	2	9
Portugais . . . . .	—	1	—	1
<i>A reporter</i>	<u>7,752</u>	<u>8,702</u>	<u>6,387</u>	<u>22,841</u>

Nations.	Hommes.	Femmes.	Mineurs.	Totaux.
<i>Report</i>	7,752	8,702	6,387	22,841
Roumains . . . . .	14	9	20	43
Russes . . . . .	64	127	97	288
Serbes . . . . .	6	4	1	11
Suédois. . . . .	11	8	5	24
Turcs . . . . .	22	8	15	45
	<u>7,869</u>	<u>8,858</u>	<u>6,525</u>	<u>23,252</u>

CÉLÉBRATION DE L'ANNIVERSAIRE DU 1<sup>er</sup> JUIN 1814.

Notre canton a tenu à célébrer, l'année dernière, avec une solennité particulière à l'aurore du nouveau siècle, l'anniversaire de l'arrivée des troupes suisses à Genève, le 1<sup>er</sup> juin 1814. Il a voulu manifester combien lui était cher le souvenir de cet heureux événement, gage de notre réunion à la Suisse qui devait, bientôt après, fixer définitivement nos destinées. La population de la ville de Genève s'est associée avec une joie patriotique à cette commémoration, qui a été solennisée par la sonnerie des cloches de tous nos temples. La Ville a alloué à la Société de la Restauration et du 1<sup>er</sup> juin, pour la célébration de cette fête, une subvention de 4000 fr. (Arrêté du Conseil Municipal du 3 mai 1901.)

SUCCESSION GALLAND.

M. Charles Galland, doyen des agents de change, fondateur des concours pour l'encouragement des industries artistiques, décédé le 12 mars 1901, a institué la Ville de Genève sa légataire universelle. Il était âgé de 85 ans, étant né en 1816. Par un arrêté en date du 26 mars, le Conseil Municipal a accepté ce legs avec une vive reconnaissance. Dans la séance du Conseil Municipal du 3 décembre, nous avons rendu compte au Conseil des opérations de la succession, dont l'effectif réalisable s'élevait à 8 459 384 fr. 23, et dont la valeur nette peut être estimée à environ 6 535 000 francs. M. Charles Galland n'ayant stipulé aucune condition quant à la destination à donner à son legs, le Conseil Municipal aura à en déterminer l'emploi.

Le Conseil Administratif a estimé que c'était pour la Ville un devoir de reconnaissance d'élever un monument à la mémoire de son bienfaiteur. Il sera érigé sur sa tombe, au cimetière de Plainpalais. M. Ami Bordier, exécuteur testamentaire de M. Galland, à qui

nous avons fait connaître ce projet, y a donné son adhésion. M. Marc Camoletti, architecte, et M. Hugues Bovy, sculpteur, ont été chargés de faire l'étude du monument.

#### NOUVEAU MUSÉE.

Nous avons mentionné dans le dernier compte rendu le résultat du concours du premier degré pour la construction du Musée d'art et d'histoire. Le concours définitif a eu lieu le 21 juin 1901. Les projets ont été exposés au Bâtiment électoral. Tous les membres du jury étaient présents. Sur la demande du jury, la somme allouée pour les prix à décerner a été augmentée de 1000 francs. Toutes les décisions ont été prises à l'unanimité. En voici les résultats :

1 <sup>er</sup> prix,	M. Marc Camoletti, Genève . . . . .	Fr. 3 000
2 <sup>me</sup> »	MM. de Morsier et Weibel, Genève. . . . .	» 2 800
3 <sup>me</sup> »	M. Edmond Fatio, Genève . . . . .	» 2 000
4 <sup>me</sup> »	MM. Saulnier et Bordigoni, Genève . . . . .	» 1 700
5 <sup>me</sup> »	MM. Regamey et Meyer, Lausanne . . . . .	» 1 500

Le jury a remercié les cinq concurrents de l'effort qu'ils avaient fait, de la conscience et du talent dont ils avaient fait preuve pour mener à bien cet intéressant concours.

« Sans doute, ajoutait le jury, des améliorations sensibles devront encore être apportées à ce travail de la part de celui des concurrents qui sera appelé à réaliser l'œuvre sur le terrain, mais la base du travail est sérieusement étudiée, et tout porte à croire que le Musée central de la Ville de Genève, issu de ce concours, lui fera grand honneur et sera à la hauteur des sacrifices pécuniaires qu'elle aura à s'imposer pour en assurer la réalisation. »

Un exemplaire du rapport du jury a été adressé à chacun des membres du Conseil Municipal.

En conséquence du résultat du concours, le Conseil Administratif a chargé M. Marc Camoletti de dresser les plans d'exécution du futur musée, en tenant compte des observations du jury.

#### SUCCESSION BRUNSWICK.

Le procès que les consorts de Civry avaient intenté à la Ville de Genève et qui a duré plus de vingt ans s'est définitivement terminé cette année. Un arrêt de la Cour de Cassation, en date du 25 novembre 1901, a rejeté le pourvoi des consorts de Civry contre la décision

de la Cour d'appel de Paris du 16 mars 1899 maintenant la Ville de Genève en possession des biens du duc Charles de Brunswick.

Entamé par M<sup>me</sup> de Civry contre le duc régnant Guillaume de Brunswick, ce procès a donné lieu à des péripéties que le Conseil Administratif a fait connaître au Conseil Municipal dans ses comptes rendus annuels et dans une série de communications spéciales.

Rappelons que les consorts de Civry, ayant vu leurs prétentions repoussées par un arrêt du Tribunal suprême de Brunswick du 23 décembre 1889, intentèrent à la Ville de Genève une nouvelle action, cette fois devant le Tribunal civil de la Seine : ils demandaient au Tribunal de prononcer l'annulation du testament du duc Charles de Brunswick, comme ayant été fait par un incapable, d'ordonner la restitution de la totalité de la succession et de condamner la Ville, dès la date de la demande, à leur payer la somme de 500,000 francs à titre de provision.

La Ville de Genève contesta la compétence des tribunaux français, en vertu de la convention du 16 juin 1869 entre la Suisse et la France sur la compétence judiciaire et l'exécution des jugements en matière civile, et en agissant par la voie diplomatique.

Le Tribunal donna défaut contre la Ville par un jugement de « défaut profit-joint. »

Simultanément avec la signification du jugement, l'exploit assigna la Ville de Genève devant le Tribunal civil de la Seine pour le 28 octobre 1890.

La Ville de Genève se décida à constituer avoué et à plaider l'incompétence des tribunaux français.

Par un jugement rendu le 8 décembre 1891, le Tribunal civil de la Seine se déclara compétent; la Ville interjeta appel de ce jugement.

La Cour de Paris ayant, par arrêt du 19 juin 1894, confirmé le jugement du Tribunal de la Seine rejetant l'exception d'incompétence opposée par la Ville de Genève à la demande des consorts Collin dits de Civry, la Ville de Genève se pourvut en cassation contre cet arrêt.

Par décision du 1<sup>er</sup> juillet 1895, la Chambre des requêtes de la Cour de cassation rejeta le pourvoi.

La Ville de Genève ne pouvait accepter une solution semblable, qui était contraire aux principes du droit international et à la convention de 1869 conclue entre la France et la Suisse en particulier.

Aussi le Conseil Administratif chargea-t-il son avoué de prévenir M. le président du Tribunal de la Seine, devant lequel la cause était revenue en ce qui concerne le fond même de la demande, que la Ville n'était pas autorisée à conclure au fond, et par suite ferait défaut, se réservant de faire valoir devant les tribunaux compétents du canton de Genève, et au besoin devant le Tribunal fédéral, tous ses moyens tendant à faire rejeter, pour cause d'incompétence, une demande d'exécution, en Suisse, d'un jugement qui serait prononcé contre la Ville de Genève par les tribunaux français.

Mais le défaut ne fut pas prononcé, par le fait que le survivant des deux exécuteurs testamentaires, M. Cherbuliez, était intervenu dans la cause, en vertu du mandat que lui conférait l'art. 1031 du Code civil de soutenir la validité du testament devant tout tribunal, fût-il incompétent.

L'affaire ayant été appelée pour être plaidée, l'avocat de l'exécuteur testamentaire démontra que la filiation que s'attribuaient les consorts Collin, dits de Civry, ne leur appartenait en aucune façon, et le Tribunal de la Seine, sur les conclusions conformes de M. le substitut, déclara, par un jugement rendu le 26 novembre 1896, les consorts de Civry irrecevables en leur action, les déboutant de toutes leurs demandes, fins et conclusions, et les condamna en tous les dépens.

Nos adversaires ayant interjeté appel de ce jugement, la Cour d'appel de Paris le confirma par un arrêt en date du 16 mars 1899.

Enfin, les consorts de Civry introduisirent un pourvoi en cassation contre cet arrêt : la Cour suprême s'est prononcée en définitive sur leurs prétentions, et les moyens de droit employés par les plaignants contre la Ville de Genève se trouvent épuisés.

En constatant la solution à laquelle a abouti cette longue et délicate affaire, après la série de phases par lesquelles elle a passé et que nous venons de rappeler sommairement, nous tenons à reconnaître les éminents services rendus à la Ville de Genève par les personnes qui ont assisté les Autorités municipales de leurs conseils et de leurs avis dans la conduite de ce procès : notre dévoué avocat à Genève, M. Alfred Martin, M. Cherbuliez, exécuteur testamentaire et l'un de nos conseils ; les avocats de Paris qui nous ont prêté l'appui de leur talent, MM. Martini, Bouchez et Rigot, avocat à la Cour de cassation ; MM. Paul Roche et Cœuré, avoués de la Ville, dont l'habileté et l'expérience nous ont été très utiles ; nos conseils, MM. Ri-

voire, ancien président du Conseil Administratif, Roguin, ancien président du Tribunal fédéral, Gentet et Richard, avocats ; M. Théophile Dufour, ancien directeur de la Bibliothèque publique, dont l'intervention dans une phase décisive du procès a grandement contribué à décider définitivement le succès. M. le Dr Lardy, ministre de la Confédération suisse à Paris, nous a toujours prêté ses bons offices avec la plus complète obligeance. C'est pour nous un agréable devoir d'exprimer à tous ceux qui nous ont prêté le concours de leur dévouement, les sentiments de sincère gratitude des Autorités municipales de la Ville de Genève.

#### MUSÉES ET COLLECTIONS.

A la suite du décès de M. le docteur Gosse, conservateur du Musée archéologique et de la Salle des Armures, le Conseil Administratif avait pensé réunir les collections d'archéologie et d'histoire de la Ville sous une direction commune. A chacune des collections devait d'ailleurs continuer à être préposé un conservateur particulier. Un règlement d'organisation devait déterminer les attributions et la compétence respectives de la direction et des conservateurs, et régler les rapports entre eux. M. Jaques Mayor fut nommé directeur des collections d'archéologie et d'histoire, M. Emile Dunant conservateur du Musée archéologique et du Musée Fol, M. Louis Bron-Dupin conservateur de la Salle des Armures ; enfin la situation de M. Eugène Demole comme conservateur du Cabinet de numismatique ne subit aucune modification.

Mais au bout de peu de mois le nouveau directeur des collections d'archéologie et d'histoire dut résigner ses fonctions en raison d'actes délictueux d'ordre privé, et le Conseil Administratif prononça sa révocation. Il n'a pas été remplacé dans cet emploi : le Conseil Administratif a jugé, après réflexion, qu'il était préférable d'attendre la construction du nouveau Musée pour examiner de nouveau la question de la direction.

#### CONCOURS POUR L'ÉLABORATION D'UN PLAN DE RECTIFICATION ET D'EMBELLISSEMENT DE LA VILLE DE GENÈVE.

Par délibération en date du 3 juillet 1900, le Conseil Municipal, sur la proposition de M. Oltramare, a alloué au Conseil Administra-



tif un crédit de 6000 fr. pour un concours à ouvrir en vue de l'élaboration d'un plan de rectification, d'embellissement et d'assainissement de la ville de Genève, ainsi que d'amélioration de ses voies de communication, en application de la loi du 17 mars 1900 sur le plan d'extension de la Ville. Le Conseil Municipal avait arrêté le programme de ce concours. Le jury devait être composé de cinq membres, dont trois désignés par la Ville et deux par la Section genevoise des architectes et ingénieurs. Les jurés nommés par le Conseil Administratif sont MM. Goss, Brocher et Camoletti, architectes; la Section genevoise des architectes et ingénieurs a choisi MM. Veyrassat, ingénieur, et Junod, architecte. Sur la proposition du jury, le concours a été ouvert entre les architectes, ingénieurs et géomètres suisses ou établis en *Suisse*, au lieu d'être limité aux techniciens établis à *Genève*. Le délai nécessaire pour préparer une nouvelle édition du plan de la ville qui devait être mis à la disposition des concourants, a retardé l'ouverture du concours jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 1901. Il doit durer six mois : les projets doivent être présentés le 1<sup>er</sup> mars 1902 avant midi.

#### DONS ET LEGS.

En dehors du legs fait à la Ville par M. Charles Galland et des dons et legs mentionnés dans les articles concernant les diverses collections auxquelles ils se rapportent, nous rappellerons ici les suivants :

M<sup>me</sup> A. PIOT a fait don au Musée des Arts décoratifs d'un lot très important d'objets divers : vases et plats cloisonnés, ivoires sculptés, bijoux anciens et modernes, céramiques, livres, reliures et gravures, le tout d'une grande valeur.

M. Charles GALOPIN-SCHAUB a légué au même musée la somme de 5000 fr., à employer en capital ou en intérêts.

La *Société médicale de Genève* a donné à la Bibliothèque publique la plus grande partie de sa bibliothèque, comprenant environ 5000 volumes.

M<sup>me</sup> JULIE ROUSSILLOX, veuve de notre concitoyen M. Aimé-Louis-Eugène BREITMEYER, décédée à Paris, a légué à la Ville de Genève la somme de 4000 francs, plus un tableau de M. A. Lugardon et des livres sur Genève.

M. Maurice GIROD a fait don à la Ville d'une collection très importante de médailles d'or et d'argent, qui avait été réunie par le père du donateur, M. Auguste Girod, ancien président du Conseil Administratif, et qui fut pendant de longues années conservateur du Cabinet de numismatique.

L'hoirie de M. H.-J. Gosse, ancien président du Conseil Administratif, a également donné au Cabinet de numismatique une intéressante collection de monnaies et de médailles, qui étaient nouvelles pour notre collection.

Parmi les tableaux figurant à l'Exposition municipale de mai 1901, la Ville a acquis une belle toile de M. Etienne DUVAL : *Journée d'été*. L'auteur n'a pas voulu recevoir le prix de cette œuvre et a stipulé que la somme serait réservée pour être versée à un artiste méritant.

M. Et. Duval avait bien voulu déjà, cette année, faire don au Musée Rath d'une belle œuvre : *Sur les bords de l'Arno*.

M<sup>mes</sup> Gabriel Diodati et Charles Rigaud ont fait don à la Ville d'une somme de 1000 francs, en mémoire de leur mère, Madame Emile Plantamour, et en témoignage de l'intérêt qu'elle portait à la Bibliothèque publique.

M<sup>me</sup> TISSOT-PÉTELLAT et M. Ernest TISSOT ont donné à la Ville, en souvenir de M. le professeur David Tissot, une somme de 500 fr., en exprimant le désir que, suivant un vœu manifesté de son vivant par M. le professeur Tissot, le nom de M<sup>me</sup> de Staël soit donné à l'une des rues de notre ville. Le Conseil Administratif a attribué cette somme à la Bibliothèque publique.

M. Camille FERRIER nous a remis, comme il l'avait déjà fait précédemment à plusieurs reprises, une somme de 250 francs destinée à la caisse spéciale du bataillon de sapeurs-pompiers.

M. Alexandre RAMU, ancien conseiller municipal, qui n'est plus contribuable de la Ville depuis qu'il a quitté notre commune, nous a versé, pour la troisième fois cette année, la somme de 200 fr., comme taxe volontaire de la fortune mobilière, 10<sup>me</sup> catégorie, pour 1901.

La *Société auxiliaire des Sciences et des Arts* a fait don au Musée des Arts décoratifs d'une somme de 1000 fr. pour l'acquisition de l'œuvre de Burne-Jones.

La *Société auxiliaire du Musée* a mis à la disposition de la Ville la somme de 500 francs pour contribuer à l'acquisition de la collection de gravures de feu M. Alphonse Revilliod.

RESTAURATION DU TEMPLE DE S<sup>t</sup>-GERVAIS.

A l'occasion de l'achèvement de la rue Vallin et de la démolition des constructions qui étaient adossées à la face postérieure du temple de S<sup>t</sup>-Gervais, les habitants de ce quartier ont exprimé leur désir de voir restaurer cet édifice. Le Conseil Administratif a accueilli avec sympathie cette demande et a estimé qu'il y avait lieu de mettre à l'étude la restauration projetée, tout en réservant les engagements financiers réciproques à intervenir éventuellement entre la Ville et le comité qui serait constitué. M. G. Brocher, architecte, a été désigné pour procéder à l'étude des travaux à effectuer pour restaurer le temple. Du rapport sommaire qu'il a présenté au Conseil Administratif, il ressort que le coût approximatif de ces travaux, d'après le devis dressé par M. Brocher, serait le suivant :

<i>I<sup>re</sup> étape.</i> 1 <sup>o</sup> Reconstitution de la face latérale nord (rue Vallin) entraînant : 1 <sup>o</sup> la réfection de la toiture . . . . .	Fr. 22,000 —
2 <sup>o</sup> Rétablissement des chapelles latérales sur leurs substructions primitives . . . . .	» 40,000 —
3 <sup>o</sup> Nivellement des abords et grille (facultatif en partie) . . . . .	» 12,000 —
<i>II<sup>me</sup> étape.</i> 1 <sup>o</sup> Reconstruction de la face nord de la grande chapelle d'angle . . . . .	» 13,000 —
2 <sup>o</sup> Restauration de la face postérieure (rue des Corps-Saints). . . . .	» 16,000 —
3 <sup>o</sup> Restauration de la face principale (Terreaux). . . . .	» 30,000 —
<i>III<sup>me</sup> étape.</i> 1 <sup>o</sup> Restauration de la face latérale sud (place du Temple) . . . . .	» 31,000 —
2 <sup>o</sup> Réfection du sol intérieur et travaux divers à l'intérieur . . . . .	» 30,000 —
<i>IV<sup>me</sup> étape.</i> Restauration du clocher . . . . .	» 67,000 —
Total. . . . .	Fr. 261,000 —

Quant à la *V<sup>me</sup> étape*, elle comprendrait uniquement les travaux intérieurs, des travaux de luxe, si l'on peut s'exprimer ainsi, tels que peinture et décoration, vitraux, banes et chaire, orgue, chauffage (ce dernier item, cependant, devrait trouver sa place dans la *III<sup>me</sup> étape*). C'est là surtout que la générosité des particuliers et le concours de l'Association pour la restauration du temple pourraient

se manifester le plus utilement; aussi M. G. Brocher n'a-t-il prévu aucun chiffre pour ces travaux d'appréciation très variable.

Le Conseil Administratif a compris la restauration du temple de St-Gervais dans les propositions qu'il a faites au Conseil Municipal pour l'emploi du legs Galland, en affectant une somme de 100,000 francs aux travaux de la première période (séance du 28 janvier 1902).

#### HOTEL MUNICIPAL

L'installation des bureaux de l'administration centrale a subi les modifications suivantes :

La taxe municipale (taxation et perception) a été transportée au second étage de la maison de la donation Grenus, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5. Le service de la comptabilité, dont le bureau était installé au premier étage de l'hôtel municipal, a été transféré au second étage, dans les locaux précédemment occupés par la taxe municipale. Enfin, l'ancien bureau de la comptabilité a été attribué à M. le secrétaire-adjoint du Conseil Administratif.

D'importantes réparations ont dû être faites dans la salle des mariages, qui demandait depuis longtemps à être restaurée.

#### CONCOURS DE FAÇADES ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION DES INTÉRÊTS DE GENÈVE (COMMISSION DE L'ART PUBLIC).

L'Association des intérêts de Genève nous a soumis un projet de concours de façades qu'elle se proposait d'organiser, et au sujet duquel elle avait consulté la Société des Ingénieurs et Architectes. L'Association demandait à la Ville, pour toute coopération, l'exemption ou la restitution des droits de saillie, qui constituerait la récompense accordée au propriétaire-lauréat; tous les autres frais: confection d'un coin pour médailles, frappe de celles-ci, diplômes, etc., devaient être à la charge de l'Association. Le concours ne devait avoir lieu que tous les deux ans, alternant avec un concours de villas.

Le Conseil Administratif s'est déclaré sympathique à cette idée, et il s'y est associé en exemptant de la taxe sur les saillies le lauréat de ce concours. Il a été toutefois bien entendu que cette exemption

ne s'appliquerait qu'à un seul immeuble, que le concours n'aurait lieu dans la ville que tous les deux ans, et que le montant des droits de saillie à restituer ne pourrait excéder 2 000 francs.

D'autre part, le Conseil Administratif a stipulé que l'exemption consentie ne pourrait s'appliquer qu'aux saillies prévues dans un but décoratif, à l'exclusion des avant-corps ayant pour effet d'agrandir certains locaux aux dépens du domaine public, et que, lors de la présentation des plans, l'Administration municipale conserverait la plus entière liberté de limiter ou de supprimer les saillies de dimensions exagérées ou préjudiciables à un titre quelconque.

L'Association des intérêts de Genève a demandé au Conseil Administratif de désigner l'un de ses membres pour faire partie du jury chargé d'attribuer les récompenses du concours. Le Conseil Administratif n'a pas jugé qu'il lui convînt de se faire représenter officiellement dans le jury, mais il n'a vu aucune objection à ce que l'un de ses membres fût appelé à en faire partie à titre privé.

ASSASSINAT DU PRÉSIDENT DES ETATS-UNIS. — MORT DE LA REINE  
D'ANGLETERRE.

Le président des Etats-Unis, M. Mac Kinley, frappé par un meurtrier, a succombé, le 14 septembre, à cet attentat. Le Conseil Administratif a écrit à M. Horace Lee Washington, consul des Etats-Unis à Genève, pour lui exprimer la part que prenait la Ville de Genève au deuil de son pays et pour le prier de se faire auprès du gouvernement et des citoyens américains l'interprète des sentiments de profonde sympathie de notre population.

M. le consul d'Angleterre nous a écrit pour informer officiellement le Conseil Administratif de la mort de S. M. la Reine Victoria, survenue le 22 janvier au château d'Osborne. Nous avons adressé à M. le consul une lettre de condoléance, et le Conseil Administratif s'est fait représenter à un service funèbre que le consulat a fait célébrer à la mémoire de la Reine.

FONDATION ADOLPHE DE ROTHSCHILD.

Nous avons mentionné dans le compte rendu de l'année dernière la convention conclue entre l'Etat, la Ville et l'Hospice Général, à la date du 1<sup>er</sup> février 1901, pour l'application de la fondation du baron

Adolphe de Rothschild en faveur de « familles d'ouvriers dont les chefs seront morts dans l'indigence à Genève ou dans le canton. »

Il a été entendu que, seules, pourraient être mises au bénéfice du legs les personnes qui sont dans les conditions requises depuis le jour de la signature de la convention, et non pas celles qui s'y trouvaient antérieurement.

Une première répartition des revenus du fonds a été faite, sur le reliquat de 1900, à un certain nombre de bénéficiaires proposés par l'administration de l'Hospice Général.

#### CONGRÈS DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES BOTANISTES.

L'Association internationale des botanistes a tenu un congrès à Genève les 7 et 8 août. L'Etat et la Ville lui ont offert, à cette occasion, un dîner dans les salons du palais Eynard.

---

#### FONDATION REVILLIOD.

Conservateur: M. Godefroy SIDLER.

##### *Ariana.*

Les collections de porcelaines translucides, ainsi que celles des faïences, se sont augmentées de plusieurs pièces assez remarquables: vases persans et objets analogues de diverses provenances, européens et exotiques.

La collection des médailles et coupes de tirs s'est accrue de celle du tir fédéral de Lucerne, ainsi que de plusieurs spécimens de tirs nationaux et d'autres médailles commémoratives suisses et d'autres pays.

La collection de monnaies a été augmentée de quelques belles pièces.

Nous avons acquis une très belle montre de dame style Louis XVI.

Les entrées payantes à l'Ariana ont produit la somme de 6700 francs.

##### *Parc.*

Depuis longtemps les visiteurs réclamaient l'augmentation du nombre des sièges. Douze bancs d'assez grandes dimensions ont été placés aux endroits ombragés où les promeneurs aiment à se reposer.

Un nouvel emplacement a été mis à la disposition des visiteurs dans le bosquet situé au bas du parc.

Plusieurs plantations et améliorations ont été apportées autour du mausolée et sur divers points du parc, où le besoin s'en faisait sentir.

Quant aux bâtiments, ils ont été entretenus dans les conditions ordinaires.

---

#### TRAMWAYS.

La transformation et l'extension du réseau de tramways par les soins de la nouvelle Compagnie concessionnaire, ont été poursuivies à peu de chose près en conformité de la concession accordée.

Les nouvelles voies ont été posées à la rue des Tranchées de Rive, au boulevard des Tranchées et au boulevard des Philosophes, à la rue Bovy-Lysberg, à la rue Diday.

La transformation des anciennes lignes de la Société de la voie étroite en vue de la traction électrique a été opérée par étapes successives, et à cette occasion la voie Demerbe a été remplacée sur les boulevards des Philosophes, de Plainpalais et James-Fazy par le type plus solide déjà appliqué aux nouvelles lignes. Par contre, l'ancienne voie très défectueuse a été conservée, provisoirement nous l'espérons, sur les lignes de Ferney, de Vernier, de Douvaine et de Jussy, ainsi que dans la rue de Malatrex, sur le quai de la Poste et au boulevard Helvétique. Vers le 20 novembre, la Compagnie C. G. T. E. a entrepris du côté Terrassière la transformation de l'ancienne ligne des tramways suisses aboutissant à Carouge.

La Compagnie avait intérêt à réduire la durée de cette période de transformation, préjudiciable pour l'exploitation et gênante pour le public, et on ne peut méconnaître que, grâce à un personnel nombreux et à la clémence de la saison, la durée de cette période a été réduite au strict minimum, en sorte que la nouvelle exploitation se faisait dès les derniers jours de l'année dans toute la traversée de la ville. Par contre, la remise en état des chaussées, celle du pavé de bois en particulier, ne pouvait pas suivre avec la même allure, ce travail devant être exécuté par des hommes du métier et interrompu dans les périodes de gel. La remise en état de ces chaussées ne pourra dès lors être achevée qu'au printemps.

L'Administration municipale a profité de ce renouvellement de la voie pour abaisser notablement le profil de la rue du Conseil Général, qui présentait un bombé exagéré.

Si, d'un côté, il y a lieu de reconnaître l'activité déployée par la Compagnie en ce qui concerne la transformation de la voie proprement dite, on constate d'autre part, chez elle, quant à la remise en état des rues, une absence complète de prévisions et de moyens qui lui a fait négliger les précautions les plus élémentaires ; dans l'intérêt de la circulation publique, la Ville a dû prendre elle-même, d'office, aux frais de la Compagnie, les mesures nécessaires pour parer aux nécessités les plus urgentes. Malgré cela, et du fait que ces travaux ont été entrepris en plein hiver, l'encombrement des rues a duré beaucoup plus que ce n'eût été nécessaire.

La ligne circulaire n° 7, bien qu'établie depuis plus d'une année, n'a pas encore été livrée à l'exploitation.



CHAPITRE II

FINANCES

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Budget nos 6 à 14.		Chap. II, lettres a à l.	
Voté . . . .	Fr. 2 147 487 50	Prévu . . . .	Fr. 319 615 45
Dépensé . . .	» 2 032 643 40	Reçu . . . . .	» 347 951 20
Dép. en moins	<u>Fr. 114 844 40</u>	Reçu en plus .	<u>Fr. 28 335 75</u>

**Dépenses.**

La diminution provient presque exclusivement du n° 14 *Intérêts des Rescriptions*, dont la somme prévue au budget a pu être économisée complètement. D'une part, le montant des rescriptions émises a été très inférieur au chiffre des prévisions; d'autre part, les intérêts dont sont grevés différents comptes, et la mise à la disposition de la Ville de capitaux provenant du solde de l'emprunt de 1900 pour divers travaux projetés et non encore exécutés, ont eu pour effet de compenser, et au delà, les dépenses provenant de l'émission des rescriptions.

**Recettes.**

La plus-value sur les recettes provient du rendement des capitaux déposés à la Caisse hypothécaire et de l'intérêt sur les sommes avancées aux Services industriels.

a. *A recevoir de la Caisse hypothécaire:*

Répartition sur les 13 306 parts appartenant à la	
Ville de Genève, à raison de 9 fr. 50 par part	Fr. 126 407 --
Somme sur laquelle il a été versé, selon l'usage,	
au compte de la restauration de St-Pierre . . . . .	» 3 000 --
	<u>Net. . . . . Fr. 123 407 --</u>
tandis que le budget prévoyait . . . . .	» 96 700 --
C'est donc une plus-value de . . . . .	<u>Fr. 26 707 --</u>

b. *A recevoir de la Banque de Genève :*

L'intérêt de notre dépôt, d'après la convention passée avec la Banque de Genève, est garanti à la Ville à raison de 3 1/2, et si le taux moyen de l'es-compte est plus élevé que le minimum stipulé, la Ville doit en bénéficier. C'est ainsi que pour 1901, le taux moyen ayant été de 3 fr. 924, au lieu du 4 %/o prévu, il a été bonifié à la Ville la somme de. . .

Fr.	19 620 —
Prévu . . . . .	» 20 000 —
Reçu en moins . . . . .	Fr. 380 —

c. *Fondation F. Le Comte.*

Le solde espèces au 31 décembre 1900 était de . . . . .

Fr.	395 75
-----	--------

Il a été augmenté :

Des intérêts s'élevant à . . . . .	» 7 071 60
et du remboursement d'une créance . . . . .	» 15 000 —

Ce capital a donné lieu au mouvement suivant :

Rente viagère payée . . . . .	Fr. 5 000 —
Somme portée à la lettre <i>c. Intérêts et Redevances</i> . . . . .	» 1 700 —
Solde espèces disponible . . . . .	» 15 767 35
Totaux . . . . .	Fr. 22 467 35 Fr. 22 467 35

Le capital de la fondation est actuellement de :

Titres, à leur valeur nominale . . . . .	Fr. 157 500 —
Espèces . . . . .	» 15 767 35
Total . . . . .	Fr. 173 267 35

d. à j. *A recevoir de l'Etat, allocations sur les impôts cantonaux, etc.*

Prévu . . . . .	Fr. 123 400 —
Reçu . . . . .	» 121 771 70
Reçu en moins . . . . .	Fr. 1 628 30

d) 10 % sur la Contribution fon-			
cière bâtie . . . . .	prévu Fr.	38 000 —	reçu Fr. 40 849 75
e) 20 % sur la Contribution fon-			
cière non bâtie . . . . .	»	1 000 —	» » 873 85
f) Part de la Ville dans le produit			
des taxes suivantes :			
Permis de séjour. . . . .	»	12 000 —	» » 12 708 60
g) Taxe sur les chiens . . . . .	»	3 000 —	» » 3 281 25
h) Taxe sur le colportage . . . . .	»	15 000 —	» » 13 575 45
i) Taxe sur ventes à la criée . . . . .	»	400 —	» » 651 55
j) Versement sur la part reven-			
nant au canton sur le mono-			
pole fédéral de l'alcool . . . . .	»	<u>54 000 —</u>	» » <u>49 831 25</u>
	Prévu . . . . .	Fr. 123 400 —	reçu Fr. <u>121 771 70</u>
	Reçu en moins . . . . .	<u>1 628 30</u>	

*k. Aménagement du Quartier de l'Ile.*

Les intérêts basés sur le taux moyen des rescriptions en 1901 ont augmenté le solde débiteur de ce compte de 15 123 fr.

Prévu . . . . .	Fr.	19 388 45
Reçu . . . . .	»	<u>15 123 —</u>
En moins	Fr.	<u>4 265 45</u>

Les intérêts ont été calculés au taux moyen des rescriptions sur la somme de 504 100 fr. représentant au 31 décembre 1901 la valeur des terrains disponibles dans le quartier de l'Ile.

*l. Pavage en bois.*

Intérêts sur les rescriptions restant à amortir au 31 décembre 1900. Fr. 97 903 à 3 1/2 % suivant tableau d'amortissement.

Prévu . . . . .	Fr.	3 427 —
Reçu . . . . .	»	<u>3 427 —</u>

**Rescriptions.**

Depuis l'émission de l'emprunt de 1900, le Conseil Municipal a voté les rescriptions suivantes :

1900	
Mars	16. Installation de chauffage à la Bibliothèque publique . . . . . Fr. 26 000 —
»	23. Achat de terrain à Varembe. . . . » 80 000 —
Avril	27. Installations d'eau et d'éclairage . . » 398 124 75
Juin	8. Développement des Services industriels. . . . . » 850 000 —
»	9. Acquisition de l'immeuble Cayla, Corps-Saints . . . . . » 95 000 —
Juillet	3. Acquisition de l'immeuble Coppier-Defer, Pâquis. . . . . » 95 000 —
Décemb.	7. Acquisition de l'immeuble Cornavin, 21 . . . . . » 106 000 —
»	7. Développement des Services industriels. . . . . » 150 000 —
»	7. Acquisition de l'immeuble Laurent, à Saint-Georges . . . . . » 14 000 —
1901	
Janvier	11. Elargissement de la rue de la Croix d'Or . . . . . » 71 625 —
»	25. Construction d'un herbier dans la propriété de l'Ariana . . . . . » 195,000 —
Février	12. Acquisition de la propriété Oltramare » 280 000 —
Avril	30. Mobilier de l'Ecole de Commerce. . » 105 000 —
Juillet	2. Acquisition d'un immeuble des consorts Court . . . . . » 95 000 —
»	2. Acquisition des immeubles Quartier de Saint-Gervais. . . . . » 400 672 25
Octobre	8. Service des eaux, électricité et gaz . » 320 000 —
»	8. Acquisition de l'immeuble Corps-Saints, 15 . . . . . » 53 000 —
»	8. Elargissement des rues du Rhône, de la Monnaie et des Allemands . . » 76 347 40
Décemb.	17. Achat de terrain des consorts Adert. » 160 000 —
»	27. Id. E. Isaac . . . . . » 32 950 —

*A reporter.* Fr. 3 603 719 40

*Report.* Fr. 3 603 719 40

Il faut y ajouter :

Rescriptions autorisées pour le quartier de l'île . . . . .	96 452 —	
»          »          »  pavage en bois, suivant tableau d'amortissement.	Fr. 97 903 —	
A déduire : amortissement annuel . . . . .	18 973 —	78 930 —
Rescriptions autorisées pour la création de logements à bon marché . . . . .		165 900 —
<b>Total des rescriptions votées . . . . .</b>		<b>Fr. 3 945 001 40</b>
Les rescriptions au 31 décembre 1900 étaient de . . . . .	Fr. 500 000 —	
Il en a été émis en 1901 . . . . .	2 305 000 —	
Soit un total de . . . . .	Fr. 2 805 000 —	
Il en a été remboursé pour . . . . .	2 150 000 —	
<b>Il reste donc au 31 décembre 1901 comme rescriptions émises . . . . .</b>	<b>Fr. 655 000 —</b>	<b>655 000 —</b>
<b>Il reste donc à émettre pour . . . . .</b>		<b><u>Fr. 3 290 001 40</u></b>

**Résultats généraux.**

Ce compte, au 31 décembre 1899 (suivant tableau n° 3 du compte rendu financier) soldait au débit par. . . . . Fr. 225 083 60

Pour 1901, il se décompose comme suit :

Différence sur inventaire de 1900 de l'École d'horlogerie . . . . .	Fr. 4 460 90
Excédent de dépenses sur crédit voté par le Conseil Municipal pour l'acquisition de l'immeuble Court . . . . .	130 —
Excédent de dépenses sur crédit voté par le Conseil Municipal pour l'acquisition de l'immeuble Dubouloz . . . . .	110 25
<i>A reporter</i>	<u>Fr. 226 784 75</u>

*Report* Fr. 2 267 784 75

Excédent de dépenses sur crédit voté par le Conseil Municipal pour l'établissement du chauffage et de l'éclairage au Musée d'histoire naturelle . . . . .	» 5 046 75
Excédent de dépenses sur crédit voté par le Conseil Municipal pour la construction d'une maison d'ha- bitation pour le chef-machiniste du théâtre et pour le magasinier des Services industriels . . . . .	» 6 617 85
Excédent supplémentaire sur le dit voté par le Conseil Municipal pour la construction d'un magasin de décors . . . . .	» 3 751 05
Règlement de compte avec la Société «La Volta» . . . . .	» 500 —
Déficit budgétaire de l'exercice 1901 . . . . .	» 558 419 80
Bénéfice sur magasin de l'Ecole d'horlogerie . . . . .	Fr. 823 —
Balance par Fonds Capital.	Solde du compte « Résultats géné- raux » de l'Exer- cice 1900 . . . Fr. 225,083.60
	Solde du compte « Résultat géné- raux » de l'Exer- cice 1900 . . . » 574,913.60
	» 799 997 20
	<u>Fr. 800 820 20</u> Fr. 800 820 80

Le projet d'arrêté qui accompagne le compte rendu financier an-  
nuel énonce et arrête le chiffre des dépenses et des recettes de l'exer-

cice ; puis il arrête l'excédent des dépenses sur les recettes, ou inversement, et dispose qu'il sera porté au compte des *Résultats généraux*. Mais ce règlement ne comportait jusqu'ici aucune sanction financière, et lorsque l'exercice présentait un excédent des dépenses sur les recettes, ce qui est le cas le plus fréquent, le déficit n'était couvert par aucune ressource.

En outre, et d'autre part, dans le compte des *Résultats généraux* sont portés les soldes des comptes extrabudgétaires clôturés pendant le courant de l'exercice. Le résultat de l'exercice peut se trouver modifié en plus ou en moins par la récapitulation de ces règlements de comptes.

Il convient donc que le compte rendu soumette au Conseil Municipal le compte des *Résultats généraux* et en arrête expressément le solde. Il est, de plus, indispensable que la Ville s'adresse à l'Autorité cantonale, le cas échéant, pour lui demander l'autorisation d'émettre les rescriptions nécessaires afin de pourvoir au découvert.

Pour régulariser l'état des choses, nous avons jugé devoir remonter à l'emprunt de 1900 qui avait apuré la situation à cette date. Nous avons donc repris dans le compte de *Résultats généraux* de l'exercice écoulé le solde au 31 décembre 1900. Le résultat du compte au 31 décembre 1901 s'élève à 799 997 fr. 20. C'est donc pour couvrir cette somme que nous aurons à demander à l'Autorité cantonale l'autorisation d'émettre des rescriptions. Le projet d'arrêté qui accompagne le compte rendu financier est établi d'après ces données.

### Comptes spéciaux.

#### RESTAURATION DE SAINT-PIERRE.

Ce compte était créditeur au 31 décembre 1900 de	Fr. 11 315 95
Il a été augmenté en 1901 de :	
la 6 <sup>e</sup> annuité prévue au budget. . . . .	» 40 000 —
du prélèvement sur le revenu de la Caisse hypothécaire . . . . .	» 3 000 —
	Fr. 54 315 95
Il a été dépensé en 1901 sur ce revenu . . . . .	» 30 624 90
Reste un solde créditeur de . . . . .	<u>Fr. 23 691 05</u>

ELARGISSEMENTS DE RUES.

Ce compte était débiteur, au 31 décembre 1900, de	Fr. 3 307 55
Il a été payé en 1901 pour divers travaux . . .	» 86 337 40
	<hr/>
	Fr. 89 644 95
A déduire : Annuité prévue au budget, Ch. XII	
lettre <i>m.</i> . . . . .	» 5 000 —
	<hr/>
Reste un solde débiteur au 31 décembre 1901 . . .	<u>Fr. 84 644 95</u>

BAINS DU RHÔNE.

Ce compte était débiteur au 31 décembre 1900 de	Fr. 42 529 95
Les recettes nettes se sont élevées à Fr. 5 257 50	
Il faut en déduire :	
l'intérêt à 3% en compte courant . . .	» 1 225 80
	<hr/>
ce qui laisse un amortissement de . . . . .	» 4 031 70
	<hr/>
La Société des Bains du Rhône reste donc débi-	
trice au 31 décembre 1901 de . . . . .	<u>Fr. 38 498 25</u>

ASSURANCES DES PROPRIÉTÉS MUNICIPALES.

Le fonds d'assurance de la Ville pour ses proprié-	
tés était au 31 décembre 1900 de . . . . .	Fr. 289 701 80
Il s'est accru en 1901 de la somme	
prévue au budget, soit . . . . .	Fr. 50 000 —
plus des intérêts composés et en	
compte courant . . . . .	» 5 561 30
	<hr/>
	» 55 561 30
	<hr/>
Ce qui laisse un solde créditeur au 31 décembre	
1901 de . . . . .	<u>Fr. 345 263 10</u>



FONDS DE BIENFAISANCE DE LA VILLE DE GENÈVE.

Ce fonds, remis à l'Hospice général, était au 31 décembre 1900 de . . . . .	Fr. 47 228 45
Il s'est accru en 1901 des versements faits par la Chancellerie pour le $\frac{1}{3}$ de la finance payée par les nouveaux citoyens admis à la naturalisation dans la commune de Genève. . . . .	» 5 526 55
Il est donc actuellement de . . . . .	<u>Fr. 52 755 00</u>

**Bilan.**

ACTIF.

**Caisse.** Le mouvement total de la caisse, en entrées et en sorties, a été de 36 439 722 fr. 50, ce qui représente par jour ouvrable une moyenne de 111 792 fr. 80, soit une diminution de 20 280 063 fr. 75 sur l'exercice précédent.

Cette diminution dans le mouvement de la caisse provient du fait que l'émission des rescriptions a été très restreinte par suite des capitaux que l'emprunt de 1900 a mis à la disposition de la caisse. Elle a eu pour résultat de faire bénéficier l'exercice de la somme de 420 000 fr. prévue au budget pour intérêts à payer aux banques sur les rescriptions à émettre, ainsi, en outre, que d'une somme de 41 363 fr. 50 portée au crédit de compte *Résultats généraux*; ce qui forme un total de 431 363 fr. 50.

**Débiteurs divers.** Ce compte d'attente a pour but de régulariser la situation des comptes budgétaires et extra-budgétaires, soit au débit, soit au crédit. Un état annexé au Grand Livre de la Ville justifie le solde accusé par le bilan.

**Fonds de réserve de la Caisse hypothécaire.** Le fonds de réserve, qui était de 700 659 fr. 70 au 31 décembre 1900, n'atteint plus que 515 680 fr. au 31 décembre 1901; la part de la Ville à ce fonds passe de 310 765 fr. 90 à 228 801 fr. 40, soit une différence en moins de 81 964 fr. 80.

On arrive à trouver la somme de 228 801 fr. 40 qui figure au bilan comme solde débiteur par l'opération suivante: le compte « Fonds

de réserve de la Caisse hypothécaire s'élevait au 31 décembre 1900 à 700 659 fr. 70 : la Ville possédant 13 306 des 30 000 parts de propriété de la Caisse,

$$\frac{700\ 659\ \text{fr.}\ 70 \times 13\ 306}{30\ 000} = 318\ 765\ \text{fr.}\ 90$$

En 1901 le Fonds de réserve n'est plus que de 515 680 fr. donc :

$$\frac{515\ 680\ \text{fr.} \times 13\ 306}{30\ 000} = 228\ 721\ \text{fr.}\ 40$$

soit une différence en moins de 82 044 fr. 80 passée par le débit du Fonds capital de la Ville de Genève.

**Fonds capital de la Caisse hypothécaire.** Le Fonds capital de la Caisse hypothécaire a subi également un mouvement qui se manifeste de la manière suivante : au 31 décembre 1901 le fonds capital est de 3 500 000 fr., donc

$$\frac{3\ 500\ 000 \times 13\ 306}{30\ 000} = 1\ 552\ 366\ \text{fr.}\ 65$$

au 31 décembre 1900 le bilan de la Ville accusait comme fonds capital de la Caisse hypothécaire 3 300 000, donc

$$\frac{3\ 300\ 000 \times 13\ 306}{30\ 000} = 1\ 463\ 660\ \text{fr.}\ —$$

soit une différence en plus de . . . . . 88 706 fr. 65

**Portefeuille.** Deux des valeurs en portefeuille ont subi un changement dans le cours de l'exercice 1901 ; ce sont :

1° Les titres appartenant à la caisse de secours des sapeurs-pompiers de la Ville de Genève, diminution de 3000 fr. représentant un dépôt fait par la caisse des sapeurs ayant quitté le corps.

2° Remboursement d'une créance hypothécaire George à Plainpalais 15 000 fr.

**Immeubles.** Ce compte a été augmenté des acquisitions suivantes : dix immeubles acquis de la Caisse d'épargne, dans le quartier de St-Gervais

un immeuble situé rue de Lausanne, 39.

      \*      \*      \*      rue des Corps-Saints, 15.

**Avances à recouvrer.** La dette de la Société des bains du Rhône s'est amortie cette année de 4 031 fr. 70, comme il ressort du compte suivant :

	Dépenses.	Recettes.
Les recettes effectuées en 1901 ont été de . . . . .		Fr. 13 241 90
Les dépenses ont été de . . . . .	Fr. 7 984 40	
Il faut ajouter à ces dernières :		
Intérêts 3 % en compte-courant. . . . .	» 1 225 80	
Amortissement du capital. . . . .	» 4 031 70	
	<u>Fr. 13 241 90</u>	<u>Fr. 13 241 90</u>

**Revenus de Fondations.** *Fondation Revilliod.* L'exercice 1901 présente un déficit de 4207 fr. représentant le solde débiteur accusé par le bilan de la Ville; des dispositions sont prises par la direction du Musée pour atténuer et faire disparaître successivement cet excédent de dépenses.

*Fondation Plantamour.* La situation est la même que pour l'exercice précédent, c'est-à-dire que le solde débiteur de 36 813 fr. 85 représentant les frais d'aménagement du Parc Mon-Repos est le même qu'en 1900 et que l'excédent de dépenses concernant l'entretien proprement dit de la promenade figure au compte budgétaire « Promenades, jardins. » Il est à remarquer cependant que pour l'exercice 1901, le déficit, soit l'excédent des dépenses sur les recettes, est de . . . . . 7 688 fr. 10  
 tandis qu'en 1900 le déficit était de . . . . . 4 215 » 95  
 soit une augmentation pour 1901 de 3 472 fr. 15

**Services productifs de revenus.** Mêmes indications qu'en 1900.

**Travaux en cours.** Comme pour les années précédentes, tous les comptes pour travaux en cours, dont le détail est à la disposition du Conseil Municipal par les livres auxiliaires de la Ville, figurent au bilan pour les sommes dépensées au 31 décembre 1901.

**Débiteurs divers.** Les différents comptes qui figurent au bilan disparaîtront en 1902, leur situation sera régularisée à ce moment-là, soit par l'exercice budgétaire, soit par les comptes capitaux.

**Valeurs improductives.** Le solde qui figurait au bilan de 1900 en . . . . . Fr. 34 430 779 40 se trouve augmenté des dépenses suivantes représentant des valeurs improductives :

Pont de la Coulouvrenière. Part de la Ville dans la construction . . . . .	» 911 979 50
	<u>A reporter Fr. 35 042 758 60</u>

	<i>Report</i>	Fr. 35 042 758 60
Bâtiment des décors. Coût de la construction	»	157 359 90
Maison d'habitation du chef machiniste du Théâtre et du magasinier des Services industriels	»	<u>36 617 85</u>
Total . . .		<u>Fr. 35 236 736 35</u>

Il en a été déduit pour être reporté au compte

*Immeubles productifs de revenus :*

Construction des W.-C. promenade St-Jean . . . . .	Fr. 18 792 25	
Coût de l'agrandissement des W.-C. promenade du Lac . . . . .	» 4 264 75	
		Fr. <u>23 057 —</u>
Total . . .		<u>Fr. 35 213 679 35</u>

PASSIF.

**Dette consolidée.** Les emprunts sont diminués des amortissements réguliers qui viennent augmenter le fonds capital.

**Rescriptions.** Consulter le tableau annexé au compte rendu financier.

**Créanciers.** Même explication que pour les débiteurs.

**Fondations spéciales.** Comme l'indique le bilan, les fondations spéciales ont subi quelques fluctuations dues à l'augmentation des capitaux et aux intérêts dont ces comptes bénéficient chaque année.

*Fondation Plantamour et services productifs de revenus.* Mêmes explications qu'à l'actif.

**Immeubles square Paul-Bouquet.** Le revenu des immeubles ne suffisant pas à couvrir les capitaux engagés dans l'entreprise, le déficit a été soldé par l'Etat de Genève suivant convention relative à cette entreprise.

**Comptes créanciers sur exercices budgétaires.** Ces comptes créanciers représentent des économies réalisées et des réserves provenant de crédits votés par exercice pour lesquels les dépenses n'ont pas toutes été effectuées pendant l'année 1901. Ces sommes disparaîtront au fur et à mesure des travaux effectués

**Fonds capital.** Le mouvement du fonds capital et du compte « Résultats Généraux » est indiqué dans les tableaux qui sont annexés au compte rendu financier.

Le compte capital est augmenté :

1° Du versement fait à l'Hospice général de la part revenant à la Ville sur le produit des naturalisations, qui vient augmenter le fonds de bienfaisance appartenant à la Ville.

2° Des amortissements effectués sur la dette consolidée.

3° De la part de la Ville au fonds capital de la Caisse hypothécaire.

4° De l'excédent de dépense sur le crédit voté par le Conseil municipal pour l'établissement du chauffage et de l'éclairage au Musée d'histoire naturelle.

5° De l'excédent sur crédit voté par le Conseil municipal pour la construction d'une maison d'habitation destinée au chef machiniste du théâtre et au magasinier des Services industriels.

6° Du coût de la construction du magasin des décors.

D'autre part il a été diminué :

1° Des amortissements non budgétés des Services industriels.

2° De la réduction sur la part de la Ville au fonds de réserve de la Caisse hypothécaire.

3° Du solde débiteur de compte « Résultats généraux » pour 1901.

Le solde au 31 décembre 1900 était de . . . . Fr. 30 110 313 70

Il est au 31 décembre 1901 de . . . . . » 29 675 420 45

Soit en diminution de . . . . Fr. 434 893 25

CHAPITRE III

**TAXE MUNICIPALE**

Chef de bureau : M. Emile REY.

*Dépenses.*

Voté . . . . .	Fr. 10 400 —
Dépensé . . . . .	» 10 355 85
Dépensé en moins.	<u>Fr. 44 15</u>

*Recettes.*

Prévu . . . . .	Fr. 1 031 300 —
Reçu . . . . .	Fr. 953 764 —
Centimes additionnels . . . . .	» 88 713 40
Reçu en plus . . . . .	<u>Fr. 11 177 40</u>

Le budget prévoyait une recette brute de 806 300 francs, plus 225 000 francs de centimes additionnels. (Loi du 9 mars 1901.)

Le percepteur a versé à la caisse de l'Etat, pour l'exercice 1901, la somme de . . . . . Fr. 1 036 527 55

L'Etat a prélevé :

- 1° Sa part à forfait . . . . . Fr. 39 500 —
- 2° La part de l'Hôpital cantonal et de l'Asile des Vieillards . . . . . » 26 200 —
- 3° La remise au percepteur :
  - 1.20 % sur 1 036 527 fr. 55 . . . . . » 12 438 35
- 4° Rembours<sup>t</sup> des frais de poursuites . . . . . » 400 60

La Ville a payé pour honoraires  
d'avocat pour diverses instances  
Fr. 891 35

Pour transfert des bureaux . . . . . » 3 333 25 . . . . . » 4 224 60

Fr. 82 763 55

Somme égale Fr. 953 764 —

*Centimes additionnels.*

Les centimes additionnels sur les taxes cantonales (20 centimes sur les taxes suivantes : taxe foncière, bâtie et non bâtie, taxes sur les domestiques, sur les chevaux et voitures, sur les billards) ont produit la somme de . . . . . Fr. 88 713 40

Ceux sur la taxe municipale (20 centimes sur les taxes des différentes catégories, à l'exception de la onzième qui en était exonérée) . . . . . » 152 671 45

Ensemble . Fr. 241 384 85

Le produit présumé des centimes additionnels était prévu au budget en . . . . . » 225 000 —

Reçu en plus . Fr. 16 384 85

*Emission des rôles.*

Les rôles des contribuables soumis à la taxe municipale pour l'exercice 1901 ont été arrêtés comme suit :

	Principal.	Centimes addit.	Totaux.
Reliquat de l'exercice 1900 .	45 488 45	—	45 488 45
Hôtels, cafés, débits, logis .	198 376 —	39 675 20	238 051 20
Industriels et commerçants .	507 639 90	101 528 —	609 167 90
Fonctionnaires, employés .	24 067 50	4 813 50	28 881 —
Capitalistes, rentiers . . . .	84 412 50	16 882 50	101 295 —
Propriétaires . . . . .	91 250 —	—	91 250 —
Rôle de régularisation . . . .	7 774 85	1 555 —	9 329 85
	<u>959 009 20</u>	<u>164 454 20</u>	<u>1 123 463 40</u>

*Perception.*

La perception sur les rôles émis a produit :

Sur le reliquat de 1900. . . . . Fr. 30 901 80

Sur l'exercice . . . . . » 1 003 686 05

Les recettes hors rôle, pour frais de poursuites et de surtaxe ont produit . . . . . » 1 939 70

Total . . Fr. 1 036 527 55

*Dégrèvements.*

Il a été ordonné 1577 dégrèvements, dont :

481 sur le reliquat . . . . .	Fr. 9 251 25
1396 sur l'exercice . . . . .	» 47 657 80
Total . . . . .	<u>Fr. 56 909 05</u>

818 dégrèvements ont été accordés à la suite de requêtes.

759 » d'office.

1577 total égal.

Les 818 dégrèvements ci-dessus se décomposent ainsi :

Requêtes adressées au Département des Contributions . .	495
Requêtes adressées directement au Conseil Administratif . .	310
Requêtes adressées au Conseil d'Etat . . . . .	<u>13</u>
	818

Ces dégrèvements portent sur :

442 déclassements . . . . .	Fr. 10 426 15
306 exceptionnels . . . . .	» 8 298 60
53 accordés par la Commission de recours . . . . .	» 4 429 50
13 ordonnés par arrêtés du Con- seil d'Etat . . . . .	» 892 —
486 disparus ou n'exerçant plus . .	» 16 552 —
149 insolubles ou non taxables . .	» 6 082 70
61 faillites, liquidations sommai- res . . . . .	» 6 229 65
66 décédés . . . . .	» 3 180 80
— répartitions de concordats . .	» 793 65
1 jugement du tribunal . . . . .	» 24 —
<u>1577</u>	<u>56 909 05</u>

Le total des dégrèvements ci-dessus représente le 5,07 % des sommes à recouvrer (en 1900, 72 206 fr. 10, soit le 6,42 %).

*Réclamations.*

1371 contribuables ont adressé des réclamations au sujet des taxes appliquées, et qui ont été réglées comme suit :



818 dégrèvements, ont été accordés.

553 réclamations ont été retournées aux contribuables avec notes explicatives.

1371 Total égal.

*Commission de recours.*

Cette commission a été composée, pour l'exercice 1901, de :

MM. Victor Lamunière, Conseiller Administratif, président.

A. Coulin, négociant.

H. Boveyron, banquier.

J. Christin, régisseur.

F. Forestier, négociant.

} nommés par le Conseil d'Etat  
Arrêté du 26 avril 1901.

MM. M. Rojoux, négociant.

A. Decrue, Conseiller Municipal.

G. Pâquet,                    .

A. Gampert,                   .

} nommés par le Conseil Admi-  
nistratif le 16 avril 1901.

Le service de la taxe municipale a transmis à cette commission 134 requêtes, sur lesquelles 81 classifications ont été maintenues, et 53 dégrèvements accordés.

*Recours au Conseil d'Etat.*

33 contribuables ont adressé des recours au Conseil d'Etat.

20 classifications ont été maintenues, et 13 dégrèvements ont été accordés.

6 contribuables ont recouru aux tribunaux contre les décisions de la Commission de recours et du Conseil d'Etat.

2 se sont désistés au cours de l'instance.

1 a été débouté et condamné aux dépens.

1 a obtenu gain de cause et un dégrèvement a été accordé.

2 autres litiges sont encore en suspens. L'un d'eux concerne la Compagnie genevoise des tramways électriques, qui conteste à la Ville le droit de la soumettre à la taxe municipale.

En outre, une affaire introduite au tribunal pendant l'exercice 1900 n'a eu sa solution qu'en juin 1901. Le contribuable en cause a

été débouté par le tribunal ainsi que par la Cour d'appel à laquelle il avait recouru.

*Reliquat.*

Le reliquat à fin 1901 est de 31 966 fr. 50, soit le 2,84 % de la somme à recouvrer. En 1900, il était de 45 488 fr. 45, soit le 4,05 %.

*Transfert des bureaux.*

Par suite de l'extension des différents services de l'Hôtel Municipal, les bureaux de la taxe (taxation et perception), ont été transférés au mois d'août 1901 rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 2<sup>e</sup> étage, dans les locaux occupés précédemment par la Bibliothèque circulante.

---

ROLES	Nombre des cotes	SOMMES à recouvrer	Dégrèvements	Reliquat	SOMMES PERÇUES		
					Principal.	Cent. addit.	Totaux
Cafés, hôtels, etc. . . .	4015	238 051 20	8 774 60	6 101 60	185 979 15	37 195 85	223 175 —
Industriels, commerçants.	5082	609 167 90	30 328 20	17 316 50	467 936 —	93 587 20	561 523 20
9 <sup>e</sup> catégorie, employés. .	2514	28 881 —	2 219 —	551 —	21 759 20	4 351 80	26 111 —
10 <sup>e</sup> • capitalistes .	1213	401 295 —	5 273 50	132 —	79 907 90	15 981 60	95 889 50
11 <sup>e</sup> • propriétaires.	1622	91 250 —	1 062 50	2 530 —	87 657 50	—	87 657 50
Rôle de régularisation . .	273	9 329 85	—	—	7 774 85	1 555 —	9 329 85
Reliquat de 1900. . . .	604	45 488 45	9 251 25	5 335 40	30 901 80	—	30 901 80
Totaux . . .	12323	1 123 463 40	56 909 05	31 966 50	881 916 40	152 671 45	1 034 587 85
			5,07 %	2,84 %	Produit des Poursuites		400 60
					Surtaxes		1 539 10
							1 036 527 55

	CAFÉS	Industriels	9 <sup>e</sup> catég.	10 <sup>e</sup> catég.	11 <sup>e</sup> catég.	Reliquat	Rôle de régularisation	Totaux
Rôles émis en 1901 :	238 051 20	609 167 90	28 881 —	101 295 —	91 250 —	45 488 45	9 329 85	1 123 463 40
Perçu . . . . .	223 175 —	561 523 20	26 111 —	95 889 50	87 657 50	30 901 80	9 329 85	1 034 587 85
Dégrevé . . . . .	8 774 60	30 328 20	2 219 —	5 273 50	1 062 50	9 251 25	—	56 909 05
Reliquat . . . . .	6 101 60	17 316 50	551 —	132 —	2 530 —	5 335 40	—	31 966 50
Totaux égaux . . .	238 051 20	609 167 90	28 881 —	101 295 —	91 250 —	45 488 45	9 329 85	1 123 463 40

CHAPITRE IV

ABATTOIR ET MARCHÉ AU BÉTAIL

Directeur : M. CÉRIS PROST.

Budget n° 16.

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Voté . . . .	Fr. 54 300 —	Prévu . . . .	Fr. 182 100 —
Crédit suppl. . .	» 13 500 —	Reçu. . . .	» 164 957 15
	<u>Fr. 67 800 —</u>	En moins . .	<u>Fr. 17 142 85</u>
Dépensé . . . .	» 65 888 60		
En moins . . .	<u>Fr. 1 911 40</u>		

Cette année encore, le crédit budgétaire, affecté au *chauffage industriel*, lettre q, 10 000 fr., a été dépassé de 1342 fr. 05, le prix des combustibles employés (coke du gaz et houille) n'ayant pas baissé : la différence eût été encore plus forte d'au moins 1800 fr. si l'administration n'eût fait transformer le foyer d'une des chaudières à vapeur par un foyer à tirage forcé (Meldrum) établi par les soins de la maison F. A. Noël, de Paris, et avec lequel on peut brûler des scories renforcées par une certaine quantité de coke, les jours où le débit de vapeur à fournir n'est pas très important.

La triperie absorbant beaucoup de vapeur, la redevance des tripiers a été, à partir du 1<sup>er</sup> juillet, augmentée de 50 fr. pour cinq d'entre eux, et 33 fr. 35 pour les trois moins importants, cela sans préjudice d'une augmentation positive prévue pour l'année prochaine.

Quant aux recettes, les prévisions du budget ne se sont pas réalisées pour tous les postes; sont restés au-dessous :

<i>a.</i> Droit d'abatage et d'échaudage. . . . .	Fr.	11 206 —
<i>d.</i> Pesage . . . . .	»	435 —
<i>e.</i> Droit d'entrée au marché. . . . .	»	1 872 —
<i>f.</i> Ecuries publiques . . . . .	»	2 500 —
<i>j.</i> Voirie et engrais . . . . .	»	2 749 40
<i>k.</i> Recettes diverses . . . . .	»	23 80
	Fr.	<u>18 485 90</u>

Ces moins-values proviennent de diverses causes.

1° La frontière a été impitoyablement fermée au bétail français de boucherie. Le 25 juillet, l'interdiction a été levée pour les bœufs et porcs provenant des zones de la H<sup>te</sup>-Savoie et du pays de Gex seulement, à condition que ces animaux fussent accompagnés d'extraits-permis; l'autorisation ci-dessus est le résultat d'une démarche faite à Berne le 4 juin par M. le Conseiller délégué à l'abattoir, accompagné de MM. les présidents du Cercle de la boucherie.

2° Du 23 mars au 10 juin, interdiction d'importation du bétail provenant du Piémont et de la Lombardie.

3° Nombre de bouchers ont pris l'habitude d'aller abattre des veaux à la frontière, pour profiter du tarif minime perçu par la Confédération sur les viandes mortes.

4° Nos écuries publiques sont restées en partie inoccupées par suite des interdictions de frontières.

5° Faute de bétail, le marché aux bœufs du lundi n'a pu être rétabli.

6° Quatre marchands de bestiaux qui ont fait construire (avec l'autorisation de l'Etat) dans le voisinage de l'abattoir, des écuries assimilées aux nôtres, n'ont pas ramené de moutons sur le marché depuis le 22 mars, préférant vendre ces animaux dans leurs bergeries et éviter ainsi le droit de 0 fr. 10 perçu par mouton: malgré d'instantes démarches, nous n'avons pu encore les décider à revenir.

7° Fin août, le ministère français interdisait le transit du bétail italien par Modane ensuite de refoulements sur Bellegarde, par la Confédération, de wagons de bœufs et porcs dans lesquels des cas de fièvre aphteuse avaient été constatés. Cette mesure nous a été fort préjudiciable car le transport par le St-Gothard étant beaucoup plus

long et plus onéreux (environ 200 fr. par wagon), tel marchand qui recevait deux wagons par semaine n'en fait venir qu'un seul maintenant.

8° En janvier dernier, l'administration des frigorifiques et glaciers de Genève établis dans l'abattoir depuis 1897, exposa au Conseil Administratif que le droit de dépôt perçu par la Ville sur les viandes venant de l'extérieur pour être introduites aux frigorifiques lui causait un réel préjudice et lui faisait perdre ses locataires, attendu que dans d'autres établissements similaires il n'est payé aucun droit municipal; le Conseil exonéra les viandes du susdit droit, ce qui occasionna pour les recettes de l'abattoir une perte de 11 000 fr. au minimum.

Par contre les différences en plus sont les suivantes :

b. Location de la triperie . . . . .	Fr.	350 05
c. Magasins et loyers divers . . . . .	»	217 75
g. Dépôt et cheville . . . . .	»	44 10
h. Glacière . . . . .	»	13 50
j. Procès-verbaux . . . . .	»	2 50
l. Poids à bascule . . . . .	»	715 15
		<u>Fr. 1 343 05</u>

Les recettes étant restés inférieurs aux prévisions budgétaires de . . . . . Fr. 18 485 90  
et les prévisions ayant été dépassées de . . . . . 1 343 05  
il en résulte sur les chiffres de budget un déficit de . Fr. 17 142 85

Le droit d'abatage a été perçu sur :

4 420 bœufs produisant	Fr.	30 940 —
665 vaches »	»	3 990 —
400 chevaux »	»	2 000 —
11 000 porcs »	»	33 000 —
8 ânes »	»	16 —
10 015 veaux »	»	20 030 —
21 816 moutons »	»	21 816 —
2 chèvres »	»	2 —
<u>48 326 têtes produisant</u>	<u>Fr.</u>	<u>111 794 —</u>

soit 331 bœufs, 41 vaches, 1593 porcs, 2955 veaux, 514 moutons et 13 453 fr. de moins qu'en 1900.

Le *service du pesage* a porté sur 58 633 pesées et 26 738 bulletins de poids, qui ont produit . . . . . Fr. 10 865 —  
soit 461 fr. 85 de moins qu'en 1900.

Le *droit d'entrée au marché* a été perçu sur :

1 bœuf produisant	Fr.	0 50
2 239 veaux »	»	447 80
1 797 moutons »	»	179 70
<u>4 037 têtes produisant</u>	<u>Fr.</u>	<u>628 —</u>

soit 1253 fr. 60 de moins qu'en 1900.

Les *écuries publiques et louées* ont rapporté 9500 fr. dont voici le détail :

247 bœufs . . .	562 journées	Fr.	168 60
51 vaches . . .	122 »	»	36 60
685 chevaux . .	733 »	»	219 90
12 404 porcs . .	18 374 »	»	1 837 40
6 338 veaux . .	8 127 »	»	812 70
1 463 moutons .	9 394 »	»	469 70
149 droits de marché à 50 cent.		»	74 50
18 570 »	à 20 »	»	3 714 —
378 »	à 10 »	»	37 80
1 018 bottes de foin	à 60 »	»	610 80
Locations diverses		»	1 518 —
		<u>Fr.</u>	<u>9 500 —</u>

soit 2929 fr. 65 de moins qu'en 1900.

Le droit de dépôt et de cheville a produit 1044 fr. 10., soit 3261 fr. 30 de moins qu'en 1900: cette différence provient exclusivement de la suppression du droit de dépôt qui était perçu sur les viandes provenant d'animaux abattus à l'extérieur et introduites au frigorifique.

Les *poids publics* de Cornavin, Rive et Rond-Point de Plainpalais, rattachés au service de l'abattoir, ont produit . . . Fr. 9 215 15

soit 245 fr. 15 de moins qu'en 1900: les fourrages ont été moins abondants cette année.



*Récapitulation.*

Abatage . . . . .	Fr. 111 794 —
Triperie . . . . .	» 7 575 05
Magasins et loyers divers . . . . .	» 5 217 75
Pesage . . . . .	» 10 865 —
Marché . . . . .	» 628 —
Ecuries publiques et louées . . . . .	» 9 500 —
Dépôt et cheville . . . . .	» 1 044 10
Glacière . . . . .	» 6 813 50
Voirie et engrais . . . . .	» 1 750 90
Procès-verbaux <sup>1</sup> . . . . .	» 77 50
Recettes diverses . . . . .	» 476 20
Poids à bascule . . . . .	» 9 215 15
	<hr/>
	Fr. 164 957 15

Deux cas de fièvre aphteuse, seulement, se sont déclarés cette année dans nos écuries sur des bœufs italiens, ils ont été aussitôt réprimés.

Le 18 juin, le Conseil Municipal a voté un crédit de 13 500 fr. pour la construction d'une nouvelle chaudière à vapeur destinée à remplacer celle qui avait été établie en 1877 pour le service de la porcherie; cette chaudière présentait des traces d'usure; timbrée à trois atmosphères, elle était tout à fait insuffisante pour desservir simultanément la triperie et la porcherie; ne consommant que de la houille, son alimentation coûtait très cher.

La nouvelle chaudière sort des ateliers de la maison Sulzer frères à Winterthur, elle a 45 m<sup>2</sup> de surface de chauffe et une tension autorisée de six atmosphères.

Parmi les divers travaux effectués cette année, nous devons signaler la remise en état des toitures, charpentes et chénaux de l'établissement, nettoyage à fond de canaux des 70 loges d'abatage, réparation de l'appartement du chauffeur et du bureau du poids public au Rond-Point de Plainpalais, etc., etc.

Depuis la création du frigorifique, chaque année, se produisaient de nombreuses plaintes en vols; pendant la saison 1900, une surveil-

<sup>1</sup> Le produit des procès-verbaux est de 155 fr.; la moitié, soit 77 fr. 50, a été payée aux employés qui ont relevé les contraventions.

lance rigoureuse et de tous les instants ayant été exercée dans les locaux de la glacière, a amené l'arrestation de quatre individus pris en flagrant délit de vol ou de recel. Ils ont été expulsés par le Conseil Administratif, qui a maintenu son arrêté malgré toutes les démarches faites par ces personnes pour obtenir l'autorisation de rentrer à l'abattoir. Cette mesure énergique a produit un excellent effet, et cette année, pendant sept mois, soit du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre qu'à fonctionné le frigorifique, il n'est parvenu aucune plainte en vol à la direction.

M. Théodore Allier, chauffeur de la porcherie depuis le 7 juillet 1877, a démissionné de ses fonctions le 15 février: le chauffage devenait trop pénible pour lui étant donné son âge avancé. M. Allier a été nommé peseur au poids public du Rond-Point de Plainpalais.

M. Pierre Duborgel, aide-chauffeur, a été appelé aux fonctions de chauffeur.

---

CHAPITRE V

**HALLES ET MARCHÉS**

Directeur : M. Emile DECOR.

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Voté. . . . .	Fr. 17 000 —	Prévu . . . . .	Fr. 120 000 —
Dépensé . . . . .	» 17 827 90	Reçu. . . . .	» 125 645 60
En plus. Fr.	<u>827 90</u>	En plus. Fr.	<u>5 645 60</u>

L'excédent de dépenses porte sur :

b) Traitement des trois concierges . . .	Fr. 215 —		
c) Entretien, nettoyage et divers . . .	» 954 45		
d) Habillements . . . . .	» 12 —		
e) Service et entretien des poids publics .	» 52 10		
			<u>Fr. 1 233 55</u>

Par contre il y économie sur :

f) Chauffage . . . . .	Fr. 82 05		
g) Eclairage . . . . .	» 323 60		
			<u>» 405 65</u>
	Somme égale . . .	Fr.	<u>827 90</u>

La plus-value des recettes porte sur :

b) <i>Locations de places par abonnements</i> . . . . .	Fr. 7 890 40		
Par contre il y a diminution sur :			
a) <i>Locations de places dans les Halles</i> Fr.	523 40		
c) « « « <i>au jour le jour</i> »	<u>1 721 40</u>		
			<u>» 2 244 80</u>
	Somme égale . . .	Fr.	<u>5 645 60</u>

	Prévu.	Reçu.
a) Locations de places dans les Halles	Fr. 36 000 —	Fr. 35 476 60
b) » » » par abonnements . . .	» 36 000 —	» 43 890 40
c) » » » au jour le jour	» 48 000 —	» 46 278 60
Ensemble . . .	Fr. 120 000 —	Fr. 125 645 60
Reçu en plus . . .	» 5 645 60	
Somme égale . . .	Fr. 125 645 60	

Le produit de chaque halle se répartit comme suit :

*Halle de Rive.*

Cases et magasins . . . . .	Fr. 13 309 —
-----------------------------	--------------

*Halle de l'Île.*

Cases. . . . .	Fr. 14 905 85
Greniers . . . . .	» 854 —
	» 15 759 85

*Halle des Pâquis.*

Cases. . . . .	Fr. 4 777 50
Caves . . . . .	» 1 630 25
	» 6 407 75
Ensemble . . . . .	Fr. 35 476 60

Le nombre des jetons vendus par les agents sur les marchés est de 101 474, ayant produit 46 278 fr. 60.

Ils se décomposent comme suit :

21 055 jetons à Fr. 0 10 . . .	Fr. 2 105 50
42 848 » » 0 20 . . .	» 8 569 60
3 935 » » 0 50 . . .	» 1 967 50
33 636 » » 1 — . . .	» 33 636 —
<u>101 474 jetons</u>	<u>Fr. 46 278 60</u>

CHAPITRE VI

**CONVOIS FUNÈBRES**

Chef de bureau : M. Jules BOUËT.

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Voté . . . . .	Fr. 71 400 —	Prévu . . . . .	Fr. 84 000 —
Dépensé . . . . .	» 74 972 40	Reçu . . . . .	» 78 157 20
En plus. . . . .	<u>Fr. 3 872 40</u>	En moins. . . . .	<u>Fr. 5 842 80</u>

Il y a augmentations sur les lettres :

<i>d.</i> Traitement des porteurs et indemnités pour habillements . . . . .	Fr. 917 —
<i>f.</i> Service du dimanche . . . . .	» 56 —
<i>h.</i> Frais de voitures . . . . .	» 1 351 —
<i>i.</i> » de cercueils . . . . .	» 4 982 45
<i>k.</i> » généraux, publicité . . . . .	» 750 35
	<u>Fr. 5 056 80</u>

En moins sur :

<i>b.</i> Traitement d'un commis . . . . .	Fr. 16 85
<i>c.</i> » » contrôleur-chef . . . . .	» 401 —
<i>e.</i> Courses supplémentaires . . . . .	» 394 45
<i>j.</i> Fournitures de deuil . . . . .	» 672 10
	<u>» 1 484 40</u>
Somme égale	<u>Fr. 3 872 40</u>

Aux recettes il y a diminution sur :

Produit des convois funèbres . . . . .	Fr. 3 342 80
Hospice général pour inhumations gratuites . . . . .	» 2 500 —
Somme égale	<u>Fr. 5 842 80</u>

Pendant l'année 1901, notre bureau a organisé 1 278 convois, soit 16 de plus qu'en 1900.

Ils se répartissent comme suit :

<i>Convois payants</i>	Classes	1 <sup>re</sup>	2 <sup>me</sup>	3 <sup>me</sup>	4 <sup>me</sup>	5 <sup>me</sup>	6 <sup>me</sup>	7 <sup>me</sup>	Total
Bureau central . . . . .		7	27	47	72	88	80	21	342
Bureau Rive droite. . . . .		1	4	10	22	48	28	3	116
<b>Totaux.</b> . . . . .		<b>8</b>	<b>31</b>	<b>57</b>	<b>94</b>	<b>136</b>	<b>108</b>	<b>24</b>	<b>458</b>

Enfants de 1 à 13 ans, 37; et de 0 à 1 an, 81 . . . . . 118

<i>Convois gratuits</i>	Bureau central.	Rive droite.	Total
Adultes . . . . .	407	57	464
Enfants de 1 à 13 ans. . . . .	32	14	46
»    de 0 à 1 an . . . . .	156	36	192
	<b>595</b>	<b>107</b>	<b>1 278</b>
Fosses seules . . . . .			460
<b>Total général des convois inscrits au bureau.</b> . . . . .			<b>1 738</b>

Ils se répartissent comme suit dans les différents lieux d'inhumation :

- 49 dans le cimetière de Plainpalais.
- 70    »          »          Châtelaine.
- 1 590   »          »          St-Georges.
- 59 en d'autres lieux.

**Total 1 738 convois.**

Le service d'inhumations gratuites institué par arrêté du Conseil Municipal du 15 avril 1898 a donné les résultats suivants en 1901 :

	Nombre des convois.	Prix de revient par convoi.	Coût.
Adultes . . . . .	464	Fr. 28 50	Fr. 13 224 —
Grands enfants . . . . .	46	» 19 50	» 897 —
Petits enfants. . . . .	192	» 12 25	» 2 352 —
	<b>702</b>	<b>Coût total</b>	<b>Fr. 16 473 —</b>

Ce service avait été créé ensuite de conventions conclues, pour trois années, avec le Département de Justice et Police, les communes de Plainpalais et des Eaux-Vives et l'Hospice général. Ces conventions arrivaient donc à leur terme le 20 juin 1901. Le Département de Justice et Police et les communes de Plainpalais et des Eaux-Vives ont été d'accord de les renouveler, mais la Commission administrative de l'Hospice général estime que par suite de l'application de la nouvelle loi sur l'assistance publique médicale, ces frais ne concernent plus l'Hospice. Nous avons porté la question devant le Conseil d'Etat.

M. John Coutarel, commis au bureau des pompes funèbres, ayant été nommé concierge du temple de St-Pierre, a été remplacé par M. Emile Chamoux, précédemment contrôleur-chef des porteurs. M. Edouard Dessaux a été appelé à ce dernier emploi.

Les conventions avec M. Luya pour la fourniture des voitures et corbillards, et avec M. Servettaz-Mallet pour la fourniture des cercueils, étant arrivées à leur terme, ces deux entreprises ont été remises en soumission. La première a été adjugée à M. Luya pour une nouvelle période de trois années; la seconde, à M. L. Schroeter.

---

CHAPITRE VII

**CIMETIÈRES**

Chef de Bureau : M. Jules Bouët.

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Voté . . . .	Fr. 30 650 —	Prévu . . . .	Fr. 60 000 —
Dépensé . . . .	» 40 001 75	Reçu . . . .	» 47 253 25
En plus . . . .	Fr. <u>9 351 75</u>	En moins . . . .	Fr. <u>12 746 75</u>

L'augmentation des dépenses se répartit comme suit :

<i>c.</i> Traitement d'un gardien . . . . .	}	Fr	41 40
<i>d.</i> " " " " supplémentaire . . . . .			Cimetière " 6 80
<i>e.</i> Journées d'ouvriers . . . . .			de " 988 65
<i>f.</i> Nouveaux aménagements . . . . .			St-Georges " 913 60
<i>g.</i> Entretien . . . . .			" 5 514 —
<i>l.</i> Entretien . . . . .			Cimetière de Châtelaine " 1 505 85
<i>n.</i> Entretien . . . . .	" Plainpalais " 381 45		
Somme égale			<u>Fr. 9 351 75</u>

CIMETIÈRE DE PLAINPALAIS.

Il y a eu 19 inhumations, dont 4 dans des places réservées ; il a été pris 3 réserves.

CIMETIÈRE DE CHATELAINE.

Il y a eu 70 inhumations, dont 57 dans le triangle S des adultes, 2 grands enfants, 6 petits, 2 adultes hors la ligne et 3 dans les caveaux pour 99 ans ; il a été pris 9 concessions.

CIMETIÈRE DE St-GEORGES.

Il y a eu 1 590 inhumations, dont 1 168 adultes, 59 grands enfants, 336 petits, 23 fœtus et 4 inhumations dans les nécropoles.

Il a été pris 21 concessions, dont 7 pour 99 ans et 7 réserves.



M. Pierre Ryhen, gardien supplémentaire du cimetière, a été nommé gardien en remplacement de M. Mennet, décédé. M. Louis Conod a été nommé surveillant supplémentaire et assermenté en cette qualité.

Par délibération en date du 8 décembre 1899, le Conseil Municipal avait autorisé le Conseil Administratif à traiter avec l'Etat et avec la Société de crémation pour la création d'un four crématoire au cimetière de St-Georges, moyennant une subvention de 20 000 fr. de la part de l'Etat et une allocation de 15 000 fr. de la part de la Société de crémation. Pour le cas où une entente interviendrait dans ces conditions, il était ouvert au Conseil Administratif un crédit de 45 000 fr. pour la part incombant à la Ville dans la dépense nécessitée par l'exécution du projet.

L'Etat, la Ville et la Société de crémation s'étant mis d'accord sur le projet, M. G. Brocher, architecte, a été chargé de diriger la construction ; M. Boissonnas, ingénieur, a fait l'étude du four incinérateur. Les travaux ont été confiés à MM. Riondel et fils, entrepreneurs, M. Landon étant chargé de l'installation du four. Le travail a été exécuté en 1901 ; il est maintenant terminé, et le crématoire est sur le point d'être mis en service.

---

CHAPITRE VIII

ÉTAT-CIVIL

Secrétaire : M. Henri PANCHAUD.

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Voté . . . . .	Fr. 15 960 —	Prévu . . . . .	Fr. 2 300 —
Dépendé . . . . .	» 17 048 —	Reçu . . . . .	» 2 413 50
En plus . . . . .	<u>Fr. 1 088 —</u>	En plus . . . . .	<u>Fr. 113 50</u>

Il y a augmentation sur :

<i>f.</i> Service du dimanche, rive gauche . . . . .	Fr. 20 —
<i>j.</i> » » rive droite. . . . .	» 18 —
2 <sup>me</sup> commis (service des pompes funèbres) rive droite . . . . .	» 1 050 —
Somme égale.	<u>Fr. 1 088 —</u>

Les recettes se décomposent comme suit :

<i>a.</i> Produit des actes délivrés. . . . .	Fr. 2 359 20
<i>b.</i> » des livrets de famille. . . . .	» 54 30
Somme égale.	<u>Fr. 2 413 50</u>

MARIAGES.

Il a été célébré 767 mariages, contre 713 en 1900, dont :

94	entre Genevois et Genevoises . . .	( 65 en 1900)
55	» Genevois et Confédérées. . .	( 58 » )
44	» Confédérés et Genevoises . . .	( 30 » )
67	» Genevois et étrangères . . .	( 67 » )
42	» Etrangers et Genevoises. . .	( 41 » )
116	» Confédérés et Confédérées . . .	(126 » )

77	entre Etrangers et Confédérées . . .	( 72 en 1900)
72	» Confédérés et étrangères . . .	( 62 » )
200	» Etrangers et étrangères. . .	(192 » )

Transcriptions d'actes de mariage: 370, soit 70 de plus qu'en 1900.

Publications de mariages : 1120, soit 24 de plus qu'en 1900.

#### DIVORCES.

88, soit 13 de plus qu'en 1900.

#### NAISSANCES.

	Bureau central.	Rive droite.	Total.	
Masculins légitimes . . .	172	279	451	(531 en 1900)
Féminins » . . .	193	313	506	(434 » )
Masculins naturels . . .	14	29	43	( 30 » )
Féminins » . . .	5	35	40	( 51 » )
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	
	384	656	1040	

contre 1046 en 1900.

Il a été enregistré 9 naissances gémellaires :

9 garçons (4 en 1900.)

9 filles (6 » )

et 1 naissance trigémellaire de 1 garçon et 2 filles.

#### *Répartition des naissances suivant la nationalité.*

Genevois . . . . .	261	contre	244	en	1900
Confédérés . . . . .	347	»	341	»	»
Etrangers . . . . .	432	»	461	»	»
	<hr/>		<hr/>		
Total . . . . .	1040	contre	1046	en	1900

#### *Transcriptions d'actes de naissance.*

395, soit 42 de moins qu'en 1900.

DÉCÈS.

	Bureau central.	Rive droite.	Total.	
Masculins . . . . .	129	190	319	(326 en 1900)
Féminins . . . . .	154	204	358	(349 » )
Mort-nés masculins.	9	12	21	( 26 » )
» féminins .	9	16	25	( 23 » )
<b>Totaux.</b>	<b>301</b>	<b>422</b>	<b>723</b>	

contre 724 en 1900.

*Répartition des décès suivant la nationalité.*

Genevois . . . . .	260	contre	240	en	1900
Confédérés . . . . .	190	»	212	»	»
Etrangers . . . . .	269	»	271	»	»
Inconnus. . . . .	4	»	1	»	»
<b>Total. . . . .</b>	<b>723</b>	<b>contre</b>	<b>724</b>	<b>en</b>	<b>1900</b>

*Transcriptions d'actes de décès.*

658, soit 10 de moins qu'en 1900.

Il a été délivré par les deux bureaux :

1161	expéditions d'actes de naissance.
390	» d'actes de décès.
415	» d'actes de mariage.

**Total. . . . . 1966 expéditions contre 2033 en 1900.**

Le produit de ces actes s'est élevé à la somme de Fr. 2 359 20, soit une diminution de Fr. 114 40 sur 1900.

117 actes réclamés par le Département de Justice et Police, l'Hospice général ou la Direction de l'Enfance abandonnée ont, en outre, été délivrés gratuitement.

En y ajoutant 281 certificats de publications, nous arrivons au chiffre de 2364 expéditions, contre 2448 en 1900.

Les opérations des deux bureaux, pendant l'année 1901, se résument ainsi :

		Sur 1900	
		Augmentation.	Diminution.
1 <sup>o</sup> Actes de naissance . . . . .	1 040	soit —	6
2 <sup>o</sup> » de décès . . . . .	723	» —	1
3 <sup>o</sup> » de mariage . . . . .	767	» 54	—
4 <sup>o</sup> Inscriptions de divorce . . . . .	88	» 13	—
5 <sup>o</sup> Publications de mariage . . . . .	1 120	» 24	—
6 <sup>o</sup> Transcriptions de naissances . . . . .	395	» —	42
7 <sup>o</sup> Transcriptions de décès . . . . .	658	» —	10
8 <sup>o</sup> » de mariages . . . . .	370	» 70	—
9 <sup>o</sup> Expéditions d'actes. . . . .	2 364	» —	84
10 <sup>o</sup> Livrets de famille . . . . .	781	» 51	—
11 <sup>o</sup> Légitimations par mariage . . . . .	67	» 17	—
12 <sup>o</sup> » après mariage . . . . .	13	» 3	—
13 <sup>o</sup> Communications d'office . . . . .	2 905	» 26	—
Total . . . . .	<u>11 291</u>		
Soit une augmentation sur 1900 de . . . . .			<u>115</u>
Nombre égal . . . . .		<u>258</u>	<u>258</u>

23 mariages ont été célébrés, en dehors des jours et heures officiels et ont produit une somme de Fr. 460, versée, comme par le passé, moitié à l'Hospice Général et moitié à la Caisse des fonctionnaires municipaux (Fr. 220 en 1900).

Les offrandes déposées dans le tronc de la salle des mariages, au profit de l'Hospice Général, se sont élevées à Fr. 840 10 (contre Fr. 626 10 en 1900).

Rien de particulier à signaler dans le service, si ce n'est que Victor Mani, employé au bureau de la Rive droite, a été transféré au bureau central, et que M. William Vuichoud, commis au bureau des pompes funèbres, l'a remplacé à celui de la rue Necker.

CHAPITRE IX

**INSTRUCTION PUBLIQUE, INDUSTRIE ET COMMERCE  
BEAUX-ARTS ET SCIENCES.**

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Voté . . . . .	Fr. 1 058 875 70	Prévu . . . . .	Fr. 215 480 —
Crédit supplém. . . . .	» 4 000 —	Reçu . . . . .	» 212 232 30
	<u>Fr. 1 062 875 70</u>	Reçu en moins	<u>Fr. 3 247 70</u>
Dépensé . . . . .	» 1 097 354 15		
Dépensé en plus	<u>Fr. 34 478 45</u>		

Les observations particulières auxquelles peut donner lieu ce chapitre seront indiquées dans les divers articles qu'elles concernent.

**A. INSTRUCTION PUBLIQUE**

**SECTION I.**

**Ecoles enfantines.**

Inspectrice cantonale : M<sup>le</sup> S. DOMPMARTIN.

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Budget n° 21.		Intérêts de la donation Le Fort.	
Voté . . . . .	Fr. 33 116 70	Prévu . . . . .	Fr. 100 —
Crédit supplém. . . . .	» 4 000 —	Reçu. . . . .	» 107 50
	<u>Fr. 37 116 70</u>	Reçu en plus . . . . .	<u>Fr. 7 50</u>
Dépensé . . . . .	» 43 486 60		
Dépensé en plus.	<u>Fr. 6 369 90</u>		

L'augmentation des dépenses porte sur :

<i>a. et b.</i> Traitements des maîtresses et sous-maîtresses	Fr. 2 772 40
<i>c.</i> Classes gardiennes pendant les vacances . . . . .	» 441 —
<i>d.</i> Surveillance des enfants en dehors des heures d'écoles . . . . .	» 446 75
<i>e.</i> Traitements des concierges . . . . .	» 2 036 50
<i>f.</i> Frais divers. . . . .	» 725 05
	<hr/>
	Fr. 6 421 70

En moins sur :

<i>h.</i> Achats sur les revenus de la donation en faveur des écoles enfantines . . . . .	» 51 80
Somme égale . . . . .	<hr/>
	Fr. 6 369 90

Le nombre des inscriptions pour les écoles enfantines a été en 1901 de 2777, soit 135 de plus qu'en 1900.

L'école qui avait été installée provisoirement dans un immeuble de la rue Vallin a été transférée en juillet dans le bâtiment de l'Ecole ménagère où de superbes classes ont été aménagées; nous avons dû également occuper le rez-de-chaussée de l'immeuble n°8, rue Lissignol, reliant ainsi dans un même préau les six classes de cette école; nous avons, en outre, conservé un local rue Vallin, ce qui nous a permis de dédoubler les classes trop chargées de l'école des Terreaux; par suite de dispositions nouvelles, nous avons pu installer deux salles de jeux à l'école de la Madeleine qui en était privée.

La marche de nos sept écoles a suivi son cours régulier; l'état sanitaire a été satisfaisant, M. le Dr Bremgartner apporte ses soins assidus, et nous sommes heureux de pouvoir le remercier ainsi que tout notre personnel enseignant qui s'acquitte de sa tâche avec zèle et dévouement; les classes gardiennes sont très fréquentées et continuent à rendre de réels services à notre population ouvrière.

La fête des écoles a été favorisée par le beau temps; elle a pu avoir lieu dans la promenade des Bastions, où les jeux divers, carrousels, théâtre guignol, etc., ont diverti toute cette jeunesse: nous saisissons cette occasion pour remercier les citoyens dévoués qui veulent bien prêter leur concours à la Ville et aider ainsi le Conseil Administratif dans sa tâche; nous adressons aussi des remerciements à M. Uhlmann-Eyraud, qui nous a fait cadeau d'une caisse de flacons d'alcool de menthe dont nos écoles font constamment usage.

Une de nos anciennes et excellentes concierges, M<sup>me</sup> Duret, étant décédée, nous avons nommé à sa place M<sup>me</sup> Josserson, sa fille, qui était déjà au courant du service. M<sup>me</sup> V<sup>re</sup> Acloque, concierge de l'école enfantine rue de Malagnou, appelée à d'autres fonctions, a été remplacée par M. Louis Gander; M<sup>me</sup> Gander s'occupe plus spécialement du service journalier.

M<sup>lle</sup> Bourguignon et M<sup>me</sup> Legrand, M<sup>lles</sup> Bernardet, Pasche, Utz, Brosset ont été nommées maîtresses, et M<sup>lles</sup> Mathil, Zoller, Roumieux, Laplanche, Chapelon et M<sup>me</sup> Schira sous-maîtresses; un congé d'un an a été accordé à M<sup>lle</sup> Valencien. Toutes ces nominations ont été approuvées par le Conseil d'Etat.



## ÉCOLES ENFANTINES, 1901

ÉCOLES	Classes.	Maitresses.	Sous-Maitresses.	Inscrits au 1 <sup>er</sup> Janvier 1901.	Inscrits pendant l'année.	Total des inscriptions.	Sortis pendant l'année.	Elèves restant au 31 Décembre 1901.	SEXE		NATIONALITÉ		
									Garçons.	Filles.	Genevois.	Suisses.	Etrangers.
Ecole de Malagnou . . . .	7	7	1	194	123	317	98	219	111	108	77	58	84
» de la Madeleine . . .	8	6	4	246	137	383	138	245	115	130	57	70	118
» des Terreaux . . . .	10	9	2	294	192	486	188	298	156	142	74	115	109
» de Montbrillant . . .	8	8	2	309	123	432	150	282	151	131	65	92	125
» de la rue du Môle . .	8	7	3	275	186	461	156	305	150	155	62	81	162
» de la rue Lissignol . .	6	5	2	159	161	320	116	204	106	98	60	69	75
» de la rue de Lausanne.	8	6	3	124	254	378	167	211	106	105	53	74	84
				1601	1176	2777	1013	1764	895	869	448	559	757

SECTION II.

**Ecoles primaires et Ecoles du soir.**

*Commission de surveillance de l'enseignement primaire,  
nommée le 30 avril 1901.*

MM. PIGUET-FAGES. — DELRIEU (décédé). — PRICAM. — MINNIG-MARMOUD.  
— SPAHLINGER. — GUILLERMIN. — CHRISTIN. — DELUC. — CHENEVIÈRE  
GROBETY. — FAZY.

Budget n° 22.

Voté . . . . .	Fr. 144 874 —
Dépensé . . . . .	» 148 717 80
Dépensé en plus .	<u>Fr. 3 843 80</u>

Dépensé en plus sur:

b. Un quart du traitement de 56 régentes . . . . .	Fr. 350 —
e. Indemnité de logement aux régents et régentes . . . . .	» 700 —
f. Part de la Ville pour classes gardiennes . . . . .	» 136 —
i. Traitement des concierges . . . . .	» 3 073 40
Surveillance générale des écoles . . . . .	» 400 —
	<u>Fr. 4 659 40</u>

Dépensé en moins sur:

a. Un quart du traitement de 35 régents . . . . .	Fr. 326 55
j. Entretien des salles d'écoles . . . . .	» 476 55
k. Location de salles pour dédoublement de classes . . . . .	» 12 50
	<u>» 815 60</u>
Somme égale	<u>Fr. 3 843 80</u>

Les écoles primaires de la Ville de Genève comptaient, au 1<sup>er</sup> décembre 1901, 4100 élèves, soit 2071 filles et 2029 garçons, répartis dans 121 classes. Le tableau ci-dessous indiquera les effectifs par groupe scolaire :

Ecoles	Nombre de classes.	Filles.	Garçons.	Genevois.	Confédérés.	Etrangers.	Total.
Rue Necker (y compris la Prairie et rue Argand).	24	—	842	293	257	292	842
Boulevard James-Fazy.	25	811	—	298	256	257	811
Pâquis. . (garçons)	14	—	415	104	129	182	415
» . . . (filles)	15	475	—	123	141	211	475
Grütli . . (garçons)	11	—	350	114	114	122	350
» . . . (filles)	11	318	—	115	89	114	318
St-Antoine . . . .	11	—	362	127	89	146	362
Malagnou . . . .	14	414	—	119	110	185	414
Enfants arriérés . .	6	53	60	22	35	56	413
	<b>131</b>	<b>2071</b>	<b>2029</b>	<b>1315</b>	<b>1220</b>	<b>1565</b>	<b>4100</b>

Les écoles des Casemates et des Cropettes seront probablement terminées pour le début de l'année scolaire prochaine; la création de celle des Pâquis est vivement désirée.

MM. François Tinguely et Henri Bouvier ont été nommés régents dans les écoles primaires de la Ville, et Mesdames Rose Wittekopf, Frédérica Axtmann, M<sup>lle</sup> Henriette Excoffier, régentes, M<sup>me</sup> Lydia Muller, régente à l'Hôpital, ont été confirmées dans leurs fonctions.

M. Edouard Démolis, régent à Satigny, a été permuté en ville, en remplacement de M. Louis Favre, nommé dans l'enseignement secondaire.

M. Joseph Constantin, régent appelé à la direction de la maison des orphelins, a donné sa démission, qui a été acceptée avec remerciements pour les services rendus.

#### *Classes gardiennes.*

Pendant l'exercice 1901, les classes gardiennes d'hiver ont été ouvertes du 4 janvier au 6 juillet et du 11 novembre au 24 décembre.

Les classes de 11 heures à 1 heure n'ont fonctionné que pendant la durée des cuisines scolaires.

Effectif moyen par jour :

Classes de 11 heures à 1 heure . . . . .	400 élèves
» 4 » à 6 » . . . . .	694 »
» 6 » à 8 » St-Gervais, Pâquis . . . . .	181 »

Total. . 1275 élèves.

Les classes gardiennes des vacances ont fonctionné en 1901, du 30 juillet au 24 août, les mardis, mercredis, vendredis et samedis, de 8 à 11 et de 2 à 4 heures.

La moyenne journalière de fréquentation a été de 179 élèves.

*Cuisines scolaires.*

Activité des cuisines scolaires pendant l'hiver 1900-1901 :

Ecoles.	Durée en jours scolaires.	Nombre moyen des repas servis.	Total des repas.
Saint-Gervais.	103	190	19 598 dîners.
	150	120	18 171 goûters.
Malagnou . .	98	166	16 268 dîners.
Pâquis . . .	139	133	12 550 dîners.
	94	56	7 855 goûters.

*Cours facultatifs du soir.*

Pendant l'année scolaire 1900-1901, les cours pour jeunes gens ont réuni 416 élèves, qui ont pris 625 inscriptions.

Ces élèves se répartissent comme suit, au point de vue de la nationalité: 173 genevois, 124 confédérés, 119 étrangers.

Les cours pour jeunes filles ont été fréquentés par 180 élèves, ayant pris un total de 205 inscriptions.

SECTION III.

**Ecoles complémentaires.**

Budget n° 23.

Voté . . . . .	Fr. 3 750 —
Dépensé . . . . .	3 160 25
En moins . . . . .	<u>Fr. 589 75</u>

L'effectif des élèves, au 1<sup>er</sup> décembre 1901, s'élevait au chiffre de 471, et ces écoles comptaient 23 classes pour la ville.

Cette population scolaire était répartie comme suit :

Ecoles.	Filles.	Garçons.	Genevois.	Confédérés	Etrangers.	Total.
Rue Necker. . . . .	—	82	22	21	39	82
Boul <sup>d</sup> James-Fazy . . .	90	—	29	29	32	90
Pâquis . . . (garçons)	—	36	5	8	23	36
« . . . (filles)	34	—	3	6	21	34
Grütli . . . (garçons)	—	57	15	21	21	57
« . . . (filles)	46	—	9	16	21	46
St-Antoine . . . . .	—	44	9	8	27	44
Malagnou . . . . .	82	—	10	23	49	82
	<u>252</u>	<u>219</u>	<u>102</u>	<u>132</u>	<u>237</u>	<u>471</u>

SECTION IV.

**Collège de Genève.**

Budget n° 24.

Voté. . . . .	Fr. 1300 —
Dépendé . . . . .	« 1390 —
Dépendé en plus . . . . .	<u>Fr. 90 —</u>

Le nombre des élèves du collège s'élevait, à la fin de l'année scolaire 1900-1901, au chiffre de 688. En outre, 52 élèves ont fréquenté les classes pendant un certain temps, mais se sont retirés dans le cours de l'année.

Ces 740 élèves se répartissent comme suit, d'après les sections :

	Réguliers.	Externes.	Sortis avant la fin de l'année.	Effectifs à la fin de l'année.
Division inférieure . . .	328	13	13	328
Section classique. . . . .	138	18	10	146
» réelle . . . . .	40	18	11	47
» technique . . . . .	98	23	9	112
» pédagogique . . . . .	45	5	—	50
Classes d'étrangers . . .	14	—	9	5
	<u>663</u>	<u>77</u>	<u>52</u>	<u>688</u>

D'après la nationalité, la répartition des élèves était la suivante :

Genevois . . . . .	445
Confédérés . . . . .	126
Etrangers . . . . .	169

**B. INDUSTRIE ET COMMERCE**

SECTION V.

**Ecoles d'horlogerie et de mécanique.**

Doyen : M. J. NATERMANN.

Pour les détails relatifs à la marche de nos Ecoles d'horlogerie et de mécanique, comme de l'Ecole de commerce et de l'Ecole des Beaux-arts, nous renvoyons, suivant l'usage, au rapport qui sera présenté à la fin de l'année scolaire, à la séance de distribution des prix, certificats et diplômes.

I

**Ecole d'horlogerie.**

*Commission de surveillance.*

MM. Ch. PIGUET-FAGES, délégué du Conseil Administratif, président.  
— Louis CHEVALLIER. — Maurice COLOMB. — Antoine CONTY. —  
Fr.-John CORDIER. — Const. CRAUSAZ. — Lucien DUCOMMUN. — Alexis  
FAVRE. — Louis LACHENAL. — Marius LE COULTRE. — Fritz MONNARD.  
— Robert-Ulysse MONTANDON. — J. MOUILLE. — PERNELLE-LOSSIER. —  
Paul PERRENOD. — Henri-Auguste PITTHAN. — G.-M. REYMOND. —  
Ernest ROUX. — C. SIVAN. — Ami WAGNON. — Paul ZENTLER.

*Dépenses.*

*Recettes*

Budget n° 25.

prévues pour écolages Ch. IX, d, k.

Voté . . . . .	Fr. 49 345 —	Prévu . . . . .	Fr. 3 500 —
Dépensé. . . . .	» 49 739 65	Reçu . . . . .	» 4 497 50
Dépensé en plus. . . . .	Fr. 394 65	Reçu en plus . . . . .	Fr. 997 50

Dépensé en plus sur :

b. <i>Traitement d'un économe-comptable</i> . . . . .	Fr. 683 45
e.       » <i>d'un maître, enseignement du dessin</i> . . . . .	» 413 35
f. <i>Trois bourses à la disposition de la Commission</i> . . . . .	» 505 —
i. <i>Prix</i> . . . . .	» 38 30
k. <i>Acquisition d'outillage.</i> . . . . .	» 748 95
m. <i>Outils donnés aux élèves genevois</i> . . . . .	» 136 95
r. <i>Indemnité pour enseignement du dessin</i> . . . . .	» 05

*A reporter.* Fr. 2 225 75

Report. Fr. 2 225 75

Dépensé en moins sur :

c. <i>Traitement de sept maîtres, enseignement pratique.</i> . . . . .	Fr. 500 —	
h. <i>Entretien des meubles et outils et frais divers.</i> . . . . .	» 4 80	
j. <i>Matières premières livrées gratuitement aux élèves</i> . . . . .	» 404 60	
l. <i>Acquisition pour le développement de la classe préparatoire</i> . . . . .	» 836 45	
n. <i>Bibliothèque et musée</i> . . . . .	» 67 85	
s. <i>Acquisition d'outillage.</i> . . . . .	» 17 70	Fr. 1 831 10
		<hr/>
Somme égale		Fr. 394 65

L'Ecole a été fréquentée, pendant l'année 1901, par 80 élèves, savoir :

Genevois . . . . .	30
Confédérés . . . . .	26
Etrangers . . . . .	24

dont 8 nés à Genève.

24 élèves ont quitté l'Ecole au cours de l'année.

Au 31 décembre, l'Ecole comptait 56 élèves répartis dans les classes suivantes :

Classe préparatoire, de pendulerie et d'horlogerie électrique.	14
» d'ébauches . . . . .	3
» de remontoirs et cadratures . . . . .	7
» de rouages . . . . .	5
» d'échappements . . . . .	6
» de repassages . . . . .	2
» de fabrication mécanique . . . . .	11
» de jeunes filles. . . . .	8
	<hr/>
Total.	56

L'outillage de la classe de fabrication mécanique s'est accru, entre autres, cette année, d'une machine à fraiser Brown-Sharpe, ce qui permettra de donner plus d'étendue à l'enseignement.

L'Ecole a reçu, pour la première fois cette année, des élèves qui se destinent à la fabrication de la boîte de montre. Ces élèves suivent un programme approprié dans la classe préparatoire, et reçoivent,

dans une salle aménagée à cet effet, et pendant 4 heures par semaine, des leçons données par un spécialiste.

La Ville a acquis pour le musée de l'Ecole une collection très intéressante de douze modèles d'échappements, grand modèle, fabriqués par l'horloger genevois François Tavan dans les années 1796 à 1805. La Ville a été aidée, dans cette acquisition, par une souscription publique, dont le produit, 270 francs, lui a été remis par M. Reymond, secrétaire de la commission de l'Ecole d'horlogerie.

II

Ecole de mécanique.

*Commission de surveillance.*

MM. Charles PIGUET-FAGES, délégué du Conseil Administratif, président. — Aimé BOUVIER. — FILLIOL, ingénieur. — Jean GRAIZIER. — A. JAQUILLARD. — LÉON JONNERET. — PICCARD, ingénieur. — LOUIS RENOUF. — Charles SCHMIDTGEN. — Jacob SCHNEEBELL. — Victor THÉLIN. — Max THUM. — Emile THURY.

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes</i>	
Budget n° 26.		prévues pour écolages Ch. IX, D. I.	
Voté . . . .	Fr. 31 540 —	Prévu . . . .	Fr. 2 000 —
Dépensé . . . .	* 33 335 10	Reçu . . . .	* 1 545 —
Dépensé en plus	<u>Fr. 1 795 40</u>	Reçu en moins .	<u>Fr. 455 —</u>
Dépensé en plus sur :			
l. Trois bourses à la disposition de la commission .	Fr.	160	—
f. Outils donnés aux élèves . . . . .	*	614	10
g. Entretien des meubles et outils . . . . .	*	47	10
h. Acquisition d'outillage . . . . .	*	693	80
i. Matière première . . . . .	*	340	75
		Fr.	1 855 75
Dépensé en moins sur :			
j. Matériel de laboratoire . . . . .	*	60	—
		Somme égale .	<u>Fr. 1 795 —</u>



L'Ecole de mécanique a reçu de la Confédération une allocation de 10 240 francs, égale à la somme prévue au budget.

L'Ecole a été fréquentée, pendant l'année 1900, par 60 élèves, savoir :

Genevois . . . . .	36
Confédérés . . . . .	13
Etrangers (dont 8 nés à Genève) . . . . .	11

Au 31 décembre l'Ecole comptait 44 élèves répartis dans les trois années comme suit :

1 <sup>re</sup> année . . . . .	16
2 <sup>me</sup> " . . . . .	15
3 <sup>me</sup> " . . . . .	13

Le matériel de l'Ecole s'est accru, entre autres, d'une raboteuse construite par les élèves, et par l'acquisition d'un tour américain K. Leblond et d'un étou limeur Pratt et Whitney.

M. Louis Renouf, directeur de la Compagnie Singer, a été appelé à faire partie de la commission de l'Ecole.

M. Franz Dussaud, qui était chargé de l'enseignement de la physique, de la chimie et de l'électricité, ayant résigné ses fonctions, a été remplacé par M. Albert Steinmann pour les leçons de physique et de chimie, et par M. Emile Steinmann pour l'enseignement de l'électricité.

## SECTION VI.

### **Ecole des métiers.**

#### Budget n° 27.

Voté . . . . .	Fr. 6 950 —
Dépendé . . . . .	» 6 500 —
En moins . . . . .	<u>Fr. 450 —</u>

Pendant l'année scolaire 1900-1901, l'école à compté 57 élèves, dont 20 charpentiers et menuisiers, 7 tailleurs de pierre, 15 ferblantiers et 15 ébénistes.

De ce nombre, 30 étaient genevois, 15 confédérés et 12 étrangers, la plupart de ces derniers, nés à Genève.

SECTION VII.

**Ecole supérieure de Commerce.**

Directeur : M. Charles FIVAT.

*Commission de surveillance.*

MM. Charles PIGUET-FAGES, délégué du Conseil Administratif, président. — Ph. BONNETON. — C.-M. BRIQUET. — Alfred DIDIER. — Auguste DUPONT. — LOUIS EGGLY. — Th. FUOG. — J.-J. GARDIOL, — Alfred GEORG. — Alphonse PATRU. — Jules ROUX-EGGLY. — Hermann SPAHLINGER. — Emile WOLF.

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Budget n° 28.		prévues pour écolages Ch. IX, D. m, n, o.	
Voté . . . . .	Fr. 57 500 —	Prévu . . . . .	Fr. 43 500 —
Dépensé . . . . .	» 63 413 75	Reçu . . . . .	» 42 457 50
	En plus . . . . .		En plus . . . . .
	Fr. 5 913 75		Fr. 1 043 50

Dépensé en plus sur :

<i>g.</i> Acquisitions pour collections et bibliothèque . . . . .	Fr. 215 30
<i>i.</i> Fournitures et frais divers . . . . .	» 1 809 45
<i>j.</i> Loyer . . . . .	» 7 375 —
	Fr. 9 399 75

Dépensé en moins sur :

<i>a.</i> Traitement des professeurs et conférences . . . . .	Fr. 86 —
<i>k.</i> Cours de vacances . . . . .	» 460 —
<i>l.</i> » pour les étrangers . . . . .	» 2 940 —
	Fr. 3 486 —
	Somme égale . . . . . Fr. 5 913 75

L'Ecole de commerce a reçu en 1901 les subventions suivantes :

De la Confédération : prévu fr. 15 525, reçu fr. 28 485
De l'Etat de Genève : » 8 000; » 8 000
Ensemble . . . . . Fr. 36 485

Comme nous l'avons dit plus haut, nous avons demandé pour 1901 une subvention fédérale de fr. 15 525, soit :

Subvention à l'Ecole de commerce . . . . .	Fr. 14 325 —
»    pour cours de vacances . . . . .	»    200 —
»    »    aux étrangers . . . . .	»    1 000 —
Ensemble . . . . .	Fr. 15 525 —

Mais, postérieurement, nous avons sollicité une allocation supplémentaire pour les installations de la nouvelle école. La Confédération nous a accordé de ce chef une somme de . . . . . Fr. 12 960 — qui a été portée au compte d'aménagements.

Somme égale au chiffre ci-dessus . . . . . Fr. 28 485 —

L'Ecole de commerce a été fréquentée pendant l'année 1901 par 120 élèves, soit 6 de moins que l'année précédente, se classant comme suit :

	Genevois.	Confédérés.	Etrangers.	Totaux.
1 <sup>re</sup> année . . . . .	27	5	16	48
2 <sup>e</sup> » . . . . .	27	2	17	46
3 <sup>e</sup> » . . . . .	9	4	12	25
Cours préparatoire . . . . .	—	2	19	21
	63	13	64	140

L'Ecole de Commerce a repris ses cours le lundi 9 septembre dans le nouveau bâtiment de la rue du Général-Dufour. A cette occasion une cérémonie d'inauguration a eu lieu le même jour, à 3 heures après-midi.

La Société des anciens élèves de l'Ecole de Commerce a sollicité la jouissance d'un local dans le bâtiment de l'Ecole. Le Conseil Administratif lui a accordé l'objet de sa demande : la Société devra rembourser à la Ville les frais d'éclairage.

M<sup>me</sup> Poggi a offert à la Ville, pour être placé à l'Ecole de Commerce, le portrait de M. Alfred Didier, ancien membre du Conseil Administratif, peint par son mari, feu M. Poggi, quand vivait maître de dessin à l'Ecole de Commerce. On se souvient que M. Didier a présidé, en sa qualité de Conseiller Administratif, à la fondation, à l'organisation et au développement de notre Ecole.

SECTION VIII.

**Académie professionnelle.**

(Fondation Bouchet.)

Directeur : M. Aimé BOUVIER.

Budget n° 29.

*Dépenses.*

Voté . . . . .	Fr. 26 200 —
Dépendé . . . . .	» 31 213 75
En plus . . . . .	<u>Fr. 5 013 75</u>

Dépendé en plus sur :

e. Cours divers . . . . .	Fr. 2 150 —
l. Frais divers . . . . .	» 1 293 50
f. Loyer . . . . .	» 2 000 —
	<u>Fr. 5 443 50</u>

En moins sur :

b. Surveillance des travaux de dames . . . . .	Fr. 100 —
d. Matériel d'enseignement . . . . .	» 329 75
	<u>Fr. 429 75</u>
Somme égale . . . . .	<u>Fr. 5 013 75</u>

*Recettes.*

	Prévu.	Reçu.
Intérêts du fonds Bouchet . . . . .	Fr. 6 400 —	Fr. 5 440 —
Produit des écolages . . . . .	» 3 500 —	» 2 812 —
Allocations de la Confédération . . . . .	» 8 500 —	» 8 500 —
» de l'Etat . . . . .	» 2 500 —	» 2 500 —
	<u>Fr. 20 900 —</u>	<u>Fr. 19 252 —</u>
Reçu en moins . . . . .		» 1 648 —
Somme égale . . . . .		<u>Fr. 20 900 —</u>

*Cours pour dames.*

Les cours pour dames ont compté cette année, pour les deux séries, 1247 inscriptions ainsi réparties :

Vêtements de dames . . . . .	498
Vêtements d'enfants . . . . .	68
Lingerie . . . . .	124
Couture à la machine . . . . .	22
Repassage et dégraissage. . . . .	147
Dessin de broderies. . . . .	18
Broderie . . . . .	184
Mode. . . . .	47
Comptabilité et calligraphie. . . . .	89
Raccommodage . . . . .	50
Total . . . . .	1247

Ce chiffre est le même que celui de l'année précédente.

Les cours de coupe et confection de vêtements de dames ont été fréquentés par un plus grand nombre d'élèves, tandis que les cours de mode et de raccommodage ont présenté une sensible diminution.

Il a été délivré 182 certificats d'assiduité, dont 50 à des élèves qui n'ont aucune absence, et 132 à celles n'ayant pas plus de trois absences.

L'examen pour l'obtention du certificat de capacité a été subi cette année par 40 aspirantes, 31 pour les vêtements de dames, et 9 élèves pour les vêtements d'enfants.

Le cours destiné aux jeunes apprenties couturières et qui a lieu le lundi matin, a réuni 86 élèves réparties en deux sections parallèles; ce nombre est fort supérieur à celui de l'an dernier. Plusieurs de ces élèves ayant terminé leur apprentissage se sont présentées à l'examen organisé par le Département du Commerce et de l'Industrie et l'ont subi avec succès.

Le cours pratique de coupe et confection de vêtements de dames a réuni 54 élèves. Cet enseignement rend de très grands services, car la plupart des jeunes filles qui ont suivi les trois cours se placent généralement comme réassujetties dans les principaux ateliers de la ville.

Une exposition des travaux des élèves a eu lieu les 10, 11 et 12 Avril à l'école du Grütli; elle a prouvé une fois de plus que les cours

de l'Académie professionnelle remplissent le but auquel ils sont destinés et contribuent à améliorer la situation de bien des ouvrières. Les objets confectionnés ont présenté pour toutes les branches des épreuves fort satisfaisantes.

Les cours de broderie, repassage et dégraissage, comptabilité et calligraphie réunissent toujours un assez grand nombre d'inscriptions; toutefois, il est regrettable que le dessin ne soit pas suivi par toutes les élèves qui s'adonnent à la broderie.

Le cours de raccommodage, d'une utilité si considérable, n'est pas fréquenté comme il devrait l'être. Il en est de même de celui de couture à la machine qui, vu son importance, devrait être utilisé par un grand nombre de couturières.

La bibliothèque circulante de la rive gauche ayant été transférée dans le nouveau bâtiment de l'Ecole de commerce, rue Général Dufour, les cours de dames de l'académie professionnelle ont été installés dans les locaux de la maison de la donation Grenus qu'elle occupait précédemment, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5. Nous expliquons plus loin, au chapitre des bâtiments locatifs, les dispositions qui ont été prises à cet égard.

M<sup>me</sup> Serex a été nommée concierge des cours de dames.

#### *Cours pour hommes.*

Ces cours ont réuni pendant l'hiver dernier un effectif de 367 élèves se répartissant comme suit entre les divers enseignements :

	Genevois.	Confédérés.	Etrangers.	Total.
Cours théorique à l'usage des métiers				
du bâtiment . . . . .	5	4	21	30
Cours de charpente . . . . .	4	10	6	20
Cours de menuiserie . . . . .	13	11	24	48
Cours à l'usage des ébénistes :				
dessin de construction . . . . .	12	8	13	33
style et ornement . . . . .	5	2	6	13
Cours à l'usage des carrossiers :				
sellerie et harnachement . . . . .	2	2	4	8
montage de la voiture . . . . .			5	5
menuiserie en voiture . . . . .	2	2	7	11
<i>A reporter</i>	<u>43</u>	<u>39</u>	<u>86</u>	<u>168</u>

	Genevois.	Confédérés.	Etrangers.	Total.
<i>Report</i>	43	39	86	168
<b>Cours à l'usage des tapissiers :</b>				
dessin . . . . .	7	1	6	14
garniture de meubles . . . . .	10	5	9	24
coupe et draperie. . . . .	10	3	10	23
<b>Cours à l'usage des bijoutiers et joail-</b>				
liers . . . . .	12	6	14	32
" " " chaînistes. . . . .	3	6	6	15
" " " cordonniers. . . . .	4	1	15	20
" " " tailleurs . . . . .	5	3	20	28
" " " relieurs. . . . .	2	6	4	12
" " " ferblantiers . . . . .	9	1	21	31
	<u>405</u>	<u>71</u>	<u>191</u>	<u>367</u>

Sur les 367 auditeurs, 191 sont des apprentis et 175 des ouvriers. C'est là une proportion encourageante et qui témoigne des efforts qui se font dans différents milieux, en particulier au Département de l'Industrie et du Commerce et à la Commission centrale des prud'hommes, pour améliorer les conditions de l'apprentissage.

Qu'il nous soit permis cependant d'exprimer le regret que certains enseignements d'une utilité incontestable ne réunissent pas des effectifs plus importants.

Cela dit, voici quelques renseignements sur les différents cours.

*Cours destinés aux ouvriers et apprentis des métiers du bâtiment.*

Le cours de géométrie et dessin de 1<sup>re</sup> année a réuni au début 21 élèves, chiffre qui s'est réduit à 13 à partir du mois de janvier. Le cours de 2<sup>me</sup> année, éléments de construction, a réuni 11 élèves, dont 9 ont persévéré jusqu'à la fin.

Le cours de menuiserie a réuni 48 élèves, dont 25 seulement se sont montrés assidus jusqu'au bout.

Le cours de charpente a été suivi par 28 élèves, dont 15 très réguliers.

La chambre syndicale des ouvriers et l'association des entrepreneurs de charpente et de menuiserie ont manifesté leur intérêt pour les cours, en offrant des prix aux élèves les plus distingués.

*Cours destinés aux ébénistes.* — Ce cours a été suivi cette année par 33 auditeurs, dont 15 ont été classés en 1<sup>re</sup> division et 18 ont formé une 2<sup>me</sup> division. Tous les élèves, à peu d'exceptions près, ont

montré une très grande régularité puisque la moyenne des présences a été de 82 %. Aussi le travail accompli pendant cet hiver a-t-il été très supérieur à celui des années précédentes, et cela tant au point de vue de la qualité qu'à celui de la quantité. Il y a donc là un résultat absolument satisfaisant.

Comme par le passé, le cours de style et ornement a réuni une quinzaine d'auditeurs qui se sont fait remarquer par leur zèle et leur assiduité.

Les cours destinés aux carrossiers et selliers ont eu un nombre de participants sensiblement inférieur à celui des années précédentes. C'est très regrettable.

Avec un peu d'efforts et de persévérance, avec la création d'une section de carrosserie à l'Ecole des métiers, nous avons le sentiment qu'on pourrait redonner de la vie à une industrie qui peut trouver soit dans le canton, soit dans la région avoisinante un débouché d'une notable importance.

*Le cours de bijouterie et joaillerie* a compté 32 élèves, dont 6 ouvriers. Ces derniers ayant déjà une certaine expérience ont été appelés à exécuter des reproductions de quelques travaux de joaillerie qui ont figuré dans les vitrines des fabricants parisiens à la dernière exposition.

Quant aux huit *mécaniciens-dentistes*, ils ont été familiarisés avec le maniement du métal par des exercices d'ajustage et des travaux spécialement choisis en vue de leur activité professionnelle.

Le cours destiné aux *chaînistes* a réuni 14 élèves qui, à peu d'exceptions près, se sont montrés absolument réguliers.

*Le cours de ferblanterie* a réuni 30 élèves, dont 13 apprentis et 17 ouvriers. De l'examen de ces chiffres, il ressort que le nombre des apprentis est sensiblement plus élevé que les années précédentes, et d'autre part que les ouvriers genevois et suisses savent moins que les étrangers profiter des ressources qui sont mises à leur disposition pour augmenter leur instruction.

Les participants au *cours de dorure* se sont distingués par leur parfaite régularité.

*Cours destinés aux tapissiers.* Pendant l'année qui vient de s'écouler les élèves de ces cours ont quelque peu laissé à désirer au point de vue de l'assiduité. Les leçons de dessin surtout qui ont lieu dans la journée n'ont pas été suivies aussi régulièrement qu'on aurait pu le souhaiter.



Les cours destinés aux *tailleurs* et *cordonniers* ont suivi leur marche accoutumée.

En résumé, cette année encore le travail accompli à nos cours dénote de la part de tous nos maîtres une consciencieuse activité. Nous voudrions les voir toujours plus encouragés dans l'accomplissement de leur tâche par le concours de tous ceux qui ont à cœur le progrès et le développement de nos diverses industries. C'est pourquoi c'est un devoir pour nous de remercier chaleureusement les sociétés de patrons et d'ouvriers qui nous témoignent leur sympathie, soit par les précieuses directions qu'ils nous donnent, soit par les prix qu'ils offrent à titre d'encouragement aux élèves qui se distinguent par leur travail.

L'Académie professionnelle a fait cette année une perte considérable dans la personne de M<sup>me</sup> Dussaud, la distinguée et dévouée directrice des cours de dames. Le nom de M<sup>me</sup> Dussaud est étroitement lié à l'histoire de notre institution. Ce fut elle qui fut l'instigatrice des enseignements féminins, qui ont rendu de si grands services à tant d'apprenties et de jeunes ouvrières. Chargée d'organiser ces cours, elle apporta dans l'accomplissement de sa tâche un zèle éclairé et plein de bon sens, une énergie et une persévérance qui lui firent surmonter les multiples difficultés inhérentes à la création d'une institution sans précédent chez nous. Le succès couronna ses efforts, et chaque année s'accrut le nombre des élèves qui venaient profiter des ressources d'instruction mises à leur disposition. Mais son activité ne se ralentissait pas. Toujours préoccupée de faire mieux, elle travaillait avec les maîtresses placées sous sa direction à perfectionner les méthodes, à améliorer l'enseignement de façon à le rendre plus efficace et plus directement utile.

Aussi avons-nous besoin de rendre à cette femme d'élite un hommage de haute estime et de sincère gratitude.

Au début de la nouvelle année scolaire, le Conseil Administratif a appelé M<sup>lle</sup> Gnechi, une des plus anciennes et des plus dévouées maîtresses de l'Académie professionnelle, à succéder à M<sup>me</sup> Dussaud.

SECTION IX.

**Concours Galland.**

Selon le désir de M. Galland, ce concours ne figure pas au budget de la Ville. Nous continuons néanmoins à en rendre compte ici, puisque c'est au Conseil Administratif que le fondateur a confié l'organisation de ces concours destinés à encourager nos industries artistiques.

Le concours Galland était consacré cette année à *l'émaillerie* et à la *peinture sur émail*.

Le jury a été composé de MM. Pierre Golay, Mittey, professeur, Jules Crosnier, L.-A. Ruchonnet, Ami Lamunière et E. Lossier.

Le Jury s'est constitué sous la présidence de M. le Conseiller administratif Piguët-Fages. Quatre envois lui ont été soumis. Deux d'entre eux ont fait preuve d'un réel effort pour satisfaire aux conditions imposées par le programme.

Le jury a décidé d'attribuer sur la somme de 2000 fr. mise à sa disposition : 1100 à l'œuvre portant la devise « Povreté empesche les bons esprits de parvenyr. » 900 fr. à l'envoi : « En avant. »

Les plis des concurrents récompensés ayant été ouverts, il a été constaté que les auteurs du premier envoi étaient MM. Dunant et Demole (collaborateurs MM. Méroz et Collet); celui du second, M. Ch. Bonifas fils.

---

C. BEAUX-ARTS ET SCIENCES

SECTION X.

**Ecole des Beaux-Arts.**

Secrétaire-inspecteur : M. C. VON KAENEL.

*Commission.*

MM. V. LAMUNIÈRE, délégué du Conseil Administratif, président. — GUSTAVE DE BEAUMONT. — CHARLES BONIFAS. — JOHN BONNET. — ANDRÉ BOURDILLON. — LÉON BOVY. — EDOUARD CASTRES. — ALFRED CHABLOZ. — HIPPOLYTE COUTAU. — FRÉDÉRIC DUFAUX. — FRANCIS FURET. — LÉON

GAUD. — Henri JUVET. — Henri LE GRAND-ROY. — Albert LUGARDON.  
— Jules MATTHEY. — Henri VAN MUYDEN. — Laurent RAMBAL. —  
L.-C. VALLOT.

Budget n° 30.

*Dépenses.*

Voté . . . . .	Fr. 98 065 —
Dépensé . . . . .	» 96 803 25
En moins . . . . .	<u>Fr. 1 261 75</u>

*Recettes.*

Allocation de la Confé- dération . . . . .	Prévu. Fr. 34 300 —	Reçu. Fr. 29 956 —
Allocation de l'Etat . . . . .	» 3 000 —	» 3 000 —
Produit des écolages . . . . .	» 1 200 —	» 1 770 65
Totaux . . . . .	<u>Fr. 38 500 —</u>	<u>Fr. 34 726 65</u>
Reçu en moins . . . . .		» 3 773 35
Somme égale . . . . .		<u>Fr. 38 500 —</u>

L'Ecole municipale des Beaux-Arts a compté pour l'année scolaire 1900-1901, 357 élèves, dont 153 demoiselles, soit :

Genevois . . . . .	182
Confédérés . . . . .	74
Etrangers. . . . .	101

représentant 563 inscriptions aux divers cours de notre Ecole, inscriptions qui se répartissent comme suit :

Cours préparatoire :	
M <sup>lle</sup> A. Dupias . . . . .	34 élèves.
M. Crosnier. . . . .	51 »
Classe de perspective :	
M. Gilliard . . . . .	10 »
Classe d'architecture :	
M. G. Dériaz. . . . .	67 »
Classe d'ornement :	
M <sup>me</sup> Carteret . . . . .	29 »
MM. A. Silvestre et E. Gilliard	50 »

*A reporter* 241 élèves.

*Report* 241 élèves.

Classe de modelage :	
M. Hugues Bovy . . . . .	62 »
Classe de céramique :	
M. Elisée Mayor . . . . .	46 »
Classe de la figure A :	
M <sup>me</sup> Sarkissoff. . . . .	56 »
MM. Pignolat et Estoppey . . . . .	38 »
Classe de la figure B :	
M. Henri Hébert . . . . .	49 »
M. B. Bodmer . . . . .	24 »
Classe d'art appliqué à l'industrie :	
MM. H. Silvestre et Benoît . . . . .	35 »
Classe de la figure décorative :	
M. E. Ravel . . . . .	20 »
Classe d'académie d'après le mo- dèle vivant :	
M. L. Gaud . . . . .	<u>22 »</u>
Total égal . . . . .	<u>563 élèves.</u>

M. Engène Gilliard a été, à la suite d'un concours, nommé professeur de perspective; puis il a encore été appelé à la place de professeur d'ornement.

#### SECTION XI.

#### **Fêtes des Ecoles municipales.**

Budget n° 31.

Voté. . . . .	Fr. 12 000 —
Dépendé. . . . .	» 43 793 —
En plus . . . . .	<u>Fr. 4 793 —</u>

SECTION XII.

**Fondation Diday.**

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Budget n° 32.		Ch. IX, A, i.	
Voté . . . . .	Fr. 12 700 —	Prévu . . . . .	Fr. 12 700 —
Dépensé . . . . .	» 13 247 65	Reçu . . . . .	» 13 247 65
En plus . . . . .	<u>Fr. 547 65</u>	En plus . . . . .	<u>Fr. 547 65</u>
Il a été dépensé, en réalité, pour acquisitions . . . . .		» 27 617 —	
Les revenus nets de la Fondation se sont élevés à . . . . .		Fr. 13 247 65	
La différence de dépense en plus, soit . . . . .		» 14 369 35	
a été atténuée par le compte de réserve . . . . .		» 8 356 —	
Ce qui laisse un solde débiteur à nouveau de . . . . .		<u>Fr. 6 013 35</u>	

EXPOSITION MUNICIPALE DES BEAUX-ARTS.

*Jury et Commission d'organisation.*

MM. PIGUET-FAGES, délégué du Conseil Administratif, président. — G. DE BEAUMONT. — F. HODLER. — L. DUNKI. — A. REHFOUS. — O. VAUTIER. — E. RAVEL. — H. BOVY. — A. DE NIEDERHAUSERN. — P. BOUVIER. — F. RAISIN. — E. DUVAL. — A. DUNANT.

La XVII<sup>me</sup> exposition municipale des Beaux-Arts a été ouverte du 22 avril au 22 mai. Elle comprenait pour la première fois une section d'émaux et d'art décoratif, soit vitraux, portes en fer forgé, reliures, etc., etc.

Elle comptait d'autre part : 182 tableaux à l'huile, 64 aquarelles, 28 pastels, 7 émaux, 52 dessins et gravures, 21 sculptures.

On y avait joint une exposition rétrospective de la peinture genevoise du siècle dernier, aménagée dans trois grandes salles spéciales. Cette manifestation artistique a obtenu un très grand succès, et le public visiteur fut extrêmement nombreux.

Malheureusement, toute exposition dans le Bâtiment électoral nécessite de grands frais. Le mauvais état et la disposition de la salle obligent à faire des constructions importantes en charpente et

à dépenser une somme élevée pour les tentures, le velum et les étoffes, qui donnent alors à l'exposition le cachet d'un Salon élégant et artistique. Il ne faut donc pas s'étonner si, dans de semblables conditions, malgré une grande affluence de visiteurs, les comptes se soldent en déficit.

Pour l'exposition rétrospective, les frais se sont augmentés par le fait que toutes les œuvres généreusement prêtées par leurs propriétaires ont dû être cherchées et reportées à leur domicile (même dans toutes les parties du canton); cette opération, qui comprenait le nombre considérable de 364 tableaux et 112 participants, a pu se faire sans avaries et sans accidents.

L'exposition rétrospective avait été organisée à la suite d'une entente avec le Cercle des Arts et des Lettres, qui en avait assumé l'organisation et accepté en même temps le principe d'une certaine répartition, entre la Ville et le Cercle, des frais ou des bénéfices éventuels. Nous discutons avec le Cercle des Arts et des Lettres pour fixer la part du déficit qui peut lui incomber.

### SECTION XIII.

#### **Fondation Lissignol.**

##### *Commission :*

MM. PIGUET-FAGES, délégué du Conseil Administratif, président.  
— BÉCHERAT-GAILLARD. — Barthélemy BODMER. — Hugues BOVY. —  
FRANCIS FURET. — LÉON GAUD. — Ferdinand HODLER. — Henri JUVET.  
— Edouard RAVEL. — Louis RHEINER.

##### *Dépenses.*

Budget n° 33.

Voté. . . . . Fr. 3 550 —  
Dépensé. . . . . » 3 550 —

##### *Recettes.*

Chap. IX, A, j.

Prévu . . . . . Fr. 3 550 —  
Reçu . . . . . » 3 550 —

Cette fondation laissait au 31 décembre 1901, un  
solde débiteur de . . . . . Fr. 410 15

Les dépenses réelles de 1901 se sont élevées à fr.  
3 560 — soit fr. 50 — en plus des prévisions, aug-  
mentant ce solde de pareille somme . . . . . 50 —

*A reporter.* Ensemble Fr. 460 15

*Report.* Fr. 460 15

Les recettes ont été en réalité de fr. 3 749 75 donnant  
une plus-value de fr. 199 75, portés en diminution du  
solde ci-dessus . . . . . » 199 75  
Ce qui laisse Fr. 260 40

passés par le compte du Musée Rath.

Les subventions allouées en 1901 sur le revenu de ce fonds sont :

MM. Guibentif . . . . .	Fr. 900 —
Duvoisin . . . . .	» 1 200 —
Vibert . . . . .	» 900 —
Dunand . . . . .	» 600 —
	<u>Fr. 3 600 —</u>

Le Conseil Administratif a adopté un règlement fixant les conditions dans lesquelles peuvent être accordées les subventions allouées par la fondation, en conformité des clauses du testament de M. Théodore Lissignol. La fondation est administrée par le Conseiller Administratif délégué, assisté d'une Commission consultative. Toutes les demandes adressées au Conseil Administratif sont soumises au préavis de cette dernière. Peuvent s'inscrire comme candidats les citoyens genevois et les citoyens suisses d'autres cantons ayant achevé leurs études artistiques préliminaires dans les écoles d'art de la Ville de Genève. L'âge des candidats ne peut dépasser trente ans révolus. La pension, accordée pour un an, est renouvelable d'année en année jusqu'au terme de trois ans. Le chiffre annuel ne peut dépasser 1200 francs. Les boursiers sont tenus, au plus tard deux mois avant l'expiration de leur année de pension, de justifier de l'emploi de la somme qui leur a été accordée.

#### SECTION XIV.

##### **Musée Rath.**

Conservateur : M. Timothée PIGUET.

##### *Commission :*

MM. PIGUET-FAGES, délégué du Conseil Administratif, président. —  
Gustave DE BEAUMONT, secrétaire. — H. COUTAU. — Emile DELPHIN. —

Etienne DUVAL. — L. DUNKI. — Francis FURET. — Léon GAUD. — Henri JUVET. — Albert LUGARDON. — Edouard RAVEL.

Budget n° 34.

Voté. . . . . Fr. 14 500 —  
Dépensé. . . . . » 14 500 —

La somme réellement dépensée est de Fr. 15 416 70. La différence entre ce chiffre et celui indiqué ci-dessus, se répartit comme suit :

Dépensé en plus sur :

d. Acquisitions . . . . .	Fr.	752 80
e. Entretien des collections. . . . .	»	463 90
		<hr/>
	Fr.	1 216 70

Dépensé en moins sur :

f. Amortissement d'anciennes dépenses . . . . .	»	300 —
		<hr/>

Somme égale . . . . .	Fr.	916 70
		<hr/>

Ce compte était créancier au 31 décembre 1900 de . . . . .	Fr.	3 087 —
Il s'est augmenté de la somme non dépensée en 1901 sur lettre <i>f.</i> . . . . .	»	300 —
		<hr/>

Ce qui donnait . . . . .	Fr.	3 387 —
		<hr/>

Moins : l'excédent de dépense ci-dessus . . . . .	»	4 216 70
		<hr/>

Ce qui laisse un solde créancier de . . . . .	Fr.	2 170 30
		<hr/>

Par suite de l'augmentation des tableaux à placer et du manque absolu de place, il a été décidé de diviser les trois salles existantes en deux parties, ce qui a donné une surface importante de parois. De cette façon d'anciens tableaux relégués dans le dépôt en sous-sol ont pu réapparaître dans les salles d'expositions, et de nouveaux y ont trouvé place.

On pouvait craindre que cet arrangement nuisît à l'aspect général du Musée; il n'en a rien été, les salles ont un aspect plus intime et la satisfaction a été unanime, aussi bien chez les artistes que dans le public.



Les salles ont été désignées par lettres A à F ; deux écriteaux à la porte d'entrée indiquent le classement rationnel des écoles. Il faudra maintenant s'occuper de la publication d'un second supplément au catalogue actuel, et ce travail va être entrepris. Il reste un trop grand nombre d'exemplaires à brocher pour faire une édition entièrement nouvelle.

La sculpture a été installée dans une salle du sous-sol. Vu le manque de place, cette disposition ne peut être que provisoire, car il faudra une salle réservée strictement aux antiques, et une ou deux autres aux œuvres modernes. Ce mélange d'époques si différentes est des plus nuisibles, pour la vue et pour l'étude.

Il a été acheté à la dernière exposition municipale, sur le fonds Diday, les œuvres suivantes :

A. CINGRIA, *Paysage toscan*. — DE LAPALUD, *Temps d'orage*. — G. GUIBENTIF, 1 dessin. — E. BASS, *Paysage d'hiver*. — F. BURGER, *Jeune fille aux œufs*. — J. GIACOMETTI, *portrait, Vieux cerisier*. — HERMINJAT, *Vallée en hiver*. — C. AMIET, dessin. — M. BURY, *Paysage d'hiver*. — H. WIELAND, dessin. — F. MEYER-BOREL, 1 pastel, *Paysage*. De plus, à l'Exposition nationale de Vevey la Ville a fait les acquisitions ci-après : H. SANDREUTTER, *Paysage*, aquarelles, *Esquisse fontaine de Jouvence*.

Le Musée s'est enrichi d'un tableau de B. VAUTIER, *La Nourrice*, acquis avec le legs Frank de Morsier.

Il a été accordé, pendant l'année, 17 autorisations de copie, et le Musée a été visité par 30 517 personnes.

Avec les fonds du Musée, il a été acquis :

- 1 tableau *Esquisse*, de A. TÖPFFER.
- 1 » *Paysage*, par le même.
- 2 » *Paysage*, de VULLERMET.
- 1 aquarelle } de DE LA RIVE.
- 1 sépia }
- 1 portrait (pastel) de PETITOT.
- 1 tableau *Esquisse*, de GYSIS, Munich.
- Dessins, du même.
- 1 dessin de JAUH, Munich.

M. E. DUVAL a fait don au Musée de son très beau tableau *Les Bords de l'Arno*, et M. H. DARIER d'un *Paysage*, étude de L. GAUD.

Le compte financier se présente comme suit :

Solde créditeur au 1 <sup>er</sup> janvier 1901 . . . . .	Fr. 3 087 —
Vente de tableaux (succession Galland.) . . . . .	» 1 460 —
Allocation inscrite au budget . . . . .	» 14 500 —
	<hr/>
	Fr. 19 047 —
Il a été dépensé . . . . .	» 16 096 70
	<hr/>
<i>Solde créditeur 31 décembre 1901 . . . . .</i>	<u>Fr. 2 950 30</u>

SECTION XV.

**Musée d'histoire naturelle.**

Directeur : M. Maurice BEDOT, professeur.

*Commission du Musée :*

MM. PIGUET-FAGES, Conseiller Administratif, Président. — Alfred CARTIER, bibliothécaire. — LOUIS DUPARC, professeur. — Victor FATIO, docteur. — Perceval de LORIOU. — Théodore LULLIN. — Alphonse PICTET. — Charles SARASIN, professeur. — Henri de SAUSSURE. — Charles SORET, professeur. — Emile YUNG, professeur.

*Dépenses.*

*Recettes.*

Budget n° 35.		Allocation de l'Etat Ch. IX C. c.	
Voté . . . . .	Fr. 38 600 —	Prévu . . . . .	Fr. 4 000 —
Dépensé . . . . .	» 38 646 50	Reçu . . . . .	» 4 000 —
	<hr/>		<hr/>
Dépensé en plus . . . . .	<u>Fr. 46 50</u>		

Le compte de ce Musée était débiteur au 31 décembre 1900, pour excédent de dépenses, d'une somme de . . . . . Fr. 1 304 65

Ce solde se trouve augmenté de l'excédent des dépenses de 1901 . . . . . » 4 610 10

Ce qui donne . . . . . Fr. 5 914 75

Il est par contre diminué de l'amortissement prévu au budget . . . . . » 2 500 —

et n'est plus au 31 décembre 1901 que de . . . . . Fr. 3 414 75

Le compte des dons de Morsier, Plantamour et de Saussure laissait au 31 décembre 1900 un solde créancier de . . . . .	Fr. 2 907 40
Augmentés des intérêts en 1901 . . . . .	» 101 15
	<hr/>
Ce qui donnait	Fr. 3 008 25
Il a été dépensé en 1901 sur ces dons . . . . .	» 1 260 80
	<hr/>
Ce qui laisse un solde créancier au 31 décembre de 1901. . . . .	Fr. 1 747 45

M. le Dr E. WEBER, qui remplit les fonctions d'assistant au Musée depuis l'année 1895, a été nommé 1<sup>er</sup> assistant. M. Charles MOTTAZ a été nommé assistant et chargé de s'occuper de la collection locale.

Parmi les dons importants qui ont été faits cette année au Musée, nous devons mentionner particulièrement les deux collections de Papillons séricigènes et de Gorgones de la mer des Indes qui nous ont été remises par la SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DU MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE. En outre, nous avons reçu de l'hoirie de M. Gabriel NAVILLE une collection de 110 oiseaux de la Suisse.

Le Musée a fait don : à l'école de Chêne-Bougeries, de 35 Vertébrés montés ; à l'école de Plainpalais, de 51 Vertébrés montés et 40 espèces de Coquilles. Il a remis au laboratoire de zoologie de l'Université 77 Poissons, 31 Mammifères, 3 squelettes d'Oiseaux et 6 squelettes de Mammifères, et aux écoles enfantines de la Ville, 10 collections d'Insectes contenant des représentants des principales familles. En outre, la bibliothèque du Musée a donné à la Bibliothèque publique 255 volumes et 120 fascicules et brochures.

41 personnes ont été autorisées à travailler dans les galeries.

Le Conseil Administratif ayant nommé un gardien supplémentaire pour le Musée, la collection locale, qui se trouve au Palais Eynard, a pu être ouverte officiellement et gratuitement au public, dès le 1<sup>er</sup> novembre.

#### Zoologie et anatomie comparée.

*Vertébrés.* La revision complète des Vertébrés, qui avait été entreprise l'année dernière, est actuellement terminée. Les Oiseaux ont été disposés d'après la nouvelle classification adoptée par le British Museum. Ce travail a été fait avec la collaboration de M. E. ROSIER

auquel nous adressons nos sincères remerciements. Une intéressante série de Reptiles de l'archipel malais a été achetée à M. SCHNEIDER, de Bâle.

*Mollusques.* Grâce à une nouvelle disposition des collections d'Invertébrés, les Mollusques conservés à l'alcool ont pu être placés à côté des Coquilles. M. P. de LORIOLE-FORT a eu l'obligeance de se charger du classement de la collection d'*Helix* du Dr BROU.

*Arthropodes.* La collection de Crustacés et Myriopodes a été entièrement revue et disposée d'après une nouvelle classification affichée dans la galerie. La détermination et l'intercalation des nombreux dépôts d'Insectes que possède le Musée a continué à se faire, comme les années précédentes, avec la précieuse collaboration de M. Henri de SAUSSURE. Nous exprimons également nos remerciements à M. P. de BORRE, qui s'est chargé de la détermination des *Pterostichus*, et à M. de BORMANS qui s'est occupé des Chrysidés et Vespides.

*Echinodermes.* La collection d'Echinodermes est actuellement trop considérable pour que l'on puisse l'exposer entièrement dans des vitrines. On a dû en faire une révision et disposer une partie des spécimens dans des meubles fermés. Avec l'accroissement progressif du Musée, ce système devra forcément être adopté pour toutes les séries, y compris celles des Vertébrés.

*Calentérés.* Ce groupe s'est enrichi d'une belle collection de Gorgones qui nous a été donnée par la SOCIÉTÉ AUXILIAIRE.

*Zoologie générale.* La collection biologique, à laquelle il est préférable de donner le nom de « Collection de zoologie générale, » a été revue et disposée d'après un nouveau plan. On y a intercalé des préparations, des explications et des dessins relatifs à l'organisation générale, au développement, à l'adaptation et aux variations des animaux. En outre, on a pu consacrer un certain nombre de vitrines aux produits fournis au commerce par les animaux. C'est dans cette section que l'on a placé la belle collection de Papillons fournissant la soie qui nous a été donnée par la SOCIÉTÉ AUXILIAIRE, et une série d'Eponges achetée par le Musée. Les bois ravagés par les Insectes, dont M. A. BARBEY a bien voulu faire le classement, ont été placés dans deux nouvelles vitrines métalliques.

### Paléontologie.

On a entrepris cette année une revision de la collection paléontologique en adoptant la classification de ZITTEL. Les grosses Ammonites ont été réunies dans deux meubles nouveaux placés au centre de la galerie. Le Musée a fait l'acquisition d'un très bel exemplaire de *Rhizostomites admirandus* avec le fonds qui lui a été donné par M<sup>me</sup> Théodore de SAUSSURE en souvenir de son père, F.-J. PICTET-de la RIVE.

### Géologie et minéralogie.

L'arrangement des collections stratigraphique et minéralogique, qui avait été entrepris l'année dernière, est aujourd'hui terminé. Dans la collection stratigraphique, les vitrines renferment, pour chaque terrain, une carte de la répartition des terres et des mers à cette époque. En outre, tous les fossiles sont pourvus d'étiquettes dont la couleur correspond aux teintes conventionnelles adoptées par le Congrès géologique international de 1881. Nous devons adresser nos remerciements à M. le prof. C. SARASIN qui a bien voulu déterminer un grand nombre de fossiles de nos dépôts.

La collection pétrographique s'est enrichie d'une série de roches provenant des tunnels du Simplon et de l'Albula. Le classement des roches du Caucase, données par M. E. FAVRE, est actuellement terminé.

### Collection locale.

La collection locale est entrée, cette année, dans une phase nouvelle, par suite de la nomination d'un assistant spécialement chargé de son entretien et d'un gardien pour les jours d'ouverture au public.

La série des Invertébrés est encore très incomplète. On a commencé à établir les collections de Vers, Araignées et Insectes.

### Bibliothèque.

La revision de la bibliothèque, entreprise par notre dévoué bibliothécaire, M. A. CARTIER, a permis de remettre à la Bibliothèque publique 375 volumes et brochures.

M<sup>lle</sup> BEDOT a bien voulu se charger d'établir le catalogue sur fiches des brochures de géologie. Nous lui en exprimons notre reconnaissance. Le Musée a reçu un certain nombre de publications périodiques en échange de la *Revue suisse de Zoologie*.

#### ACHATS.

Série d'Insectes de Costa-Rica. — Série d'Orthoptères du Japon. — 1 Brookite, 1 Cyanite et Anatase suisses. — Série de Stalactites. — Série de Cestodes. — Série d'Orthoptères. — Série de Préparations anatomiques. — Série d'Hyménoptères. — 3 cadres de préparations pour la Biologie des Insectes. — Série de Reptiles et Amphibiens de Malaisie. — Série de Myriopodes d'Europe. — Modèles de développement des Animaux. — 1 Chenille mimétique. — Série de Papillons de Colombie. — 2 Pigeons domestiques. — Série de Poissons exotiques. — Série de Reptiles et Amphibiens. — Série d'Eponges pour le commerce. — Série de Lépidoptères. — 1 jeune Chevreuil ♂ de Meyrin. — 1 *Rhizostomites admirandus*. — 8 Reptiles et Amphibiens du Tessin. — 6 Mammifères du Tessin. — 1 Blaireau de Genève.

#### DONS.

M. REVACLIÉ, 1 minéral d'or de Callas (Guyane vénézuélienne), 1 fragment d'os de Cheval de Solutré. — M<sup>lle</sup> DE RUSIECKA, atlas anatomique de Laskowski, Isis d'Oken. — M. HENRI TOURNIER, 1 volume l'Entomologiste genevois, 41 brochures d'entomologie. — M. FAVAS, 1 coquille de *Triton nodiferus* Link. — M. C. MOTTAZ, 5 oiseaux du pays, en chair. — M. VERNET, 1 *Fringilla montifringilla*. — M. le D<sup>r</sup> A. PUTON, 14 espèces d'Hémiptères. — M. BOURGEOIS-CUENDET, 1 série de Microlépidoptères (45 individus). — M. BOUVIER, 2 Lézards verts du Valais. — M. A. VAUCHER, 1 série de Papillons du Maroc. — M. V. FATIO, 1 *Leucodon microurus*, empaillé. — M<sup>me</sup> E. DARIER-WOLFSBERGER, 1 *Cercopithecus cephus*, en chair. — M. G. MEYER-DARCIS, à Wohlen (Argovie), 18 Coléoptères exotiques. — M. H. FORESTIER, 1 Agate mousseuse. — MM. PIANET, 1 Lionne jeune, en chair. — M<sup>me</sup> E. PICTET, 1 Coq et 1 Poule Houdan, en chair. — M. O. PICTET, 1 œuf de Perroquet, *Cacatua citrinocristata*. — M. A. DUFOUR, 1 *Leiothrix luteus*, en chair. — M. BEDOT, 1 *Triton alpestris* ♀ albinos de Satingny. — M. V. FATIO, 1 *Hirundo urbica* var. *nigra*, empaillée, 2 *Sorex*

*pygmaeus*, ad. et juv., empaillés, 1 *Sorex vulgaris*, peau, 2 *Phylloscopus trodulus* ad. et juv., peau, 1 *Vespertilio lugubris*, peau, 1 *Hypolaïs icterina*, peau. — M. ROSIER, *Emberiza citrinella*, nid et œufs, *Sylvia atricapilla*, nid et œufs, *Prunella modularis*, nid. — M. F. BROCHER, 1 *Machetes pugnax*, en chair, 1 *Tolanus glareola*, en chair, 2 *Sciurus vulgaris*, en chair, 1 *Hirundo urbica*, en chair, *Corvus corone*, nid et œufs. — M. H. VERNET, 1 *Lanius rufus*, en chair, 1 *Muscicapa nigra*, en chair. — M. P. DE LORIOLE-LE FORT, 1 mémoire : « Note pour servir à l'étude des Echinodermes par P. de Lorient ». — M. le Prof. DUPARC, 1 série de modèles de plissements de terrains. — ADMINISTRATION DES CHEMINS DE FER DU JURA-SIMPLON, 29 échantillons de roches provenant du Tunnel du Simplon. — M. FREY-GESSNER, 1 mémoire : Bemerkungen über die Imhoffschen Apiden-Arten. — MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE à PARIS, 1 volume : Expéditions scientifiques du Travailleur et du Talisman. Crustacés Décapodes, par Milne Edwards et Bouvier. — M<sup>me</sup> DIODATI-EYNARD, 4 Oeufs de Tortue grecque. — M. BEDOT, 1 poule Faverolles. — MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE, 4 cornes, 2 crânes, 1 lot de coquilles et minéraux, 1 Porphyre vert antique, 1 Gabbro à Saussurite, 1 cuivre panaché, 1 fémur humain de l'ossuaire de Morat, 1 *Capra nubiana* (beden), empaillée. — CLOS D'ÉQUARRISAGE, 1 tête et 4 membres d'un Phoque, provenant du cirque Nancy. — M. H. GOLL, 1 série de fossiles du Midi de la France. — M. H. FORESTIER, 2 Rats, en chair. — M. F. BROCHER, 1 nid de *Sturnus vulgaris*. — M. Ch. MOTTAZ, 2 Mammifères de la Suisse, 3 Poissons, 9 Oiseaux, 1 nid, 4 embryons. — M. LECHTHALER, 9 crânes de Vertébrés suisses, 1 tête monstrueuse de *Salmo*, 1 jeune fouine en chair. — M. A. DE BORRE, 7 Papillons du Congo. — M. CULOT, 3 Sphingides. — M. MÉRKY, 1 série d'Insectes et Myriopodes de la Nouvelle Calédonie. — M. Ch. CHARNAUX, 1 Chevreuil ♀ tué à Meyrin. — M. A. VAUCHER, 1 nid de *Tichodroma* de la Suisse. — M. Ernest PONCY, 1 brochure : L. Bedel, Essai sur la famille des *Erotylidae*. — M. BEDOT, 1 *Cyanocorax chrysops*, en peau, 1 nid de cassique, 2 Gorgones, 1 crâne de fœtus humain. — M. Ernest PONCY, 120 Coléoptères. — M. J. DE BORMANS, 12 Neuroptères. — M. Louis FORESTIER, 1 Couleuvre de Collex et quelques Insectes. — M. F. BROCHER, 1 *Anthus arboreus*, nid, 3 œuf d'*Anthus arboreus* et deux œufs de *Regulus cristatus*. — M. Ch. MOTTAZ, 1 *Gallinula chloropus*, en chair. — M. LECHTHALER, 6 Mouches parasites du *Bubo maximus*. — M. D<sup>r</sup> WINTZENRIED, 1 Hibou brachyote, en chair. — M. MÉRKY, 14 Crustacés de Nouvelle-Calédonie,

4 Scolopendre idem, 2 Echinodermes idem. — M. WEBER, 1 série d'Araignées et d'Insectes, 1 vipère, de Salvan. — M. Eugène AUTRAN, à Buenos-Aires, 1 série de Lépidoptères de la Province de Tucuman (République Argentine). — M. FREY-GESSNER, 2 brochures intitulées : E. Frey-Gessner, Hyménoptères du Valais : idem Souvenirs d'excursions d'un Entomologiste dans le Val d'Anniviers. — LA DIRECTION DES TRAVAUX DU TUNNEL DE L'ALBULA, 29 Echantillons de roches du tunnel de l'Albula. — M. L. DE WESTERWELLER, à Beaulieu, près Rolle, 1 série d'Insectes des environs d'Hyères, 1 éponge idem. — M. A. VAUCHER, 1 groupe de *Calamoherpe arundinacea*, avec nid, œufs et œuf de Coucou. — M. FREY-GESSNER, 780 Insectes pour les Collections des Ecoles enfantines. — MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE, 5 Oiseaux en peaux, 2 nids, provenant du Musée des Missions. — M. le Prof. Ch. SARASIN, 2 brochures : Revue géologique suisse de 1899 et 1900 par MM. Sarasin et Schardt. — M. R. DE LESSERT, 4 espèces d'Araignées montées et à l'alcool. — M. F. BROCHER, 1 Canard domestique, jeune en duvet, monté. — HOIRIE de M. G. NAVILLE, 110 Oiseaux de la Suisse, montés. — M. J. BOURGEOIS-CUENDET, 30 espèces de Microlépidoptères. — SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DU MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE, 1 collection de Papillons séricigènes, 1 collection de Gorgones. — M. Ed. SARASIN, Bulletin de la Soc. Vaudoise des Sc. Nat., 29 fascicules, *Eclogæ geologicae Helvetiae*, 9 fascicules, 4 brochures. — M. BEDOT, 3 *Limnocoelium Sowerbii*. — M. MERKY, 20 Coléoptères. — M. L. DE WESTERWELLER, à Rolle, 2 œufs de Pluvier à collier. — M. E. FAUCONNET, 1 *Larus Pygmaeus* empaillé. — M. le D<sup>r</sup> F. BROCHER, 1 *Hirundo urbica* juv. empaillée.

## SECTION XVI.

### Musée des Arts décoratifs.

Directeur : M. Georges HANTZ.

#### Commission :

MM. PIGUET-FAGES, délégué du Conseil Administratif, président. — BÉCHERAT-GAILLARD. — Henri GALOPIN. — DE GEER. — Maurice GIROD. — Henri JUVET. — Henri LEGRANDROY. — E. LOSSIER. — Elisée MAYOR. — MITTEY, professeur. — Frédéric RAISIN. — Laurent RAMBAL. — Charles RIGAUD. — Jean RUTISHAUSER. — Ami WAGNON.



<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Budget n° 36.		Chapitre IX B, e.	
		Allocation de la Confédération	
Voté . . . . .	Fr. 19 800 —	Prévu . . . . .	Fr. 6 500 —
Dépendé . . . . .	» 20 260 75	Reçu . . . . .	» 6 500 —
Dépendé en plus	<u>Fr. 460 75</u>		<u>                    </u>

L'activité du Musée s'est manifestée au début de l'année par la réception des pièces acquises à l'Exposition de Paris et par l'exhibition de ces pièces dans la salle de consultation convenablement aménagée à cet effet.

Cette modeste exposition a amené un nombre considérable de visiteurs, surtout de spécialistes; la vitrine contenant les bijoux a été particulièrement étudiée, et ces pièces types sont encore consultées fréquemment.

Au mois de mars, nous avons organisé une autre exposition ayant un caractère plus particulier touchant à l'archéologie, mais ayant aussi un grand caractère artistique. C'étaient les reproductions galvanoplastiques des objets provenant de Mycènes, conservés au Musée d'Athènes, armes, bijoux et objets divers, reconstitués sous la direction de M. E. Gilliéron, notre compatriote, habitant en partie Athènes et en partie à Genève même; ces pièces, reproduites en galvano à Geisslingen, ont été acquises par la Ville pour le Musée archéologique. Cette exposition a amené un public de savants, d'artistes et d'amateurs des choses anciennes.

Le Musée, à cette occasion, a pu fournir de nombreux renseignements pour une conférence donnée sur les antiquités mycéniennes à Lausanne.

Une troisième et importante exposition a eu lieu en juin, celle de l'œuvre de Burne-Jones composée de 100 planches en héliogravure, publiée par la Société photographique de Berlin. Ce superbe ouvrage grand in-octavo, du prix de 1 000 marks, est devenu la propriété du Musée grâce à la munificence de la Société auxiliaire des Sciences et des Arts de notre ville, qui nous en a fait don sans condition aucune.

Rappelons à ce propos que cette même société a déjà fait en 1887 un don de grande valeur, « *La place St-Marc de Venise*, » édité par Ongania, et du prix de 2 350 fr. environ. Nous avons témoigné no-

tre reconnaissance à la Société auxiliaire en faisant faire un meuble spécial pour ces ouvrages et en rappelant sa générosité par une plaque gravée.

Le Musée a reçu cette année des dons importants :

de M. et M<sup>me</sup> Ch. GALOPIN-SCHAUB, une planche d'acier, gravée par A. Bouvier, portrait de P. F. Bellot, professeur de droit, peint par Massot ;

de la *Société auxiliaire des Sciences et des Arts* (don susmentionné), un exemplaire de l'œuvre de Burne-Jones, édité par la Société photographique de Berlin à 1 000 marks ;

de la *Préfecture de la Seine*, huit gravures, eaux-fortes et burins, reproduction de tableaux appartenant aux Musées de la Ville de Paris, ou décorant les salles de l'Hôtel-de-Ville ;

de M<sup>lle</sup> A. PIOT, un lot de bijoux anciens et modernes, d'objets variés, ivoires, émaux, céramiques, pierres fines, monnaies, etc., estimé à 8 361 fr.

de la *Société auxiliaire du Musée* une somme de 500 fr. pour aider à l'acquisition de la collection de notre défunt collègue Alphonse Revilliod.

M. Charles GALOPIN-SCHAUB a légué au Musée une somme de 5 000 fr. Ce legs ne devait être délivré qu'après le décès de M<sup>me</sup> Galopin-Schaub, mais cette dernière a voulu s'associer à la libéralité du testateur en faisant abandon à la Ville de Genève de la jouissance de revenus stipulée en sa faveur.

Les acquisitions ont porté en plus grande partie sur la bibliothèque, notre budget ayant été assez fortement éprouvé par les acquisitions faites à Paris et dont une partie a été reportée sur le présent exercice, c'est-à-dire pour une somme de 4 000 fr. environ.

Parmi ces acquisitions, citons les « Arts somptuaires, » publication de luxe et de grande utilité pour nous, au point de vue du costume et des objets mobiliers du 5<sup>me</sup> au 17<sup>me</sup> siècle, éditée à 400 fr. et payée, par occasion, 135 fr.

*Les ornements les plus importants des tissus jusqu'au 18<sup>me</sup> siècle* par Fischbach. *L'encyclopédie du meuble* de Bojot. Le 4<sup>me</sup> volume de l'œuvre de Bœcklin. *La sculpture française* de Gonse. *La garde impériale* de Falloux et, surtout, toutes les publications artistiques et de luxe parues sur l'Exposition universelle de 1900.

Notre acquisition la plus sérieuse a été celle de la collection de gravures de feu Alphonse Revilliod. Cette collection intéressant très

particulièrement Genève a été cédée par la famille, bien au-dessous de sa valeur réelle, pour la somme de 5 000 fr. pour laquelle un crédit spécial a été ouvert. La *Société auxiliaire du Musée* à ce propos nous a fait don d'une somme de 500 fr. comme nous le mentionnons plus haut.

Ces gravures seront triées, les doublets séparés et le tout prendra sa place avec les autres gravures de notre collection. Pour le moment elles sont encore dans leurs portefeuilles et mises à part. La bibliothèque s'est augmentée de telle façon, que nous avons dû arranger dans une pièce servant jusqu'ici de dépôt une annexe permettant d'éclaircir un peu les rayons et de mieux soigner les volumes, qui s'empilaient et se serraient de manière fort incommode pour le service des consultants.

Nous avons procédé à la confection d'un supplément au catalogue de la bibliothèque; ce travail est en ce moment à l'impression; nous aurons à pointer tous les livres, lorsqu'il rentrera, et à les classer dans le registre particulier, par ordre de cases et de rayons. Ce premier supplément porte le chiffre de nos ouvrages à 1250 environ. La consultation est sensiblement la même que l'année dernière, c'est-à-dire que près de 1250 personnes sont venues travailler et consulter nos livres et documents.

Nous avons dû prendre des mesures préventives et faire un petit règlement intérieur pour la conservation des ouvrages remis aux consultants.

Nous n'autorisons absolument plus les calques sans un transparent de gélatine placé entre la planche et la feuille de papier à calquer. A ces conditions seulement nos ouvrages se conservent sans de trop grandes détériorations. Ces mesures n'ont pas toujours été du goût de quelques habitués peu soigneux; mais nous les faisons respecter quand même. Ce n'est du reste qu'à ces conditions que notre bibliothèque, qui représente maintenant une grosse valeur et renferme de précieux documents, se conservera propre et en bon état.

Il sera nécessaire d'arriver à prévoir au budget une rubrique spéciale pour la reliure. Les livres doivent nécessairement être reliés soigneusement et très solidement, c'est une obligation à laquelle nous ne pouvons nous soustraire; l'expérience nous prouve que les ouvrages que l'on remet brochés ou en feuilles aux consultants sont

détériorés, abîmés et détruits à courte échéance! Or, la reliure entrant dans le compte des « Acquisitions » fait toujours un assez gros déchet dans cette rubrique.

SECTION XVII.

**Cabinet de Numismatique.**

Conservateur : M. Eugène DEMOLE.

Conservateur-adjoint : M. Ed. AUDEOUD.

*Commission :*

MM. PIGUET-FAGES, Conseiller Administratif, délégué. — Maurice BARBEY. — Henri CAILLER. — Th. GROSSMANN. — A. LADÉ. — A. MEYER. — D<sup>r</sup> REYMOND.

Lettres *a, b, c.*

Voté . . . . . Fr. 2750 —

Dépensé . . . . . » 2750 —

Le compte de cette collection était débiteur au 31 décembre 1900 de . . . . . Fr. 16 471 35

Il se trouve diminué en 1901 du solde non dépensé sur les lettres *a. et b.* . . . . . » 877 —

Ce qui laisse au 31 décembre 1901 un solde débiteur de . . . . . Fr. 15 594 35

Pendant l'exercice de 1901, le Cabinet a acquis deux coins de la médaille Bourdillon (XVIII<sup>me</sup> siècle) et trois coins des Exercices de la Navigation, pour la somme de 50 fr. L'acquisition la plus importante, facilitée par M. Grossmann, membre de la Commission, a été celle d'un double ducat de Genève, de 1665, au prix de 1175 fr. L'amortissement annuel de 1 500 fr. qui pendant tant d'années encore grèvera le budget du Cabinet, l'oblige à limiter ses achats dans une sérieuse mesure.

Les dons faits au Cabinet pendant l'exercice écoulé ont été importants et ils classent notre collection municipale de monnaies et de médailles genevoises en tête de toutes celles qui existent. M. Maurice Girod avait hérité de son père, M. Auguste Girod-Martin, une importante collection de monnaies et de médailles genevoises. N'ayant pas

de fils, et désirant se défaire de ce précieux dépôt, M. Maurice Girod a songé en premier lieu au Cabinet de numismatique, et il a généreusement abandonné à celui-ci les pièces qui lui manquaient. C'étaient : un double-ducat de 1662, un ducat de 1646, une pistole de 1639, des écus-pistolets de 1569, 1574 et 1585, un thaler sans millésime et un de 1635, un demi-thaler de 1638, un teston et un demi-teston sans millésime, l'essai de la pièce de 42 sols de 1831, en cuivre et plusieurs autres monnaies et médailles, en tout 6 pièces en or, 9 pièces en argent et 18 pièces en billon et en cuivre.

L'hoirie de M. le Dr H.-J. Gosse, appelée à liquider les collections formées par le regretté conservateur du Musée archéologique, a offert au Cabinet de Numismatique un nombre considérable de monnaies épiscopales genevoises et une belle série de médailles qui toutes manquaient à notre collection municipale. Bien que les pièces hors ligne de l'hoirie Gosse ne soient pas très nombreuses, l'ensemble n'en demeure pas moins fort important, et il complète d'une façon inattendue et très heureuse, d'une part la série des deniers épiscopaux genevois, d'autre part les médailles frappées dans notre ville pendant la seconde moitié du 19<sup>me</sup> siècle. Ce sont en tout 424 pièces en argent, billon, cuivre, carton, et en plus 10 coins de médailles genevoises.

Une revision plus précise de la collection Gosse, faite comparativement avec celle du Cabinet par M. Edouard Audeoud, a permis de retrouver encore et de mettre de côté un nombre assez considérable de médailles genevoises que les hoirs de M. le Dr Gosse ont bien voulu de nouveau abandonner à la Ville. Le nombre de ces médailles n'étant pas encore définitivement arrêté, ce don figurera dans l'exercice de 1902.

Outre ces deux grandes collections, le Cabinet a reçu pendant l'année 1901 les pièces suivantes : de la *Société des Beaux-Arts*, à Bâle, une pièce de bronze ; — de M. le Dr C. F. TRACHSEL, à Lausanne, une brochure ; — de l'*Etat de Genève*, une plaquette en argent ; — de la *Bibliothèque publique*, à Genève, deux carnets manuscrits de J. D. Blavignac, provenant de l'hoirie Gosse ; — de M. Aug. CAHORN, à Genève, une pièce en or, quatre pièces en métaux divers ; — de la Direction de l'Exposition industrielle de Bâle, en 1901, une pièce en bronze ; — de M. L. J. SAUTTER, à Genève, une pièce en argent et une en cuivre.

Pendant l'exercice de 1901, la confection du catalogue a été active-

ment poursuivie par les soins de M. Edouard Audeoud. Il est établi sur les fiches de l'Institut international belge de bibliographie, et il nécessitera l'acquisition très prochaine d'un fichier tel que les livre le même établissement.

SECTION XVIII.

**Musée Archéologique.**

Conservateur : M. Emile DUNANT.

*Commission :*

MM. PIGUET-FAGES, délégué du Conseil Administratif, président. — Alfred CARTIER, secrétaire. — Louis BRON-DUPIN, conservateur de la salle des armures. — Eugène DEMOLE, conservateur du cabinet de numismatique. — Maurice BEDOT, directeur du Musée d'histoire naturelle. — Marc CAMOLETTI, architecte. — Camille FAYRE. — Henri FAZY, conseiller d'Etat. — Henri GALOPIN. — Ami LAMUNIÈRE. — Edouard NAVILLE, professeur. — Eugène PITTARD. — Burkhardt REBER. — Max VAN BERCHEM. — Henri VULLIÉTY.

Voté . . . . .	Fr. 3 500 —
Dépensé . . . . .	» 3 500 —

La dépense de ce Musée a été en réalité de . . . Fr. 15 205 80

En atténuation de cette dépense ont été portés :

Le solde créancier au 31 décembre

1900 . . . . . Fr. 7 640 95

Le legs Plantamour augmenté des

intérêts de 1901 . . . . . » 2 209 45

Vente de collections au Musée des

Arts décoratifs . . . . . » 2 682 —

» 12 532 40

Reste . . . . . Fr. 2 673 40

Le budget de ce Musée prévoyait un crédit voté de . . . . .	Fr. 3 500 —
Dont à déduire la dépense réelle ci- dessus . . . . .	« 2 673 40
Reste . . . . .	Fr. 826 60

qui ont été portés au compte de réserve de ce Musée.

Les fonds dont disposait le Musée se composaient comme suit :

La réserve budgétaire s'élevait au 31 décembre 1900 à	Fr. 7 640 95	
Le legs Plantamour, avec les intérêts composés jusqu'à fin 1901	» 2 209 45	
Le produit de la vente au Musée des Arts décoratifs d'une collection de reproductions galvanoplastiques	» 2 682 —	
Les versements de la Société auxiliaire du Musée et d'autres créanciers	» 239 50	
		Fr. 12 771 90
Crédit voté pour 1901		» 3 500 —
Total au crédit du Musée		Fr. 16 271 90
Montant des dépenses indiquées ci-dessus		» 15 445 30
L'exercice laisse donc un solde créancier de		Fr. 826 60

Comme on le verra, la majeure partie de la dépense extraordinaire a été occasionnée par le transfert des collections ethnographiques et leur installation dans la villa Mon-Repos, par l'aménagement de nouveaux locaux de dépôt et par d'importants travaux de nettoyage, de restauration et d'extension au Musée archéologique.

Le Musée a été visité par 3200 personnes.

La villa du parc Mon-Repos, qui sert actuellement d'annexe au Musée Rath et au Musée archéologique, a reçu 14 296 visiteurs pendant les six mois d'ouverture.

Le décès de l'ancien conservateur du Musée, le Dr H.-J. Gosse<sup>1</sup>, survenu le 22 février 1901, et dont il a déjà été fait mention dans le

<sup>1</sup> Rappelons ici que le Dr Gosse, qui est demeuré trente-six ans en fonctions, avait fait don en 1864, au Musée archéologique, de sa collection particulière qui constitue encore le principal fonds des collections préhistoriques.

précédent compte rendu, a ouvert, pour le Musée archéologique, une période d'intérim de cinq semaines. M. Emile Dunant, D<sup>r</sup> phil., qui exerçait depuis six ans les fonctions de conservateur-adjoint, fut chargé, par M. le Conseiller délégué, de l'administration provisoire. L'état des collections et la situation financière furent de suite contrôlés et consignés dans le compte rendu. Dans le courant de mars, il fut fait un triage de tous les objets qui étaient demeurés entreposés dans le magasin, ainsi qu'un classement des clichés photographiques, des moules en plâtre d'objets du Musée, des livres et des manuscrits. Dans sa séance du 29 mars, le Conseil Administratif nomma M. Jacques Mayor directeur des collections historiques de la Ville; M. Emile Dunant, conservateur du Musée archéologique, et M. Louis Bron-Dupin, conservateur de la Salle des armures.

Le Musée archéologique, la Salle des armures et le Cabinet de numismatique ont concouru à la formation d'une exposition d'objets relatifs à la Restauration de la République de Genève et aux anciennes alliances de Genève avec les Suisses. Cette exposition rétrospective, qui empruntait un caractère d'actualité à la célébration de l'anniversaire du 1<sup>er</sup> juin 1814, fut ouverte pendant une semaine, à partir du 1<sup>er</sup> juin, dans l'une des salles du Palais électoral.

A partir du 15 juillet, des travaux importants ont été exécutés au Musée et dans ses dépendances.

Les boiseries du château de Zizers, destinées au nouveau Musée et qui se trouvaient déjà à Genève en partie, ont été remisées dans les sous-sols du Musée, du mois d'août au mois de décembre. A cette époque, la Société auxiliaire du Musée les fit transférer dans un autre local, où elle a pu réunir un plus grand nombre d'objets lui appartenant. Après le départ du directeur, la commission provisoire resta en fonctions et pourvut aux besoins de l'administration.

Quand, à la fin d'octobre, l'on reprit, pour le finir, le travail d'aménagement des locaux, une salle spéciale fut transformée en dépôt pour les fragments d'architecture et de sculpture du Musée épigraphique. On y a mis aussi des moulages, des bois sculptés et des fonds de cheminée en fonte, tous objets trop gros ou trop lourds pour trouver place ailleurs.

L'un des principaux avantages des transformations apportées a été de fournir, à la portée immédiate du Musée, une place suffisante pour loger les objets archéologiques qui ne peuvent pas être exposés dans la salle. Mais il est à prévoir que les nouveaux apports pren-



dront bientôt toute la place disponible, et le surplus devra être descendu dans les sous-sols. La collection lapidaire, qui rentre dans l'épigraphie et dans l'administration de l'Etat, est maintenant assez rapprochée des autres collections, pour que les recherches puissent porter simultanément sur toutes les séries.

Enfin le service de l'arrivage, du classement, de l'étiquetage et du catalogue sera notablement facilité par la distribution du travail entre deux ou trois employés et dans les divers locaux. Numérotés et inventoriés au registre d'entrée, les objets reçus pourront être étudiés en tout temps par les amateurs et les savants.

La collection d'ethnographie comparée, qui se trouvait à l'étroit dans les vitrines du Musée archéologique, a été transférée dans la villa Mon-Repos à Sécheron, dont les locaux permettaient de classer la collection dans un ordre géographique et de la mettre ainsi mieux en valeur.

Dans le courant d'août, la collection du Musée des Missions, qui venait d'être donnée à la Ville grâce à l'obligeante entremise de M. Eug. Pittard, privat-docent à l'Université, fut à son tour transférée à la villa Mon-Repos. La collection d'ethnographie s'accrut encore dans le courant de l'été des dons de MM. Schazmann frères et Dr Kuhne, et l'on n'eut pas trop de toute la place disponible dans la villa pour l'y loger.

Après le départ du directeur, la répartition des séries entre les salles, par ordre géographique, et l'aménagement des salles furent immédiatement entrepris par les soins du conservateur et, grâce à un concours ininterrompu d'efforts de tous les intéressés, l'installation put être menée à bien dans l'espace d'un mois environ. La répartition adoptée est la suivante :

1° La vérandah vitrée, affectée à l'usage d'un petit musée de marine, renferme un modèle de barque du Léman et de nombreux modèles d'embarcations de toute espèce et de tous pays.

2° L'ancienne bibliothèque a été aménagée en cabinet de Chine.

3° Le vestibule a reçu cinq armures japonaises et un assortiment d'armes orientales déposées par la Salle des armures et groupées en panoplies. Le centre est occupé par une vitrine en rotonde. Une autre vitrine d'armes a trouvé place dans le salon voisin.

4° Le cabinet du Mexique, la plus petite des salles du rez-de-chaussée, contient le devant-d'autel décoré d'incrustations de nacre qui se trouvait auparavant dans la cage de l'escalier de la biblio-

thèque, d'autres meubles décorés dans le même style et deux petites vitrines provenant du Musée renfermant des poteries mexicaines et péruviennes.

5° Le vestibule à coupole du premier étage a été transformé en salle d'armes, et l'on y a groupé, d'une part les armes des peuples sauvages dans des panoplies et des trophées, et d'autre part, dans deux vitrines, les fusils orientaux et les haches de pierre emmanchées.

6° L'une des deux grandes salles du premier, affectée aux collections de l'Afrique et de l'Asie, a été meublée au moyen de cinq vitrines du Musée des Missions et d'une vitrine neuve, et décorée de trois panoplies. Les séries du Musée des Missions et de la Salle des armures, jointes à l'ancien fonds du Musée, y ont constitué un ensemble important.

7° La seconde grande salle est disposée d'une manière analogue à la précédente pour les séries d'Amérique et d'Océanie. Trois grandes vitrines du Musée remises à neuf, et deux petites, fonds du Musée des Missions, y ont trouvé place.

8° Une dernière salle a été aménagée à l'angle N.-O. de la villa pour recevoir les nouvelles acquisitions.

La collection, ainsi reconstituée dans ces différentes salles par suite du nouveau classement géographique des objets, s'est encore enrichie de trois momies boliviennes, données en 1895 au Musée archéologique par M. le Dr Ferrière, et qui jusqu'ici n'avaient pu être réunies en un même local. Les salles furent ouvertes au public dès le 25 septembre 1901 et jusqu'à la fin d'octobre.

Quelques autres locaux de la villa Mon-Repos ont été utilisés comme bureaux, ateliers ou dépôts. L'entretien des salles et des objets nécessitera une allocation spéciale, étant donné le fait que la villa Mon-Repos est ouverte au public tous les jours, sauf le lundi, pendant six mois, et qu'une bonne partie de la collection risquerait de se détériorer si elle n'était pas l'objet de mesures de préservation attentives.

En ce qui concerne le personnel de service, un commis chargé spécialement de l'entretien du Musée et des travaux éventuels dans les autres Musées d'art et d'antiquités, a été engagé à partir du mois d'août. Les travaux de restauration devant être remis à des spécialistes, nécessitent l'engagement d'ouvriers à la journée ou au mois.

La revision des collections, commencée dans le courant du mois de mai, s'est poursuivie dans les deux sections de l'archéologie préhistorique et de l'ethnographie. Les inventaires par ordre de matières

ont été complétés par des registres d'entrée. L'inventaire du fonds d'ethnographie a été reporté sur fiches, qui ont servi au contrôle des objets pendant le déménagement à Mon-Repos. Pour donner une base méthodique à l'établissement du catalogue, il a été adopté, pour le classement des collections, les divisions suivantes :

I. Archéologie préhistorique. II. Archéologie orientale. III. Archéologie classique. IV. Histoire de l'art et de l'industrie. V. Ethnographie.

Voici la liste des objets dont le Musée s'est enrichi pendant l'année écoulée.

### I. *Antiquités préhistoriques.*

Le Musée a reçu de l'hoirie du professeur Gosse 2 haches de pierre polie trouvées dans les environs de Genève.

Le Musée a acquis : 1 hache en pierre polie de la station lacustre d'Onnens; — 1 marteau en pierre polie, de Collonges sous Salève; -- 1 hache en pierre, faucille, rasoir, ciseau, pointes de lance et de javelot en bronze, trouvés sur l'emplacement du Village suisse (rive gauche de l'Arve). — 2 couteaux lacustres trouvés l'un à Morges, l'autre à Tougues.

### II. *Antiquités orientales.*

Le Musée a reçu: de M. Heywood SETON-KARR à Londres, une collection de 47 silex provenant des gisements du désert oriental de la Moyenne Egypte; — 1 coffre de momie égyptienne, avec couvercle, de la dame chanteuse Bout-Harikhorsou, prêtresse de Ammon-Ra (dépôt du Musée Fol).

Le Musée a acquis six lacrymatoires en verre provenant de Syrie.

La collection de reproductions galvanoplastiques du Trésor de Mycènes, acquise au mois de juin, a été vendue au Musée des arts décoratifs, qui possède déjà plusieurs collections similaires.

### III. *Antiquités classiques.*

Le Musée à reçu : de M. Benjamin TOURNIER, pasteur, deux vases d'époque romaine, l'un en verre bleu, l'autre en poterie samienne, trouvés au Crêt de Pressy (Genève); — de M. F. JOMINI, pasteur, conservateur du Musée d'Avenches, un lot de dattes et d'olives carbonisées provenant des ruines d'Aventicum.

Le Musée a acquis : un lot de briques et de tuiles romaines provenant de Corsier et d'Avenches; un poids romain, du pied du Salève;

divers instruments en fer, ustensiles et objets de parure en bronze, provenant des ruines d'une villa romaine près de Céligny; — une fibule en bronze et des monnaies romaines trouvées sur l'emplacement du Village suisse.

#### IV. *Histoire de l'art et de l'industrie.*

Le Musée a reçu : de l'hoirie du professeur Gosse, quelques fragments d'une tapisserie de Sion : — de la Salle des armures, à titre de dépôt; 7 bâtons syndicaux et 3 étuis, ayant servi aux syndics genevois sous l'ancien régime; un landier en fer forgé et une balance du type dit romain; — de la Ville de Genève, la cloche de l'ancien Grenier à blé de Rive et une cloche de rempart; une balustrade en bois, du château de Voltaire à Ferney; — de M. Emile DUNANT, une channe en étain et une cassette en bois de mélèze, provenant du Valais; — de M. H. CAILLER, un fer à repasser et une tourtière; — de M. Louis BRON-DUPIN, deux briquets en fer; — de la Commission administrative de l'Hospice général, un plat d'étain de Jean Charton, 1779; — de M. Gustave BROCHER, une lance en fer du clocher de l'église de Saint-Gervais.

Le Musée a acquis : 1 montre émaillée de Terroux, à Genève, et 1 chronographe de Carbonnier à Genève; 1 pochon de 1798, avec inscription; 1 tabatière de Genève, en argent niellé; 1 couronne de mariée, de Schaffhouse; 1 panneau de broderie, de style Louis XVI, travail genevois; 1 imposte en fer forgé de Genève, XVII<sup>me</sup> siècle; 3 lanternes processionnelles; 2 cloches de procession, en bronze, de Gabantou, fondeur à Genève; 1 fer à gaufres de 1719; 1 landier, 1 balance romaine et 1 fer à osties; 1 serrure Louis XIV en laiton; 2 mesures en bois, soit 1 aune et 1 jauge; 1 instrument à écorcer le bois, en buis; 1 plat en étain aux armes de Savoie, daté de 1787; 1 balance pour monnaies; 2 émaux de Jean Mussard, soit une bonbonnière et 1 portrait; 1 vue de la Porte-Neuve, sur émail; 1 plaque de visiteur et 1 de receveur à l'octroi, 1 statue en bois, la Vierge et l'Enfant, provenant de la vallée de Saas; 1 meuble, crédence en acajou provenant d'Ecorens, près Collonges (XVII<sup>me</sup> siècle); 1 plaque de fonte, fonds de cheminée, représentant la mort d'Absalon, provenant du Petit-Bornand; 1 portillon de cassette du XVII<sup>me</sup> siècle; 1 maquette de médaille de 1767 et 1 médaille en bronze lacustre.

### V. *Ethnographie.*

Le Musée a reçu les collections suivantes :

La collection complète du Musée des Missions, dont le local, situé au second étage du bâtiment de la Réformation, était trop exigü et trop à l'écart. Les 840 numéros dont se compose cette série comprennent des objets provenant des cinq parties du monde et spécialement du sud de l'Afrique, des îles Tahiti et Fidji, de Chine et du Labrador. La collection de MM. Fréd. et Paul SCHAZMANN, donnée en souvenir de leur père, feu Jacques Schazmann, ancien consul de Suisse au Chili ; 20 objets de la Polynésie et de l'Amérique du Sud, dont deux haches votives avec manches en bois sculpté. La collection d'objets de Chine de M. le Dr KUHNE, médecin missionnaire ; 33 objets, dont un collier de mandarin fort précieux. Les dépôts d'armes orientales de la Salle des armures. Trois momies boliviennes données par le Dr FERRIÈRE. Le Musée a reçu en outre de M. le Dr DUNANT, une paire de chaussures en usage dans l'armée grecque ; — de M. GROSSELIN, un fouet de la République Argentine, et un vase (maté) avec cuiller (bombilla) ; — de M. Alexis LOMBARD, 2 sculptures hindoues provenant de la côte de Malabar ; — de M<sup>lle</sup> ODIER, un coffret à bijoux indien.

Le Musée a acquis un porte-monnaie arabe. Le Musée a prêté au comité de rédaction du *Journal Suisse d'horlogerie* : 6 montres de la collection pour servir à la confection et à l'illustration de la brochure publiée par ce comité à l'occasion du 25<sup>me</sup> anniversaire de la fondation du journal.

M. le professeur Paul DOUMERGUE a sollicité et obtenu l'autorisation de faire des reproductions d'objets du XVI<sup>me</sup> siècle pour le tome II de sa biographie de Calvin. Les ouvrages de MM. GRAND-CARTERET, « La montagne à travers les âges » et H. VULLIÉTY, « La Suisse à travers les âges » ont reproduit quelques-uns des objets les plus intéressants du Musée.

Il a été remis ou photographié pour M. G. BROCHER, architecte, diverses pièces présentant un intérêt particulier pour le travail de restauration de la salle du Conseil d'Etat.

Il a été fait des moulages de divers objets en vue d'échanges avec les Musées étrangers, et des clichés photographiques, destinés à com-

pléter la série existante; pour certains objets, tels que les plats gravés, des dessins et des relevés ont été entrepris.

Pour permettre aux visiteurs et aux vendeurs de traiter rapidement les affaires qui les concernent, le conservateur a fixé des heures de réception dans la matinée (mercredi et samedi de 10 heures à midi), auxquelles il se tient à leur disposition.

#### SECTION XIX.

##### **Salle des Armures.**

Conservateur : M. Louis BRON-DUPIN.

*Commission :*

La même que le Musée archéologique.

Lettres *a, b et c.*

Voté . . . . .	Fr. 2 700 —
Dépensé . . . . .	» 2 700 —

La dépense s'est élevée en réalité à 3 653 fr. 20.

La dépense en plus, soit 953 fr. 20 a été prise sur la réserve de ce Musée, qui était créancière au 31 décembre 1900 de 5896 fr. 60 et qui n'est plus actuellement que de 4943 fr. 40.

La salle a été visitée par 9 447 personnes.

*Objets donnés :* Il a été donné à la collection 28 objets, soit :

Du Conseil Administratif : une épée, deux sabres et deux ceinturons, le tout provenant de la succession de M. Charles GALLAND. Une dragonne d'officier de grenadier genevois ayant appartenu à M. PLANTAMOUR. De M. C. GUIGUE, une paire d'épaulettes du petit état-major de bataillon, Genève 1818. De M. B. REBER, 19 projectiles provenant de la ciblerie du Tir cantonal de Genève 1896. De M. M. GAUTIER, un habit de capitaine-médecin, Genève 1851.

De M. H<sup>ri</sup> CAILLER, un pompon, Genève 1815-1818, une paire d'épaulettes de chasseurs, Genève 1814-1818.

De M. E. DREYFUS, un lot de munitions diverses, ramassées par le D<sup>r</sup> A., sur les champs de bataille du Schleswig-Holstein et de Gravelotte. Du Département militaire cantonal, un écouvillon pour pièce de 12 livres, un dit pour obusier, un tire-bourre de pièce de 12, un dit pour pièce de 6, une lanterne (cuillère à charger), une boîte à graisse

pour pièce de 12, un boute-feu, une hausse, un calibre à boulet, une fusée de bombe, un réchaud pour tourteaux.

De M. L. BRON-DUPIN, un moule à 20 balles de divers calibres, une fourragère de trompette d'artillerie, Genève 1851, un sabre à scie de la garde de Murat. Une épée 1820, un pistolet de cavalerie 1822.

*Objets déposés à la salle.* La salle a reçu à titre de dépôt 35 objets: du Département militaire cantonal : un colback de tambour-major genevois 1818-1851, et un ancien mouchet du dit.

Du Musée archéologique : 6 boulets, 9 grenades, 1 obus, une garde d'épée du XVII<sup>e</sup> siècle, une plaque de brassard de pompier d'Avully, 7 cartouches diverses, un chargeur et 5 cartouches pour le fusil allemand, 2 biscaïens et une dague suisse du XVI<sup>e</sup> siècle.

*Objet en dépôt.* La salle a remis au Musée archéologique, à titre de dépôt : six bâtons syndicaux et trois étuis de bâtons syndicaux, et au Musée ethnographique à Mon-Repos, 132 pièces, armes orientales africaines, armures chinoises, etc., ainsi qu'une vitrine spéciale.

*Achats.* Il a été acheté 77 objets pour la somme de 1999 fr. 50.

Il est à observer que pour les armes défensives, à part les brigantines (pièces fort rares du XV<sup>e</sup> siècle), la salle ne possède rien en armures d'une époque antérieure au XVI<sup>e</sup> siècle, et encore, sauf quelques pièces détachées, les armures de la salle peuvent-elles être toutes classées entre 1575 et 1700. Malheureusement, les quelques spécimens qui manquent pour donner un aperçu de l'histoire de l'armure, sont actuellement fort rares et de plus en plus difficiles à acquérir.

Pour les armes offensives, la partie armes blanches se trouve à peu près dans le même cas; en revanche, les armes à feu sont assez bien représentées; notre superbe collection de pistolets pris au combat de Pinchat est une curiosité rare, car aucun musée ne possède un nombre aussi considérable de pistolets à rouet de cette époque.

Les uniformes font complètement défaut, mais l'on a commencé à combler cette lacune; nous n'avons rien de notre ancien corps de police, et en général l'armement et l'équipement de nos milices du XIX<sup>e</sup> siècle sont à compléter.

*Entretien de la salle.* Travaux divers. Le Département militaire fédéral avait demandé le catalogue des anciens drapeaux conservés à la salle des armures, jusqu'en 1840.

Ensuite du décès de M. le Dr Gosse, M. Bron-Dupin, le conservateur de la salle des armures récemment nommé, fut chargé de poursuivre cet important travail, et après de longues recherches, il

put dresser le catalogue des 66 enseignes, drapeaux, étendards, cornettes et guidons, depuis le plus ancien jusqu'en 1840, le tout dans le plus grand détail. M. le major Burnet, secrétaire du Département militaire, et M. Emile Dunant, conservateur du Musée archéologique, ont bien voulu prêter à M. Bron leur concours éclairé.

La précieuse collection des pistolets « de Pinchat » a été placée sous vitrines. Cette collection se montait en 1867 à 201 pièces, dont 5 ont été échangées depuis par M. le Dr Gosse avec d'autres musées, et 9 ont disparu.

Toutes les pièces qui étaient reléguées au grenier ont été descendues dans la salle et soigneusement nettoyées. Un soin spécial a été apporté à l'arrangement des vitrines contenant la passementerie, les arbalètes, les colliers de charge, etc.

Le pointage des pièces sur le catalogue, travail difficile et minutieux, s'imposait aussi, et 1100 numéros ont été reconnus. Ce travail ne pourra se terminer qu'en 1902.

Tous ces travaux ont nécessité l'emploi d'un ouvrier supplémentaire. Le gardien, en effet, a ses journées en majeure partie absorbées, soit par le nombre considérable de visiteurs à surveiller (9447 personnes cette année), soit pour entretenir la salle dans un état de propreté satisfaisant. C'est l'emploi de cet ouvrier supplémentaire qui a grevé le budget de 953 fr. 20, pris sur la réserve.

*Mobilier.* Un inventaire de l'ancien mobilier de la salle a été dressé, mais il a été augmenté par l'achat de divers objets absolument indispensables et que la salle ne possédait pas. Un petit outillage pour nettoyage et réparation d'armes, un lot de clichés de diverses pièces appartenant à la salle et une part pour l'achat d'un char à l'usage des musées de la Ville. Le tout s'est monté à la somme de 316 fr. 95.

Enfin, le Conseil Administratif a fait construire dans un angle de la salle un bureau vitré demandé par le gardien, dont la situation pendant l'hiver était parfois intenable.

## SECTION XX.

### Musée Fol.

Conservateur : M. Emile DUNANT.

Voté . . . . .	Fr. 3 500 —
Dépensé . . . . .	» 3 500 —



La dépense réelle n'a été que de 3 309 fr. 85, la différence 190 fr. 15 de dépense en moins, dont a été déduit le solde débiteur au 31 décembre 1900, laisse un boni de 64 fr. 35 porté au compte réserve de ce Musée.

Le Musée a été visité, en 1901, par 6922 personnes, nombre à peu près égal à celui des visiteurs de l'année précédente.

Le Conservateur du Musée ayant été promu aux fonctions de Directeur des collections historiques de la Ville, celles de Conservateur du Musée Fol furent conférées, le 10 mai 1901, par le Conseil Administratif à M. Emile Dunant. La comptabilité fut de suite contrôlée et mise à jour, et divers points concernant le personnel et le catalogue étudiés en vue d'une coordination du service avec celui des autres collections

Après le départ du Directeur, M. le Conseiller délégué confia à M. Alfred Cartier, président de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, le soin de procéder au travail de vérification et de pointage de la collection, travail qui fut exécuté, avec le concours partiel du Conservateur, très rapidement, et dont les résultats satisfaisants ont été consignés dans un rapport circonstancié. M. Alfred Cartier, qui avait eu ainsi l'occasion d'examiner les questions d'entretien et d'aménagement, fut chargé ensuite de l'administration des collections, comme secrétaire de la Commission du Musée archéologique. Les attributions de cette Commission, qui se réunit pour la première fois le 27 décembre 1901, furent étendues en effet également au Musée Fol.

Dans le courant de l'été le Musée Fol a déposé au Musée Archéologique, pour compléter la collection d'Égypte, un coffre de momie égyptienne, acquis en 1894 et provenant de la nécropole de Thèbes. Il a été remis une vitrine en rotonde, restée sans emploi, à la villa Mon-Repos pour servir à la collection d'ethnographie.

Le Musée Archéologique a déposé, d'autre part, au Musée Fol deux meubles à tiroirs renfermant des moulages et reproductions de pierres gravées (intailles et camées) pour y compléter la série de la glyptique.

SECTION XXI.

**Relief de Genève.**

Budget n° 41.

Voté . . . . .	Fr.	1850 —
Dépendé . . . . .	»	1543 10
Dépendé en moins . . . . .	Fr.	<u>306 90</u>

somme qui sera réservée.

La dépense en moins s'explique par le transfert du Relief dans le bâtiment de la nouvelle Ecole de commerce : de là économie sur le loyer que la Ville payait auparavant.

La dépense comprend, outre la 6<sup>e</sup> annuité de Fr. 1500 — à payer à M. Magnin, architecte, la somme de » 43 10 pour loyer, assurance et entretien.

L'économie réalisée sur ces rubriques provient du fait que la Ville n'a plus de loyer à payer depuis que le Relief est installé dans l'une des salles du sous-sol de la nouvelle Ecole de commerce, rue Général-Dufour. La nouvelle installation dans cet immeuble a été inaugurée le 7 novembre. La veille de ce jour, M. le Conseiller administratif Pignet-Fages prenait officiellement possession, au nom de la Ville de Genève, du Relief qui lui était remis par les représentants de l'Association du Relief. Une modeste cérémonie eut lieu à cette occasion dans le nouveau local.

Le soin de la conservation du Relief a été remis au Conservateur du Musée archéologique et la salle ouverte au public le dimanche et le jeudi, de 10 h. à midi et de 2 à 5 h. La surveillance de la salle a été confiée à la police municipale, et un comptoir y a été placé pour la vente des brochures et des photographies.

GARDIENS POUR LES JOURS D'OUVERTURE DES TROIS COLLECTIONS.

Budget n° 42.

Voté . . . . .	Fr.	1200 —
Dépendé . . . . .	»	1632 —
En plus . . . . .	Fr.	<u>432 —</u>

SECTION XXII.

**Bibliothèque publique.**

Directeur : M. H. AUBERT.

Conservateur : M. Fréd. GARDY.

*Commission :*

MM. PIGUET-FAGES, délégué du Conseil Administratif, président. — Maurice BEDOT, directeur du Musée d'histoire naturelle. — Victor VAN BERCHEM. — Philippe BONNETON. — André BOURDILLON, professeur à l'École des Arts industriels. — Bernard BOUVIER, professeur à l'Université. — Alfred CARTIER. — Edouard FAVRE, docteur en philosophie. — Camille FERRIER, avocat. — J.-J. GOURD, professeur à l'Université. — Henri JUVET, architecte. — Henri KLING. — Ernest MARTIN, recteur de l'Université. — Edouard MONTET, professeur à l'Université. — Paul MORIAUD, professeur à l'Université. — Louis NAVILLE. — Jules NICOLE, professeur à l'Université. — Gabriel OLTRAMARE, professeur honoraire à l'Université. — Paul OLTRAMARE, professeur à l'Université. — Constant PICOT, docteur en médecine. — Jean-Louis PREVOST, professeur à l'Université. — Albert RILLIET, professeur à l'Université. — Eugène RITTER, professeur à l'Université. — William ROSIER, professeur au Collège. — Henri DE SAUSSURE. — Emile YUNG, professeur à l'Université.

MM. les doyens des Facultés des lettres (Adrien NAVILLE), de droit (Alfred MARTIN), des sciences (CHODAT), de médecine (ETERNOD).

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Budget n° 43.		Ch. IX, C. d. e.	
		Allocation de l'Etat.	
Voté. . . . .	Fr. 50 550 —	Prévu. . . . .	Fr. 10 000 —
Dépensé . . . . .	50 949 60	Reçu. . . . .	10 000 —
Dépensé en plus.	<u>Fr. 309 60</u>		<u>                    </u>

La dépense pour acquisitions s'est élevée à . . .	Fr. 19 486 25
Il a été prélevé sur le compte <i>Dons et legs</i> . . .	» 1 086 25
	<hr/>
	Fr. 18 400 —

Ce solde de 18 400 fr. a été payé :

1 <sup>o</sup> Par l'allocation Brunswick. . . . .	Fr. 10 400 —
2 <sup>o</sup> Par l'allocation de l'Etat . . . . .	» 8 000 —
	<hr/>
Somme égale . . . . .	Fr. 18 400 —

L'allocation de l'Etat, 10 000 fr. a été employée comme suit :

Acquisitions. . . . .	Fr. 8 000 —
Service de la salle Naville . . . . .	» 1 800 —
Service du dimanche. . . . .	» 200 —
	<hr/>
Somme égale . . . . .	Fr. 10 000 —

L'allocation extraordinaire de l'Etat, pour acquisitions (3000 fr.) était affectée cette année à l'achat de livres de sciences historiques et médicales.

Le compte *Dons et legs* était créancier au 31 décembre 1900  
de . . . . . Fr. 17 395 —

Il s'est accru en 1901, des sommes suivantes :

Vente de catalogues. . . . .	Fr. 16 —
Don Tissot-David . . . . .	» 500 —
» Hoirie Plantamour . . . . .	» 1 000 —
Intérêts sur ces sommes . . . . .	» 727 55
Solde non dépensé sur lettres <i>i, m.</i> . . . .	» 479 65
	<hr/>
	» 2 723 20
	<hr/>
	Fr. 20 118 20

Il a par contre été débité de l'excédent de dépense sur :

Acquisitions . . . . .	Fr. 1 086 25
Reliures . . . . .	» 440 05
	<hr/>
	» 1 526 30

Ce qui laisse au 31 déc. 1901 un solde créancier de Fr. 18 591 90

Pendant l'année 1901, la Bibliothèque s'est augmentée de 2753 volumes et 8599 brochures, fascicules ou livraisons, savoir :

Par dons divers. . . . .	1452	vol.	7409	broch.	} à titre gratuit.
Par le dépôt légal (Chancellerie) . . . . .	113	•	213	•	
Par achats . . . . .	1042	•	270	•	
Par la Société de physique. . . . .	146	•	707	•	
	<u>2753</u>		<u>8599</u>		

2753 vol. 8599 brochures.

Les volumes, brochures, etc., qui représentent les suites de publications périodiques et d'ouvrages en cours, déjà portés au catalogue, sont compris dans ce chiffre.

Il a été dépensé pour achats de livres 19 486 fr. 65, dont 9867 fr. 45 pour abonnements et suites, et 9619 fr. 20 pour ouvrages nouveaux. Ces derniers se répartissent comme suit :

Théologie . . . . .	8	ouvrages, soit	12	volumes.
Philosophie . . . . .	39	•	42	•
Droit et sciences sociales . . . . .	21	•	36	•
Géographie et voyages . . . . .	110	•	123	•
Sciences historiques . . . . .	32	•	47	•
Littérature et bibliographie. . . . .	137	•	217	•
Beaux-Arts . . . . .	34	•	45	•
Sciences mathématiques, physi- ques et naturelles . . . . .	18	•	57	•
Sciences médicales . . . . .	7	•	12	•
	<u>406</u>		<u>591</u>	

406 ouvrages, soit 591 volumes.

Il a été catalogué en ouvrages nouveaux, achetés ou donnés, — non compris les suites de journaux, de revues et d'ouvrages en cours de publication, — 825 ouvrages, soit 1218 volumes, répartis comme suit :

Théologie . . . . .	53	ouvrages, soit	60	volumes.
Philosophie . . . . .	108	•	114	•
Droit et sciences sociales. . . . .	120	•	150	•
Géographie et voyages . . . . .	110	•	153	•
Sciences historiques . . . . .	80	•	100	•
Littérature . . . . .	164	•	242	•
Bibliographie. . . . .	19	•	49	•
Beaux-Arts . . . . .	27	•	40	•
Sciences mathématiques, physi- ques et naturelles . . . . .	98	•	207	•
Sciences médicales. . . . .	14	•	15	•
Périodiques et mélanges . . . . .	32	•	88	•
	<u>825</u>		<u>1218</u>	

825 ouvrages, soit 1218 volumes.

DONATEURS :

M. Gustave ADOR, 1 volume. — M. le pasteur Tony ANDRÉ, 1 brochure. — M. ARCHER DE LIMA, 1 brochure. — M. le Dr F. ARNOLD, 5 volumes et 1 brochure. — M. Max VAN BERCHEM, 1 fascicule. — M. D. BONIN, 1 brochure. — M. Ad. BOUVIER, 1 brochure. — M. Max BRUCHET, 1 volume et 1 brochure. — M. Alfred CARTIER, 1 volume et 1 brochure. — La famille CHAIX, 3 brochures. — M. le pasteur L. CHOISY, 1 volume. — M. le pasteur Eugène CHOISY, 1 volume et 1 brochure. — M. A. CHRÉTIEN, 4 brochures. — M. Alexandre CLAPARÈDE, 1 volume. — M. Ed. CLAPARÈDE, 13 brochures. — M. T.-M. COAN, 2 brochures. — M. J. COLLIOD, 1 brochure. — M. H. CORREVON, 1 brochure. — M. Louis CRAMER, 16 volumes. — M. Emile DELPHIN, 2 volumes. — M. Max DE DIESBACH, 2 brochures. — M. V. DINGELSTEDT, 13 brochures. — M. Edmond DREYFUS-BRISAC, 1 volume. — M. Th. DUFOUR, 2 brochures. — M<sup>me</sup> DU PAN-FESCHI, 13 brochures. — M. Edouard FAVRE, 1 volume. — M. L. FERRIÈRE, 1 brochure. — M. H. FISCHER, 1 volume. — M. Frédéric GARDY, 1 volume. — M. le prof. R. GAUTIER, 3 brochures. — M<sup>lle</sup> Franceline GIRARD, 4 volumes. — M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> J.-B.-A. GODIN, 7 volumes et 13 brochures. — M. le prof. Dr E. GOELDI, 1 volume. — M. le prof. Dr GOPPELSRÖEDER, 1 volume. — Les héritiers du Dr H. GOSSE, 41 volumes et 152 brochures. — M. Ed. GROS, 1 volume. — M. GUILLAUMET-VAUCHER, 5 brochures. — M. le Dr G. HALTENHOFF, 61 volumes. — M. le Dr HEIDENHEIMER, 1 brochure. — M. L. JACQUOT, 3 brochures. — La famille du Dr A. JONQUIÈRE, 1 volume. — M. Alexandre JULLIEN, 1 volume et 1 brochure. — M. le prof. Dr Jos. KALLENBACH, 2 brochures. — M. le prof. H. KLING, 15 volumes et 13 fascicules. — M. Ch. KÖHLER, 2 volumes. — MM. W. KÜNDIG et FILS, 1 brochure. — M. le Dr LADAME, 1 volume. — M. J.-L. LADEUILLE, 1 brochure. — M. H. LAGRÉSILLE, 1 volume. — M. Ch. LEROUX, 1 brochure. — M. Ernest LÈVESQUE, 2 volumes. — M. le prof. Ernest MARTIN, 2 volumes et 12 brochures. — M. le Dr Paul MAUNOIR, 2 volumes. — M. Jaques MAYOR, 7 volumes et 1 brochure. — M. John E.-B. MAYOR, 1 brochure. — M. Georges MIRABAUD, 5 volumes. — M. Jules MONOD, 1 volume et 2 brochures. — M. Ch. MONTMAYEUR, 1 volume. — M. L. MOOSER, 2 volumes. — M. A. DE MORSIER, 1 volume. — M. le prof. Ernest MURET, 1 brochure. — M. Ernest NAVILLE, 85 volumes (dont 26 recueils d'opuscules et d'articles de

journaux) et 8 brochures. — M. Maurice D'ORFEUIL, 1 brochure. — M. le Dr V. PAPPALAVA, 1 brochure. — M. le Dr POPOSCHIEFF, 1 volume. — M. le Dr PREVOST, 1 volume. — M. le prof. Em. REDARD, 1 brochure. — M. le prof. Albert RILLIET, 10 volumes et 4 fascicules. — M. le prof. Eugène RITTER, 12 volumes. — M. le prof. W. ROSIER, 2 brochures. — M. Ch. RUCHONNET, 1 volume. — M. Edouard SARASIN, 1 brochure. — M. André-E. SAYOUS, 1 volume. — M. H. DE SAUSSURE, 1 fascicule. — Legs SCHAUB, 371 volumes, 262 brochures, 12 cartes. — M. le Dr SCHMIDT, 2 volumes et 2 brochures. — M. SCHYBERGSON, 1 brochure. — M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> SIEGENBECK VAN HEUKELOM, 2 volumes. — M. STAPELMOHR, 1 volume. — M. A. THÉVENOT, 1 volume. — M. L. THOMAS, 1 brochure. — M. le prof. D. TISSOT, 51 volumes et 17 brochures. — M. Gaspard VALLETIE, 1 volume. — M. le capitaine Ph. VINCENT, 1 brochure. — M. E. WAHL, 1 brochure. — M. le prof. L. WUARIN, 28 volumes et 16 fascicules.

L'Académie royale de Serbie, 1 volume et 10 fascicules.

» » de Munich (Commission historique), 2 volumes.

La Bibliothèque de Reims, 1 fascicule.

» nationale de Florence, 1 volume.

» royale de Stockholm, 1 volume et 2 fascicules.

» grand-ducale de Carlsruhe, 2 fascicules.

» Carl von Rothschild à Francfort-sur-Main, 2 brochures.

La Bibliothèque de la ville de Francfort-sur-Main, 1 brochure.

» cantonale de Zurich, 1 volume.

» de la ville de Zurich, 3 brochures.

» de Winterthour, 1 brochure.

» de la ville de Berne, 2 brochures.

» de l'Université de Bâle, 1 brochure.

» nationale de Buenos-Ayres, 2 volumes.

» John Crerar à Chicago, 1 brochure.

» publique du district de Columbia, 1 brochure.

Le Bureau central de statistique de Norvège, 1 fascicule.

» topographique fédéral, 1 carte en 4 feuilles.

» fédéral de la propriété intellectuelle, 1992 brevets.

La *Centralkommission für schweizerische Landeskunde*, 1 brochure.

Le Cercle d'études de science sociale rationnelle, à Mons, 1 volume.

La Chancellerie d'Etat du canton de Vaud, 1 volume et 7 brochures.

- La Chancellerie d'Etat du canton de Genève, 11 volumes et 6 brochures.
- La Chancellerie d'Etat du canton de Thurgovie, 1 volume.
- La Chancellerie d'Etat du canton de Schaffhouse, 1 volume.
- Le Comité du *Hunterian Coin Catalogue Fund*, 1 volume.
- La Commission géodésique suisse, 1 volume.
- La Commission de géologie et d'histoire naturelle de Minnesota, 2 volumes.
- La Commission géologique du Canada, 1 volume.
- La Compagnie des pasteurs de l'Eglise nationale protestante, 1 brochure.
- Le Conseil fédéral, 7 volumes et 7 brochures.
- Le Conseil Administratif, 3 volumes.
- Le Consistoire de Genève, 1 volume.
- Le Consulat Général de Suède et Norvège, 1 brochure.
- Le Département du Commerce et de l'Industrie, 1 volume.
- Le Département de Justice et Police, 1 volume.
- La Députation royale d'histoire nationale, Turin, 2 volumes.
- Deutscher Hugentotten-Verein, 1 brochure.
- La Faculté de droit de Genève, 16 brochures.
- La Faculté de médecine de Genève, 11 volumes et 38 fascicules.
- The Franklin and Marshall College, 5 fascicules.
- Le Gouvernement anglais, 13 volumes.
- \* belge, 1 volume.
- \* des Etats-Unis d'Amérique, 25 volumes et 29 fascicules.
- Le Gouvernement français, 25 volumes et 10 fascicules.
- \* italien, 2 volumes et 8 fascicules.
- \* suédois, 2 fascicules.
- The Smithsonian Institute, 10 volumes.
- L'Institut électro-homéopathique de Genève, 1 volume.
- \* géographique de Bruxelles, 6 fascicules.
- Le Musée d'histoire naturelle de Genève, 351 volumes et 159 fascicules.
- Le Musée National suisse, 1 fascicule.
- The Plague research Laboratory of Bombay, 5 fascicules.
- La Préfecture de la Seine, 4 volumes.
- La Rédaction de la *Neue Zürcher Zeitung*, 5 volumes.
- \* \* \* \* Revue médicale de la Suisse Romande, 55 volumes.



Royal Colonial Institute, 2 volumes.

La Société académique (Fonds Naville) 141 volumes et 2 fascicules.

- auxiliaire des sciences et des arts, 11 fascicules.
- clinique de Londres, 1 volume.
- hollandaise des sciences naturelles à Harlem, 2 volumes.
- pour la restauration de St-Pierre, 1 volume.
- de statistique de Londres, 1 fascicule.

L'Université de Gand, 1 volume.

L'Université de Genève, 89 volumes et 4325 brochures.

The Volta Bureau, Washington, 1 volume.

MM. Ch. EGGIMANN & C<sup>ie</sup>, un autographe de M. Gaspard Mermillod daté de Fribourg, 22 mars 1847. — M. de NICOLAY, 10 feuillets d'un manuscrit cambodgien. — Un anonyme (par l'entremise de M. Ern. Naville), 14 cahiers manuscrits : Traduction de la Jérusalem délivrée et des Satires de Juvénal en vers français par Louis Vivien. — Les héritiers du D<sup>r</sup> H. GOSSE, 5 volumes et 1 cahier manuscrit (histoire de Genève). — M. Ed. TAVAN, 1 cahier manuscrit de Charles Bonnet : Visions de M. l'ancien syndic Lullin, seigneur de Confignon. — M. J.-L. SCHEFTEL, 10 cahiers manuscrits de ses œuvres. — M. Alexandre CLAPARÈDE ; 3 volumes manuscrits de D. Claparède (théologie critique), 1 lettre, ms. de Daniel Bernoulli au prof. Jallabert, Bâle, 5 septembre 1750, 1 lettre ms. de Micheli du Crest au prof. Jallabert, datée du Château d'Aarbourg, 6 avril 1754.

Par son testament, M. Charles SCHAU, docteur en philosophie, a légué les livres de sa bibliothèque à partager entre la Société de lecture et la Bibliothèque publique. La répartition a été faite à l'amiable ; un certain nombre d'ouvrages qui se trouvent à double dans les deux institutions pourraient être vendus, mais n'ont pas encore trouvé d'acquéreur.

Parmi les dons les plus importants, nous relèverons tout particulièrement celui de la très intéressante collection d'ouvrages, opuscules divers et articles de journaux. que M. le professeur ERNEST NAVILLE a formée depuis une quarantaine d'années sur *la réforme électorale et la représentation proportionnelle*, et qu'il a bien voulu offrir à la Bibliothèque publique.

Le reliquat du *Fonds Naville* a été employé par la Société académique à compléter la collection de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, et à l'achat des *Denkschriften der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften (Wien)*, *philosophisch-historische Classe*.

La Bibliothèque a été ouverte tous les jours non fériés, de 9 h. à midi, et de 1 h. <sup>1</sup>/<sub>2</sub> à 6 h. Le service du soir (8 h. à 10 h.) a eu lieu du 4 janvier au 30 avril, et du 1<sup>er</sup> novembre au 30 décembre. Pendant les vacances d'été (du 15 juillet au 15 septembre), la Bibliothèque est restée ouverte de 8 h. à midi.

Les chiffres du service sont en progression constante, et dénotent, par l'affluence toujours plus grande des lecteurs, ainsi que par l'accroissement notable du nombre des ouvrages consultés, l'extension des services rendus par la Bibliothèque. D'autre part, les inconvénients résultant de l'aménagement défectueux du bâtiment et de l'exiguïté de la salle de lecture se font de plus en plus vivement et gravement sentir.

En 325 jours, il y a eu 21 429 demandes d'ouvrages en communication, faites par 1672 personnes différentes, et 47 584 volumes communiqués.

Ces chiffres comprennent 519 consultations de manuscrits (688 volumes) par 53 lecteurs. Mais on n'y a fait figurer ni le nombre des personnes qui se sont bornées à consulter les ouvrages laissés à la disposition du public, ni le nombre des volumes ainsi utilisés. Ils comprennent également :

1° Le service du soir, de 8 à 10 h. Moyenne par séance : 15 lecteurs.

2° Le service du dimanche après-midi, de 2 à 6 h. (janvier-avril, novembre et décembre) : 24 séances, 369 lecteurs, 641 volumes communiqués. Moyenne par séance : 15 lecteurs, 27 volumes.

3° Le service de la Salle Naville : 301 séances, 2294 lecteurs, 8390 volumes communiqués. Moyenne par séance : 8 lecteurs, 28 volumes.

4412 volumes de la Bibliothèque ont été prêtés à domicile.

La Salle Ami Lullin a été visitée par 1574 personnes.

Il a été reconnu que la publication annuelle d'un supplément au catalogue, dont le directeur avait proposé et fait l'essai en 1900, présentait de grands avantages, et développait beaucoup l'utilisation des ouvrages récemment acquis. En conséquence, une somme de 500 fr. a été votée au budget sous la rubrique *m, supplément au catalogue*, et un second supplément annuel, contenant la liste des ouvrages nouveaux, entrés du 1<sup>er</sup> juin 1900 au 31 mai 1901, a été publié en juin-juillet 1901. Un certain nombre d'exemplaires, imprimés sur papier mince et d'un seul côté, servent à la confection des fiches qui constituent les nouveaux catalogues méthodique et alphabétique, ainsi qu'il a été indiqué dans le compte rendu de 1900.

La Bibliothèque publique s'est intéressée au projet d'un *Catalogue général des publications périodiques existant dans les bibliothèques suisses*, lancé par l'Association des bibliothécaires suisses, et a décidé de participer à cette utile entreprise. La rédaction, suivant instructions spéciales, de 700 fiches de périodiques existant à la Bibliothèque, et la réunion des titres des périodiques reçus par les diverses bibliothèques et institutions genevoises, ont exigé un travail considérable de la direction. Le Catalogue général, dont la Bibliothèque de la Ville de Zurich a assumé la publication, paraîtra prochainement.

La question du *prêt à domicile*, qui était déjà en usage, mais à bien plaisir, et sans être régulièrement organisé, a fait l'objet, sur l'initiative de la direction, d'une étude sérieuse. Une sous-commission spéciale, composée de MM. Paul Moriaud, Alf. Cartier et Aubert, a été nommée en vue de l'élaboration d'un règlement. Des renseignements ont été pris auprès des plus importantes bibliothèques publiques et universitaires de l'étranger. Plusieurs séances de la commission plénière ont été consacrées à l'examen du projet de règlement. Il importait d'assurer, de la façon la plus libérale, toutes les facilités nécessaires au développement des études, tout en stipulant les garanties indispensables pour la sauvegarde et la bonne conservation des collections. Un règlement provisoire a été mis en vigueur pendant le second semestre de 1901. Quelques amendements, dont la pratique a démontré l'utilité, ont été admis par la suite, et le règlement définitif *pour le prêt à l'extérieur* a été adopté par le Conseil Administratif, le 6 décembre 1901.

Le service d'échange de prêts avec les bibliothèques publiques de la Suisse a eu une grande activité. Les bibliothèques royale de Berlin et universitaire de Strasbourg ont mis la plus grande obligeance à communiquer des ouvrages demandés par des travailleurs genevois.

Dans le but de décharger les distributeurs de certaines occupations accessoires, et de former un employé connaissant bien le travail de bibliothèque, le Conseil Administratif a nommé un apprenti auprès de la direction, M. Jules Piotton.

M. Eugène Ritter, professeur à la Faculté des lettres et membre de la Commission de la Bibliothèque publique, a signalé au Conseil Administratif, l'année dernière, le fait que la Bibliothèque n'avait pas encore reçu le livre de M. Charles Bourgeaud sur l'*Académie de Calvin*, paru à Genève dans le courant du mois de décembre 1900.

Aux termes de l'art. 20 de la loi du 2 mai 1827 « les imprimeurs « doivent, avant toute publication déposer deux exemplaires à la « Chancellerie pour la Bibliothèque publique. » M. Ritter demandait s'il n'y aurait pas avantage à ce que le dépôt légal se fit directement à la Bibliothèque, sans passer par l'intermédiaire de la Chancellerie. De renseignements pris par le Conseil Administratif à ce sujet, il résulte que ce service n'est soumis à aucune surveillance en dehors de celle qu'exerce officieusement le personnel même de la Bibliothèque publique, et que le dépôt légal n'est pas fait très exactement, certains imprimeurs s'en dispensant assez souvent. Nous avons pu signaler au Conseil d'Etat plusieurs cas où il n'avait pas été effectué pour des ouvrages importants; nous avons prié le Conseil d'Etat de faire le nécessaire pour que ces lacunes fussent comblées; nous avons également appelé son attention sur la convenance qu'il y aurait à rappeler à MM. les imprimeurs les prescriptions de la loi du 2 mai 1827, en les invitant à s'y conformer strictement. Mais le dépôt légal, est un service d'Etat dont l'Autorité cantonale ne consentirait pas à se dessaisir.

SECTION XXIII

**Bibliothèques circulantes.**

Conservateur : M. L. BOGEY.

Budget n° 44.

Voté . . . . .	Fr.	16 600 —
Dépendé . . . . .	»	17 258 40
En plus . . . . .	Fr.	<u>658 40</u>

Dépendé en plus sur :

b) Traitement des distributeurs. . . . .	Fr.	640 —
d) Acquisitions . . . . .	»	47 —
f) Entretien du mobilier . . . . .	»	44 70
	Fr.	<u>731 70</u>

Dépendé en moins sur :

e) Traitement des concierges . . . . .	»	73 60
Somme égale . . . . .	Fr.	<u>658 40</u>

Les bibliothèques circulantes ont été ouvertes : à la *rive gauche*, durant 1028 heures, soit 257 séances; à la *rive droite*, durant 1076 heures, soit 269 séances

Il a été prêté 110,145 volumes, c'est-à-dire 2535 de plus qu'en 1900 :

Par la bibliothèque de la *rive gauche*, 49,081, soit en moyenne 191 volumes par séance.

Par la bibliothèque de la *rive droite*, 61,064, soit en moyenne 227 volumes par séance.

La bibliothèque de la *rive gauche* a été fermée du 1<sup>er</sup> au 16 juin pour son transfert à son nouveau local de l'Ecole de commerce. Depuis sa nouvelle installation, le mouvement du prêt des livres s'est considérablement accru et tend à augmenter encore. La moyenne des volumes sortis pendant le premier semestre (rue de l'Hôtel-de-Ville) était de 171 par jour; dans le second semestre (place de la Synagogue), elle a atteint le chiffre de 221, soit 50 volumes de plus par jour.

Sur 5000 volumes prêtés par les bibliothèques circulantes, voici la proportion de chaque genre :

	Rive gauche.	Rive droite.
Critique littéraire. Poésie. Théâtre.	280	195
Géographie et Voyages . . . . .	150	154
Histoire . . . . .	175	125
Théologie . . . . .	8	5
Science sociale, Philosophie . . . . .	25	19
Sciences et Arts . . . . .	87	80
Périodiques. . . . .	385	445
Romans. . . . .	3890	3977

Il a été inscrit 997 lecteurs nouveaux :

	Rive gauche.	Rive droite.
Genevois . . . . .	449	361
Confédérés . . . . .	64	57
Etrangers . . . . .	39	27
Total: <u>552</u>	<u>552</u>	<u>445</u>

256 de ces nouveaux lecteurs habitent en dehors de la ville.

A la fin de 1901, les bibliothèques circulantes comptaient 4378 lecteurs :

*Rive gauche*, 2183, soit 105 de plus qu'en 1900.

*Rive droite*, 2195, soit 20 de moins qu'en 1900.

Les bibliothèques se sont enrichies de 788 volumes :

	Rive gauche.	Rive droite.
Acquisitions . . . . .	373 volumes.	373 volumes.
Dons . . . . .	37	5
Total :	<u>410 volumes.</u>	<u>378 volumes.</u>

Le service de la salle de lecture a été repris le 16 septembre. La salle a été ouverte durant 86 jours, de 4 à 8 heures du soir; il a été consulté 626 volumes par 454 lecteurs.

Il a été acquis pour ce service 20 volumes de journaux illustrés et revues.

DONS AUX BIBLIOTHÈQUES CIRCULANTES :

*Rive gauche :*

M <sup>lle</sup> F. GIRARD . . . . .	2 volumes.
M. H.-F. GROS . . . . .	3 »

*Rive droite :*

M. Paul ARCHINARD . . . . .	2 »
M <sup>lles</sup> A. et J. BENOIT. . . . .	1 »
M. Louis FISCHER. . . . .	3 »
M <sup>me</sup> GALVAGNO . . . . .	2 »
M <sup>me</sup> Marie JOEGNE. . . . .	3 »
M <sup>me</sup> Jeanne STOCK . . . . .	3 »
M <sup>me</sup> Adèle VALIER . . . . .	1 »
M <sup>me</sup> Henriette VISINAND. . . . .	20 »
Bibliothèque du Théâtre . . . . .	2 »

Total . 42 volumes.

SECTION XXIV.

**Laboratoire de bactériologie et de sérothérapie.**

Directeur: M. Léon MASSOL.

Budget n° 45.

Voté . . . . .	Fr. 11 900 —
Dépensé . . . . .	» 12 877 15
Dép. en plus . . . . .	<u>Fr. 977 15</u>

Dépensé en plus sur:

c. Traitement du palfrenier . . . . .	Fr. 208 —
d. Frais de laboratoire . . . . .	» 360 45
e. Nourriture et entretien de trois chevaux. . . . .	» 408 70
	<hr/>
Somme égale . . . . .	Fr. 977 15
	<hr/>

L'activité du laboratoire va croissant en dépit de la création de laboratoires de bactériologie dans les diverses cliniques de l'Université (Cliniques médicale, chirurgicale, obstétricale et dermatologique).

En 1900 le nombre des analyses confiées au laboratoire municipal s'élevait à 1446, en 1901 il a atteint 1717.

Ces analyses se décomposent comme suit :

Angines diphtériques . . . . .	280
Angines diverses . . . . .	414
Répétitions d'analyses d'angines diphtériques . . . . .	296
Crachats tuberculeux . . . . .	90
» non tuberculeux à l'examen microscopique. . . . .	218
» inoculés, et reconnus non tuberculeux . . . . .	163
» " " tuberculeux . . . . .	27
Analyses de pus divers . . . . .	120
Analyses de pus reconnus tuberculeux par inoculation . . . . .	27
» " " non tuberculeux par inoculation. . . . .	34
Analyses d'urines (recherches diverses) . . . . .	10
Analyses d'urines reconnues tuberculeuses par inoculation. . . . .	5
» " " non tuberculeuses par inoculation . . . . .	11
Réactions agglutinatives (Widal). nettes . . . . .	6
» " " nulles . . . . .	40
Examens de cheveux . . . . .	4
Analyses d'eau . . . . .	1
Matières excrémentitielles . . . . .	1
	<hr/>
Total des analyses . . . . .	1717

Soit 271 analyses de plus que pendant l'exercice 1900.

SÉROTHÉRAPIE.

Pendant l'année 1901 il a été délivré :

	1901	1900		
Sérum antidiphtérique . . . .	1639	638	+	1001
Sérum antitétanique . . . .	249	234	+	15
Sérum antistreptococcique . . .	111	121	—	10
Sérum pour l'asthme . . . .	8	19	—	11

DIPHTÉRIE.

Les cas de diphtérie se sont répartis de la manière suivante :

	Nombre de malades injectés.	Décès.	%
Hôpital cantonal . . . . .	69	5	7,24
Maison des enfants malades . .	138	15	10,86
Clientèle civile . . . . .	148	3	2,02
Totaux et moyennes . . . . .	335	23	6,48

Il n'est mentionné dans ce tableau que les cas de diphtérie traités par le sérum.

Le total de toutes les diphtéries signalées dans le canton a été de 365. Dix malades n'ont pas été injectés : deux à l'Hôpital cantonal et un à la Maison des enfants malades sont arrivés morts, et par conséquent n'ont pas reçu de sérum. Les sept autres malades se rapportent à la clientèle civile. Ils étaient atteints de diphtérie bénigne et ont guéri sans intervention sérothérapique.

En 1901 les cas de diphtérie ont été très nombreux, et la maladie a revêtu en général une forme très sévère.

La statistique que nous publions a été, comme toujours, établie de la façon la plus rigide, car en équité il faudrait en extraire au moins quatre décès ; deux à l'hôpital cantonal, survenus deux ou trois heures après l'injection, et deux à la Maison des enfants malades, la mort étant survenue une demi-heure et une heure après l'injection du sérum.

Comme toujours la grande majorité des décès se rapporte à des interventions démesurément tardives.



TUBERCULINE. — MALLÉINE.

En 1901 il a été délivré aux vétérinaires :

Tuberculine . . . . .	215 doses.
Malléine . . . . .	10 »

Le laboratoire de bactériologie grève notre budget d'une somme assez élevée. Le projet de budget pour 1902 prévoit une dépense de 12 560 francs, sur laquelle l'Etat n'alloue à la Ville que 3 000 francs. Nous nous sommes adressés à l'Autorité cantonale à l'effet d'obtenir le double de la subvention actuelle, qui n'est pas en rapport avec les charges incombant à la Ville. Mais le Conseil d'Etat n'a pas jugé pouvoir nous accorder l'objet de notre demande, estimant que dans les circonstances actuelles, la somme portée à son budget est suffisante. Le Conseil d'Etat s'est réservé d'étudier plus tard, si cela devient nécessaire, la création d'un laboratoire de bactériologie attaché à l'Université. Mais nous insistons sur notre requête.

SECTION XXV.

**Herbier Delessert, Conservatoire et Jardin botaniques.**

Directeur : M. le Dr BRIQUET.

A. HERBIER DELESSERT ET CONSERVATOIRE BOTANIQUE.

Budget n° 46.

Voté. . . . .	Fr. 9 800 —
Dépensé. . . . .	» 14 104 05
Dép. en plus . . . . .	<u>Fr. 4 304 05</u>

Dépensé en plus sur :

c) Entretien de la collection . . . . .	Fr. 2 556 85
e) Acquisitions pour l'herbier . . . . .	» 1 447 50
f) " " la bibliothèque . . . . .	» 5 65
g) Frais de bureau et impression du catalogue . . . . .	<u>» 406 10</u>
A reporter . . . . .	Fr. 4 416 10

Report . . . Fr. 4 416 —

Dépensé en moins sur :

d) Entretien du mobilier . . . . . 112 05

Somme égale . . . Fr. 4 304 05

Pendant l'année 1901, le personnel de l'Herbier Delessert a contribué par divers voyages et herborisations au développement de nos collections. L'assistant, M. le Dr Hochrentiner, a en particulier fait en mission régulière un voyage dans le Sud-Oranais. L'exploration des chaînes de l'Atlas aux environs d'Aïn-Sefra et Duveyrier lui a fourni de riches documents, actuellement à l'étude. A l'Herbier même, M. Briquet a classé divers groupes de la collection générale (genres *Cardamine* et *Knautia*, Papavéracées), tandis que M. Hochrentiner a été occupé avec l'étude du stock de Malvacées douteuses ou indéterminées, qui lui ont fourni bon nombre d'espèces nouvelles.

L'Herbier général a acquis cette année 38 collections diverses, donnant un total de 11,735 numéros. Ce chiffre est le plus élevé qui ait jamais été atteint depuis la réorganisation à Genève de l'Herbier Delessert. Il s'explique par l'arrivée simultanée de quelques grandes collections exotiques qui avaient dû être retenues plusieurs années à l'avance. Ces importants matériaux se répartissent comme suit :

*Europe* : Baldacci, Iter albanicum septimum, ann. 1900 (299) ; Becker, Viola exsiccatae, 1<sup>re</sup> livraison (25) ; Briosi et Cavari, Funghi parassiti delle piante coltivate od utile, fasc. XIII et XIV (50) ; Callier, Iter tauricum tertium, ann. 1900 (292) ; Kneucker, Carices exsiccatae, cent. VI-IX, ann. 1899-1901 (131) ; Ross, Herbarium siculum, 2<sup>me</sup> cent. (100) ; Zimmer, Cryptogamen des Kreuzeckgebietes (200).

*Asie* : Brocherel, Voyage dans l'Asie centrale (473) ; Clarke, Graminées des Indes orientales (don de l'auteur, 92) ; Hallier, Plantae indicæ et malayanæ (150) ; Prain, Plantes des Indes orientales (don de l'auteur, 138).

*Afrique* : Baum, Reise nach Süd-Westafrika (Künene-Zambezi-expedition) (964) ; Bornmüller, Flora der atlantischen Inseln (554) ; R. de Prosch, Plantes du bassin du Haut-Zambèze (50) ; Schlechter, Plantae austro-africanæ (428) ; Zenker, Flora von Kamerun (182).

*Amérique* : Baker, Columbian Cryptogams (77) ; Baker, Plants from northern New-Mexico, ann. 1900 (709) ; Baker, Earle and Tracy, Plants of southern Colorado, ann. 1898 (548) ; Curtiss, Plants of the southern United States, ser. VII (105) ; Cusick, Eastern and

south-eastern Oregon flora (137); F. S. and E. S. Earle, Plants of New-Mexico, ann. 1900 (231); Hassler, *Plantæ paraguarienses* (1464); Heller, Plants of Washington; Plants of Arkansas and Texas (200); Heller, Plants of Porto-Rico (170); Holzinger, Mousses nouvelles de l'Amérique du Nord (4, don de l'auteur); Palmer, Plants of Mexico (358); Pittier, Plantes du Costa-Rica (75); Plantes diverses d'Alabama et de Floride (14, don de M. P. Chenevard); Pollard, Plants of sub-tropical Florida (200); Pringle, *Plantæ mexicanæ* (190); Skehan, Plants of New-Mexico, ann. 1898 (96); Shear, Fungi Columbiani, cent. XV (100); Steele, Flora of Washington and vicinity, ann. 1898 (1379); Steele, Plants of Aurora, West Virginia, M<sup>ts</sup> Alleghanies, etc., ann. 1898 (225); Tracy, Gulf Coast plants (1100); Tonduz, Plantes du Costa-Rica (150).

*Australie.* — Maiden, Plants of New South Wales (75).

A ces chiffres il conviendrait encore d'ajouter un certain nombre de préparations nouvelles de diatomées entrées dans la collection de M. le prof. Brun et 45 calques de types originaux de Malvacées donnés par M. le Dr. Hochreutiner.

L'Herbier d'Europe a occupé la majeure partie du temps de M. Briquet, pendant toute l'année. Plusieurs mois ont été consacrés à la transformation, à l'étiquetage et à la répartition par familles de nos petites collections (herbiers de Haller fils, Dupin, Guinet, Alphonse de Candolle, Wesmael, Clarke, etc.). Puis l'arrangement de détail, espèce après espèce, de l'ensemble des documents a été poussé jusqu'à la fin des Monocotylédones. La partie rangée rend déjà des services inappréciables. La collection d'Europe s'est enrichie en 1901 des séries suivantes : C. B. Clarke, plantes de la Grande-Bretagne (900, don de l'auteur); Murr, Hieracium du Tyrol (24, don de l'auteur); Plantes diverses d'Europe (84, don de M. P. Chenevard); Pampanini, Plantes diverses d'Europe (surtout Russie, Sardaigne et Vénétie, 280); Schmidely, Plantes des environs de Genève (10, don de l'auteur). Au total 1298 numéros, auxquels vient s'ajouter une petite collection historique de Necker de Saussure, don de M. B. Reber.

Vingt-quatre collections ont été communiquées en prêt pour l'étude, 10 d'entre elles sont rentrées déterminées.

Les matériaux de l'Herbier ont donné lieu en 1901 à 18 publications scientifiques.

Les acquisitions de la bibliothèque portent les nos 1496-1590. L'*Annuaire* de 1901 forme un volume de 224 pages, avec 3 planches (don

de M. E. Burnat). En dehors du personnel de l'Herbier, MM. R. de Wettstein et A. Heimerl de Vienne y ont contribué par d'importants mémoires. Le nombre des périodiques que nous échangeons atteint 75 au 31 décembre 1901.

Enfin, la collection de produits végétaux s'est enrichie d'une série de 85 échantillons de bois du Kamerun, tous correctement déterminés (collection Zenker).

B. JARDIN BOTANIQUE.

Budget n° 43.

Voté . . . .	Fr. 12 060 —
Dépendé . . . .	» 12 298 —
En plus . . . .	<u>Fr. 238 90</u>

Dépendé en plus sur :

c) Journées d'ouvriers . . . . .	Fr. 214 55
d) Entretien et frais de culture . . . . .	» 24 35
Somme égale . . . . .	<u>Fr. 238 90</u>

Le jardin botanique a effectué au commencement de l'année les échanges habituels avec 73 jardins botaniques étrangers, dont il a reçu 5000 paquets de graines.

Nous avons en outre reçu : de M. H. Correvon, Jardin alpin d'acclimatation, 130 espèces alpines et vivaces; du Jardin botanique de Berne, 40 espèces de serres; de M. le prof. Wilczek à Lausanne, 80 espèces alpines.

Nous avons employé pendant la plus grande partie de l'année 4 ouvriers et 1 apprenti. En fait de renouvellement de matériel, il y a à mentionner des réparations à la chaudière de l'orangerie, l'acquisition de 12 châssis, la réfection d'une partie des paillassons des serres et la confection de grands bacs pour grandes plantes d'orangerie.

Les prêts de plantes pour décoration et pour les cours universitaires ont été continués comme par le passé. Des matériaux d'étude ont été fournis aux cours agricoles et à l'Université. Ces dernières fournitures, figurées par 200 bordereaux de demande, représentent au delà de 2000 parts.

Le jardin et le conservatoire botaniques ont été officiellement visités, sous la conduite du directeur, par la réunion internationale de botanistes qui a eu lieu à Genève les 6, 7 et 8 août 1891.

Nous avons entièrement renoncé cette année à développer nos cultures, vu l'incertitude qui pèse sur la destinée du jardin. D'autre part, une de nos serres tombe de vétusté. Il est donc très désirable à tous les points de vue que la question du transfert du jardin botanique soit enfin résolue.

SECTION XXVI.

**Legs et dons.**

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Budget n° 48.		Chap. XIV, A, d et e.	
Voté . . . .	Fr. 3 000 —	Prévu . . . .	Fr. 2 875 —
Dépensé . . . .	<u>3 000 —</u>	Reçu . . . .	<u>2 575 —</u>
		En moins . . .	<u>Fr. 380 —</u>

I

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Prix Disdier.			
Voté . . . .	Fr. 2 000 —	Prévu . . . .	Fr. 2 000 —
Dépensé . . . .	<u>2 000 —</u>	Reçu . . . .	<u>1 700 —</u>
		En moins . . .	<u>Fr. 300 —</u>

II

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Prix Amiel.			
Voté . . . .	Fr. 1 000 —	Prévu. . . .	Fr. 875 —
Dépensé. . . .	<u>1 000 —</u>	Reçu . . . .	<u>875 —</u>

**Compte de réserve spécial en faveur des Musées et Collections.**

Ce compte était créancier, au 31 décembre 1900, de.	Fr. 1 077 95
Il s'est accru en 1901 des intérêts. . . . .	» 43 10
Il est actuellement créancier de. . . .	<u>Fr. 1 121 05</u>

SECTION XXVII.

**Chauffage et Eclairage.**

Budget n° 49.

Voté . . . . .	Fr. 84 875 —
Dépensé . . . . .	» 88 683 20
	<hr/>
En plus . . . . .	Fr. 3 808 20

Le tableau n° 8 du compte rendu financier donne le détail des dépenses.

	Prévu.	Dépensé.
Chauffage . . . . .	Fr. 55 400 —	68 020 10
Eclairage . . . . .	» 29 475 —	20 663 10
	<hr/>	<hr/>
	84 875 —	88 683 20
Dépensé en plus. . . . .	Fr. 3 808 20	
Somme égale. . . . .	Fr. 88 683 20	

L'excédent de dépense sur le chauffage est le résultat de la pose de nombreux sous-compteurs ce qui permet de faire figurer à cette rubrique le gaz consommé pour ce service et qui précédemment était entièrement compté à la rubrique éclairage.

**Loyers.**

Budget n° 50.

Voté . . . . .	Fr. 300 800 —
Dépensé . . . . .	» 300 800 —
	<hr/>

CHAPITRE X

THÉÂTRE ET CONCERTS

Conservateur : M. LE ROYER.

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Budget n° 51.			
Voté . . . .	Fr. 148 970 —	Prévu . . . .	Fr. 1 000 —
Crédit suppl. . .	» 22 000 —	Reçu . . . .	» 700 —
	<u>Fr. 170 970 —</u>	En moins . . .	<u>Fr. 300 —</u>
Dépensé . . .	» 169 136 40		
En moins . . .	<u>Fr. 1 833 90</u>		

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1901, il a été donné au théâtre 215 représentations et 10 concerts classiques, soit :

*Grand Opéra* : Guillaume Tell, 2; — Patrie, 3; — L'Africaine, 2; — La Juive, 2; — Les Huguenots, 5; — Hamlet, 2.

*Opéra* : Faust, 10; — La Favorite, 6; — Samson et Dalila, 5; — Hérodiade, 3; — Rip, 2; — Mireille, 1; — Rigoletto, 1; — Roméo et Juliette, 1.

*Opéra comique* : Carmen, 9; — Lakmé, 5; — Mignon, 4; — La petite mariée, 4; — La Poupée, 4; — Le Chalet, 4; — Manon, 3; — La Fille du Régiment, 3; — Le Voyage en Chine, 2; — Le Maître de Chapelle, 1; — Les noces de Jeannette, 1.

*Opérette* : Le Royaume des femmes, 13; — M<sup>lle</sup> Nitouche, 8; — Les Cloches de Corneville, 6; — Les mousquetaires au couvent, 3; — M<sup>lle</sup> George, 3; — Miss Helyett, 3; — La Mascotte, 2.

*Opéra bouffe* : La princesse des Canaries, 2.

*Drame lyrique* : Paillasse, 8; — Werther, 1.

*Pièce lyrique* : La Bohème, 6 ; — La Vie de Bohème, 4.

*Comédie* : Le cousin Jacques, 4 ; — Le Monde où l'on s'ennuie, 2 ; — Le lapin, 2 ; — Les Dominos roses, 1 ; — Blanchette, 1 ; — La conscience de l'enfant, 1 ; — Le gendarme est sans pitié, 1 ; — Les Plaideurs, 1.

*Conte lyrique* : Hænsel et Gretel, 12.

*Drame* : Le fils de l'Aveugle, 4 ; — L'Assommoir, 3 ; — Hernani, 1 ; — Les crochets du Père Martin, 1 ; — Les Misérables, 1.

*Vaudeville* : Les 2 noces de Boisjoli, 5.

*Féerie* : Rothomago, 15 ; — La flûte enchantée, 5 ; — Le Petit Poucet, 1.

*Ballet* : Le Meunier, 2 ; — Lisette, 4.

*Pièces diverses* : La mariée du Mardi Gras, 7 ; — Les Exilés, 10 ; — Quo vadis ?, 7 ; — Thérèse Raquin, 3.

*Tournées de passage*, 27.

*Récapitulation* : Grands opéras, 6 ; — Opéras, 8 ; — Opéras comiques, 11 ; — Opérettes, 7 ; — Opéra bouffe, 1 ; — Drames lyriques, 2 ; — Comédies, 8 ; — Pièces lyriques, 2 ; — Conte lyrique, 1 ; — Drames, 5 ; — Féeries, 3 ; — Ballets, 2 ; — Vaudeville, 1 ; — Pièces diverses, 4 ; — Tournées de passage, 27.

Depuis longtemps, par suite de nombreuses chutes survenues dans les grands escaliers du foyer, chutes occasionnées par le trop grand poli des marches, le public demandait qu'il fût remédié à ce grave inconvénient. Il a été satisfait, cette année, à ce désir par la pose de deux grands tapis, fixés au moyen de tringles nickelées. Cette installation, à part son côté pratique, produit le meilleur effet.

Pour isoler complètement la salle de la scène en cas de sinistre, un rideau d'amiante a été appliqué contre le rideau de fer, et le treuil de ce dernier, déjà fortement usé, a dû être changé par suite de cette nouvelle surcharge.

Pour diminuer dans la mesure du possible les frais d'éclairage, des lampes jugées inutiles à certains endroits ont été supprimées provisoirement, et de nombreux interrupteurs installés dans les loges et à presque toutes les lampes de l'Administration. En outre, le nombre des lampes cassées augmentant dans une proportion inquiétante, des réparations sérieuses ont été faites à tous les montants de la scène, dont toutes les douilles ont dû être changées.

Comme des altercations survenaient souvent entre spectateurs et possesseurs des fauteuils mentionnés dans le cahier des charges, il a



été procédé à l'installation de serrures fermant ces fauteuils ; ceux-ci ne peuvent maintenant s'abaisser qu'au moyen d'une clef que chaque personne intéressée a reçue.

Les calorifères ont subi, cette année, une vérification complète.

Depuis que la Ville s'occupe elle-même du chauffage du théâtre, par les soins du Conservateur, la rubrique affectée à cet usage a, malgré l'augmentation du combustible, considérablement diminué.

Le Conseil Municipal ayant voté une somme de 25 000 fr. pour la construction et la réfection de décors, notre peintre-décorateur, M. Laurent Sabon, s'est montré comme toujours à la hauteur de sa réputation, et principalement dans les décors de *Faust* « La nuit de Walpurgis et l'Apothéose de nuages » ainsi que dans ceux de *Hamlet* et de la *Vie de Bohème*, qui font, à chacune des représentations de ces pièces, l'admiration de tous.

Voici les décors faits à ce jour :

Retouche complète de l'église et de la prison de *Faust*, — du vaisseau de l'*Africaine*.

Construction des décors du 2<sup>me</sup> acte de *Hamlet*, — de la Nuit de Walpurgis et de l'Apothéose de nuages de *Faust*, — les colonnes de *Samson et Dalila*, — 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> actes de la *Vie de Bohème*, — bateau de *La Gioconda*.

M. Köckert, professeur de musique, s'est adressé au Conseil Administratif au nom du Comité d'action pour la création d'un orchestre municipal, pour demander que cette question fût mise à l'ordre du jour du Conseil Municipal. Le Conseil Administratif a répondu à ce Comité que M. le Conseiller délégué au théâtre et concerts avait été plus spécialement désigné pour s'occuper de cette création, et que, d'autre part, une combinaison dont le but serait de résoudre la question est à l'étude.

A la suite de la dernière représentation de la saison de 1900-1901, qui a eu lieu le 4 avril, M. Francis Bergalonne, notre distingué chef d'orchestre, a définitivement quitté le pupitre, qu'il occupait depuis quarante-deux ans. Le Conseil Administratif lui a écrit pour lui exprimer les regrets qu'éprouvait l'Administration municipale en le voyant prendre sa retraite, et pour lui offrir un souvenir de la reconnaissance de la Ville pour les services qu'il a rendus à l'art pendant sa longue carrière.

*Bibliothèque du Théâtre.*

Bibliothécaire : M. Emile DELPHIN.

Le service ne donne lieu à aucune observation particulière. Le mouvement des sorties et des rentrées a été le suivant :

	Partitions d'orchestre.	Partitions réduites.	Parties.
Représentations <sup>1</sup> . . . . .	35	184	1435
Concerts . . . . .	36	—	1355
Musique prêtée au Parc des Eaux-Vives . . . . .	10	135	3260
	<u>81</u>	<u>319</u>	<u>6050</u>

On a poursuivi la revision complète de la musique de concert, délaissée longtemps faute de ressources, et il a été réparé cette année environ la moitié de ce fonds, soit 505 partitions et conducteurs et 12,212 parties. L'achat de nouvelles couvertures mobiles, assez coûteux, a dû être continué. Nous espérons pouvoir terminer, pendant les mois de fermeture de 1902, le travail mentionné ici.

Le nombre des consultations a quelque peu augmenté, de même que celui des dons. Notons la générosité traditionnelle du Comité des concerts d'abonnement et les envois de l'éditeur Ricordi, de Milan, qui a repris ses relations avec notre théâtre.

Des documents officiels et des renseignements nombreux adressés par le bibliothécaire l'ont convaincu de l'importance de notre ville et de notre scène au point de vue artistique.

*Augmentation en 1901.*

	Achats.	Dons.	Totaux.
Partitions d'orchestre . . . . .	1	22	23
Partitions chant et piano . . . . .	6	5	11
Parties détachées . . . . .	—	989	989
<i>Libretti</i> . . . . .	—	7	7
	<u>7</u>	<u>1023</u>	<u>1030</u>
	<i>A reporter</i>		

<sup>1</sup> La manutention de la musique louée aux éditeurs est comprise.

	Achats.	Dons.	Totaux.
<i>Report</i>	7	1023	1030
Ouvrages théoriques, historiques, bibliographiques . . . . .	20	17	37
Actes administratifs . . . . .	—	5	5
Œuvres dramatiques diverses . . . . .	7	5	12
Estampes, photographies, autographes . . . . .	—	1	1
Recueils et morceaux de musique . . . . .	1	39	40
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	35	1090	1125

DONS.

ALLIOD (Paris) : 1 brochure. — Comité des Concerts d'abonnement : 21 partitions d'orchestre, 921 parties détachées. — M. le Consul général de France à Genève : 1 partition, 68 parties. — M. DELPHIN, bibliothécaire : 1 année du *Ménestrel*. — M. FERRARIS, 1 brochure. — Legs GALLAND (remis par la Ville) 3 ouvrages : 38 recueils et morceaux de musique ; 2 partitions piano et chant. — HENRIOT, directeur : 2 brochures. — KLING, compositeur : 5 volumes et brochures. — PLOMB, critique musical : 1 brochure. — RICORDI, éditeur (Milan) : 1 autographe de Verdi, 3 volumes, 1 brochure, 3 partitions piano et chant — P. DE SIMON : 4 brochures.

Administration des journaux : la *Scène*, *Schweizerische Musikzeitung*, l'*Echo de Genève*, 1 abonnement gratuit.

CHAPITRE XI

PROPRIÉTÉS MUNICIPALES

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Budget nos 52, 53, 54.		Chapitre XI.	
Voté . . .	Fr. 472 895 —	Prévu . . .	Fr. 458 850 —
Dépensé . . .	» 545 444 80	Reçu . . .	» 481 973 40
En plus . . .	<u>Fr. 72 549 80</u>	En plus . . .	<u>Fr. 23 123 40</u>

*Détail des dépenses.*

	Prévu.	Dépensé.
N° 52. Bâtiments . . . . .	Fr. 400 710 —	Fr. 472 455 85
N° 53. Promenades . . . . .	» 65 185 —	» 63 773 45
N° 54. Horloges . . . . .	» 7 000 —	» 9 215 50
	<u>Fr. 472 895 —</u>	<u>Fr. 545 444 80</u>
Dépensé en plus . . . . .	» 72 549 80	
Somme égale . . . . .	<u>Fr. 545 444 80</u>	

*Détail des recettes.*

	Prévu.	Reçu.
<i>a.b.c.d.e.</i> Loyers des appartements, kiosques, water-closets et Bains	Fr. 91 800 —	Fr. 103 132 60
<i>f. g.</i> Bâtiments scolaires . . .	» 300 800 —	» 310 175 —
<i>h.i.j.k.l.</i> Anticipations sur la voie publique . . .	» 56 800 —	» 55 159 40
<i>m. n.</i> Redevances diverses . . .	» 6 500 —	» 40 610 —
<i>o.</i> Promenades et jardins . . .	» 1 450 —	» 1 490 —
<i>p.</i> Horloges . . . . .	» 1 500 —	» 1 406 40
	<u>Fr. 458 850 —</u>	<u>Fr. 481 973 40</u>
Reçu en plus . . . . .	» 23 123 40	
Somme égale . . . . .	<u>Fr. 481 973 40</u>	

SECTION I.

**Bâtiments.**

	Prévu.	Dépensé.
<i>Service public :</i>		
<i>a. b. c. d. e.</i> Traitements . . .	Fr. 21 110 —	Fr. 20 809 90
<i>f.</i> Restauration de St-Pierre. . .	» 40 000 —	» 40 000 —
<i>g. h. i. j. k. l.</i> Entretien d. bâtiments	» 141 000 —	» 183 516 25
<i>m.</i> Eau consommée par les diffé- rents services municipaux . . .	» 110 000 —	» 110 411 —
<i>Service locatif :</i>		
<i>a. b. c. d.</i> Traitements . . . . .	» 10 100 —	» 10 100 —
<i>e. f. g. h. i.</i> Entretien des bâti- ments . . . . .	» 28 500 —	» 41 682 30
<i>C.</i> Assurances. . . . .	» 50 000 —	» 65 936 40
	Fr. 400 710 —	Fr. 472 455 85
Dépensé en plus . . . . .	» 71 745 85	
Somme égale . . . . .	Fr. <u>472 455 85</u>	

*Restauration du Temple de St-Pierre.*

Pendant l'année 1901, l'Administration municipale a fait procéder à la réparation de l'ensemble du portique. La colonnade, construite au milieu du XVIII<sup>me</sup> siècle, en marbre de Roche dans le canton de Vaud, était très détériorée. Des morceaux considérables se détachaient; cet état de choses était dangereux et d'un fâcheux aspect. Les fûts et les bases ont été réparés avec des morceaux de marbre provenant de la même carrière.

Un travail plus important a consisté dans la reconstruction en fer de la charpente de l'abside et des transepts. La construction défectueuse et la mauvaise conservation de la charpente en bois nuisaient à la solidité des murs sur lesquels elle reposait. Les nouvelles fermes, bien reliées aux murs des tours et à la base de la flèche, compléteront les travaux de consolidation exécutés jusqu'à ce jour en vue de la conservation du temple.

I

BATIMENTS DES SERVICES PUBLICS.

*Abattoir. Entretien spécial.*

Voté 11 000 fr. — Dép. 12 936 fr. 15. — Dép. en plus 1 936 fr. 15.

La principale dépense effectuée vise le remplacement partiel et la peinture des fers-blancs de la toiture. Le foyer de la chaudière Sulzer de 1896 a été transformé d'après le système Meldrum pour recevoir des combustibles pauvres tels que poussière de coke ou machefer de l'usine à gaz. L'économie espérée n'a pas été obtenue absolument, elle est toutefois appréciable.

*Collèges et écoles.*

Voté . . . . .	Fr. 80 000 —
Dépensé . . . . .	99 298 85
Dépensé en plus . . . .	<u>Fr. 19 298 85</u>

Les dépenses d'entretien des bâtiments scolaires s'accroissent d'année en année. La plupart d'entre eux sont de construction relativement ancienne, et leur aménagement ne répond plus aux exigences actuelles: de là, la nécessité de réformer les locaux aussi bien que le mobilier scolaire.

Au collège de St-Antoine, la restauration du petit cloître du bâtiment central qui ne pouvait plus être différée, si l'on voulait le reconstituer fidèlement, a été entreprise pendant les vacances. Une partie des sculptures a pu être conservée: pour d'autres, les vestiges en permettent la reconstitution à peu près exacte. Ce travail devra être exécuté avec soin au risque de se prolonger jusqu'aux prochaines vacances. Le sol du préau a été pour une partie abaissé et ramené à son ancien niveau. Les toitures de ce bâtiment ont aussi subi d'importantes réparations. Un nouveau garage pour bicyclettes, pourvu d'un abri, a été installé, dans la cour.

A l'école du Grülli, deux nouvelles classes primaires ont été installées dans les locaux laissés vacants au rez-de-chaussée par les cours professionnels. Les murs de quelques vestibules ont été grani-tés au ciment, et trois classes ont été pourvues de parquets en chêne en

remplacement de planchers en sapin trop usés pour être conservés. Cette amélioration bien entendue à divers points de vue a été apportée d'autre part à cinq classes de l'école de Malagnou et des écoles de la Madeleine et de la rue Necker; elle sera certainement étendue successivement à toutes les écoles de la Ville.

L'installation de classes enfantines au 2<sup>m</sup>e étage de l'école de la Madeleine en remplacement des cours professionnels a nécessité quelques travaux pour assurer un meilleur chauffage.

A l'école de la Gare, les water-closets ont été entièrement transformés suivant le système appliqué déjà dans les écoles des Pâquis et de Malagnou. Les prises d'air et les canaux d'air chaud des calorifères ont été modifiés dans le but d'améliorer le chauffage de quelques classes qui laissait à désirer.

Une nouvelle distribution apportée à l'école enfantine de la rue Necker a permis de créer une classe supplémentaire.

Les calorifères de l'école de la rue Argand, mis hors d'usage, ont été remplacés par des poêles en catelle sans emploi.

L'installation des nouvelles classes enfantines dans l'ancien Asile des orphelins de la rue de Lausanne a été terminée au commencement de l'année. Cette école compte maintenant sept classes, une salle de jeux et un local de gymnastique. La dépense de cette installation a atteint 13,880 francs.

L'aménagement et le mobilier des nouvelles classes enfantines de la rue Lissignol ont grevé le compte d'entretien des bâtiments d'une somme de 3,900 francs.

Le mobilier de plusieurs classes a été renouvelé, partie d'après le modèle ordinaire, partie d'après le système Mauchain.

Ce compte du budget a contribué pour une somme de 5,000 francs à l'aménagement des cours professionnels dans l'immeuble 5, rue de l'Hôtel-de-Ville, et à l'achèvement des locaux affectés à ce même enseignement au sous-sol de l'école d'horlogerie.

M. J. Cessant, concierge de l'école du boulevard James Fazy, ayant donné sa démission, a été remplacé par M. Boucherin, concierge de l'école de la rue Argand. M<sup>me</sup> Acloque, concierge de l'école de la rue de Malagnou, a été nommée à la place de ce dernier. Enfin, M. Gander a été nommé concierge de l'école de la rue de Malagnou, en remplacement de M<sup>me</sup> Acloque.

M<sup>me</sup> de Siebenthal a été nommée concierge de l'école des filles de la rue de l'Entrepôt, en remplacement de son mari, décédé.

*Musées et temples.*

Voté . . . . .	Fr. 40 000 —
Dépensé . . . . .	» 57 419 95
Dépensé en plus . . .	Fr. 17 419 95

La dépense affectée à l'entretien des musées et temples s'est élevée approximativement à 30 000 fr.; une somme à peu près égale a été affectée aux autres bâtiments non pourvus d'un budget spécial.

Au temple de St-Pierre, les marches du péristyle ont été entièrement réparées; une partie d'entre elles ont été remplacées. Le calorifère de la chapelle des Macchabées a dû être transformé.

Le chauffage des bureaux et locaux du Consistoire, obtenu jusqu'ici par l'emploi d'appareils soit à air chaud soit à gaz, les uns et les autres assez défectueux et offrant peu de sécurité, a été remplacé par un chauffage central à eau chaude installé à frais communs entre la Ville et le Consistoire.

Au Musée Rath une salle de sculpture a été aménagée au sous-sol, ainsi que des dépôts pour les tableaux et les modèles. Les vitrages des salles ont été pourvus de velums, et des cloisons transversales ont été introduites à la seule fin d'augmenter la surface d'exposition.

Des annexes du musée de peinture et de nos collections archéologiques installées au parc Mon-Repos ont occasionné une dépense modique. Quelques aménagements ont été opérés au palais Eynard pour un nouveau laboratoire de la faune locale et au musée archéologique pour des dépôts.

Des réparations urgentes ont été exécutées à la maison du garde du bois de la Bâtie et au bureau du cimetière de St-Georges.

L'hôtel municipal a subi d'importantes transformations. Les bureaux de la taxe ont été transférés au n° 5 de la rue de l'Hôtel-de-Ville; les locaux laissés vacants ont été occupés par la comptabilité, qui a elle-même fait place au bureau du secrétaire-adjoint. Un bureau a encore été installé au 2<sup>e</sup> étage pour le secrétaire des services industriels.

Le rez-de-chaussée, le premier étage et une partie du deuxième ont été pourvus de l'éclairage électrique. Tous ces remaniements ont nécessité de nombreuses réparations en blanchiment, peinture, papiers peints, etc.



La salle des mariages, dotée jusqu'ici d'éléments de décoration et d'un mobilier fort disparates, a été ornée d'un plafond peint, d'un tapis et de rideaux neufs; ces changements ont été apportés pour remédier au mauvais état de la salle; celle-ci ne présentera une harmonie satisfaisante qu'après le remplacement de la cheminée et de l'étoffe du mobilier.

M. John Coutarel a été nommé concierge du temple de St-Pierre, en remplacement de M. d'Ivernois. M<sup>me</sup> Meyer, concierge du temple de la Fusterie, étant décédée, a été remplacée par M. Pierre Pirollet.

*Entretien du théâtre.*

Voté . . . . .	Fr. 7 000 —
Dépendé . . . . .	» 8 877 20
Dépendé en plus	<u>Fr. 1 877 20</u>

Cet exercice a supporté, outre les réparations ordinaires du bâtiment principal et du magasin de décors, le solde du coût de la réfection du plancher du parterre exécuté l'année précédente.

Le treuil du rideau de fer, très usé par un service déjà long et soumis à un surcroît de travail par le fait du doublage en amiante du rideau proprement dit, donnait lieu à des appréhensions justifiées; après examen, il a été décidé de remplacer cet appareil de levage par un treuil plus puissant; ce travail a été effectué pendant l'été.

Les murs du grand vestibule d'entrée ont été complètement nettoyés, et la cheminée d'appel de la scène a été repeinte à neuf.

II

PROPRIÉTÉS DE RAPPORT ET LOCATIONS SUR LA VOIE PUBLIQUE.

Percepteur des loyers et redevances : M. Moïse TRIMOLET.

A. *Propriétés de rapport.*

L'augmentation sur la recette des loyers provient en majeure partie de ce que, dans le courant de cet exercice, la Ville a acquis dans différents quartiers, en vue d'opérations futures, quelques nouveaux immeubles : rue de Lausanne n° 39, rue des Corps-Saints n° 15, elle a repris en outre de la Caisse d'épargne, une partie de l'opération

du bas de Coutance et de la rue du Temple portant sur cinq immeubles.

Les loyers dans les vieux immeubles sont rentrés d'une manière satisfaisante, car pour conserver nos locataires nous ne reculons pas devant quelques dépenses permettant de rendre ces logements plus habitables. Les recettes prévues pour les quatre établissements de W.-C. n'ont pas atteint le chiffre prévu; cela provient principalement de celui de la promenade de St-Jean qui, jusqu'à présent, ne donne aucun résultat, les frais dépassant de beaucoup les recettes. Nous espérons que par suite d'une amélioration apportée dans le courant de l'hiver, la situation sera meilleure pour 1902.

Les recettes des bains de la Jetée restent toujours inférieures aux prévisions, mais nous l'avons déjà dit, la Ville ne peut attendre des ressources d'un service public indispensable.

La convention passée avec l'Agence des journaux étant arrivée à son terme le Conseil Administratif a remis en adjudication les 19 kiosques qui étaient devenus sa propriété; elle a divisé l'adjudication entre 4 concurrents, et le résultat financier a été brillant puisque la location qui, auparavant était de 6200 fr. par année, a atteint le chiffre de 19 000 fr.

La somme prévue pour l'entretien des immeubles a été très sensiblement dépassée. Cela provient de ce que, dans les nouveaux immeubles acquis, nous avons dû, pour conserver les locataires, faire certaines réparations indispensables; mais le surcroît de la dépense provient principalement des nouveaux aménagements faits à l'Académie professionnelle (cours des dames).

Il ne nous a pas été possible de demander au Conseil Municipal le crédit nécessaire pour ces travaux, car nous avons dû prendre une décision pendant les vacances d'été. Le Département de l'Instruction publique nous ayant demandé de nouvelles classes primaires, nous avons saisi cette occasion pour transférer tous les cours de dames qui se donnaient à l'école du Grütli et à l'école de la Madeleine, dans les locaux occupés précédemment par l'Ecole supérieure du Commerce dans l'immeuble rue du Soleil-Levant n° 6, que nous avons dû transformer et remettre à neuf de fond en comble. Nous avons pu, par cette opération, rendre à l'école enfantine de la Madeleine deux salles de jeux dont elle était privée depuis longtemps, et décharger le budget de loyers divers payés pour des locaux occupés par des classes primaires. En outre, les cours de dames, qui chaque année

prennent un développement notable, sont maintenant installés d'une façon définitive et dans des conditions excellentes, la surveillance pouvant s'exercer d'une manière suivie et efficace.

Nous avons agi au mieux des intérêts de la Ville, et nous ne pensons pas que le Conseil Municipal nous refusera son approbation.

*B. Locations sur la voie publique et divers.*

	Prévu.	Reçu.
<i>h)</i> Saillies fixes et mobiles . . . .	Fr. 25 000 —	Fr. 20 039 05
<i>i)</i> Location de places devant les cafés. . . . .	» 18 000 —	» 21 865 —
<i>j)</i> Location de places pour empla- cements de kiosques à fleurs, à fruits et légumes. . . . .	» 3 100 —	» 3 200 —
<i>k)</i> Location de places pour travaux sur la voie publique . . . . .	» 9 000 —	» 8 155 05
<i>l)</i> Droit de stationnement pour voi- tures de louage . . . . .	» 1 700 —	» 1 900 —
<i>m)</i> Droit d'attache des bateaux à laver, à vapeur et bateaux de louage. . . . .	» 1 500 —	» 1 605 —
<i>n)</i> Redevances diverses (non com- pris celles de la Compagnie des tramways, de la Société des chemins de fer à voie étroite, de la Société Genève- Veyrier, de la Compagnie des colonnes d'affichage et pour affichage contre les vespa- siennes, perçues par le bu- reau et portées au compte Voirie, formant la somme de 11 157 fr. 90). . . . .	» 5 000 —	» 9 005 —
Total. . . . .	Fr. 63 300 —	<u>Fr. 65 769 10</u>
Reçu en plus . . . . .	» 2 469 10	
Somme égale . . . . .	<u>Fr. 65 769 10</u>	

La recette prévue au budget sur les concessions à bien plaie, saillies fixes et immobiles, n'a pas été atteinte, le nombre des constructions ayant été sensiblement inférieur à celui de l'an dernier; en outre, les nouveaux immeubles construits par la Caisse d'Épargne et la Société de la Tour-Maitresse ont été exonérés du droit sur les saillies; nous avons, par contre, une notable augmentation sur les locations de places devant les cafés et sur les recettes diverses.

*Autorisations pour travaux particuliers et anticipations sur la voie publique.*

Le nombre des autorisations pour travaux particuliers et anticipations sur la voie publique a été, en 1901, de 4769, accusant une diminution de 80 sur l'exercice précédent.

Ces autorisations se répartissent de la manière suivante :

	1901.	1900
Enseignes nouvelles . . . . .	403	371
» restaurées . . . . .	70	66
Enseignes déplacées . . . . .	29	35
Inscriptions sur murs et vitrages . . . . .	132	145
Lanternes à gaz et électriques . . . . .	6	14
Attributs de commerce . . . . .	25	23
Tentes fixes et mobiles . . . . .	103	97
Réparations de faces . . . . .	8	30
Fermetures de magasins . . . . .	—	—
Canaux, descentes, renvois d'eau . . . . .	108	100
Trottoirs, marches et seuils . . . . .	—	—
Terrasses, balcons, marquises . . . . .	3	6
Soupiraux, abat-jour, stores et volets . . . . .	—	—
Murs et clôtures . . . . .	—	3
Arcades, portes et fenêtres . . . . .	1	1
Démolitions de bâtiments . . . . .	1	1
Constructions et reconstructions, dont 13 avec objets en saillie sur la voie publique . . . . .	28	41
Constructions de hangars . . . . .	5	1
Travaux journaliers et réparations sur la voie publique :		
Travaux divers . . . . .	386	361
» vidange hydraulique . . . . .	3293	3824
» peintres divers . . . . .	145	199
Dépôts de matériaux . . . . .	23	18
Total	<u>4769</u>	<u>4849</u>

SECTION II.

**Promenades et Jardins.**

Chef de service : M. G. NITZSCHNER.

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Budget n° 53		Chapitre XI.	
Voté . . . . .	Fr. 65 185 —	Prévu . . . . .	Fr. 1 450 —
Dépensé . . . . .	» 63 773 45	Reçu . . . . .	» 1 490 —
En moins . . . . .	<u>Fr. 1 411 55</u>	En plus . . . . .	<u>Fr. 40 —</u>

La dépense en moins porte spécialement sur :  
Journées d'ouvriers.  
Entretien et frais de culture.  
Clôtures.

L'exercice de 1901 n'a présenté aucune particularité très marquante; toutefois, les pluies d'orage ont été assez fréquentes, ce qui a occasionné des ravines, principalement au bois de la Bâtie et dans les promenades des Bastions et de la Treille: de là un surcroît de dépenses en journées et gravelage.

Au bois de la Bâtie, le mur de la rampe des mélèzes a été terminé, et les taillis du bois ont été pourvus de clôtures en fil de fer galvanisé, afin de mettre un frein aux déprédations de plus en plus fréquentes.

Plusieurs grands arbres de la Treille et des Bastions ont été remplacés par de jeunes marronniers. D'autres arbres séculaires ont dû être arrachés à la rue des Pâquis au devant de constructions neuves.

La construction d'une école primaire dans le parc de Montbrillant a apporté une certaine perturbation dans les terrains de culture réservés au couchant de la nouvelle école. De grands arbres et des arbustes ont dû être déplacés et transférés, les uns sur un autre point de la promenade, les autres au parc Mon-Repos. La terre végétale a été recueillie et utilisée.

Les ormeaux de nos promenades n'ont pas été épargnés par les atteintes d'un insecte (le scolyte galeruge) qui leur a causé un tort considérable. Pour enrayer ses ravages, le service des promenades a fait enlever l'écorce des arbres sous laquelle il s'abrite.

Le kiosque installé dans la promenade des Bastions pour la vente du lait a été démoli; on a installé sur cet emplacement un banc cintré.

L'installation de carrousels ou autres attractions pendant les fêtes du nouvel-an sur une des pelouses voisines du Grand-Quai, présente d'assez sérieuses conséquences. Les barrières en fer ont dû être enlevées et remplacées, et la remise en état comporte un labourage et un nouvel ensemencement de la pelouse, le remplacement des plantes. Ces travaux retarderont l'époque où cette promenade pourra être rendue à sa destination et servir à l'agrément du public.

La grille entourant le monument de J.-J. Rousseau a été enlevée et remplacée par une clôture basse, l'entourage a reçu une plantation de pervenches.

Les plantes des serres ont été utilisées à plusieurs reprises pour la décoration du théâtre et du palais Eynard en vue de réceptions et de congrès.

### SECTION III

#### Horloges.

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Budget n° 54.		Chapitre XI.	
Voté . . . .	Fr. 7 000 —	Prévu . . . .	Fr. 1 500 —
Dépendé . . . .	» 9 215 50	Reçu . . . .	» 1 406 40
En plus . . . .	<u>Fr. 2 215 50</u>	En moins . . . .	<u>Fr. 93 60</u>
		Prévu.	Dépendé.
a. Entretien des horloges de clochers		Fr. 2 500 —	Fr. 1 597 30
b. » et éclairage du clocheton			
de l'ancienne machine hydraulique . . . .		» 500 —	» 180 —
c. Entretien des horloges électriques		» 4 000 —	» 7 438 20
		<u>Fr. 7 000 —</u>	<u>Fr. 9 215 50</u>
Dépendé en plus	» 2 215 50		
Somme égale	<u>Fr. 9 215 50</u>		

L'augmentation des dépenses pour l'entretien des horloges électriques provient de travaux exécutés par MM. Favre et Chalut pour

la remise en état du réseau après l'installation des lignes de la C. G. T. E., dépense qui aurait dû être supportée en très grande partie par le budget précédent.

Le service des horloges électriques a été encore exposé, dans le courant de l'année, à de continuelles perturbations du fait des nouvelles lignes de tramways électriques. Nous avons reçu des réclamations incessantes et justifiées du public et des abonnés; quelques-uns de ces derniers ont perdu patience et dénoncé leur abonnement. L'ancien réseau des fils d'horloges a dû, en présence de la nouvelle situation, être entièrement remanié en conformité des prescriptions fédérales sur la matière. La dépense sera mise à la charge de la Compagnie des tramways. La réforme en voie d'exécution une fois achevée, le service des horloges pourra être remis sur le pied où il était précédemment.

---

## CHAPITRE XII

# VOIRIE

Ingénieur : M. Albert ODIER.

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Budget nos 55 à 60.		Chapitre XII.	
Voté . . . .	Fr. 676 750 —	Prévu . . . .	Fr. 73 865 —
Dépensé . . . .	» 692 665 65	Reçu . . . .	» 43 010 75
En plus . . . .	<u>Fr. 15 915 65</u>	En moins . . . .	<u>Fr. 30 854 25</u>

<i>Recettes.</i>		
	Prévu.	Reçu.
a. Vente de ruclons . . . .	Fr. 35 000 —	Fr. 26 675 15
b. Etablissement de nouv. trottoirs	» 20 000 —	» 4 982 35
c. » de nouveaux égouts	» 5 000 —	» 2 743 20
d. Redevance kilométrique de la Compagnie des tramways . .	» 3 000 —	» 597 15
e. Redevance kilométrique de la Compagnie des Voies-Etroites .	» 2 800 —	» 272 75
f. g. h. i. j. k. Redevances diverses.	» 8 065 —	» 7 740 15
	<u>Fr. 73 865 —</u>	<u>Fr. 43 010 75</u>
Reçu en moins . . . .		» 30 854 25
Somme égale . . . .		<u>Fr. 73 865 —</u>

### SECTION I.

#### Administration.

Budget n° 55.

Voté 14 650 fr. — Dépensé 15 710 fr. 30. — Dép. en plus 1 060 fr. 30.



SECTION II.

**Rues.**

Budget n° 56.

Voté . . . . .	Fr. 593 900 —
Dépensé . . . . .	» 592 452 85
Dépensé en moins . . .	Fr. <u>1 447 15</u>

Dépensé en moins sur:

a) <i>Entretien des rues pavées et asphaltées</i> . . . . .	Fr. 31 409 75
c) <i>Entretien spécial de la voie ferrée Rive-Neuve</i> . . . . .	» 8 000 —
f) <i>Trottoirs dans les nouveaux quartiers</i> »	12 376 75
i) <i>Entretien des passages, escaliers et grilles de clôtures</i> . . . . .	» 132 90
	<u>Fr. 51 919 40</u>

Dépensé en plus sur:

b) <i>Entretien du pavage en bois</i> . . . . .	» 3 285 95
d) » <i>des rues macadamisées</i> . . . . .	Fr. 6 933 15
e) » <i>des trottoirs</i> . . . . .	» 5 990 05
g) <i>Sablage et arrosage des rues</i> . . . . .	» 11 698 15
h) <i>Nettoisement des rues</i> . . . . .	» 14 904 50
j) <i>Entretien des latrines et urinoirs</i> »	7 562 10
k) <i>Noms de rues et numéros de maisons</i> »	98 35
	<u>Fr. 50 472 25</u>
Dépensé en moins	Fr. <u>1 447 15</u>

I

*Entretien des rues pavées et asphaltées.*

Budget n° 56 a.

Voté 60 000 fr. — Dépensé 28 590 fr. 25. — Dép. en moins 31 409 fr. 75.

Nous n'avons pas dans ce chapitre, à proprement parler, de travaux neufs à enregistrer; les dépenses effectuées se rapportent ou à des

réfections plus ou moins générales, ou, surtout, à de très nombreux travaux d'entretien de minime importance.

Le développement du réseau des tramways, qui s'est continué pendant l'année, a produit bien des perturbations, et nécessité d'importants travaux de remise en état. Ces travaux sont en principe à la charge de la Compagnie; on pourrait croire, dès lors, que la multiplication des lignes de tramway doit se traduire par un allègement des charges de la Ville. Peut-être en sera-t-il ainsi une fois tout le réseau construit et en pleine exploitation. Mais en réalité on se voit entraîné un peu partout à donner aux réfections une extension non prévue au début, et c'est alors la Ville qui en supporte les charges.

Les plus importants de ces travaux sont :

La réfection du pavage de la rue de Cornavin, effectuée ensuite de l'élargissement partiel de la rue et de la transformation de la voie du tramway. Comme il est vraisemblable que la reconstruction des immeubles de la rue se continuera et qu'on pourra à cette occasion réaliser l'élargissement projeté du côté impair, on a commencé à opérer un abaissement très désirable du niveau de la rue. Actuellement le désaccord entre les anciens niveaux et les nouveaux est très apparent, mais il disparaîtra au fur et à mesure de la reconstruction des immeubles.

La partie centrale de la rue Rousseau a été bouleversée en tous sens, d'abord par la construction d'un égout, puis par les canalisations destinées aux nouveaux immeubles du square Paul-Bouquet et à l'école ménagère. Il a fallu dès lors la repaver entièrement; le niveau de la chaussée a été à cette occasion sensiblement relevé.

La rampe à voitures de la Treille était pourvue d'une seule rigole et dans ces conditions se trouvait ravinée à chaque pluie; pour remédier à cet inconvénient, on a continué le trottoir le long des terrasses et créé ainsi un second écoulement pour les eaux pluviales.

La place du Rhône a été l'objet d'une réfection à peu près complète.

Six passerelles pavées neuves ont été établies sur divers points de la ville.

Les nombreuses canalisations logées sous la chaussée sont aussi, on ne saurait trop le répéter, la principale cause de destruction des revêtements de rues. On voit sans cesse se multiplier les occasions d'ouverture des chaussées. Une réforme très désirable tendra à l'organisation d'un contrôle de l'usage du sous-sol des rues et à

l'exécution d'office, par les soins du service de la voirie, du remblayage et de la remise en état de la chaussée à la suite des travaux entrepris par les divers services ou par les particuliers,

## II

### *Entretien du pavage en bois.*

Budget n° 56, lettre *b*.

Voté 20 000 fr. — Dépensé 23 285 95. — Dépensé en plus fr. 3 285 95.

L'importation des bois d'Australie qualifiés pour le pavage des rues a pris une grande extension. Les nombreuses variétés d'eucalyptus employées à cet usage paraissent de valeur à peu près égale, mais le bois de Kari conserve néanmoins une certaine supériorité sur les essences similaires. Nous avons passé un marché de 50 m<sup>3</sup> de ce bois avec une maison de Bâle, et des offres nous ont été faites de divers côtés pour des matériaux analogues.

Nous en avons, dans l'exercice écoulé, étendu l'application sur divers points des rues de la Corratierie, de la Croix d'Or, de la rue du Rhône et de la rue du Mont-Blanc, et cela sur une superficie de 750 m<sup>2</sup>. Le sapin du pays a été employé dans les rues des Allemands, de Rive, du Mont-Blanc et de la place Bel-Air sur une surface de 825 m<sup>2</sup> environ.

La Compagnie des tramways en a exécuté, de son côté, une certaine quantité, de même que des particuliers et les services industriels.

## III

### *Entretien spécial de la voie ferrée Rive-Neuve.*

Budget n° 56, lettre *c*.

Voté 8 000 fr. — Dépensé 00 fr. — Dép. en moins fr. 8 000.

Ce crédit n'a été employé qu'en partie seulement, par suite de la transformation imminente des voies du tramway. On s'est borné, dans ces circonstances, à parer aux besoins les plus urgents. Cette rubrique, qui n'avait été introduite dans le budget municipal qu'à titre exceptionnel, n'y figurera plus à l'avenir.

IV

*Entretien des rues macadamisées.*

Budget n° 56, lettre *d*.

Voté 180 000 — fr. Dépensé fr. 186 933 15

Dépensé en plus 6 933 fr. 15.

Les réfections générales de chaussées macadamisées exécutées en 1901 avec emploi de matériaux neufs et cylindrage s'appliquent aux rues, places et surfaces ci-après désignées :

Rue Lévrier . . . . .	580 m <sup>2</sup>
Boulevard de Plainpalais . . . . .	3454 »
Rue de l'Arquebuse . . . . .	1848 »
Rue du Mont-de-Sion. . . . .	1270 »
Grand Quai . . . . .	2318 »
Rues de la Croix-Rouge et de l'Athénée	1939 »
Boulevard James-Fazy . . . . .	5767 »
Cours de Rive . . . . .	604 »
Rue des Grottes. . . . .	620 »
Rue de l'Entrepôt . . . . .	1386 »
Rue des Terreaux-du-Temple . . . . .	1857 »
Rue de Chantepoulet . . . . .	502 »
Rue Neuve du Temple . . . . .	440 »
Rue de Malagnou . . . . .	595 »
Rue Général-Dufour . . . . .	264 »
Rue Petitot . . . . .	693 »
Rue de Malatrex . . . . .	700 »
Rue du Vuache . . . . .	890 »
Place de Cornavin . . . . .	804 »
Place de Montbrillant. . . . .	902 »
Rue de la Pépinière . . . . .	1010 »
Place de la Métropole. . . . .	372 »
	<hr/>
	28915 m <sup>2</sup>

Ces réfections générales ont absorbé 3765 m<sup>3</sup> de macadam, provenant pour 45 % environ de cailloux roulés de l'Arve, pour 30 % de pierre calcaire de Pérignier, et pour 25 % de débris de roche d'Arvel (Vaud). Ces différents matériaux ont été appliqués séparément sans que la préférence puisse être donnée d'une manière certaine aux uns plutôt qu'aux autres.

Le rouleau compresseur de la Ville s'est en général bien comporté, mais il ne faut pas se dissimuler que ces engins s'usent rapidement à un semblable travail. Il y a lieu de rappeler enfin que cette méthode d'application ne se prête qu'à des réfections générales, relativement coûteuses. On observe d'autre part que le bénéfice d'un premier rechargement se fait sentir sur les reprises suivantes, lesquelles étant moins profondes ne dépassent guère le prix de 4 fr. 80 par mètre.

## V

### *Entretien des trottoirs.*

Budget n° 56 e.

Voté 25 000 fr. — Dépensé 30 990 fr. 05. — Dép. en plus 5 990 fr. 05.

Le principal objet de ce crédit consiste dans l'établissement de dallages en ciment, en lieu et place des trottoirs en asphalte coulé mis hors de service. Cette source de dépense tend à diminuer de plus en plus, et on aurait pu entrevoir une période de stabilité de ces revêtements, qui seraient incontestablement très durables, n'étaient les causes sans cesse plus fréquentes d'ouvertures pratiquées dans les trottoirs. Cette transformation a été appliquée sur une superficie de 5,100 m<sup>2</sup>.

## VI

### *Etablissement de trottoirs dans les nouveaux quartiers.*

Budget n° 56 f.

Voté 30 000 fr. — Dépensé 17 623 fr. 25. — Dép. en moins 12 376 fr. 75.

Des trottoirs neufs ont été établis de compte à demi avec les propriétaires au devant de seize immeubles nouvellement construits.

Par mesure d'ordre et pour répondre à un vœu exprimé par un des intéressés, la Ville a pris l'initiative de l'achèvement des trottoirs de la rue du Vuache, en exécutant le travail, d'office, au devant de six immeubles.

VII

*Sablage et arrosage des rues.*

Budget n° 56 g.

Voté 20 000 fr. — Dépensé 31 698 fr. 15. — Dépensé en plus 11 698 fr. 75.

Le sablage et l'arrosage des rues ont été effectués d'après les mêmes méthodes que par le passé.

VIII

*Nettoiemnt des rues.*

Budget n° 56 h.

Voté 210 000 fr. — Dépensé 224 904 fr. 50. — Dép. en plus 14,904 fr. 50.

Le service du nettoiemnt des rues, de la levée des ordures ménagères et de l'écoulement des ruclons a été effectué dans les mêmes conditions que dans les années précédentes.

Notre compte rendu de 1900 exposait en détail le fonctionnement de cette branche du service ; ces renseignements conservent toute leur actualité.

La statistique du mouvement des ruclons tel qu'il a été effectué en 1901 fait ressortir les chiffres suivants :

Tombereaux de balayures levés en 1901 . . . . .	25,473
Dont : vendus . . . . .	10,464
conduits aux dépôts . . . . .	15,009
	<hr/>
Nombre égal . . . . .	25,473

Cube des ruclons : 25,473 tombereaux  $\times$  1<sup>m</sup>250 = 31,841 m<sup>3</sup>.

Poids des ruclons : 31,841 m<sup>3</sup>  $\times$  615 kilos = 19,582 tonnes.

Moyenne journalière des tombereaux : 69<sup>2</sup>/<sub>3</sub>.

Verre, ferraille, etc. : 597 tombereaux  $\times$  1,250 = 746 m<sup>3</sup> (conduits au remblai).

*Dépôts.* — Les emplacements de dépôts utilisés se sont élevés au nombre de 8, situés à Vernier, Collex, Plan-les-Ouates, Bardonnex, Compesières, Onex, Collonge-Bellerive et Corsier.

*Prix de vente des ruclons.* — Les prix et conditions de vente des ruclons fermentés sont les mêmes que pour l'année 1900.

Pour les ruclons frais, afin d'éviter l'accumulation dans les dépôts et d'en faciliter l'acquisition de la part des agriculteurs, les prix antérieurs ont été notablement réduits. Ils ont été fixés comme suit :

Pour 20 tombereaux . . . . .	Fr. 1 80 le tombereau
» 40 » . . . . .	» 1 60 » »
» 60 » . . . . .	» 1 40 » »
» 100 » et au-dessus . . . . .	» 1 — » »

Ces prix s'entendent pour les ruclons frais conduits dans un rayon maximum de 9 kilomètres de la Ville, et sur un point facilement abordable.

Ces ruclons sont vendus avec la condition d'être livrables, moitié en hiver, moitié en été. Une circulaire portant ces nouvelles conditions a été adressée aux agriculteurs du Canton.

*Vente de 1901.*

10,464 tombereaux de ruclon frais (balayures) . . .	Fr. 11 050 70
4,030 » » » fermenté . . . . .	» 17 194 30
3,034 mètres cubes pris sur dépôt par l'acheteur . .	» 5 146 50
<b>Total</b>	<b>Fr. 33 391 50</b>

Prix moyen de vente du ruclon frais, le tombereau . .	Fr. 1 05
» » » fermenté » . . . . .	» 4 26
» » » pris au dépôt » . . . . .	» 1 70

Les transactions se sont élevées au chiffre de 323 se rapportant à :

ruclon frais . . . . .	223
» fermenté . . . . .	101

Leur importance ressort des chiffres suivants :

Ventes de 1 à 49 francs	99
» » 50 à 99 »	71
» » 100 à 149 »	101
» » 150 à 199 »	49
» » 200 et au-dessus	
(dont 3 à 1000) »	33

IX

*Entretien des passages, escaliers et grilles de clôture.*

Budget n° 56, lettre *i*.

Voté 3 000 fr. — Dépensé 2 867 fr. 10. — Dépensé en moins 132 fr. 90.

Il a été procédé à une réparation générale et peinture de la grille de clôture de la promenade de S<sup>t</sup>-Jean.

Le passage des degrés de Poules a subi une réparation très nécessaire.

Les bancs de la rue de la Croix-Rouge et du Jardin Anglais ont été remis en état.

La Société des Intérêts de Genève a encore offert à la Ville six bancs en fer, à charge par celle-ci de les placer sur le quai du Léman et de les surélever au-dessus du sol par une plateforme en béton. La Ville a acquiescé aux conditions formulées par les donateurs.

X

*Entretien des latrines publiques et urinoirs.*

Budget n° 56, lettre *j*.

Voté 10 000 fr. — Dép. 17 562 fr. 10 — Dép. en plus 7 562 fr. 10.

Une colonne lumineuse à trois places a été établie sur la place du Cirque : à cette occasion la Ville a aménagé en ce point un refuge triangulaire comprenant, outre la vespasienne, un gros platane et un kiosque à journaux. Les dimensions de ce refuge se trouvaient très réduites par le fait des alignements qu'a imposés la présence des voies de tramway.

Un urinoir adossé au mur du chemin de fer a été placé rue de Malatrex, à côté du passage sous-voie de la rue du Mont-Blanc. Cette installation supplée à la disparition de celles qui existaient en ce point avant les travaux d'élargissement du pont.

Une Société de publicité désireuse d'augmenter ses emplacements d'affichage a proposé à la Ville de contribuer pour moitié au coût



d'un urinoir à deux places, en béton armé, au bas de la rue des Glacis de Rive. Ce n'est pas sans hésitation que la Ville a acquiescé à cette proposition. En fait, cette installation a dû être complétée d'auvents et d'écrans de protection pour donner satisfaction aux réclamations des voisins.

Cette installation est pourvue d'un appareil à huile.

## XI

### *Noms de rues et numéros de maisons.*

Budget n° 56, lettre *k*.

Voté 500 fr. — Dépensé 598 fr. 35. — Dépensé en plus 98 fr. 35

Par suite de la prolongation de la rue du Stand sur le territoire de la commune de Plainpalais, la numérotation de cette rue a dû être refaite entièrement. La même transformation s'est imposée à la rue Sénebier, par suite de la construction récente de plusieurs petits immeubles.

Le nom de rue de Berne a été donné à l'ancienne rue de l'Entre-pôt.

## XII

### *Amortissement et intérêts des rescriptions émises pour l'établissement du pavage en bois.*

Budget n° 56, lettre *l*.

Voté 22 400 fr. — Dépensé 22 400 fr.

## XIII

### *Elargissements de rues, versement à effectuer à ce compte.*

Budget n° 56, lettre *m*.

Voté 5 000 fr. — Dépensé 5 000 fr.

### *Percements et élargissements de rues.*

Les opérations immobilières ratifiées par le Conseil Municipal en 1901 sont les suivantes :

Acquisition de la propriété Oltramare, sise aux Grottes, dans le but de relier les rues des Grottes et de la Servette par la prolongation des

rues Louis Favre et du Midi. La Ville a, de suite, pris possession de cette propriété et ouvert un passage provisoire pour donner satisfaction aux vœux des habitants de la localité.

Décret d'expropriation portant sur une partie de l'immeuble n° 3 de la rue de la Madeleine en vue de la reconstruction de la rangée d'immeubles côté pair de la rue de la Croix-d'Or.

Acquisition d'une bande de terrain au devant de l'immeuble Lapp en vue de l'élargissement de la rue des Pâquis.

Ratification d'une convention passée avec la Société de la rue de Lausanne en vue de l'élargissement de la rue au devant du n° 41.

Acquisition de l'immeuble 39, même rue, avec le même objectif que ci-dessus.

Ratification d'une convention passée avec les consorts Carrère pour assurer le dégagement de la face ouest de leur immeuble sis rue Gevray, et acquisition, à cet effet, d'une parcelle appartenant à M. Durel.

Acquisition de l'immeuble n° 15 rue des Corps-Saints appartenant à M. Ch. Dubouloz, en prévision d'opérations de voirie à exécuter dans ce quartier.

Ratification d'une convention passée avec M. Eugène Isaac en vue de la continuation de la rue Gevray dans l'espace compris entre les rues du Léman et de l'Ancien port, et prêt à M. Isaac d'une somme de 110 000 fr. nécessaire au paiement de l'immeuble Diedrichs.

Acquisition d'une parcelle de terrain sise rue des Pâquis et propriété de M. Heber, en vue de l'élargissement de la dite rue.

Approbation des tracés rectificatifs des rues basses, des rues de Lausanne et Gevray.

Le concours pour l'élaboration d'un plan de rectification, d'embellissement et d'assainissement de la Ville de Genève a été ouvert en conformité du programme arrêté par le Conseil Municipal.

Une convention a été conclue avec l'Administration de la Caisse d'Epargne en vue de l'achèvement de la rue Vallin et de la rue Grenus prolongée jusqu'à la rue du Temple. En vertu de cet accord, la Caisse reconstruira elle-même sur les nouveaux alignements les immeubles prévus entre les rues de Coutance et Vallin; elle rétrocède, par contre, à la Ville les immeubles qu'elle avait acquis rue du Temple et place St-Gervais. La rue Vallin une fois ouverte et livrée à la circulation, l'opération de la reconstruction du quartier subira forcément un temps d'arrêt.

SECTION III.

**Ponts et Quais.**

Budget n° 57.

	Prévu.	Dépensé.
a) Entretien des ponts et quais. . . . .	Fr. 15 000 —	Fr. 13 753 50
b) Entretien des bateaux et chaînes de sauvetage . . . . .	200 —	— —
	<u>Fr. 15 200 —</u>	<u>Fr. 13 753 50</u>
Dépensé en moins . . . . .		1 446 50
Somme égale. . . . .	Fr. 15 200 —	

L'entretien du pont du Mont-Blanc a été continué, comme antérieurement, en prévision d'une prochaine reconstruction.

La présentation de nouveaux projets rendait plus délicate la décision à prendre. Pour pouvoir comparer ces projets, il a fallu préparer un programme fixant les données à observer dans la reconstruction du tablier, puis provoquer, sur cette base uniforme, de nouvelles propositions.

Les cinq projets reçus ont été soumis à une commission d'experts qui préavisera sous peu.

Le revêtement en mastic d'asphalte du pont de la Machine a été refait entièrement. L'ancien dallage coupé en tous sens par des canalisations électriques et, d'ailleurs, déjà usé ne pouvait plus être conservé. Les services industriels ont contribué pour un tiers au coût de ce travail.

SECTION IV.

**Egouts.**

Budget n° 58. *Dépenses.*

	Prévu.	Dépensé.
a) Réparations. . . . .	Fr. 6 000 —	Fr. 7 087 60
b) Nettoyage . . . . .	8 000 —	8 624 45
c) Construction d'égouts (à l'extra- ordinaire) . . . . .	20 000 —	21 319 50
	<u>Fr. 34 000 —</u>	<u>Fr. 37 031 55</u>
Dépensé en plus . . . . .	3 031 55	
Somme égale . . . . .	<u>Fr. 37 031 55</u>	

*Recettes, Chap. XII, lettre c.*

Part des propriétaires dans l'établissement des nouveaux égouts.	
Prévu . . . . .	Fr. 5 000 —
Reçu . . . . .	» 2 743 20
	<hr/>
Reçu en moins . . . . .	Fr. 2 256 80
	<hr/>

*Entretien des égouts.*

Il n'a pas été opéré de curage spécial des collecteurs en 1901. Le curage périodique des gouffres de trottoirs constitue la principale charge du service de nettoyage. Les égouts proprement dits se nettoient d'eux-mêmes quand ils sont établis dans de bonnes conditions.

La situation des quartiers de la rive droite, inondés en cas de forte pluie du fait des apports dirigés de la commune du Petit-Sacconnex sur les égouts de la Ville, n'a pas changé. Les sous-sol se trouvent plus fréquemment envahis, les propriétaires se plaignent et l'Administration municipale ne peut que transmettre à l'Autorité cantonale leurs doléances et leurs réclamations.

Cette situation, au surplus, atteint aussi la rive gauche, quoiqu'à un moindre degré. Les eaux du plateau de Champel et de Florissant parviennent également dans les égouts des quartiers des Tranchées et des Bastions, et compromettent le fonctionnement des canaux dans les quartiers bas du Rond-Point et du boulevard de Plainpalais. L'Administration municipale ne manquera pas de présenter ses réclamations à qui de droit quand la situation faite à la Ville ne sera plus admissible.

*Egouts à l'extraordinaire.*

Un tronçon d'égout de 67 mètres de longueur a été établi rue de la Croix-d'Or, entre la rue Céard et la rue d'Enfer, pour desservir les immeubles récemment construits du côté pair.

Rue de Coutance, l'égout profond déjà commencé a été continué sur 118m de long jusqu'à l'origine de la rue de Cornavin.

La construction des écoles des Casemates et du futur musée a nécessité l'établissement d'un canal d'égout dans les rues de Monne-

tier et des Casemates jusqu'au cours des Bastions, sur un développement de 310 m.

L'égout de la rue des Grottes a été prolongé sur 44 m. jusqu'au bas de la rue de la Faucille.

Les égouts de la rue Favre et de la rue du Midi prolongées ont été exécutés sur 80 m. avant le remblayage des nouvelles chaussées. Ces canaux seront continués ultérieurement. La longueur totale de ces tronçons a donc atteint 619 m.

SECTION V.

**Dépôts.**

	Budget n° 59.	Voté.	Dépensé.
a) Entretien et loyers des dépôts . . . . .	Fr. 4 000 —	Fr. 3 451 60	
b) Achat et entretien d'outils et matériel . . . . .	• 10 000 —	• 18 773 25	
Ensemble . . . . .	Fr. 14 000 —	Fr. 22 224 85	
Dépensé en plus . . . . .	• 8 224 45		
Somme égale . . . . .	Fr. 22 224 85		

Ce compte de dépenses du budget a subi une forte majoration attribuable pour partie à des circonstances exceptionnelles, et aussi à l'importance prise par les diverses branches de la Voirie.

En 1901 la Voirie a dû rétrocéder à l'Etat son principal dépôt de la Prairie et transporter ailleurs un matériel encombrant; ce déménagement a été une cause de frais importants.

Actuellement les ouvriers sont occupés exclusivement à l'entretien du matériel, ce qui représente rien qu'en main d'œuvre une dépense annuelle de 7 500 fr.

Mentionnons encore l'acquisition de deux bossettes d'arrosage du coût de 2 100 fr. et le remplacement d'un des petits rouleaux compresseurs à chevaux mis hors de service dans le courant de l'année; le surplus de la dépense se rapporte à l'entretien et renouvellement de l'outillage mis entre les mains de nos ouvriers.

SECTION VI.

**Enlèvement des neiges.**

Budget n° 60.

Voté . . . . .	Fr. 5 000 —
Dépensé . . . . .	» 41 492 60
En plus . . . . .	<u>Fr. 6 492 60</u>

La dépense réelle s'est élevée à 34 477 fr. 90, dont les  $\frac{2}{3}$  sont mis à la charge des contribuables et à recouvrer par l'Etat, soit 22 985 fr. 30. L'autre tiers, soit 41 492 fr. 60, est supporté par la Ville.

---

CHAPITRE XIII

ÉCLAIRAGE DE LA VILLE

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Budget N° 61.		Chapitre XIII.	
Volé . . . .	Fr. 158 000 —	Prévu . . . .	Fr. 2 293 05
Dépensé . . .	» 160 877 55	Reçu . . . .	» 3 005 10
En plus . . .	Fr. 2 877 55	En plus . . .	Fr. 12 05

Au 31 décembre 1901, les becs à gaz en service comprenaient :

- 443 becs à nuit entière.
- 585 » à minuit et demi.
- 36 » d'éclairage supplémentaire d'été.

Total 1064 becs.

Comparé au chiffre de l'année précédente, ce total s'établit comme suit :

Becs en service au 31 décembre 1900 . . . . .	1054
Becs nouveaux placés en 1901 . . . . .	10
Total . . . . .	1064

Le nombre total des becs qui ont été transformés en becs à incandescence était, au 31 décembre 1901, de 1031.

Au 31 décembre 1901, les lampes à arc pour l'éclairage électrique des rues de la ville étaient au nombre de 281, sans changement sur l'année 1900.

CHAPITRE XIV

**POLICE ET SURVEILLANCE**

Chef de service : M. Moïse TRIMOLET.

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Budget n° 62.		Chapitre XIV	
Voté . . . . .	Fr. 43 210 —	Prévu . . . . .	Fr. 49 975 —
Dépensé . . . . .	» 44 997 10	Reçu. . . . .	» 20 494 —
En plus . . . . .	<u>Fr. 1 787 10</u>	En plus . . . . .	<u>Fr. 519 —</u>

Dépensé en plus sur :

d. <i>Traitement de treize inspecteurs, y compris les gardes des promenades du Lac et de St-Jean</i> . . . . .	Fr. 1845 85
e. <i>Traitement du surveillant préposé à l'entretien des cygnes</i> . . . . .	» 16 —
j. <i>Habilllements</i> . . . . .	» 452 —
	<u>Fr. 2 313 85</u>

Dépensé en moins sur :

i. <i>Entretien des cygnes</i> . . . . .	Fr. 85 35
k. <i>Part des employés dans le produit des amendes perçues</i> . . . . .	» 459 05
l. <i>Frais divers (écriteaux, etc.)</i> . . . . .	» 282 35
	<u>» 526 75</u>
Dépensé en plus . . . . .	<u>Fr. 1 787 10</u>

Pendant l'année 1901, la police municipale a relevé 679 contra-



ventions, soit 106 de moins qu'en 1900. Elles se répartissent comme suit :

- 65 dégradations d'édifices, promenades et cimetières.
- 19 dépôts de balayures sur la voie publique.
- 8 tentes non autorisées.
- 63 enseignes placées sans autorisation.
- 2 lavages dans les fontaines.
- 2 chiens non tenus à l'attache dans les promenades.
- 20 dépôts de matériaux non autorisés.
- scandale dans les halles et marchés.
- 20 travaux sur la voie publique non autorisés.
- 4 travaux non ou mal éclairés.
- 17 travaux négligés.
- 38 stationnements d'ânes, de chevaux, sur la voie publique.
- 80 embarras divers sur la voie publique.
- 10 malpropreté des cours, allées et latrines.
- 6 transports de fumier aux heures interdites.
- 20 trottoirs balayés après les heures réglementaires.
- 94 tapis secoués sur la voie publique.
- 26 linges étendus hors des fenêtres.
- 12 vases sans barrières sur les fenêtres.
- 18 circulation de chars et voitures dans les marchés.
- 3 animaux prohibés, tels que : poules, pigeons, lapins.
- 2 affichages interdits.
- allures défendues (chevaux).
- 45 eaux répandues sur la voie publique.
- 10 immeubles sans récipient pour le dépôt des immondices.
- 11 jets de pierres sur la voie publique.
- neige sur les trottoirs et dépôt sur la voie publique.
- 4 branloires surchargées.
- 5 cardages de matelas sur la voie publique.
- 17 tentes non à la hauteur réglementaire.
- 3 ponts suspendus sans rebord.
- transport de lavures aux heures interdites.
- 55 divers.

---

679 contraventions.

Ces contraventions ont été réglées comme suit :

Annulées . . . . .	99
Transmises à la Justice de paix . . . . .	9
Réglées au bureau de la police municipale . . . . .	571
Total égal . . . . .	<u>679</u>

Nous constatons de nouveau une sensible diminution sur le nombre des contraventions, ce qui peut paraître anormal, notre ville prenant chaque année plus de développement. Mais il ne faut pas s'en étonner, car tous les habitants auxquels des règlements de police ont été remis à plusieurs reprises, s'y conforment toujours plus régulièrement.

Le Département de justice et police tenant compte, dans une certaine mesure, de nos réclamations au sujet du colportage, a bien voulu prendre quelques dispositions qui en atténuent les inconvénients. Le produit de la location d'emplacements pour les fêtes de l'an, tout en atteignant le chiffre prévu au budget, est très sensiblement inférieur à celui de l'année dernière, le nombre des forains ayant beaucoup diminué; il faut attribuer ce fait à ce que la commune de Plainpalais a restreint considérablement son champ de foire : aussi plusieurs industriels propriétaires de gros métiers n'ayant pu obtenir des places à la Plaine, n'ont pas voulu venir dans notre ville pour trois jours seulement, leurs frais de transport et autres étant très élevés.

M. Pugin, inspecteur municipal, ayant quitté le corps, a été remplacé par M. Aubert, citoyen genevois.

#### CYGNES.

Le nombre des cygnes s'est sensiblement accru cette année. Malheureusement les couvées des cygnes à col noir n'ont pas réussi; les petits canards mandarins, présent de M<sup>me</sup> la baronne de Rothschild, ont péri cet été. Nous devons prévoir pour 1902 quelques urgentes réparations aux clôtures des enclos.

CHAPITRE XV

**SECOURS CONTRE LES INCENDIES**

Conservateur du matériel : M. Alex. Ricou.

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Budget n° 63.		Chapitre XV.	
Voté . . . . .	Fr. 35 950 —	Prévu . . . . .	Fr. 1 200 —
Crédit supplém. . . . .	» 3 300 —	Reçu . . . . .	» 1 083 40
	<u>Fr. 39 250 —</u>	En moins	<u>Fr. 116 90</u>
Dépensé . . . . .	Fr. 42 347 55		
En plus. . . . .	<u>Fr. 3 097 55</u>		

Dépensé en plus sur :

<i>c.</i> Entretien du matériel . . . . .	Fr. 942 75
<i>d.</i> Renouvellement du matériel . . . . .	» 838 55
<i>f.</i> Frais d'incendies et de veilles . . . . .	» 1 488 40
<i>i.</i> Chauffage . . . . .	» 409 40
<i>k.</i> Poste permanent, traitements de trois pompiers . . . . .	» 81 55
<i>o.</i> Frais divers . . . . .	» 741 90
	<u>Fr. 4 202 25</u>

Dépensé en moins sur :

<i>b.</i> Traitement du concierge . . . . .	Fr. 150 —
<i>e.</i> Entretien et renouvellement de l'équipement et de l'armement . . . . .	» 756 95
<i>g.</i> A la disposition du commandant . . . . .	» 3 80

*A reporter* Fr. 910 75

	<i>Reports</i>	Fr. 910 75	Fr. 4 202 25
<i>h.</i> Part de la Ville pour primes d'assurances . . . . .	»	461 25	
<i>m.</i> Chauffage du poste permanent . . . . .	»	29 40	
<i>n.</i> Eclairage du poste permanent . . . . .	»	3 60	
		<hr/>	» 1 104 70
	Somme égale		<hr/> <u>Fr. 3 097 55</u>

SERVICE.

Les incendies qui ont eu lieu en 1901 se classent comme suit :

	Dans la ville		Dans la banlieue		A la campagne	
	de jour.	de nuit.	de jour.	de nuit.	de jour.	de nuit.
Inquiétants	6	2	1	1	0	0
Peu graves	10	11	2	0	1	0

Il y a eu, en outre, 26 feux de cheminées, dont 20 de jour et 6 de nuit, 14 inquiétants et 12 peu graves; 1 seule fausse alerte, de nuit.

En résumé, 61 alertes, pour lesquelles se sont présentés 556 sapeurs: — soit 16 alertes et 929 sapeurs de moins qu'en 1900.

Parmi les feux graves, il y a lieu de mentionner les suivants :

*19 janvier.* — Rue Berthelier, 4, feu de cave important.

*30 mai.* — Creux de St-Jean, maison et ateliers de M. Schneebeli, mécanicien.

226 services de veille ont eu lieu au théâtre, avec 2436 présences de sous-officiers et sapeurs.

Cinq gardes de nuit ont été faites pour cause de forte bise. Deux services de garde supplémentaires, de jour et de nuit, ont eu lieu le 1<sup>er</sup> juin, à l'occasion de la fête anniversaire de l'entrée de Genève dans la Confédération, et le 15 novembre, à l'occasion du Jeûne fédéral.

Vingt-neuf services de préservation ont eu lieu aux représentations et soirées données dans les locaux de la Société des Amis de l'Instruction. Enfin quelques services analogues ont été faits dans diverses circonstances, au Bâtiment électoral, au Casino de St-Pierre et à l'église luthérienne.

Les exercices ont eu lieu dans les conditions habituelles. La revue

bisannuelle du bataillon a été faite par le Conseil Administratif et le bureau du Conseil Municipal, le 3 novembre, après un simulacre d'incendie.

#### PERSONNEL.

Démissions : MM. les lieutenants Emile Schurch, Georges Schœneau et Auguste Tissot.

Avancement : M. le 1<sup>er</sup> lieutenant-médecin Albert Habel a été promu au grade de capitaine.

Nomination : Le Conseil d'Etat a nommé le sergent Marius Aeschbach au grade de lieutenant.

Le bataillon était composé, au 31 décembre 1901, de 306 hommes, y compris la section technique, 11 hommes, et l'état-major 18, dont 5 médecins.

#### POSTE PERMANENT.

Nombre des appels ou demandes de secours : 183, comme en 1900.

Le poste a porté secours seul dans 79 cas, et coopéré dans 69 cas plus graves au service de secours.

---

CHAPITRE XVI

**DÉPENSES DIVERSES ET IMPRÉVUES**

Budget n° 64.

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Voté . . . . .	Fr. 32 200 —	Prévu . . . . .	Fr. 500 —
Crédits supplém. . . . .	» 7 000 —	Reçu . . . . .	» 4 569 80
	<u>Fr. 39 200 —</u>	En plus . . . . .	<u>Fr. 4 069 80</u>
Dépensé . . . . .	» 38 748 70		
En moins. . . . .	<u>Fr. 451 30</u>		

DÉTAIL DES DÉPENSES.

	Prévu.	Dépensé.
a) Allocation en vue de la création éventuelle d'une caisse de retraite pour les employés des services administratifs et industriels de la Ville . . . . .	Fr. 5 000 —	Fr. — —
b) Allocation de la Ville pour la caisse d'épargne des employés de la Ville . . . . .	» 9 500 —	» 9 613 75
c) Allocation à l'association, des intérêts de Genève. . . . .	» 7 500 —	» 7 500 —
d) Allocation pour le service des fontaines lumineuses. . . . .	» 2 500 —	» 2 252 95
e) Allocation pour prix à diverses sociétés . . . . .	» 800 —	» 325 —
<i>A reporter.</i>	<u>Fr. 25 300 —</u>	<u>Fr. 19 691 70</u>

	<i>Reports</i>	Fr. 25 300 —	Fr. 19 691 70
f) Allocation pour éclairage et chauffage des locaux d'élection . . .	•	900 —	• 1 081 90
i) Entretien des tableaux électoraux . . .	•	1 000 —	• 714 95
j) Dépenses imprévues (Crédits supplémentaires 7000) . . .	•	12 000 —	• 15 627 80
Congrès des botanistes . . .	•	--	• 1 632 35
		<u>Fr. 39 200 —</u>	<u>Fr. 38 748 70</u>
Dépensé en moins . . .			<u>Fr. 451 30</u>
Somme égale . . .			<u>Fr. 39 200 —</u>

CHAPITRES XVII, XVIII, XIX, XX, XXI, XXII

---

**SERVICES INDUSTRIELS**

---

Conseiller délégué : Jusqu'au 8 octobre 1901, M. TH. TURRETTINI;  
depuis le 8 octobre 1901, M. ADRIEN BABEL.

Suppléant : M. CH. PIGUET-FAGES.

*Commission des Services industriels.*

MM. TURRETTINI, président; — GAMPERT, secrétaire; — AUTRAN, —  
DECRUE, — GROBÉTY, — IMER-SCHNEIDER, — JONNERET, — OLTRAMARE,  
— SPAHLINGER.

Directeur général : M. C. BUTTICAZ, ingénieur.

Bureau central : MM. C. BRÉLAZ, premier secrétaire.

A. DUNOYER, chef du contrôle et de la  
comptabilité générale.

J. DOVAZ, économiste.

La direction générale a été supprimée le 8 octobre 1901.

---

CHAPITRE XVII

**Administration générale.**

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>
Volé . . . .	Fr. 461 600 —	Pour mémoire.
Dépensé . . . .	» 465 513 80	
Dépensé en plus	Fr. <u>3 913 80</u>	



CHAPITRE XVIII

**Service des Eaux (Coulouvrenière).**

Chef de service : M. H. MEIER.

Chef de bureau : M. J. EBERSBERG.

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Voté . . . .	Fr. 253 500 —	Prévu . . . .	Fr. 1 000 000 —
Dépensé . . . .	» 277 605 —	Reçu . . . .	» 956 588 40
Dépensé en plus	Fr. 24 105 —	Reçu en moins	Fr. 43 411 60
Recettes nettes en moins du budget Fr. 67 516 60			

CHAPITRE XIX

**Forces motrices, Usine de Chèvres.**

Chef de service : M. M. SAUGEY.

Chef de bureau : M. A. PERRENOUD.

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Voté . . . .	Fr. 280 300 —	Prévu . . . .	Fr. 670 000 —
Dépensé . . . .	» 366 502 70	Reçu . . . .	» 704 781 05
Dépensé en plus	Fr. 86 202 70	Reçu en plus	Fr. 34 781 05
Recettes nettes en moins du budget Fr. 51 421 65			

CHAPITRE XX

**Service de l'Eclairage électrique.**

Chef de service : M. JEAN GRAIZIER.

Chef de bureau : M. L. SOLDANO.

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Voté . . . .	Fr. 537 850 —	Prévu . . . .	Fr. 925 000 —
Dépensé . . . .	» 545 399 15	Reçu . . . .	» 976 955 90
Dép. en plus	Fr. 7 549 15	Reçu en plus	Fr. 51 955 90
Recettes nettes en plus du budget Fr. 44 406 75.			

CHAPITRE XXI

**Service d'éclairage et de chauffage par le gaz.**

Chef de service : M. E. BLANC, ingénieur.

Chef de bureau : M. H. HOFFMANN.

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Voté . . . .	Fr. 1 784 000 —	Prévu . . . .	Fr. 2 401 000 —
Dépensé . . . .	» 1 601 873 40	Reçu . . . .	» 2 286 111 20
Dép. en moins	<u>Fr. 182 126 90</u>	Reçu en moins	<u>Fr. 114 888 80</u>

Recettes nettes en plus du budget Fr. 67 238 40.

CHAPITRE XXII

**Tramways.**

Chef de service : M. GRAIZIER.

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Voté . . . .	Fr. 198 000 —	Prévu . . . .	Fr. 230 966 40
Dépensé . . . .	» 162 854 50	Reçu . . . .	» 203 572 05
Dép. en moins	<u>Fr. 35 145 50</u>	Reçu en moins	<u>Fr. 27 394 35</u>

Recettes nettes en plus du budget Fr. 7 751 45.

Le rapport annuel des Services industriels est divisé comme suit :

	Pages.
1° Arrêtés du Conseil Municipal. . . . .	194
2° Comptabilité générale des services . . . . .	196
3° Correspondance avec le Bilan . . . . .	198
4° Résultats généraux. . . . .	203
5° Comptabilité des magasins . . . . .	221
6° Comptabilité générale. . . . .	227
<i>A.</i> Administration générale . . . . .	228
<i>B.</i> Service des Eaux . . . . .	230
<i>C.</i> Usine de Chèvres . . . . .	238
<i>D.</i> Eclairage électrique . . . . .	244
<i>E.</i> Service du gaz . . . . .	250
<i>F.</i> Tramways . . . . .	256
7° Statistique (construction et exploitation) . . . . .	261
<i>A</i> Service des eaux.	
<i>a)</i> Travaux . . . . .	263
<i>b)</i> Exploitation . . . . .	272
<i>c)</i> Régularisation du lac . . . . .	288
<i>B</i> Usine de Chèvres.	
<i>a)</i> Travaux . . . . .	291
<i>b)</i> Exploitation . . . . .	293
<i>C</i> Eclairage électrique.	
<i>a)</i> Travaux . . . . .	299
<i>b)</i> Exploitation . . . . .	312
<i>c)</i> Répartition du bénéfice avec les communes . . . . .	315
<i>D</i> Service du gaz.	
<i>a)</i> Travaux . . . . .	321
<i>b)</i> Exploitation . . . . .	324
<i>c)</i> Compte de participation aux bénéfices réalisés dans les communes . . . . .	339
<i>E</i> Tramways.	
<i>a)</i> Exploitation . . . . .	342

## 1<sup>o</sup> ARRÊTÉS DU CONSEIL MUNICIPAL

concernant les Services industriels.

Dans le courant de l'année 1901, le Conseil Municipal a pris les arrêtés suivants :

*12 février.*

Ouverture d'un crédit de . . . . .	Fr.	150 000 —
pour la construction de maisons ouvrières près de l'usine de Chèvres.		
Ouverture d'un crédit de . . . . .	»	40 000 —
pour l'établissement à l'usine à gaz d'installations hygiéniques.		

*3 mai.*

Nomination de la commission des Services industriels. Sont élus : MM. Gampert, Autran, Oltramare, Jonneret, Imer-Schneider, Spahlinger, Turrettini, Decrue et Grobéty.

*11 juin.*

Ratification d'une convention conclue avec la commune de Pregny pour la fourniture du gaz.

*16 août.*

Ratification de la vente faite à M. Givaudan de la sous-parcelle 714 A du cadastre de la commune de Vernier au prix de Fr. 1,50 le mètre carré. (Surface à déterminer.)

*A reporter* Fr. 190 000 —

*17 septembre.*

Arrêté :

« Le Conseil Administratif est invité à modifier le règlement du 3 novembre 1899 sur l'organisation des Services industriels, en tenant compte des desiderata exprimés dans le rapport de la majorité de la commission des Services industriels. »

Ouverture d'un crédit de . . . . . »	13 002 50
pour l'achat de deux parcelles en vue de la construction de maisons ouvrières, savoir: parcelles N° 3707 du cadastre de la commune de Satigny et N° 1307 du cadastre de la commune de Vernier.	

*8 octobre.*

Ouverture d'un crédit de 320 000 fr., destiné au développement des divers services, savoir :

Service des Eaux . . . . . »	55 000 —
» de l'Eclairage électrique . . »	165 000 —
» du Gaz . . . . . »	100 000 —

*17 décembre.*

Ratification de l'adjonction suivante à l'art. 50 du règlement relatif à la commission des Services industriels :

« Elle (la commission) donne au Conseil Administratif un préavis sur les objets qui lui sont soumis par ce corps par l'intermédiaire de son délégué. »

---

Total Fr. 523 002 50

## 2° COMPTABILITÉ GÉNÉRALE DES SERVICES

La comptabilité des Services industriels est composée des 5 divisions suivantes :

1° le service des eaux ;

2° le service de force motrice, comprenant principalement l'usine de Chèvres et le réseau de canalisations électriques émanant directement de cette usine ;

3° le service d'éclairage électrique, comprenant tous les réseaux de distribution secondaire, ainsi que les installations d'éclairage et de force motrice qui s'y rattachent ;

4° service du gaz ;

5° service des tramways.

Pour chacun de ces services, la comptabilité générale, présente au compte rendu une comptabilité industrielle et une comptabilité budgétaire.

La comptabilité industrielle est celle qui serait fournie par une compagnie industrielle, c'est-à-dire dégagée de toutes les charges dont elle est grevée pour les dépenses générales de la Ville, participations, amortissements supplémentaires, etc.

La comptabilité budgétaire est celle correspondante au budget.

Les sommes dépensées pour l'installation, des services des eaux, de l'électricité, du gaz et des tramways, ont été entièrement payées par la Ville de Genève.

Pour le service de force motrice, l'Etat a fourni une participation de fr. 700 000 et la commune de Plainpalais fr. 314 000.

Le tableau page 214 indique la situation des capitaux engagés par la Ville pour ces divers services.

L'intérêt de ces capitaux est fixé à 3,5 %.

La base admise pour les amortissements n'est pas uniforme.

Pour le service des eaux ces amortissements sont à intérêt simple c'est-à-dire par fractions égales au nombre d'années :

soit en 25 ans pour les pompes et turbines ;

id. 50 id. pour les barrages, les canalisations et conduites d'alimentation ;

id. 100 id. pour les bâtiments, digues, etc.

Pour le service du gaz et d'éclairage électrique : les amortissements se calculent à intérêts composés sur la base de 2 % soit en 30 ans.

Pour le service de force motrice : sur la base de 1,2 % soit en 40 ans.

L'intérêt et l'amortissement d'un exercice sont calculés d'après le capital engagé au 31 décembre de l'année précédente.

Le capital des services industriels n'étant pas distinct des emprunts de la Ville, les amortissements ne sont pas effectués directement. Ils entrent en compte à la comptabilité municipale et suivent la marche des amortissements ordinaires qui se font sur la base de 1,2 % soit en 40 ans.

Pour les services dont l'amortissement prévoit une durée différente de celle des emprunts, on effectue un amortissement supplémentaire porté aux dépenses budgétaires.

L'amortissement supplémentaire du service des eaux est destiné à éteindre les comptes extra budgétaires voir page 288 du compte rendu.

Les services d'éclairage électrique, du gaz et des tramways présentent un amortissement supplémentaire de 0,8 % représentant la différence entre le taux de 2 % (amortissement en 30 ans) et le taux 1,2 (amortissement en 40 ans réellement effectué par la caisse municipale).

Le service de force motrice n'a pas fait d'amortissement jusqu'au 31 décembre 1900 sauf pour le compte incendie de l'usine de Chèvres qui a été amorti par le compte réserve pour les frais concernant la Ville seule.

Il est prévu pour 1901 un amortissement de 1,2 % sur un capital de 6 725 389 fr. 40 dépenses au 31 décembre 1900; non compris les frais d'incendie.

#### RÉPARTITION DES BÉNÉFICES.

Les bénéfices réalisés par le Service des Eaux sont entièrement versés au budget de la Ville. Une seule exception est faite pour les bénéfices réalisés sur la vente de l'eau dans la commune de Plainpalais dont une partie est réservée à cette commune (convention de 1883).

*Service d'éclairage électrique.* Les bénéfices réalisés sur la vente de l'énergie électrique par ce service dans la Ville de Genève et la plupart des communes desservies sont versés au budget de la Ville. Exception est faite pour les communes de Plainpalais, Eaux-Vives, Petit-Saconnex, Chêne-Bougeries, Versoix et Carouge, qui ont contracté avec la Ville une convention aux termes de laquelle elles reçoivent la moitié des bénéfices réalisés sur leur territoire par le Service d'éclairage électrique.

*Service du Gaz.* Le bénéfice réalisé par le Service du Gaz dans la Ville de Genève est entièrement acquis à la Ville. Par contre, la plupart des communes desservies ont avec la Ville une convention qui leur attribue une participation aux bénéfices proportionnelle à la consommation effectuée sur le territoire de la commune suivant arrêté du 22 février 1898.

*Service de force motrice.* Les recettes nettes de ce service sont réparties entre la Ville de Genève, l'Etat et la commune de Plainpalais au prorata des capitaux engagés par chacune de ces administrations. Ces parts de recettes nettes sont attribuées sans aucun prélèvements pour intérêts ou amortissements, les trois participants se réservant de renter et amortir à leur convenance le capital engagé par chacun d'eux dans l'entreprise.

### **3° CORRESPONDANCE DU BILAN GÉNÉRAL DE LA VILLE AVEC LA COMPTABILITÉ DES SERVICES INDUSTRIELS**

#### **ACTIF**

##### *Service des Eaux.*

Folio N° 269<sup>1</sup>

Usine N° 1 : Installations diverses 5 492 388 fr. 20. La justification de cette somme se trouve à la page 214 du Compte rendu, où se

<sup>1</sup> Folio du Grand-Livre de la comptabilité municipale.



trouvent les détails des capitaux engagés par service. Cette somme représente par conséquent le montant dû actuellement par le service des eaux, défalcation faite des amortissements effectués au 31 décembre de la présente année 1901. En outre, cette somme figure encore à la page 232 du bilan du service des eaux.

Folio 267.

*Divers débiteurs*, au montant de 56 092 fr. 35, se retrouvent également à la page 232 pour une somme égale.

Folio 259.

*Extension du réseau hydraulique contre l'incendie.*

Le bilan de la Ville porte une somme de 31 321 fr. qui se rapporte à une canalisation de 250 mm. passant par la rue du Stand, la rue Diday, les Bastions, rue Imbert-Gallois et le boulevard des Philosophes, savoir 1075 mètres de tuyaux de 250 mm. et 308 mètres de tuyaux de 120 mm. et 8 hydrantes. Le crédit relatif à cette canalisation a été voté par le Conseil municipal dans sa séance du 14 mars 1899 (voir pages 977 et suivantes du Mémorial de 1898-99).

*Usine de Chèvres.*

Folio 270.

6 985 179 fr. 20. Ce chiffre se retrouve à la page 214 du Compte rendu. Il représente les dépenses effectuées par la Ville, amortissements déduits.

Folio 278.

*Divers débiteurs* 52 285 fr. 70. Cette somme se trouve à la page 240 du Compte rendu.

*Eclairage électrique*

Folio 277.

*Installations diverses.*

Capital 3 233 491 fr. 70. Cette somme se trouve pages 214 et 246 du Compte rendu.

Folio 262.

*Eclairage de Plainpalais.*

Capital 39 425 fr. 10 se trouve au folio 214 du Compte rendu.

Folio 278.

*Divers débiteurs.* Le chiffre de 163 303 fr. 30 des divers débiteurs se retrouve porté au bilan intérieur des services à la page 246 du Compte rendu.

*Service du Gaz.*

Folio 278.

*Installations diverses.*

Capital 6,161,452 fr. Se trouve aux pages 214 et 252 du Compte rendu.

Folio 278.

*Divers débiteurs.* 28 552 fr. 45. Cette somme se retrouve dans la comptabilité intérieure du service du gaz.

*Tramways.*

Folio 207.

Capital 409 145 fr. 80. Cette somme se trouve au folio 214 du Compte rendu.

Folio 277.

*Divers débiteurs.* 23 265 fr. 70. Cette somme se trouve au folio 258 du Compte rendu.

Folio 281.

*Magasins des quatre services.*

Avance de la Caisse 626 048 fr. 10. Cette somme se trouve en correspondance avec celle indiquée au détail du compte Magasins, de la page 223.

*Avances de caisse.*

Folio 208.

Voir au compte *Personnel* des services industriels : 7000 fr. page 216 du Compte rendu.

Folio 208.

Le service du gaz a une avance de 4000 fr. Cette avance est nécessaire par le fait qu'il faut payer les transports comptant, tandis que les factures de marchandises ne sont payées que mensuellement. Cette somme a été versée directement à la Voie Etroite par la Caisse municipale, contre reçu.

Folio 208.

Avance de 500 fr. à l'Usine de gaz. Cette somme est versée au service du gaz, pour ses besoins, directement par la Caisse municipale.

PASSIF

Fol. 268.

*Service des eaux.* — Divers créanciers.

Solde du compte créancier . . . . . Fr. 48 148 30  
(Voir page 233 du Compte rendu.)

Fol. 262.

*Commune de Versoix, sa participation aux bénéfices du service électrique en 1899* (v. Compte rendu 1900, p. 158) Fr. 1 865 90

*Commune de Versoix, sa participation aux bénéfices du service électrique en 1900* (v. Compte rendu 1901, p. 244) . . . . . » 3 367 45

Total. Fr. 5 233 35

Cette somme n'a pas été payée, la commune de Versoix devant son compte d'éclairage électrique.

Fol. 263.

*Part des recettes nettes produites par l'exploitation de l'usine de Chèvres en 1901. (Voir page 240 du Compte rendu.)*

En faveur de l'Etat de Genève. . . . .	Fr.	33 489 35
» de la commune de Plainpalais . . . . .	»	14 887 80

Fol. 263.

*Solde des dépôts faits à la Compagnie du Gaz par des particuliers au montant de. . . . .* Fr. 23 069 15

(Cette somme figure au folio 149 du livre des recettes du gaz, et fait l'objet d'un compte spécial non budgétaire.)

Fol. 263.

*Dépôts en garantie de la consommation du gaz.* Fr. 6 815 —  
(Voir livre des recettes, p. 146 (compte non budgétaire).)

Fol. 285.

*Réserve générale. (Voir page 215 du Compte rendu.)* Fr. 307 485 95

Fol. 283.

*Main d'œuvre . . . . .* Fr. 16 939 90  
(Voir page 217 du Compte rendu.)

Fol. 273.

*Caisse d'Épargne du personnel des Services industriels . . . . .* Fr. 49 300 55  
(Voir page 218 du Compte rendu.)

## 4<sup>o</sup> RÉSULTATS GÉNÉRAUX

### I. Comparaison avec le budget.

Les comptes suivants donnent une plus-value sur les *prévisions budgétaires* :

Eclairage électrique . . . . .	Fr. 44 406 75	
Gaz . . . . .	» 67 238 10	
Tramways . . . . .	» 7 751 15	
	<hr/>	Fr. 119 396 —

tandis que les suivants donnent une moins-value sur les prévisions :

Administration générale . . . . .	Fr. 3 913 80	
Eaux . . . . .	» 67 516 60 <sup>1</sup>	
Force motrice (Chèvres) . . . . .	» 51 421 65	
	<hr/>	Fr. 122 852 05

en sorte que l'ensemble de l'exercice présente sur les prévisions budgétaires une moins-value de . 

---

---

Fr. 3 456 05

### II. Comparaison avec 1900.

Les *recettes brutes* se montent à . . . . . Fr. 5 128 008 60  
 contre, en 1900 . . . . . » 4 778 952 55  
 en augmentation de 

---

Fr. 349 056 05

Les *dépenses* s'élèvent à . . . . . Fr. 3 119 748 25  
 elles étaient en 1900 de . . . . . » 2 803 629 55

il y a donc une augmentation de 

---

Fr. 316 118 70

Les *recettes nettes* atteignent . . . . . Fr. 2 008 260 35  
 contre, en 1900 . . . . . » 1 975 323 —  
 en augmentation de 

---

Fr. 32 937 35

<sup>1</sup> La principale cause de diminution provient du fait que la *recette d'eau motrice* prévue pour les tramways était évaluée à 70,000 fr., tandis qu'elle n'a atteint en réalité que 15,443 fr. 75, la force ayant été livrée surtout par l'Usine de Chèvres.

Le *capital dépensé* par la Ville au 31 décembre 1900 étant de 27 128 712 fr. 80 pour une recette nette de 2 008 260 fr. 35, il en résulte un rapport de 7,40 % pour intérêts, amortissements et bénéfice.

Le nombre des *communes desservies* par les divers services a passé de 32 à 34 par le fait de l'introduction de l'eau à Cartigny et à Avully.

Les *versements* faits par les titulaires à la *Caisse d'épargne* des services industriels leur ont été intégralement remboursés; l'avoir de cette institution qui était au 1<sup>er</sup> janvier 1901 de 241 988 fr. 50 est réduit aux *allocations* faites par la Ville, soit à 49 300 fr. 55 et se répartit entre 476 participants.

Les sommes versées par la Ville pour *accidents et maladies* se sont élevées à 28 977 fr. 80 pour accidents et à 16 348 fr. 45 pour maladies, soit respectivement aux 2,95 % et 1,66 % du coût total de la main-d'œuvre.

Enfin, les *allocations* à la caisse d'épargne du personnel se sont élevées à 8 548 fr. 60, ce qui porte la participation totale de la Ville pour accidents, maladies et épargne à 43 854 fr. 85 contre 62 073 fr. 40 en 1900.

Les *travaux neufs effectués* en 1901 ont coûté 1 287 845 fr. 25 tandis qu'en 1901 ils atteignaient 1 369 724 fr.

Les *capitaux dépensés* ont ainsi passé de 27 128 712 fr. 80 (éclairage municipal de Plainpalais non compris) à 28 416 558 fr. 05.

Les *amortissements* de la comptabilité industrielle effectués en 1901 atteignent 604 772 fr. 75, ce qui porte le total des amortissements à fin 1901 à 6 434 900 fr. 75, en sorte que les *capitaux engagés* à la même époque ne sont plus que de 21 981 657 fr. 30.

<b>Administration générale.</b> Les dépenses se sont élevées cette année	
à . . . . .	Fr. 165 513 80
contre, en 1900 . . . . .	» 153 793 20
	<hr/>
Il y a donc une augmentation de . . . . .	Fr. 11 720 60

due aux augmentations annuelles de traitements, à l'augmentation du personnel par quelques commis dans divers services et à la création d'un contrôle de caisse.

Service des Eaux. Les <i>recettes brutes</i> ont atteint	Fr.	956 588 40
contre, en 1900 . . . . .	»	1 035 022 75
La diminution de . . . . .	Fr.	<u>78 434 35</u>

provient essentiellement du poste « eau motrice à haute pression » qui de 363 000 fr. (en chiffres ronds) est descendu à 254 000 fr. par le fait de la transformation, chez plusieurs clients importants, des installations hydrauliques en installations électriques, et par la création d'un chapitre spécial pour les tramways, qui, en 1900, étaient encore compris dans le service des eaux.

Ces diminutions sont par conséquent balancées par des augmentations correspondantes dans d'autres chapitres.

D'autre part, les postes d'eau ménagère continuent à présenter des augmentations normales de recettes.

Les <i>dépenses d'exploitation</i> se sont élevées à .	Fr.	277 605 —
contre, en 1900 . . . . .	»	311 562 35
Diminution	Fr.	<u>33 957 35</u>

C'est la contre-partie des diminutions de recettes mentionnées ci-dessus, et spécialement de la création du compte tramways.

Les <i>recettes brutes</i> s'élevant à . . . . .	Fr.	956 588 40
Les frais d'exploitation à . . . . .	Fr.	277 605 —
id. de bureau à . . . . .	»	14 851 95
La part des frais de direction générale à . . . . .	»	5 043 75
	Fr.	<u>297 500 70</u>

Il en résulte pour 1901 une *recette nette* de . Fr. 659 087 70

pour un capital *dépensé* au 31 décembre 1900 de 10 384 925 fr. 75 (tramways déduits) ce qui représente du 6,35 % pour intérêts, amortissement et bénéfice. Ce rapport était en 1900 de 6,75 %.

La quantité <i>d'eau vendue</i> s'est élevée à . . . . .	m <sup>3</sup>	23 691 389
contre, en 1900 . . . . .	»	25 565 261
Diminution	m <sup>3</sup>	<u>1 873 872</u>

Le nombre des communes desservies est de 27.

**Usine de Chèvres.** Les *recettes brutes* se sont

élevées à . . . . .	Fr.	704 781 05
contre, en 1900 . . . . .	»	630 635 10
		<hr/>
L'augmentation de . . . . .	Fr.	74 145 95

est due au développement de la vente d'énergie au service d'éclairage électrique d'abord (augmentation dépassant 44 000 fr.) et à la consommation croissante de l'énergie par les tramways et par l'industrie privée. Par contre, la consommation des usines électro-chimiques a diminué dans une proportion telle, que la quantité totale de kilowatt-heures vendus par l'usine a diminué d'environ 25%. Toutefois, ces usines qui n'utilisent que l'énergie qui ne trouve pas son placement ailleurs et qui en prennent livraison aux bornes des machines primaires, sans transformation, jouissent d'un tarif tel, que la diminution correspondante de recettes n'a pas balancé les augmentations réalisées d'autre part.

Les <i>dépenses d'exploitation</i> ont atteint . . . . .	Fr.	366 502 70
contre, en 1900 . . . . .	»	285 378 30

Il y a eu par conséquent une augmentation de dépenses annuelles de . . . . .	Fr.	81 124 40
--	-----	-----------

Cette augmentation est due, en première ligne, à la création d'un fonds de renouvellement auquel il a été versé 42 500 fr. au rachat par l'usine, des marchandises en magasin, qui y étaient déposées (env. 15 000 fr.), à la crue d'Arve du mois d'avril qui a exigé pendant plusieurs jours un nombreux personnel pour le nettoyage des grilles, à 17 000 fr., payés à MM. Escher, Wyss & C<sup>ie</sup> et à la C. I. E. pour de grosses réparations de machines et enfin à l'entretien correspondant au développement du service.

Les <i>recettes brutes</i> se sont élevées à . . . . .	Fr.	704 781 05
Les dépenses d'exploitation . . . . .	Fr.	366 502 70
Les frais de bureau . . . . .	»	5 757 10
La part des frais d'adm. générale . . . . .	»	4 335 —
Débiteurs impayés de 1900 . . . . .	»	500 —
		<hr/>
	»	377 094 80

Les <i>recettes nettes</i> s'élèvent donc à . . . . .	Fr.	327 686 25
---	-----	------------

pour un capital dépensé au 31 décembre 1900 de 6 911 263 fr. 85, ce qui donne du 4,74 % pour intérêts, amortissements et bénéfice.



Ce rapport était en 1900 de 5,1 %.

Le total des *kilowatt-heures vendus* s'est élevé

à . . . . .	kwh.	22 829 237
contre en 1900. . . . .	»	30 368 962
		<hr/>
	Diminution.	kwh. 7 539 725
		<hr/>

due exclusivement à la réduction de la consommation de l'industrie électro-chimique. Tous les autres clients sont en augmentation.

**Service d'éclairage électrique.** Les *recettes brutes*

ont atteint . . . . .	Fr.	976 955 90
contre en 1900. . . . .	»	894 558 15
		<hr/>
	en augmentation de.	Fr. 82 397 75
		<hr/>

Cette augmentation est le résultat du développement normal de la vente d'énergie électrique, soit en lumière, soit en force, sur les réseaux secondaires.

Les <i>dépenses d'exploitation</i> se sont élevées à	Fr.	545 399 15
contre en 1900. . . . .	»	486 615 20
		<hr/>
accusant ainsi une augmentation de . . . . .	Fr.	58 783 95
		<hr/>

sur l'année précédente. Les principales augmentations dérivent du développement de la vente d'énergie; c'est ainsi que l'achat du courant primaire a augmenté de 44 060 fr., et l'entretien des réseaux de 5 803 fr.

Les <i>recettes brutes</i> étant de . . . . .	Fr.	976 955 90
Les dépenses d'exploitation de	Fr.	545 399 15
Les frais de bureau de . . . . .	»	33 299 —
La part des frais de direction		
générale de . . . . .	»	6 214 —
		<hr/>
	»	584 912 15
		<hr/>

Les <i>recettes nettes</i> ressortent à . . . . .	Fr.	392 043 75
		<hr/>

pour un capital *dépensé* au 31 décembre 1900 de 3 220 346 fr. 05, ce qui représente un rapport de 12,18 % pour intérêts, amortissement et bénéfice.

Ce rapport était en 1900 de 13,17 %.

L'énergie vendue a atteint . . . . .	kwh. 2 316 358
contre en 1900 . . . . .	» 1 877 430
	<hr/>
Augmentation.	kwh. 438 928
	<hr/>

<b>Service du gaz. Les recettes brutes</b> se sont	
élevées à . . . . .	Fr. 2 286 111 20
contre . . . . .	» 2 218 736 55
	<hr/>
en 1900, accusant ainsi une augmentation de . . . . .	Fr. 67 374 65
	<hr/>

sur l'année précédente. Cette augmentation provient en partie du développement de la consommation, mais surtout du fait que le prix de vente du mètre cube a été toute l'année de 22 centimes, tandis que pendant les six premiers mois de 1900 ce prix était encore de 20 centimes.

Les dépenses d'exploitation se sont élevées à	Fr. 1 601 873 40
elles étaient en 1900 de . . . . .	» 1 566 280 50
	<hr/>
il y a donc une augmentation de . . . . .	Fr. 35 592 60
	<hr/>

Il y a lieu de faire remarquer ici qu'il a été payé en 1901 une facture Landon de 6624 fr. qui se rapportait à des travaux exécutés en 1900, en sorte que l'augmentation des dépenses se réduit en réalité à 22 344 fr. 60. Cette somme se justifie par l'augmentation du prix des houilles qui a continué à se faire sentir et par des augmentations de salaires et des plus-value de 100 % et de 50 % pour travaux du dimanche et de nuit.

Les recettes brutes étant de . . . . .	Fr. 2 286 111 20
Les dépenses d'exploitation de	Fr. 1 601 873 40
Les frais de bureau de . . . . .	» 78 047 90
La part des frais de direction	
générale . . . . .	» 15 873 —
	<hr/>
	» 1 695 794 —
	<hr/>

Les *recettes nettes* ressortent à . . . . . Fr. 590 317 20

pour un capital *dépensé* au 31 décembre 1900 de 6 329 298 fr. 45, donnant ainsi du 9,33 % pour intérêts, amortissements et bénéfice.

Ce rapport était en 1900 de 9,55 %.

La consommation du gaz s'est élevée à . . . . .	m <sup>3</sup>	7 663 088
contre en 1900. . . . .	•	7 581 480
		<hr/>
Augmentation.	m <sup>3</sup>	81 608
		<hr/>

**Tramways.** Les tramways étaient jusqu'ici compris dans le Service des eaux, comme un client ordinaire. Vu leur importance et le fait que la fourniture directe de l'énergie électrique tend à remplacer entièrement la fourniture du courant par l'intermédiaire de la force motrice hydraulique, ils font, dès le 1<sup>er</sup> janvier 1901, l'objet d'un chapitre spécial.

Les <i>recettes brutes</i> se sont élevées à . . . . .	Fr.	203 572 05
Les dépenses d'exploitation à . . . . .	Fr.	162 854 50
Les frais de bureau à . . . . .	»	592 20
La part des frais de direction générale à . . . . .	»	1 499 90
		<hr/>
	»	164 946 60
laissant ainsi une <i>recette nette</i> de . . . . .	Fr.	38 625 45
		<hr/>

pour un capital *dépensé* au 31 décembre 1900, de 282 878 fr. 70, ce qui représente du 13,65<sup>o</sup> pour intérêts, amortissement et bénéfice.

La consommation totale d'énergie hydraulique et électrique s'est élevée à . . . . . kw. 1,690,487,5

Situation budgétaire au 31 décembre 1901.

COMPTES	RECETTES			DÉPENSES			RECETTES NETTES	RECETTES NETTES EN PLUS OU EN MOINS (--) DU BUDGET
	EFFECTIVES	PRÉVUES AU BUDGET	DIFFÉRENCE EN PLUS OU EN MOINS (—)	FAITES	PRÉVUES AU BUDGET	DIFFÉRENCE EN PLUS OU EN MOINS (—)		
<b>Eaux</b> . . . . .	956,588 40	1,000,000 —	— 43,411 60	277,605 —	253,500 —	24,105 —	678,983 40	— 67,516 60
<b>Forces motrices</b> . . .	704,781 05	670,000 —	34,781 05	366,502 70	280,300 —	86,202 70	338,278 35	— 51,421 65
<b>Electricité</b> . . . . .	976,955 90	925,000 —	51,955 90	545,399 15	537,850 —	7,549 15	431,556 75	44,406 75
<b>Gaz</b> . . . . .	2,286,111 20	2,401,000 —	— 114,888 80	1,601,873 10	1,784,000 —	— 182,126 90	684,238 10	67,238 10
<b>Tramways</b> . . . . .	203,572 05	230,966 40	— 27,394 35	162,854 50	198,000 —	— 35,145 50	40,717 55	7,751 15
	5,128,008 60	5,226,966 40	— 98,957 80	2,954,234 45	3,053,650 —	— 99,415 55	2,173,774 15	457 75
<b>Administration</b> . . . .	— —	— —	— —	165,513 80	161,600 —	3,913 80	— 165,513 80	— 3,913 80
	5,128,008 60	5,226,966 40	— 98,957 80	3,119,748 25	3,215,250 —	— 95,501 75	2,008,260 35	— 3,456 05

## RÉPARTITION DES RECETTES DE 1901

Faites dans les communes.

Nos	COMMUNES	EAUX	FORCES MOTRICES	ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE	GAZ	TRAMWAYS	TOTAL 1901	TOTAL 1900
1	Genève . . . . .	526,022 40	489,785 70	740,660 80	1,899,381 95	203,572 05	3,859,422 90	3,539,830 45
2	Plainpalais . . . . .	172,468 50	43,447 60	89,114 50	379 75	— —	305,410 35	293,153 25
3	Eaux-Vives . . . . .	66,351 15	— —	51,235 90	183,867 65	— —	301,454 70	260,096 25
4	Petit-Saconnex . . . . .	89,871 95	39,229 80	21,120 80	103,531 20	— —	253,753 75	230,728 95
5	Vernier . . . . .	7,429 80	35,579 45	4,879 45	5,551 25	— —	53,439 95	124,326 95
6	Satigny . . . . .	— —	48,058 50	— —	— —	— —	48,058 50	71,125 15
7	Carouge . . . . .	25,650 35	4,000 —	13,250 35	— —	— —	42,900 70	40,355 70
8	Chêne-Bougeries . . . . .	— —	— —	5,718 —	32,867 15	— —	38,585 15	34,289 60
9	Lancy . . . . .	15,477 80	— —	2,618 85	13,040 25	— —	31,136 90	28,658 85
10	Pregny . . . . .	12,601 10	— —	3,020 65	5,249 65	— —	20,871 40	17,667 05
11	Versoix . . . . .	60 —	— —	12,563 80	— —	— —	12,623 80	13,442 55
12	Dardagny . . . . .	— —	44,680 —	4,862 15	— —	— —	49,542 15	12,790 20
13	Cologny . . . . .	3,064 40	— —	— —	10,152 35	— —	13,216 75	12,548 20
14	Chêne-Bourg . . . . .	— —	— —	— —	12,846 70	— —	12,846 70	11,665 50
15	Bellevue . . . . .	5,264 50	— —	2,085 10	— —	— —	7,349 60	8,262 25
16	Thônex . . . . .	5,006 25	— —	247 25	5,194 50	— —	10,448 —	7,682 10
17	Grand-Saconnex . . . . .	4,045 40	— —	2,717 50	392 50	— —	7,155 40	6,124 80
18	Collonge-Bellerive . . . . .	1,215 —	— —	— —	4,359 70	— —	5,574 70	5,616 35
19	Genthod . . . . .	5,314 50	— —	1234 65	— —	— —	6,549 15	5,258 60
20	Veyrier . . . . .	484 —	— —	— —	4,613 50	— —	5,097 50	4,857 65
21	Vandœuvres . . . . .	— —	— —	— —	4,220 20	— —	4,220 20	4,165 30
22	Plan-les-Ouates . . . . .	3,634 —	— —	430 85	— —	— —	4,064 85	3,412 15
23	Corsier . . . . .	2,539 —	— —	— —	— —	— —	2,539 —	2,516 50
24	Onex . . . . .	2,446 —	— —	— —	— —	— —	2,446 —	2,510 —
25	Troinex . . . . .	1,883 25	— —	— —	— —	— —	1,883 25	1,782 50
26	Bernex . . . . .	1,280 —	— —	— —	— —	— —	1,280 —	1,694 40
27	Confignon . . . . .	1,404 50	— —	— —	— —	— —	1,404 50	1,393 —
28	Meyrin . . . . .	1,540 —	— —	— —	— —	— —	1,540 —	1,375 —
29	Anières . . . . .	1,215 —	— —	— —	— —	— —	1,215 —	1,110 —
30	Collex . . . . .	— —	— —	548 60	— —	— —	548 60	546 80
31	Choulex . . . . .	— —	— —	— —	462 90	— —	462 90	509 40
32	Meinier . . . . .	250 —	— —	— —	— —	— —	250 —	300 —
33	Cartigny . . . . .	54 70	— —	— —	— —	— —	54 70	— —
34	Avully . . . . .	14 85	— —	— —	— —	— —	14 85	— —
		<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	Recettes comptes d'appareillage . . . . .	956,588 40	704,781 05	956,309 20	2,286,111 20	203,572 05	5,107,361 90	4,749,795 45
		— —	— —	20,646 70	— —	— —	20,646 70	29,157 10
	Totaux . . . . .	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
		956,588 40	704,781 05	976,955 90	2,286,111 20	203,572 05	5,128,008 60	4,778,952 55

# Comptabilité

<b>DÉPENSES</b>					
	Administration	Entretien	Total d'Exploitation	VILLE	
				Intérêts	Amortissements
Eaux . . . . .	19,895 70	200,009 —	219,904 70	190,748 70	301,352 10
Forces motrices . .	10,092 10	318,925 55 <sup>1</sup>	329,017 65	236,628 65 <sup>2</sup>	80,704 65 <sup>2</sup>
Eclair. électrique .	39,513 —	480,832 15	520,345 15	105,388 50	71,730 55
Gaz . . . . .	93,920 90	1,514,750 95	1,608,671 85	204,756 50	143,354 90
Tramways . . . . .	2,092 10	162,854 50	164,946 60	7,927 75	7,630 55
	<u>165,513 80</u>	<u>2,677,372 15</u>	<u>2,842,885 95</u>	<u>745,450 10</u>	<u>604,772 75</u>
1900. . . . .	153,793 15	2,351,039 95	2,504,833 10	715,375 70	494,766 70
Augmentation . . .	<u>11,720 65</u>	<u>326,332 20</u>	<u>338,052 85</u>	<u>30,074 40</u>	<u>110,006 05</u>
Diminution . . . .	—	—	—	—	—

<b>RÉPARTITION</b>							
	Solde à répartir.	ÉTAT	VILLE	PLAIN- PALAIS	EUX- VIVES	PETIT SACONNEX	VERSOIX
Eaux . . . . .	194,582 90	—	189,082 90	5,500 —	—	—	—
Forces motrices . .	58,430 10	33,189 35	10,352 95	14,887 80	—	—	—
Eclair. électr. . .	232,573 75	—	215,433 30	7,912 80	4,326 95	1,994 20	2,390 15
Gaz . . . . .	329,327 95	—	302,047 65	—	15,586 95	8,647 70	—
Tramways . . . . .	23,067 15	—	23,067 15	—	—	—	—
	<u>837,981 85</u>	<u>33,189 35</u>	<u>739,983 95</u>	<u>28,300 60</u>	<u>19,913 90</u>	<u>6,653 50</u>	<u>2,390 15</u>
1900 . . . . .	958,554 35	35,679 25	861,083 30	31,250 90	15,862 95	7,190 10	3,367 45
Augmentation . . .	—	—	—	—	4,050 95	—	—
Diminution . . . .	<u>120,572 50</u>	<u>2,489 90</u>	<u>121,099 35</u>	<u>2,950 30</u>	<u>—</u>	<u>536 60</u>	<u>977 30</u>

<b>1900</b>		
Ville . . . . .	—	861,083 30
Etat . . . . .	35,679 25	—
Plainpalais . . . . .	31,250 90	—
Eaux-Vives . . . . .	15,862 95	—
Petit-Saconnex . . . . .	7,190 10	—
Versoix . . . . .	3,367 50	—
Chêne-Bougeries . . . . .	3,061 60	—
Chêne-Bourg . . . . .	280 35	—
Cologny . . . . .	128 05	—
Thônex . . . . .	105 55	—
Collonge-Bellerive . . . . .	86 75	—
Lancy . . . . .	275 35	—
Vernier . . . . .	106 05	—
Veyrier . . . . .	76 70	—
Pregny . . . . .	—	—
Carouge . . . . .	—	—
		<u>97,471 05</u>
		<u>958,554 35</u>

<sup>1</sup> Compris 500 fr. débiteur impayé de 1900.  
<sup>2</sup> Int. et amort. sur dép. incendie non compris.

# industrielle

		RÉSULTATS		
RÉSERVE	SOLDE à répartir.	TOTAL	Bénéfice Appareil. au compte Ville seulement.	TOTAL GÉNÉRAL
50,000 —	194,582 90	956,588 40	—	956,588 40
—	58,430 10	704,781 05	—	704,781 05
—	232,573 75	930,037 95	20,646 70	950,684 65
—	329,327 95	2,286,111 20	—	2,286,111 20
—	23,067 15	203,572 05	—	203,572 05
50,000 —	837,981 85	5,081,090 65	20,646 70	5,101,737 35
50,000 —	958,554 35	4,723,529 85	29,157 10	4,752,686 95
—	—	357,560 80	—	349,050 40
—	120,572 50	—	8,510 40	—

## DU SOLDE

CHÈNE-BOUGERIES	CHÈNE-BOURG	COLOGNY	CHÈNE-THONEX	COLLONGE-BELLERIVE	LANCY	VERNIER	VEYRIER	PREGNY	CAROUGE
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1,479 60	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1,833 70	303 55	127 80	100 95	78 60	309 75	106,65	76,20	108,45	3,025 15
3,313 30	303 55	127 80	100 95	78 60	309 75	106,65	76,20	108,45	3,025 15
3,061 60	280 35	128 05	105 55	86 75	275 35	106,05	76,70	—	—
251 70	23 20	—	—	—	34 40	0,60	—	108,45	3,025 15
—	—	0 25	4 60	8,15	—	—	0,50	—	—

## 1904

		En plus.	En moins.
—	739,983 95	—	121,099 35
33,189 35	—	—	2,489 90
28,300 60	—	—	2,950 —
19,915 90	—	4,050 95	—
6,653 50	—	—	536 60
2,390 15	—	—	977 30
3,313 30	—	251 70	—
303 55	—	23 20	—
127 80	—	—	0 25
100 95	—	—	4 60
78 60	—	—	8 15
309 75	—	34 40	—
106 65	—	0 60	—
76 20	—	—	0 50
108 45	—	108 45	—
3,025 15	—	3,025 15	—
—	97,997 90	—	—
—	837,981 85	—	—
—	—	en moins 120,572 50	

## Rendement du capital fourni par la Ville aux Services industriels.

	Au 31 décembre 1900			Au 31 décembre 1901					Rendement %	
	A Capital dépensé	B Amortissements	C Capital engagé A—B	D Dépensé en 1901	E Capital dépensé A + D	F Amortissements en 1901	G Total des Amortissements B + F	H Capital engagé E—G	du CAPITAL DÉPENSÉ <sup>2</sup> au 31 décembre 1900	du CAPITAL ENGAGÉ <sup>4</sup> au 31 décembre 1900
Eaux <sup>1</sup> . . . . .	10,384,925 75	4,934,962 65	5,449,963 10	41,777 20	10,428,702 95	301,352 10	5,236,314 75	5,192,388 20	6 35	12 09
Forces motrices <sup>2</sup> . . . . .	6,911,263 85	150,444 65	6,760,819 20	305,064 65	7,216,328 50	80,704 65	231,149 30	6,985,179 20	4 74	4 85
Eclairage électrique . . . . .	3,220,346 05	209,236 85	3,011,109 20	294,113 05	3,514,459 10	71,730 55	280,967 40	3,233,491 70	12 18	13 02
Gaz . . . . .	6,329,298 45	479,112 90	5,850,185 55	454,621 75	6,783,920 20	143,354 90	622,467 80	6,161,452 40	9 33	10 09
Tramways . . . . .	282,878 70	56,370 95	226,507 75	190,268 60	473,147 30	7,630 55	64,001 50	409,145 80	13 65	17 05
	27,128,712 80	5,830,128 —	21,298,584 80	1,287,845 25	28,416,558 05	604,772 75	6,434,900 75	21,981,657 30	7 40	9 42
Eclairage Municip. de Plainpalais . . . . .	40,627 05	374 45	40,252 60	—	40,627 05	827 50	1,201 95	39,425 10		
	27,169,339 85	5,830,502 45	21,338,837 40	1,287,845 25	28,457,185 10	605,600 25	6,436,102 70	22,021,082 40		

<sup>1</sup> Chiffres des tramways déduits et portés à leur compte.

<sup>2</sup> Participations Etat frs. 700,000 — et Plainpalais frs. 314.000 — non comprises.

<sup>3</sup> Capital réellement dépensé sans amortissements.

<sup>4</sup> Capital dépensé, amortissements déduits.



## RÉSERVE GÉNÉRALE

**Situation au 31 décembre 1901.**

	DÉBIT	CRÉDIT	SOLDES	
			DÉBIT	CRÉDIT
Réserve générale . . . . .	307,585 95	100 —	307,485 95	—
Versements du service des eaux, intérêts compris .	—	471,027 15	—	471,027 15
Prélèvements de l'Usine de Chèvres . . . . .	139,248 55	82,542 85	56,705 70	—
Assurance contre l'incendie . . . . .	—	32,656 40	—	32,656 40
» responsabilité civile . . . . .	17,347 90	27,262 65	—	9,914 75
Amortissement des dépenses résultant de l'incendie, compte Ville . . . . .	150,444 65	—	150,444 65	—
Assurance contre le bris des glaces et vitres . . .	—	1,038 —	—	1,038 —
	<u>614,627 05</u>	<u>614,627 05</u>	<u>514,636 30</u>	<u>514,636 30</u>

### Main-d'œuvre en 1901.

1901	DÉBIT	CRÉDIT	SOLDES	
			DÉBIT	CRÉDIT
Ville de Genève. . . . .	1,339,965 90	1,280,725 45	59,240 45	—
Main-d'œuvre . . . . .	981,150 90	981,150 90	—	—
Epargne . . . . .	242,405 50	291,706 05	—	49,300 55
Adm. générale Maladies.	921 25	—	921 25	—
Service des eaux »	2,151 85	—	2,151 85	—
Usine de Chèvres »	2,031 35	—	2,031 35	—
Service électrique »	4,063 60	—	4,063 60	—
Service du gaz »	7,160 40	—	7,160 40	—
Adm. génér. Accidents.	29 25	—	29 25	—
Service des eaux »	1,668 80	—	1,668 80	—
Usine de Chèvres »	3,075 95	—	3,075 95	—
Service électrique »	1,932 05	—	1,932 05	—
Service du gaz »	22,271 75	—	22,271 75	—
Adm. générale Budget.	172 50	189 75	—	17 25
Service des eaux »	95,438 75	103,507 05	—	8,068 30
Usine de Chèvres »	128,180 40	139,087 20	—	10,906 80
Service électrique »	100,722 20	109,196 35	—	8,474 15
Service du gaz »	374,421 25	406,307 55	—	31,886 30
Tramways »	15,076 10	16,336 —	—	1,259 90
Serv. des eaux Trav. en cours.	28,909 40	31,424 85	—	2,515 45
Usine de Chèvres »	7,149 20	7,784 25	—	635 05
Service électrique »	151,465 40	164,352 90	—	12,887 50
Service du gaz »	20,274 85	21,999 35	—	1,724 50
Stat. centr. Tramw. »	6,740 50	7,365 55	—	625 05
Magasins . . . . .	33,530 05	36,371 20	—	2,841 15
Frais généraux . . . . .	18,901 30	347 80	18,553 50	—
Allocations au personnel.	8,548 60	—	8,548 60	—
Dépôt pour petite caisse.	25,000 —	18,000 —	7,000 —	—
Profits et Pertes (solde anc.).	—	7,506 85	—	7,506 85
<b>Total . . . . .</b>	<b>3,623,359 05</b>	<b>3,623,359 05</b>	<b>138,648 80</b>	<b>138,648 80</b>

Main-d'œuvre (avec épargne) 981,150 fr. 90.

Maladies . . . . .	1,66 %	Fr. 16,328 45
Accidents . . . . .	2,95 %	» 28,977 80
Frais généraux . . . . .	1,89 %	» 18,553 50
Allocations au personnel . . . . .	0,87 %	» 8,548 60
		<u>72,408 35</u>
Dépôt pour petite caisse . . . . .		Fr. 7,000 —
Ville de Genève . . . . .		» 59,240 45
<b>Total égal au chiffre ci-dessus</b>		<b><u>Fr. 138,648 80</u></b>

## Profits et pertes du compte main-d'œuvre.

Exercice 1901.

DOIT

AVOIR

1901	à <i>maladies</i> :		1901	par compte vieux, solde an-	
31 Déc.	Adm. Gén., dép. de l'année	921 25	Janvier 1	cien . . . . .	7,506 85
»	service des eaux	2,151 85	Déc. 31	par <i>budget</i> :	
»	usine de Chèvres	2,031 35	»	Adm. Gén., solde de compte	17 25
»	service électrique	4,063 60	»	service des eaux	8,068 30
»	» du gaz	7,160 40	»	usine de Chèvres	10,906 80
	à <i>accidents</i> :		»	service électr.	8,474 15
»	Adm. Générale	29 25	»	» du gaz	31,886 30
»	service des eaux	1,668 80	»	» des tramw.	1,259 90
»	usine de Chèvres	3,075 95	»	» <i>travaux en cours</i> :	
»	service électrique	1,932 05	»	service des eaux	2,515 45
»	» du gaz	22,271 75	»	usine de Chèvres	635 05
»	à frais généraux . . . . .	18,553 50	»	service électr.	12,887 50
»	» allocations au personnel .	8,548 60	»	» du gaz	1,724 50
»	» compte nouveau, solde à ce		»	Stat. Centr. Trw.	625 05
	jour . . . . .	16,939 90	»	» magasins	2,841 15
		<u>89,348 25</u>			<u>89,348 25</u>
			Déc. 31	par compte vieux, solde à ce	
				jour . . . . .	<u>16,939 90</u>

Services industriels.

Caisse d'épargne.

	Au 1 <sup>er</sup> janvier 1901.	En 1901.	TOTAL Au 31 décembre 1901.	Rembourse- ments 1901.	RESTE Au 31 décembre 1901.
Allocation de la Ville . . . . .	42,763 30	8,403 35	51,166 65	1,866 10	49,300 55
Part des titulaires . . . . .	199,225 20	41,314 20	240,539 40	240,539 40	—
Totaux . . . . .	241,988 50	49,717 55	291,706 05	242,405 50	49,300 55
Nombre de participants . . . . .	549	29	578	102	476
Avoir moyen des participants . . . . .	440 78	—	504 68	—	103 57

**Abonnés des différents services.**

<b>E A U X</b>	<b>E A U</b>			<b>TOTAL</b>
	<b>Ménagère.</b>	<b>Motrice.</b>	<b>Industr<sup>le</sup>.</b>	
Au 31 décembre 1901. . . . .	5,346	310	91	5,747
» 1900 . . . . .	5,173	313	97	5,583
Augmentation en 1901 . . . . .	173	— 3	— 6	164
<b>FORCES MOTRICES</b>				
Au 31 décembre 1901. . . . .				17
» 1900 . . . . .				16
Augmentation en 1901 . . . . .				1
<b>SERVICE ÉLECTRIQUE</b>				
		<b>Lumière.</b>	<b>Force.</b>	<b>TOTAL</b>
Au 31 décembre 1901. . . . .		3,653	99	3,752
» 1900 . . . . .		3,130	78	3,208
Augmentation en 1901 . . . . .		523	21	544
<b>G A Z</b>				
		<b>Eclairage.</b>	<b>Force Motrice.</b>	<b>TOTAL</b>
Au 31 décembre 1901. . . . .		20,078	11	20,089
» 1900 . . . . .		19,300	10	19,310
Augmentation en 1901 . . . . .		778	1	779
<b>RÉCAPITULATION</b>				
		<b>1901.</b>	<b>1900.</b>	<b>Augmentation.</b>
Eaux. . . . .		5,747	5,583	164
Forces motrices . . . . .		17	16	1
Service Electrique . . . . .		3,752	3,208	544
Gaz . . . . .		20,089	19,310	779
Totaux. . . . .		29,605	28,117	1,488

### Travaux neufs.

**Service des Eaux. Réseau.** Le réseau des canalisations hydrauliques s'est étendu en 1901 par la pose de 787 mètres de canalisations à basse pression et de 1423 mètres de canalisations à haute pression.

En outre, il a été établi pour le compte de l'Etat 45 066,80 mètres de canalisations pour eau ménagère à haute pression, spécialement dans la région située entre l'Arve et le Rhône et dans les environs de Vernier (v. détail au chapitre spécial des Eaux).

L'*usine de relèvement de pression* prévue à Satigny pour le réseau du Mandement a également été installée et mise en activité pendant cette année. Par contre, l'Etat a décidé de ne pas donner suite au projet de construction d'une usine analogue aux environs de Bardonnex, cela à la suite d'un rapport d'experts concluant à une pression suffisante dans ce réseau.

**Usine de Chèvres.** Le *réseau primaire souterrain* s'est complété par la pose de 8894,90 mètres de câbles à 2500 volts. L'installation la plus importante est celle de la 3<sup>e</sup> ligne souterraine Chèvres-St-Jean, longueur 6148,55 mètres, section 2 (2 × 200 mm.).

Le *réseau aérien* s'est augmenté d'une dérivation pour Satigny, 1670 mètres de 4 × 20 mm.

*Correction des berges et dragage.* Il n'a pas été fait de nouveaux travaux cette année.

**Eclairage électrique.** Le *réseau* des canalisations secondaires a été augmenté de 2060,30 mètres de lignes souterraines à 110 volts, de 2980,65 mètres de lignes souterraines à 500 volts et de 2524 mètres de lignes aériennes à 500 volts: à quoi il y a lieu d'ajouter 107 prises d'abonnés sur le réseau souterrain et 46 sur le réseau aérien, représentant respectivement des longueurs totales de 1723,85 mètres et 2073 mètres.

**Gaz.** Le *réseau* des canalisations du gaz a été augmenté de 7479,25 mètres, y compris le remplacement de 237 mètres de tuyaux devenus insuffisants par d'autres de dimensions plus grandes.

*Usine.* Le gazomètre n° 6 a été achevé et mis en service cette année.

Les *installations pour la production du gaz à l'eau carburé* ont été établies dans la première partie de l'année et mises en activité au mois de juin.

### 3<sup>o</sup> COMPTABILITÉ DES MAGASINS

#### SITUATION DES MAGASINS A LA FIN DE L'ANNÉE 1901

No	DÉSIGNATION DES MAGASINS	Stock au commencement de l'année	Entrées de l'année	TOTAL	Sorties de l'année <sup>1</sup>	Stock à la fin de l'année
<i>A</i>	Rue de l'Arquebuse .	148,660 —	136,258 60	284,918 60	140,165 15	144,753 45
<i>B</i>	Avenue des Abattoirs .	343,067 95	342,577 50	685,645 45	446,738 65	238,906 80 <sup>2</sup>
<i>C</i>	Pose, en l'Île. .	83,374 25	122,569 75	205,944 —	134,719 10	71,224 90
<i>D</i>	Lustres » . . .	50,246 55	32,440 55	82,687 10	37,538 30	45,098 80
<i>E</i>	Compteurs, » . . .	31,897 25	65,838 45	97,735 70	77,236 50	20,499 20
<i>F</i>	Lampes, » . . .	21,782 55	20,351 —	42,133 55	26,559 30	15,574 25
<i>G</i>	Usine à gaz . . . .	276,516 55	1,015,131 50	1,291,648 05	1,168,808 70	122,839 35
<i>H</i>	Usine de Chèvres . .	41,074 90	—	41,074 90	13,592 55	27,482 35
<i>I</i>	Fournitures de bureau	4,214 55	18,587 80	22,802 35	18,034 25	4,768 10
	Totaux . . .	<u>1,000,834 55</u>	<u>1,753,755 15</u>	<u>2,754,589 70</u>	<u>2,063,442 50</u>	<u>691,147 20</u>

<sup>1</sup> Sans majoration.

<sup>2</sup> Marchandises concernant les eaux . . . . 90,556 30  
 » » l'électricité . . . . 148,350 50  
 Total . . . . 238,906 80

## Répartition des Marchandises sorties pendant l'exercice 1901 <sup>1</sup>.

	Eaux	Electricité	Usine de Chèvres	Gaz	Tramways	Mouvement entre magasins et divers	Total
Magasin A, rue de l'Arquebuse . . . . .	94,557 80	564 90	18,775 25	18,972 10	550 10	6,745 —	140,165 15
» B, avenue des Abattoirs . . . . .	152,919 45	203,589 70	4,618 75	6,372 60	29,222 75	50,015 40	446,738 65
» C, Pose en l'Île . . . . .	236 95	114,908 40	9,559 30	50 15	4,449 55	5,514 75	134,719 10
» D, Lustres » . . . . .	—	31,383 80	421 90	—	24 50	5,758 10	37,588 30
» E, Compteurs » . . . . .	—	77,236 50	—	—	—	—	77,236 50
» F, Lampes » . . . . .	—	26,559 30	—	—	—	—	26,559 30
» G, Usine à gaz . . . . .	—	—	23 10	1,168,651 85	—	133 75	1,168,808 70
» H, Usine de Chèvres . . . . .	—	—	13,556 60	—	—	35 95	13,592 55
» I, Fournitures de bureau . . . . .	2,994 15	5,465 80	1,059 50	5,012 75	125 75	3,376 30	18,034 25
	250,708 35	459,708 40	48,014 40	1,199,059 45	34,372 65	71,579 25	2,063,442 50

<sup>1</sup> Sans majorations.



### Bilan du Compte Magasins pour 1901.

1901			1901		
31 Déc.	Stock de marchandises à ce jour.	691,147 20	31 Déc.	Avances de la Ville pour achats de marchandises . . . . .	626,048 10
»	Débiteurs divers . . . . .	960 65	»	Créanciers divers . . . . .	29,728 90
»	Outillage . . . . .	2,325 40	»	Réserve pour le magasin A . . .	48,214 85
	Solde du compte Profits et Pertes des magasins :		»	» » » C . . . . .	47,109 95
»	B, partie Eaux . . . . .	15,876 80	»	» » » F . . . . .	6,030 80
»	B, » Elect. . . . .	17,806 25	»	» » » H . . . . .	880 35
»	D . . . . .	2,997 80			
»	E . . . . .	9,397 20			
»	G . . . . .	12,019 95			
»	Bureau central . . . . .	5,481 70			
		<u>758,012 95</u>			<u>758,012 95</u>

**Doit.**      **PROFITS ET PERTES DU MAGASIN A (rue de l'Arquebuse).**      **Avoir.**

1901 31 Déc.	A Profits et Pertes généraux, dépréciation à l'inventaire . . .	5,171 75	1901 31 Déc.	Par Profits et Pertes généraux. Bénéfice sur frais généraux	5,036 15
				Par Réserve pr Mag. A. Prélèvement pr solder le compte Profits et Pertes . . . . .	135 60
		<u>5,171 75</u>			<u>5,171 75</u>

**PROFITS ET PERTES DU MAGASIN B, PARTIE EAUX (Ave des Abattoirs).**

31 Déc. 1901	A Prof. et Pertes généraux ; sa part des dépréciations à l'inventaire . . . . .	17,247 20	1901 31 Déc.	Par Prof. et Pert. généraux ; sa part du bénéfice sur frais généraux du magasin . . . . .	1,370 40
				Solde à nouveau . . . . .	15,876 80
		<u>17,247 20</u>			<u>17,247 20</u>
	Solde à nouveau	15,876 80			

**PROFITS ET PERTES DU MAGASIN B, PARTIE ÉLECTRICITÉ (Ave des Abattoirs).**

1901 31 Déc.	A Prof. et Pert. généraux, sa part des dépréciations à l'inventaire . . . . .	24,106 60	1901 31 Déc.	Par Prof. et Pert. généraux. Sa part du bénéfice sur frais généraux du magasin . . . . .	5,850 35
				plus value à l'inventaire . . . . .	450 —
				Solde à nouveau . . . . .	17,806 25
		<u>24,106 60</u>			<u>24,106 60</u>
	Solde à nouveau	17,806 25			

**PROFITS ET PERTES DU MAGASIN C, POSE (en l'île).**

1901 31 Déc.	A Réserve pour Mag. C. transport du solde . . . . .	5,594 45	1901 31 Déc.	Par Profits et Pertes généraux. Bénéfice sur frais généraux . . . . .	3,307 20
				Plus value à l'inventaire . . . . .	2,287 25
		<u>5,594 45</u>			<u>5,594 45</u>

**PROFITS ET PERTES DU MAGASIN D, LUSTRES (en l'île).**

1901 31 Déc.	A Prof. et Pert. généraux : Déficit du compte frais généraux du magasin . . . . .	2,651 80	1901 31 Déc.	Par Prof. et Pert. Plus value à l'inventaire . . . . .	1,132 10
	Dépréciation à l'inventaire . . . . .	5,466 35		Par Réserve pour mag. D. Prélèvement pour amortir en partie le compte Prof. et Pertes . . . . .	3,988 25
				Solde à nouveau . . . . .	2,997 80
		<u>8,118 15</u>			<u>8,118 15</u>
	Solde à nouveau	2,997 80			

**PROFITS ET PERTES DU MAGASIN E, COMPTEURS (en l'île).**

1901			1901		
1 Janv.	Solde à nouveau . . . . .	4,715 70	31 Déc.	Par Prof. et Pert. généraux. Bénéfice sur frais généraux du magasin . . . . .	5 70
31 Déc.	A Prof. et Pertes généraux. Dépréciation à l'inventaire . .	4.687 20		Solde à nouveau . . . . .	9,397 20
		<u>9,402 90</u>			<u>9,402 90</u>
	Solde à nouveau	9,397 20			

**PROFITS ET PERTES DU MAGASIN F, LAMPES (en l'île).**

1901			1901		
31 Déc.	A Prof. et Pertes généraux. Dépréciation à l'inventaire . .	509 15	31 Déc.	Par Prof. et Pert. généraux. Bénéfice sur frais généraux du magasin . . . . .	105 95
		<u>509 15</u>		Par Réserve pour mag. F., prélèvement pour solder le compte Profits et Pertes . . . . .	403 20
					<u>509 15</u>

**PROFITS ET PERTES DU MAGASIN G, USINE A GAZ**

1901			1901		
31 Déc.	A Prof. et Pertes généraux. Dépréciation à l'inventaire . .	17,273 20	31 Déc.	Par Prof. et Pert. généraux. Bénéfice sur frais généraux du magasin . . . . .	4,872 05
		<u>17,273 20</u>		Plus value à l'inventaire . . . . .	381 20
	Solde à nouveau	12,019 95		Solde à nouveau . . . . .	12,019 95
					<u>17,273 20</u>

**PROFITS ET PERTES DU MAGASIN H, USINE DE CHÈVRES**

1901			1901		
31 Déc.	A Réserve pour mag. A. Transport du solde . . . . .	880 35	31 Déc.	Par Prof. et Pert. généraux. Bénéfice sur frais généraux . .	880 35
		<u>880 35</u>			<u>880 35</u>

**PROFITS ET PERTES DU BUREAU CENTRAL**

1901			1901		
31 Déc.	A Prof. et Pert. généraux : Solde du compte frais généraux bureau central . . . . .	15,713 50	31 Déc.	Par Prof. et Pert. généraux : Solde du compte « Escomptes » . .	13,662 —
	Solde du compte Mobilier . . . . .	3,456 40		Par Réserve pour Bureau Central prélèvement du Solde du compte Réserve . . . . .	26 20
	Solde à nouveau	<u>19,169 90</u>		Solde à nouveau . . . . .	5,481 70
		5,481 70			<u>19,169 90</u>



## 6° COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

## A. Administration

<b>DÉPENSES</b> BUDGET CHAPITRE XVII ADMINISTRATION GÉNÉRALE	<b>VOTÉ</b>	Dépenses suivant comptabilité	
		partielles	totales
<i>Direction :</i>			
a) Directeur général (logement) . . . . .	12,000 —	12,000 —	
b) Ingénieur-conducteur des travaux . . . . .	5,000 —	5,000 —	
c) Premier secrétaire (Indemnité partielle de logement) . . . . .	4,200 —	4,200 —	
d) Contrôleur chargé de la comptabilité générale.	4,100 —	4,100 —	
e) Deuxième secrétaire . . . . .	—	—	
f) Econome . . . . .	3,600 —	3,600 —	
g) Caissier . . . . .	3,500 —	3,500 —	
h) Frais généraux . . . . .	4,000 —	565 65	32,965 65
<b>Service des eaux.</b>			
i) Chef de bureau . . . . .	3,600 —	3,600 —	
j) Commis . . . . .	2,400 —	2,400 —	
k) Frais généraux . . . . .	6,000 —	8,851 95	14,851 95
<b>Station centrale des Tramways.</b>			
l) Frais généraux . . . . .	1,000 —	592 20	592 20
<b>Usine de Chèvres.</b>			
m) Comptable . . . . .	2,200 —	2,200 —	
n) Frais généraux . . . . .	5,000 —	3,557 10	5,757 10
<b>Eclairage électrique.</b>			
o) Chef de bureau . . . . .	3,900 —	3,900 —	
p) Employés de bureau . . . . .	11,000 —	16,631 95	
q) Frais généraux . . . . .	11,000 —	12,767 05	33,299 —
<b>Gaz.</b>			
r) Chef de bureau . . . . .	4,000 —	4,000 —	
s) Premier commis . . . . .	4,000 —	4,000 —	
t) Employés de bureau et recettes . . . . .	62,000 —	61,043 10	
u) Frais généraux . . . . .	9,100 —	9,004 80	78,047 90
<b>TOTAUX . . . . .</b>	<b>161,600 —</b>		<b>165,513 80</b>
<b>En 1900 . . . . .</b>	<b>161,600 —</b>		<b>153,793 20</b>
<b>DÉPENSÉ EN PLUS EN 1901 . . . . .</b>	<b>—</b>		<b>11,720 60</b>

**Générale.**

<b>RECETTES</b>	<b>PRÉVU AU BUDGET</b>	<b>RECETTES 1901</b>
.....	pour mémoire	pour mémoire

<b>DÉPENSES</b>					
BUDGET CHAPITRE VI		VOTÉ		DEPENSE SUIVANT COMPTABILITE	
				INDUSTRIELLE	BUDGÉTAIRE
		Fr.	C.	Fr.	C.
				Fr.	C.
<b>A. Exploitation.</b>					
<i>a</i>	Traitement du chef de service, logement . . . . .	4,200	—	4,200	—
<i>b</i>	Assurance du personnel . . . . .	4,000	—	4,831	40
<i>c</i>	Indemnité pour habillements . . . . .	600	—	453	60
<i>d</i>	Entretien des bâtiments . . . . .	3,500	—	4,635	85
<i>e</i>	Chauffage . . . . .	2,000	—	2,943	10
<i>f</i>	Eclairage . . . . .	2,000	—	2,155	60
<i>g</i>	Entretien des barrages . . . . .	6,000	—	13,154	55
<i>h</i>	» des pompes et turbines . . . . .	60,000	—	58,502	90
<i>i</i>	Energie et service des réserves, pompes et dynamos.	20,000	—	21,893	10
<i>j</i>	Entretien des canalisations et des réservoirs . . . .	18,000	—	28,622	85
<i>k</i>	» des concessions particulières . . . . .	16,000	—	21,375	65
<i>l</i>	» de l'outillage et des appareils électriques.	5,000	—	7,332	60
<i>m</i>	» des compteurs en location . . . . .	6,000	—	9,229	85
<i>n</i>	» des bouches à eau particulières . . . . .	700	—	330	05
<i>o</i>	» des turbines à domicile . . . . .	2,500	—	1,495	60
<i>p</i>	Contributions et assurances . . . . .	8,000	—	8,099	35
	Pour contentieux . . . . .	8,500	—	8,500	—
<b>B. Divers.</b>					
<i>r</i>	Amortissement supplémentaire sur les comptes extra-	15,000	—	—	10,683 05
<i>s</i>	Part du bénéfice en faveur de la Commune de Plain-	5,500	—	—	5,500 —
	palais, pour l'exercice de 1901 . . . . .				
<b>C. Réserve.</b>					
	Pour l'usine n° 3 . . . . .	50,000	—	—	50,000 —
<b>D. Dépenses pour le compte général de la Ville.</b>					
<i>t</i>	Entretien des fontaines . . . . .	4,000	—	—	4,876 80
<i>u</i>	» des hydrantes . . . . .	6,000	—	—	3,812 60
<i>v</i>	» des fontaines lumineuses . . . . .	2,500	—	2,252 95	—
<i>w</i>	Fontaines et bouches nouvelles . . . . .	3,500	—	—	2,723 55
					200,009 —
	1901 . . . . .	253,500	—		277,605 00
	1900 . . . . .	264,100	—		311,562 35
	<b>EN MOINS.</b> . . . . .	10,600	—		33,957 35



RECETTES					
BUDGET CHAPITRE VI		PRÉVUES AU BUDGET		RECETTES 1901	
		Fr.	C.	Fr.	C.
<i>a</i>	Recettes des concessions d'eau et de la vente de la force motrice :				
	Eau ménagère, basse pression . . . . .	285,000	—	306,372	70
	» haute pression, rive gauche . . . . .	37,000	—	45,529	—
	» haute pression, rive droite . . . . .	77,000	—	80,172	15
	Eau motrice, basse pression . . . . .	30,000	—	29,954	45
	» haute pression . . . . .	350,000	—	254,136	50
	Eau industrielle, basse pression . . . . .	40,000	—	34,275	25
	» haute pression . . . . .	25,000	—	22,736	30
<i>b</i>	Recettes de l'entretien des concessions et de la location des appareils et outils . . . . .	14,800	—	15,648	—
<i>c</i>	Recettes de la location des compteurs . . . . .	10,650	—	11,263	85
<i>d</i>	» » » vente de vieux matériaux . . . . .	1,000	—	1,745	55
<i>e</i>	» des bouches à eau particulières . . . . .	2,750	—	3,216	60
<i>f</i>	» » vacations . . . . .	300	—	401	—
<i>g</i>	» compensant les frais généraux pour travaux faits pour des particuliers . . . . .	10,000	—	32,884	10
<i>h</i>	Produit de l'eau affectée aux services municipaux . . . . .	110,000	—	110,000	—
<i>i</i>	Loyers divers . . . . .	4,000	—	6,000	—
<i>j</i>	Fontaines lumineuses (voir dépenses diverses) . . . . .	2,500	—	2,252	95
	1901 . . . . .	1,000,000	—	956,588	40
	1900 . . . . .	970,000	—	1,035,022	75
	PRÉVU EN PLUS . . . . .	30,000	—	—	—
	REÇU EN MOINS . . . . .	—	—	78,434	35

1901

COMPTABILITÉ

<b>Doit</b>	<b>COMPTE DE PROFITS ET PERTES</b>			
	<b>DÉPENSES</b>		Fr.	C.
Frais d'exploitation . . . . .	Fr. 200,009	—		
» de bureaux . . . . .	» 14,851	95		
Part des frais de la Direction générale 15,30 % de Fr. 32,965 65 . . . . .	» 5,043	75	219,904	70
Intérêts 3 1/2 % sur capital, capital Tramways déduit. . . . .			190,748	70
Amortissements . . . . .			301,352	10
Réserve . . . . .			50,000	—
Bénéfice net . . . . .			194,582	90
			956,588	40
	<b>Actif</b>		<b>BILAN AU 31</b>	
	<b>Installations.</b>		Fr.	C.
Capital dépensé au 31 décembre 1900 . . . . .	Fr. 10,667,804	45		
Amortissements acquis au 31 décembre 1900 » . . . . .	» 4,991,333	60		
Capital au 31 décembre 1900. . . . .	Fr. 5,676,470	85		
Porté au compte Tramways, installations nettes d'amortissements au 31 déc. 1900 » . . . . .	» 226,507	75		
	Fr. 5,449,963	10		
Amortissements de 1901 . . . . .	» 301,352	10		
Reste . . . . .	Fr. 5,148,611	00		
Installations de 1901 . . . . .	» 43,777	20	5,192,388	20
Recettes et dépenses, solde à nouveau . . . . .			48,148	30
	<b>Compte exploitation.</b>			
Réserve . . . . .			471,027	15
Débiteurs divers. . . . .			56,092	35
			5,767,656	—

SERVICE DES EAUX

1901

<b>AU 31 DÉCEMBRE 1901</b>	<b>Avoir</b>	
<b>RECETTES</b>	Fr.	C.
Abonnements divers, etc. . . . .	956,588	40
	956,588	40
<b>DÉCEMBRE 1901</b>	<b>Passif</b>	
	Fr.	C.
Compte Capital . . . . .	5,192,388	20
Créanciers divers . . . . .	48,148	30
Compte exploitation . . . . .	527,119	50
	5,767,656	—

# SERVICE

## Situation des

Désignation des travaux.	Crédits votés et subventions.	DÉPENSES brutes au 31 déc. 1900.	DÉPENSES 1901	TOTAL des DÉPENSES brutes au 31 déc. 1901.
Coût de la concession . . . . .	35,000	35,000 —		35,000 —
Approfondissement du lit du Rhône . . . . .		791,680 46		791,680 46
Vannes de décharge . . . . .		81,596 59		81,596 59
Digue séparative. . . . .		102,521 31		102,521 31
Batardeaux. . . . .		312,586 58		312,586 58
Bâtiments des turbines et vannes . . . . .		1,193,184 75		1,193,184 75
Pompes 1 à 10 . . . . .		821,628 05		821,628 05
Pont de la machine et barrage. . . . .		230,089 35		230,089 35
Abaissement des seuils des 4 anciennes machines . . . . .		23,062 07		23,062 07
Vannes Séchehaye . . . . .		38,251 84		38,251 84
Restitution de force . . . . .		97,858 59		97,858 59
Démolition de l'Île. . . . .	4,469,064	184,482 43		184,482 43
Conduite d'alimentation. . . . .		122,509 07		122,509 07
Epuisement des enceintes. . . . .		260,266 62		260,266 62
Echelle à poissons . . . . .		4,707 73		4,707 73
Draguage entre les ponts . . . . .		14,222 55		14,222 55
Draguage du port . . . . .		75,901 35		75,901 35
Digue, 2 <sup>me</sup> période. . . . .		24,516 68		24,516 68
Mur et draguage, bras gauche . . . . .		32,435 75		32,435 75
Service des capitaux . . . . .		159,070 55		159,070 55
Imprévu, frais généraux . . . . .		525,890 46		525,890 46
Canalisations nouvelles . . . . .	1,945,000	1,900,698 —	33,236 10	1,933,934 10
Conduite du Rond-point des Bergues . . . . .	100,000	95,000 —		95,000 —
Machine à vapeur . . . . .	22,000	21,945 80		21,945 80
Machine hydraulique. . . . .	7,936	7,940 49		7,940 49
Réservoir de Bessinges . . . . .	200,000	253,590 95		253,590 95
Canalisation du réservoir . . . . .	270,000	275,030 60		275,030 60
Digue Jonction . . . . .	49,000	47,621 54		47,621 54
Egouts collecteurs . . . . .	1,136,000	1,159,440 89		1,159,440 89
Pompes 11 et 12. . . . .	175,000	173,590 65		173,590 65
Achèvement du bâtiment . . . . .	215,000	199,736 35		199,736 35
Pompes 13 et 14. . . . .	175,000	162,042 50		162,042 50
Conduites en fer. . . . .	300,000	219,216 05		219,216 05
Transmission électrique. . . . .	36,000	40,795 60		40,795 60
Pompes 15 et 16. . . . .	180,000	160,205 05		160,205 05
Porté à l'aménagement de l'Île. . . . .	—	100,000 —		100,000 —
Pompe 17. . . . .	90,000	82,749 10		82,749 10
Pompe 18. . . . .	90,000	78,011 —		78,011 —
Prolongement de la conduite d'alimentation . . . . .	150,000	89,626 90		89,626 90
Régulateur, basse pression . . . . .	40,000	24,740 20		24,740 20
	9,685,000	10,223,444 45	33,236 10	10,256,680 55

# DES EAUX

## crédits spéciaux, 1901.

RECETTES au 31 déc. 1901.	DÉPENSES			TRAVAUX restant à faire.	COUT NET des TRAVAUX au 31 déc. 1901.	DÉPENSES	
	recettes déduites	concernant le Service des Faux.	ne concernant pas le Service des Eaux.			en plus.	en moins.
	35,000 —	35,000 —			35,000 —		
461,579 13	330,101 33		330,101 33		330,101 33		
	81,596 59	81,596 59			81,596 59		
	102,521 31	102,521 31			102,521 31		
7,790 05	304,796 53	304,796 53			304,796 53		
755 —	1,192,429 75	1,192,429 75			1,192,429 75		
680 15	820,947 90	820,947 90			820,947 90		
1,263 45	228,825 90	88,825 90	140,000 —		228,825 90		
	23,062 07		23,062 07		23,062 07		
	38,251 84	38,251 84			38,251 84		
35,122 90	62,735 69	62,735 69			62,735 69		
14,465 —	170,017 43		170,017 43		170,017 43	54,777 18	
1,589 10	120,919 97	120,919 97			120,919 97		
	260,266 62		260,266 62		260,266 62		
3,599 60	1,108 13		1,108 13		1,108 13		
	14,222 55		14,222 55		14,222 55		
	75,901 35		75,901 35		75,901 35		
	24,516 68	24,516 68			24,516 68		
	32,435 75		32,435 75		32,435 75		
	159,070 55	159,070 55			159,070 55		
82,678 35	443,212 11	216,141 —	227,071 11	36,901 13	480,113 24		
48,959 40	1,884,974 70	1,884,974 70		* 60,025 30	1,945,000 —		
	95,000 —	95,000 —			95,000 —		5,000 —
	21,945 80	21,945 80			21,945 80		54 20
	7,940 49		7,940 49		7,940 49	4 49	
315 20	253,275 75	253,275 75			253,275 75	53,275 75	
	275,030 60	275,030 60			275,030 60	5,030 60	
250 95	47,370 59	47,370 59			47,370 59		1,629 41
7,991 20	1,151,449 69		1,151,449 69		1,151,449 69	15,449 69	
	173,590 65	173,590 65			173,590 65		1,409 35
	199,736 35	199,736 35			199,736 35		15,263 65
	162,042 50	162,042 50			162,042 50		12,957 50
	219,216 05	219,216 05			219,216 05		80,783 95
1,567 50	39,228 10	39,228 10			39,228 10	3,228 10	
	160,205 05	160,205 05			160,205 05		19,794 95
	100,000 —		100,000 —		100,000 —	100,000 —	
	82,749 10	82,749 10			82,749 10		7,250 90
	78,011 —	78,011 —			78,011 —		11,989 —
	89,626 90	89,626 90			89,626 90		60,373 10
	24,740 20	24,740 20			24,740 20		15,259 80
668,606 98	9,588,073 57	7,054,497 05	2,533,576 52	96,926 43	9,685,000 —	231,765 81	231,765 81

# VILLE DE GENÈVE - 1901

## Tableau des dépenses d'installations du Service des Eaux.

	COUT DES INSTALLATIONS			Capital au 31 décembre 1901 à compter pour la comptabilité annuelle avec la C <sup>te</sup> de Plainpi <sup>1</sup>
	au 31 Déc. 1900	en 1901	Total au 31 Décembre 1901	
<b>Installations faites au 31 Déc. 1883</b>				
1 Terrain . . . . .	60,500 —		60,500 —	
2 Barrages . . . . .	71,359 75		71,359 75	
3 Bâtiments, en l'Ile . . . . .	490,108 35		490,108 35	
4 » usine hydraulique à vapeur . . . . .	139,034 35		139,034 35	
5 » quai de la Poste . . . . .	50,000 —		50,000 —	
6 Réservoir, Bois de la Bâtie . . . . .	85,260 80		85,260 80	
7 Passerelle sur l'Arve . . . . .	63,568 90		63,568 90	
8 Canalisations nouvelles b. p. . . . .	1,001,269 50		1,001,269 50	
9 Conduites d'alimentation des machines à vapeur . . . . .	74,447 75		74,447 75	
10 Pompes et turbines . . . . .	433,360 35		433,360 35	
11 Machines à vapeur . . . . .	140,488 20		140,488 20	
12 Matériel . . . . .	38,240 05		38,240 05	
13 Compteurs en location . . . . .	5,369 —		5,369 —	
14 Prises d'eau gratuites . . . . .	13,172 60		13,172 60	2,666,179 60
<b>Installations faites dès le 1<sup>er</sup> Janv. 1884</b>				
1 Canalisations nouvelles b. p. . . . .	286,230 60	10,240 15	296,470 75	
2 Matériel . . . . .	26,661 30	—	26,661 30	
3 Compteurs en location . . . . .	94,956 60	6,358 10	101,314 70	
4 Prises d'eau gratuites . . . . .	13,233 75	—	13,233 75	
5 Avances aux propriétaires . . . . .	138,149 60	8,403 40 <sup>1</sup>	146,553 —	
6 Agrandissement de l'atelier . . . . .	2,241 95		2,241 95	
7 Turbines à domicile . . . . .	17,945 60		17,945 60	
8 Concessions des forces motrices . . . . .	35,000 —		35,000 —	
9 Batardeaux . . . . .	304,796 55		304,796 55	
10 Digue séparative . . . . .	102,521 30		102,521 30	
11 Digue, 2 <sup>me</sup> période . . . . .	24,516 65		24,516 65	
12 Barrage à rideaux . . . . .	88,825 90		88,825 90	
13 Vannes et radier en aval de l'Ile . . . . .	81,596 60		81,596 60	
14 » » en amont de l'Ile . . . . .	38,251 85		38,251 85	
15 Restitution de la force motrice aux usiniers . . . . .	62,735 70		62,735 70	
16 Bâtiment des turbines et vannes . . . . .	1,392,166 10		1,392,166 10	
17 Pompes et turbines . . . . .	1,316,786 10		1,316,786 10	
18 Machine à vapeur (transformation) . . . . .	21,945 80		21,945 80	
19 Conduite d'alimentation . . . . .	435,136 —		435,136 —	
20 Canalisations nouvelles h. p. . . . .	1,724,142 50	22,995 95	1,747,138 45	
21 Canalisation du réservoir de Bessinges . . . . .	275,030 60		275,030 60	
22 Réservoir de Bessinges . . . . .	253,275 75		253,275 75	
23 Intérêts des capitaux engagés . . . . .	159,070 55		159,070 55	
24 Imprévu et frais généraux . . . . .	216,141 —		216,141 —	
25 Digue de la Jonction . . . . .	47,370 60		47,370 60	
26 Transmission électrique . . . . .	11,790 —		11,790 —	
27 Rachat de la Société des Eaux du Rhône, r. d. . . . .	255,600 —		255,600 —	
28 » » » r. g. . . . .	47,500 —		47,500 —	
29 Groupe de pompes N° 17 . . . . .	82,749 10		82,749 10	
30 Id. id. N° 18 . . . . .	78,011 —		78,011 —	
31 Régulateur basse pression . . . . .	24,740 20		24,740 20	
32 Prolongement, conduite d'alimentation . . . . .	89,626 90		89,626 90	7,796,743 75
	10,414,925 75	47,997 60	10,462,923 35	10,462,923 35
<i>A déduire</i> : Subvention . . . . .	30,000 —		30,000 —	30,000 —
	10,381,925 75		10,462,923 35	8,966,743 75

<sup>1</sup> Dont Fr. 2,368,20 de 1900.



1901

**C. Usine de**

<b>DÉPENSES</b> <b>Budget. — Chapitre VII</b>	<b>VOTÉ</b>	Dépensé suivant comptabilité	
		Industrielle	Budgétaire
Service d'énergie électrique (Usine de Chèvres)  Fr. 280,300 —			
<b>Exploitation.</b>			
a) Part au traitement de l'ingénieur . . .	—	—	
b) Traitement du chef de service . . .	4,000 —	4,000 —	
c) Indemnités au personnel pour accidents et maladies . . . . .	4,000 —	6,417 05	
d) Chauffage . . . . .	500 —	1,548 50	
e) Eclairage . . . . .	2,000 —	3,024 25	
f) Entretien des bâtiments . . . . .	2,000 —	7,415 35	
g) » barrages et grilles . . . . .	35,000 —	42,976 55	
h) » turbines . . . . .	22,000 —	65,947 10	
i) » dynamos . . . . .	45,000 —	67,967 75	
j) » câbles . . . . .	12,000 —	16,486 85	
k) » des lignes aériennes . . . . .	20,000 —	17,121 15	
l) » concessions . . . . .	300 —	751 45	
m) » de l'outillage . . . . .	4,500 —	3,549 45	
n) Service d'huile . . . . .	25,000 —	23,988 70	
<b>Divers.</b>			
o) Contributions et assurances . . . . .	15,000 —	14,731 40	
Fonds de renouvellement . . . . .	42,500 —	42,500 —	
<b>Participations.</b>			
<i>Part des recettes nettes de l'exercice de 1901:</i>			
p) En faveur de l'Etat . . . . .	32,100 —		33,189 35
q) » » la commune de Plainpalais	14,400 —		14,887 80
			<u>318,425 55</u>
1901 . . . . .	280,300 —		366,502 70
1900 (Administration déduite) . . . . .	235,400 —		285,378 30
En plus . . . . .	<u>44,900 —</u>		<u>81,124 40</u>



**Chèvres**

1901

<b>RECETTES</b> <b>Budget. — Chapitre VII</b>		PRÉVU	RECETTES
Service d'énergie électrique (Usine de Chèvres) Fr. 670,000 —			
a) Recettes de fourniture d'énergie . . . . .		626,000 —	661,791 25
b) Eclairage des rues de la ville . . . . .		38,000 —	38,513 35
c) Recettes diverses . . . . .		6,000 —	4,476 45
1901 . . . . .		670,000 —	704,781 05
1900 . . . . .		624,300 —	630,635 10
En plus . . . . .		45,700 —	74,145 95

(Usine de Chèvres.) **Bilan résumé au 31 décembre 1901.**

Compte de 1 <sup>er</sup> Etablissement . . . . .	—	8,230,328 50	Ville, son compte participation . . . . .	7,216,328 50
			Etat id. . . . .	700,000 —
			Plainpalais id. . . . .	314,000 —
		<u>8,230,328 50</u>		<u>8,230,328 50</u>
<b>Compte de Profits et Pertes pour l'exercice 1901.</b>				
Débiteurs impayés de 1900. . . . .	500 —		Recettes perçues pour exercice 1901 . . . . .	652,495 35
Dépenses d'exploitation . . . 275,925 55	} 318,425 55		Débiteurs divers. . . . .	98,139 30
Porté à fonds de renouvellem <sup>t</sup> 42,500 —			Rabais . . . . .	45,853 60
Frais de bureau . . . . .	5,757 10			52,285 70
Part des dépenses d'administration générale 13,15 % de Fr. 32,965 65 . . . . .	4,335 —	329,017 65		
Recette nette Fr. 375,763 40, dont :				
Pour la Ville $\frac{6,911,263\ 85 \times 375,763\ 40}{7,925,263\ 85} =$	327,686 25			
Pour l'Etat $\frac{700,000 \times 375,763\ 40}{7,925,263\ 85} =$	33,189 35			
Pour Plainpalais $\frac{314,000 \times 375,763\ 40}{7,925,263\ 85} =$	14,887 80	375,763 40		
		<u>704,781 05</u>		<u>704,781 05</u>

# Usine de Chèvres.

Situation au 31 décembre 1901.

TRAVAUX	CRÉDITS VOTÉS	TOTAL AU 31 DÉCEMB. 1900	DÉPENSE EN 1901	TOTAL AU 31 DÉCEMB. 1901	TRAVAUX RESTANT A PAYER	TRAVAUX RESTANT A FAIRE	TOTAL	DÉPENSÉ EN MOINS	DÉPENSÉ EN PLUS
Barrage . . . . .	632,850 —	780,570 50	—	780,570 50	—	—	780,570 50	—	147,720 50
Canal d'aménée . . . . .	176,636 —	108,074 75	—	108,074 75	—	—	108,074 75	68,561 25	—
Bâtiment des turbines, 1 <sup>re</sup> période .	885,000 —	802,990 55	—	802,990 55	—	—	802,990 55	82,009 45	—
Canal de fuite . . . . .	70,000 —	18,105 15	—	18,105 15	—	—	18,105 15	51,894 85	—
Travaux accessoires . . . . .	40,000 —	36,022 85	—	36,022 85	—	—	36,022 85	3,977 15	—
Turbines 1, 2 et 3 . . . . .	180,000 —	220,205 35	—	220,205 35	—	—	220,205 35	—	40,205 35
Installations électriques . . . . .	675,000 —	852,793 30	—	852,793 30	—	—	852,793 30	—	177,793 30
Distribution en ville . . . . .	300,000 —	146,885 35	12,510 85	159,396 20	—	140,603 80	300,000 —	—	—
Expropriations . . . . .	233,989 25	234,292 —	222 25	234,514 25	—	—	234,514 25	—	525 —
Groupes 4 et 5 . . . . .	300,000 —	255,404 10	—	255,404 10	—	—	255,404 10	44,595 90	—
Extension du réseau aérien . . . . .	1,600,000 —	496,979 35	433 45	497,412 80	—	56,191 75	1,600,000 —	—	—
» » souterrain . . . . .		717,695 85	232,369 60	950,065 45	96,330 —			—	—
Intérêts pendant la construction . .	250,000 —	191,189 90	3,076 90	194,266 80	—	—	194,266 80	55,733 20	—
Imprévu . . . . .	330,514 —	150,139 —	4,903 65	155,042 65	—	22,781 85	177,824 50	152,689 50	—
Etudes . . . . .	10,000 —	16,813 50	—	16,813 50	—	—	16,813 50	—	6,813 50
Pont de Chèvres . . . . .	—	9,354 35	—	9,354 35	—	11,500 —	2,145 65	2,145 65	—
Bâtiment 2 <sup>me</sup> période . . . . .	200,000 —	249,169 75	14,456 35	263,626 10	5,000 —	—	268,626 10	—	68,626 10
Transmissions électriques, rachat . .	27,438 10	27,438 10	—	27,438 10	—	—	27,438 10	—	—
Rachat de canalisations primaires . .	106,456 —	106,456 —	—	106,456 —	—	—	106,456 —	—	—
Transformateurs et cabines . . . . .	250,000 —	200,945 95	5,737 20	206,683 15	—	43,316 85	250,000 —	—	—
Routes d'accès . . . . .	—	19,141 95	—	19,141 95	—	—	19,141 95	—	19,141 95
Groupes 6, 7 et 15 . . . . .	540,000 —	540,018 20	8,529 90	548,548 10	18,600 —	—	567,148 10	—	27,148 10
Outillage de l'Usine . . . . .	20,000 —	21,803 30	—	21,803 30	—	—	21,803 30	—	1,803 30
Eau claire . . . . .	10,000 —	21,111 65	—	21,111 65	—	—	21,111 65	—	11,111 65
Groupes 8, 9 et 14, accessoires . . . .	736,000 —	683,493 75	650 55	684,144 30	42,000 —	—	726,144 30	9,855 70	—
Grue de 30 tonnes . . . . .	30,000 —	37,634 90	—	37,634 90	—	—	37,634 90	—	7,634 90
Protection des berges . . . . .	30,000 —	90,406 15	1,245 20	91,651 35	—	—	91,651 35	—	61,651 35
Terrains industriels . . . . .	44,218 —	54,212 25	7,548 15	46,664 10	—	—	46,664 10	—	2,446 10
Groupes 10, 11, 12, 13 . . . . .	840,000 —	650,041 60	12,970 15	663,011 75	40,400 —	—	703,411 75	136,588 25	—
Frais d'incendie . . . . .	150,444 65	185,874 45	—	185,874 45	—	—	185,874 45	—	35,429 80
Maisons ouvrières . . . . .	163,002 50	—	15,506 75	15,506 75	—	147,495 75	163,002 50	—	—
	<b>8,831,548 50</b>	<b>7,925,263 85</b>	<b>305,064 65</b>	<b>8,230,328 50</b>	<b>202,330 —</b>	<b>398,890 —</b>	<b>8,831,548 50</b>	<b>608,050 90</b>	<b>608,050 90</b>

## Usine de Chèvres (Construction).

Situation au 31 décembre 1901.

TRAVAUX	Total au 31 décembre 1900	Total des travaux en 1901	Total au 31 décembre 1901
Etudes et travaux préliminaires . . .	16,813 50	—	16,813 50
Elargissement, Rive gauche . . . . .	54,001 45	—	54,001 45
Barrage, maçonnerie . . . . .	156,921 35	—	156,921 35
Canal d'aménée . . . . .	108,074 75	—	108,074 75
Bâtiment des turbines, fondations . .	404,565 20	—	404,565 20
Canal de fuite . . . . .	18,105 15	—	18,105 15
Bâtiment des turbines, élév. 2 <sup>e</sup> pér.	392,112 25	14,456 35	406,568 60
Digue séparative . . . . .	34,457 15	—	34,457 15
Echelle à poissons . . . . .	1,565 70	—	1,565 70
Turbines 1, 2 et 3 . . . . .	169,490 95	—	169,490 95
Distribution en Ville . . . . .	253,615 80	12,510 85	266,126 65
Intérêts . . . . .	191,189 90	3,076 90	194,266 80
Barrage, batardeaux . . . . .	25,670 75	—	25,670 75
id. épaissements . . . . .	21,894 10	—	21,894 10
id. fouilles . . . . .	35,151 30	—	35,151 30
Bâtiment des turbines, batardeaux . .	67,089 65	—	67,089 65
Transmission électrique . . . . .	27,438 10	—	27,438 10
Bâtiment, vannes, treuils, passerelles	112,930 10	—	112,930 10
id. épaissements . . . . .	39,185 60	—	39,185 60
id. fouilles . . . . .	43,072 85	—	43,072 85
Pont de Chèvres . . . . .	9,354 35	—	9,354 35
Barrage, partie métallique . . . . .	480,136 20	—	480,136 20
Outillage neuf d'exploitation . . . .	3,974 25	—	3,974 25
Machines électriques . . . . .	358,455 90	—	358,455 90
Imprévu . . . . .	103,581 70	4,903 65	108,485 35
Expropriations . . . . .	234,292 —	222 25	234,514 25
Pompes à huile . . . . .	50,714 40	—	50,714 40
Groupes IV et V . . . . .	255,404 10	—	255,404 10
Ligne électrique Chèvres-Genève . . .	494,062 95	—	494,062 95
id. A. Chèvres-Carouge . . . . .	113,300 15	20 —	113,320 15
id. C. Onex-Plainpalais . . . . .	62,268 40	—	62,268 40
id. D. Chèvres-La Plaine . . . . .	83,490 60	—	83,490 60
id. B. Chèvres-Versoix . . . . .	150,386 05	—	150,386 05
Développement du réseau souterrain	717,695 85	64,321 35	782,017 20
id. id. aérien . . . . .	40,708 95	413 45	41,122 40
Transformateurs et cabines . . . . .	200,945 95	5,737 20	206,683 15
Routes d'accès . . . . .	19,141 95	—	19,141 95
Déplacements . . . . .	37,183 55	—	37,183 55
Groupes VI, VII et XV . . . . .	540,018 20	8,529 90	548,548 10
Groupes X, XI, XII et XIII . . . . .	650,041 60	12,970 15	663,011 75
Voies ferrées . . . . .	5,399 50	—	5,399 50
Terrains industriels . . . . .	54,212 25	-7,548 15	46,664 10
Ligne E. . . . .	46,825 20	—	46,825 20
Protection des berges . . . . .	90,406 15	1,245 20	91,651 35
Grue de 30 tonnes . . . . .	37,634 90	—	37,634 90
Groupes VIII, IX et XIV. Divers . . .	683,493 75	650 55	684,144 30
Outillage de l'Usine . . . . .	21,803 30	—	21,803 30
Eau claire . . . . .	21,111 65	—	21,111 65
Frais d'incendie . . . . .	185,874 45	—	185,874 45
Ligne souterraine III . . . . .	—	168,048 25	168,048 25
Maisons ouvrières . . . . .	—	15,506 75	15,506 75
	7,925,263 85	305,064 65	8,230,328 50



DÉPENSES Budget. - Chapitre VIII.	VOTÉ	Dépenses suivant comptabilité	
		Industrielle	Budgétaire
<b>Exploitation.</b>			
a. Traitement du chef de service . . . . .	8,000 —	8,000 —	
b. Un contremaître . . . . .	3,800 —	3,800 —	
c. Employés de bureau . . . . .	8,000 —	8,277 35	
d. Indemnités au personnel (accidents et maladies) . . . . .	4,000 —	5,037 10	
e. Indemnités pour habillements . . . . .	—	—	
f. Entretien des commutatrices et surveillance de l'Usine à courant continu . . . . .	15,000 —	17,516 15	
g. Entretien des transformateurs . . . . .	12,000 —	14,470 05	
h. Essais des transformateurs, machines et câbles . . . . .	3,400 —	2,872 50	
i. Lampes . . . . .	48,000 —	25,571 40	
j. Service des lampes . . . . .	14,000 —	18,361 25	
k. Entretien et lecture des compteurs . . . . .	20,000 —	31,234 05	
l. Energie électrique . . . . .	300,000 —	307,909 45	
m. Entretien des câbles souterrains . . . . .	15,000 —	15,398 25	
n. » du réseau aérien . . . . .	12,000 —	15,129 20	
o. Chauffage . . . . .	1,200 —	501 10	
p. Outillage . . . . .	1,000 —	432 40	
<b>Divers.</b>			
q. Loyers, contributions et assurances . . . . .	6,000 —	6,321 90	
<b>Participations.</b>			
Part du bénéfice de l'exercice 1900 en faveur des Communes suivantes :			
r. Plainpalais . . . . .	4,000 —		7,750 85
s. Eaux-Vives . . . . .	3,200 —		73 55
t. Petit-Saconnex . . . . .	250 —		—
u. Versoix . . . . .	2,000 —		3,367 45
Chêne-Bougeries . . . . .	—		1,341 15
v. Amortissement des comptes extra-budgétaires . . . . .	25,000 —		25,762 75
<b>Eclairage électrique de la Ville.</b>			
<i>Dépenses pour le compte général de la Ville :</i>			
x. Charbons . . . . .	9,000 —		8,134 25
y. Main-d'œuvre . . . . .	16,000 —		15,066 30
z. Fournitures . . . . .	7,000 —		3,070 70
			480,832 15
1901 . . . . .	537,850 —		545,399 15
1900 . . . . .	403,600 —		486,615 20
En plus . . . . .	134,250 —		58,783 95

RECETTES Budget. - Chapitre VIII.	VOTÉ	Recettes suivant comptabilité	
		Industrielle	Budgétaire
Service d'éclairage électrique Fr. 925,000			
a. Recettes d'éclairage . . . . .	774,000 —	822,471 30	
b. » des moteurs . . . . .	45,000 —	75,932 10	
c. » des compteurs . . . . .	50,000 —	31,634 55	
d. Eclairage électrique de la Ville . . . . .	32,000 —	—	26,271 25
e. Appareillage privé . . . . .	24,000 —	20,646 70	
			950,684 65
<hr/>			
1901. . . . .	925,000 —		976,955 90
1900. . . . .	777,000 —		894,558 15
En plus . . . . .	148,000 —		82,397 75

**COMPTABILITÉ INDUSTRIELLE**

<b>Doit</b>	<b>COMPTE DE PROFITS</b>	
	Fr.	Fr.
<b>DÉPENSES</b>		
Frais d'exploitation . . . . .	480,832 15	
• de bureaux . . . . .	33,299 —	
Part des frais d'Administration générale 18,85 % sur Fr. 32,965 65. . . . .	6,214 —	
		520,345 15
Intérêts 3 1/2 % sur capital au 31 décembre 1900 . . . . .		105,388 50
Amortissements . . . . .		71,730 55
Bénéfice net . . . . .		253,220 45
		950,684 65
<hr/>		
<b>Actif</b>	<b>BILAN AU 31</b>	
	3,220,346 05	
Capital dépensé au 31 décembre 1900 . . . . .	209,236 85	
Amortissements acquis au 31 décembre 1900 . . . . .		3,011,109 20
		71,730 55
Amortissements de 1901 . . . . .		2,939,378 65
Installations de 1901 . . . . .		294,113 05
		3,233,491 70
<b>Compte exploitation.</b>		
Débiteurs divers (compris travaux en cours) . . . . .		163,303 30
		3,396,795 —



(ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE)

<b>ET PERTES</b>	<b>Avoir.</b>
<b>RECETTES</b>	
Abonnements, etc. . . . .	930,037 95
Bénéfice du compte Appareillage privé . . . . .	20,646 70
	950,684 65
<b>DÉCEMBRE 1901</b>	
<b>Passif</b>	
Compte capital . . . . .	3,233,491 70
» exploitation . . . . .	163,303 30
	3,396,795 —

## SERVICE ÉLECTRIQUE

Situation des crédits au 31 décembre 1901.

COMPTES	VOTÉ	DÉPENSÉ AU 31 DÉCEMBRE 1900	DÉPENSES EN 1901	TOTAL	RESTE A PAYER	TOTAL	DÉPENSÉ EN PLUS	DÉPENSÉ EN MOINS OU RESTANT A EXÉCUTER
Rachat . . . . .	1,218,069 70	1,300,688 80	—	1,300,688 80	—	1,300,688 80	82,619 10	—
Nouveau réseau . . . . .	1,340,000 —	984,230 10	118,014 30	1,102,244 40	—	1,102,244 40	—	237,755 60
Usine . . . . .	157,000 —	149,105 95	5,847 10	154,953 05	—	154,953 05	—	2,046 95
	<u>2,715,069 70</u>	<u>2,434,024 85</u>	<u>123,861 40</u>	<u>2,557,886 25</u>	<u>—</u>	<u>2,557,886 25</u>	<u>82,619 10</u>	<u>239,802 55</u>
Installation de l'éclairage élec- trique dans les principales rues de la ville . . . . .	330,000 —	343,770 55	—	343,770 55	—	343,770 55	13,770 55	—

\* Déduction faite de Fr. 106,456 — rachat, réseau primaire, passé au compte « Usine Chèvres, construction. »

**Service électrique. — Travaux neufs au 31 décembre 1901.**

	USINES	RÉSEAU	COMPTEURS	LAMPES	AVANCES pour installat. chez particul. par appareil.	AVANCES p <sup>r</sup> instal- lat. chez partic. par entrep.	PRISES ET RACCOR- DEMENTS	TOTAL		TOTAL GÉNÉRAL
								1900	1901	
<b>Usines</b> . . . . .	355,777 35	—	—	—	—	—	—	355,777 35	—	361,624 45
{ 1900 . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
{ 1901 . . . . .	5,847 10	—	—	—	—	—	—	—	5,847 10	
<b>Ville</b> . . . . .	—	1,267,581 20	247,203 70	14,859 40	236,712 45	82,730 05	227,091 60	2,076,178 40	—	2,226,209 30
{ 1900 . . . . .	—	46,131 80	30,707 30	—	14,106 20	11,957 90	47,127 70	—	150,030 90	
{ 1901 . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
<b>Plainpalais</b> . . . . .	—	222,035 90	36,183 70	—	22,199 55	19,034 35	71,855 85	371,309 35	—	418,224 75
{ 1900 . . . . .	—	18,513 60	6,590 70	—	1,450 95	5,228 85	15,131 30	—	46,915 40	
{ 1901 . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
<b>Eaux-Vives</b> . . . . .	—	107,735 50	21,811 45	—	5,065 50	11,355 90	35,375 30	181,343 65	—	215,548 75
{ 1900 . . . . .	—	10,833 65	6,400 75	—	1,937 50	1,821 75	13,711 45	—	34,205 10	
{ 1901 . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
<b>Pt-Saconnex</b> . . . . .	—	103,574 40	8,273 80	—	5,817 10	4,673 40	19,890 70	142,229 40	—	146,573 75
{ 1900 . . . . .	—	1,418 80	1,274 40	—	101 85	922 50	3,464 40	—	4,344 35	
{ 1901 . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
<b>Versoir</b> . . . . .	—	68,533 45	2,141 40	—	701 65	—	1,776 25	73,152 75	—	76,044 95
{ 1900 . . . . .	—	118 50	280 —	—	291 —	—	2,202 70	—	2,892 20	
{ 1901 . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
<b>Chêne-Bougeries</b> . . . . .	—	1,363 —	273 95	—	50 65	—	492 85	2,180 45	—	2,801 80
{ 1900 . . . . .	—	209 65	68 —	—	5 75	173 30	595 45	—	621 35	
{ 1901 . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
<b>Carouge</b> . . . . .	—	5,006 70	1,010 90	—	2,032 80	161 15	3,490 65	11,702 20	—	57,385 10
{ 1900 . . . . .	—	44,040 65	579 60	—	403 95	—	658 70	—	45,682 90	
{ 1901 . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
<b>Genthod</b> . . . . .	—	4,593 15	417 80	—	235 60	—	1,225 95	6,472 50	—	10,046 25
{ 1900 . . . . .	—	4 55	724 —	—	679 50	—	2,165 70	—	3,573 75	
{ 1901 . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	<u>361,624 45</u>	<u>1,898,437 60</u>	<u>363,941 45</u>	<u>14,859 40</u>	<u>291,780 50</u>	<u>137,559 15</u>	<u>446,256 55</u>	<u>3,220,346 05</u>	<u>294,113 05</u>	<u>3,514,459 10</u>
Au 31 décembre 1900 . . . . .	355,777 35	1,780,423 30	317,316 70	14,859 40	272,815 30	117,954 85	361,199 15	3,220,346 05	—	3,220,346 05
Extra-budgétaires de 1901 . . . . .	—	—	46,624 75	—	18,965 20	19,604 30	85,057 40	—	170,251 65	—
Crédits spéciaux de 1901 . . . . .	5,847 10	118,014 30	—	—	—	—	—	—	123,861 40	294,113 05
	<u>361,624 45</u>	<u>1,898,437 60</u>	<u>363,941 45</u>	<u>14,859 40</u>	<u>291,780 50</u>	<u>137,559 15</u>	<u>446,256 55</u>	<u>3,220,346 05</u>	<u>294,113 05</u>	<u>3,514,459 10</u>

1901.

**E. Service**

<b>DÉPENSES</b> Budget-Chapitre IX.	<b>VOTÉ</b>	Dépensé suivant comptabilité	
		Industrielle	Budgétaire
<b>Exploitation.</b>			
a) Traitement du directeur . . . . .	4,800 —	4,800 —	
b) » du contremaître . . . . .	3,800 —	3,800 —	
c) Indemnités au personnel p <sup>r</sup> accid. et maladies.	15,000 —	18,721 —	
d) Entretien de l'usine . . . . .	65,000 —	102,703 30	
e) » des canalisations . . . . .	20,000 —	34,648 85	
f) » des candélabres . . . . .	14,500 —	5,827 —	
g) Houilles . . . . .	1,264,000 —	991,498 70	
h) Manutention des houilles . . . . .	15,000 —	14,261 85	
j) Fabrication . . . . .	150,000 —	200,600 85	
k) Manutention du coke . . . . .	15,000 —	21,904 85	
l) Epuration . . . . .	4,000 —	3,546 50	
m) Goudron . . . . .	2,000 —	1,170 95	
n) Entretien et lecture des compteurs . . . . .	15,000 —	19,730 80	
o) Allumeurs . . . . .	70,000 —	73,426 35	
<b>Divers.</b>			
p) Assurances, loyers et contributions . . . . .	17,000 —	18,109 95	
<b>Eclairage à incandescence.</b>			
q) Entretien . . . . .	15,000 —	—	9,149 20
<b>Participations.</b>			
Part au bénéfice de l'exercice de 1900 :			
r) en faveur de la commune des Eaux-Vives	24,200 —	—	15,789 40
s) » » » » du Petit-Saconnex.	13,200 —	—	8,769 90
t) » » » diverses communes . . . . .	4,500 —	—	2,779 25
u) Amortissement supplémentaire en plus de l'emprunt 0,08 du capital . . . . .	52,000 —	—	50,634 40
			<b>1,514,750 95</b>
	1901 . . . . .	1,784,000 —	1,601,873 10
	1900 . . . . .	1,314,400 —	1,566,280 50
	En plus . . . . .	469,600 —	35,592 60

**du Gaz.**

1901.

<b>RECETTES</b> Budget-Chapitre IX.	PRÉVU	RECETTES
<i>a)</i> Vente du gaz aux abonnés . . . . .	1,600,000 —	1,546,236 80
<i>b)</i> » » à la Ville (éclairage public) . . . . .	88,000 —	91,402 95
<i>c)</i> » » aux Communes et à l'Etat. . . . .	26,000 —	29,191 30
<i>d)</i> Vente du coke . . . . .	468,000 —	387,139 95
<i>e)</i> » du goudron . . . . .	45,000 —	39,453 30
<i>f)</i> » des eaux ammoniacales. . . . .	25,000 —	37,696 —
<i>g)</i> Robinets de becs fixes et de service . . . . .	33,000 —	33,923 40
<i>h)</i> Locations de compteurs . . . . .	112,000 —	111,849 85
<i>i)</i> Recettes diverses . . . . .	4,000 —	9,217 65
1901 . . . . .	<u>2,401,000 —</u>	<u>2,286,111 20</u>
1900 . . . . .	<u>1,990,500 —</u>	<u>2,218,736 55</u>
En plus . . . . .	<u>410,500 —</u>	<u>67,374 65</u>

**GAZ            COMPTE DE PROFITS ET PERTES**

<b>DÉPENSES</b>	Fr.	Cent.	Fr.	Cent.
	Frais d'exploitation . . . . .	1,514,750	95	
» de bureaux . . . . .	78,047	90		
Part des frais d'administration générale <sup>1)</sup> . . . . .	15,873	—	1,608,671	85
Intérêts 3 1/2 % sur capital 31 décembre 1900 . . . . .			204,756	50
Amortissements . . . . .			143,354	90
Bénéfice net . . . . .			329,327	95
			2,286,111	20

**BILAN AU 31**

<b>DÉPENSES</b>	Fr.	Cent.	Fr.	Cent.
	Capital dépensé au 31 décembre 1900 . . . . .	6,329,298	45	
Amortissements acquis au 31 décembre 1900 . . . . .	479,112	90	5,850,185	55
Amortissements de 1901 . . . . .			143,354	90
			5,706,830	65
Installations de 1901 . . . . .			454,621	75
			6,161,452	40
<b>Exploitation.</b>				
Débiteurs divers . . . . .			28,552	45
Recettes et dépenses . . . . .			545	15
			6,190,550	—

<sup>1)</sup> 48<sup>15</sup> % de Fr. 32,965,65.

**AU 31 DÉCEMBRE 1901**

<b>RECETTES</b>		Fr.	Cent.
Vente de gaz, etc. . . . .		2,286,111	20
		2,286,111	20

**D É C E M B R E 1 9 0 1**

<b>RECETTES</b>		Fr.	Cent.
Compte capital . . . . .		6,161,452	40
Compte exploitation . . . . .		28,552	45
Créanciers divers . . . . .		545	15
		6,190,550	—

## Service du gaz.

Situation des crédits au 31 décembre 1901.

COMPTES	VOTÉ	DÉPENSÉ AU 31 DÉCEMBRE 1900	DÉPENSES EN 1901	TOTAL	RESTE A PAYER	TOTAL	DÉPENSÉ EN PLUS	DÉPENSÉ EN MOINS ET TRAVAUX RESTANT A EXÉCUTER
Rachat . . . . .	3 566 859 67	3 565 228 32	—	3 565 228 32	—	3 565 228 32	—	1 631 35
Canalisations . . . . .	630 000 —	446 251 45	119 447 25	565 698 70	—	565 698 70	—	64 301 30
Nouvelle usine. . . . .	1 445 000 —	1 339 019 70	101 432 75	1 440 452 45	13 534 —	1 453 986 45	8 986 45	—
Eaux ammoniacales . . . . .	25 000 —	32 641 90	—	32 641 90	—	32 641 90	7 641 90	—
Achat immeuble Cocquio . . . . .	180 000 —	182 023 25	—	182 023 25	—	182 023 25	2 023 25	—
Amélioration de l'usine. . . . .	75 000 —	636 20	16 367 95	17 004 15	13 200 —	30 204 15	—	44 795 85
Installation du gaz à l'eau . . . . .	150 000 —	105 65	103 289 05	103 394 70	36 000 —	139 394 70	—	10 605 30
Bâtiment hygiénique . . . . .	40 000 —	—	113 10	113 10	—	113 10	—	39 886 90
	<u>6 111 859 67</u>	<u>5 565 906 47</u>	<u>340 650 10</u>	<u>5 906 556 57</u>	<u>62 734 —</u>	<u>5 969 290 57</u>	<u>18 651 60</u>	<u>161 220 70</u>



## G A Z. — Relevé des travaux neufs au 31 décembre 1901.

COMPTE RENDU 1901		USINE	Canalisations et appareils d'éclairage public	COLONNES montantes	Installations en compte à demi	Installations de 30 francs	Installations à paiement préalable	COMP-TEURS	Cuisinières et appareils de chauffage en compte à demi	TOTAUX		TOTAL GÉNÉRAL
										1900	1901	
Usine .....	1900	3,185,442 50	—	—	—	—	—	—	—	3,185,442 50	—	—
	1901	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3,185,442 50
Genève .....	1900	—	801,884 80	409,431 55	71,283 80	241,459 75	420	513,709 20	21,825 75	2,060,014 85	—	—
	1901	—	68,781 65	19,960 35	12,954 85	2,025 85	—	31,648 90	3,530 15	—	138,901 75	2,198,916 60
Eaux-Vives .....	1900	—	136,917 50	115,284 65	21,619 65	39,083 60	—	80,347 60	—	393,253 —	—	—
	1901	—	14,598 30	12,528 15	6,683 55	973 15	—	4,330 45	—	—	39,113 60	432,366 60
Petit-Saconnex .....	1900	—	93,332 15	69,303 05	8,817 20	23,736 45	—	40,177 10	—	235,365 95	—	—
	1901	—	2,762 15	4,247 65	2,138 70	485 70	—	3,780 65	—	—	13,414 85	248,780 80
Chêne-Bougeries .....	1900	—	66,001 —	23,697 90	4,388 20	6,286 70	—	12,671 20	—	113,045 —	—	—
	1901	—	13,109 25	616 95	569 —	97 25	—	126 10	—	—	14,266 35	127,311 35
Chêne-Bourg .....	1900	—	9,073 80	10,776 50	424 40	3,982 05	—	6,298 65	—	30,555 40	—	—
	1901	—	—	435 85	205 55	194 90	—	34 70	—	—	801 60	31,357 —
Vandœuvres .....	1900	—	18,558 40	4,359 05	838 05	1,580 05	—	1,979 45	—	27,315 —	—	—
	1901	—	—	204 30	90 05	64 75	—	34 95	—	—	324 15	27,639 15
Cologne .....	1900	—	55,538 50	3,459 10	1,091 45	1,085 45	—	2,260 25	—	63,434 75	—	—
	1901	—	737 60	522 55	96 05	64 75	—	301 75	—	—	1,119 20	64,553 95
Vernier .....	1900	—	30,575 05	10,289 25	987 70	2,763 90	—	4,119 —	—	48,734 90	—	—
	1901	—	—	720 15	351 90	129 65	—	183 40	—	—	1,385 10	50,120 —
Pregny .....	1900	—	5,062	—	—	—	—	37 70	—	5,099 70	—	—
	1901	—	—	—	—	—	—	48 —	—	—	48 —	5,147 70
Grand-Saconnex .....	1900	—	—	—	—	—	—	151 25	—	151 25	—	—
	1901	—	—	—	—	—	—	1 60	—	—	— 1 60	149 65
Choulex .....	1900	—	—	752 80	33 60	240 30	—	392 40	—	1,419 10	—	—
	1901	—	—	—	—	—	—	38 65	—	—	— 38 65	1,380 45
Thônex .....	1900	—	10,544 40	7,745 20	582 40	2,818 35	—	4,037 90	—	25,728 25	—	—
	1901	—	14,849 45	390 70	117 55	97 10	—	43 95	—	—	15,410 85	41,139 10
Collonge-Bellerive .....	1900	—	17,582 85	6,814 45	616 30	2,413 75	—	3,296 25	—	30,723 60	—	—
	1901	—	878 30	201 10	29 20	129 35	—	95 95	—	—	1,142 —	31,865 60
Lancy .....	1900	—	48,032 20	13,254 20	1,698 65	2,909 60	—	6,667 30	—	72,561 95	—	—
	1901	—	3,730 55	1,935 90	554 30	259 15	—	704 15	—	—	7,184 05	79,746 —
Veyrier .....	1900	—	25,720 15	5,794 35	741 —	1,636 50	—	2,561 25	—	36,453 25	—	—
	1901	—	—	246 40	43 80	—	—	57 45	—	—	347 65	36,800 90
Nouvelle usine, dép. en 1901.		3,185,442 50	1,438,270 05	722,972 10	136,956 90	334,518 05	420	718,781 85	25,355 90	6,329,298 45	233,418 90	6,562,717 35
Améliorations, " " "		101,432 75	—	—	—	—	—	—	—	—	101,432 75	—
Gaz à l'eau, installations ..		16,367 95	—	—	—	—	—	—	—	—	16,367 95	221,202 85
Bâtiment hygiénique .....		103,289 05	—	—	—	—	—	—	—	—	103,289 05	—
		113 10	—	—	—	—	—	—	—	—	113 10	—
		<u>3,406,645 35</u>	<u>1,438,270 05</u>	<u>722,972 10</u>	<u>136,956 90</u>	<u>334,518 05</u>	<u>420</u>	<u>718,781 85</u>	<u>25,355 90</u>	<u>6,329,298 45</u>	<u>454,621 75</u>	<u>6,783,920 20</u>
Totaux	Au 31 décembre 1901.	3,185,442 50	1,318,822 80	680,962 05	113,122 40	329,996 45	420	678,706 50	21,825 75	6,329,298 45	—	6,329,298 45
	Extra crédits .....	—	—	42,010 05	23,834 50	4,521 60	—	40,075 35	3,530 15	—	113,971 65	454,621 75
	Crédits spéciaux .....	221,202 85	119,447 25	—	—	—	—	—	—	—	340,650 10	—
Sommes égales .....		<u>3,406,645 35</u>	<u>1,438,270 05</u>	<u>722,972 10</u>	<u>136,956 90</u>	<u>334,518 05</u>	<u>420</u>	<u>718,781 85</u>	<u>25,355 90</u>	<u>6,329,298 45</u>	<u>454,621 75</u>	<u>6,783,920 20</u>

1901

**F. Tram-**

<b>DÉPENSES</b> BUDGET — CHAPITRE XXII	<b>VOTÉ</b>	Dépensé suivant comptabilité industrielle
a) Personnel et fournitures . . . . .	22,000 —	25,085 10
b) Energie hydraulique . . . . .	70,000 —	15,443 75
c) * électrique . . . . .	100,000 —	120,325 65
d) Locations et assurances . . . . .	6,000 —	2,000 —
Totaux . . . . .	198,000 —	162,854 50

ways.

1901

<b>RECETTES</b> BUDGET — CHAPITRE XXII	PR É V U	RECETTES
Energie électrique aux tramways . . . . .	230,966 40	203,572 05
Totaux . . . . .	230,966 40	203,572 05

TRAMWAYS.

COMPTABILITÉ

<b>Doit</b>	<b>COMPTE DE PROFITS</b>	
<b>DÉPENSES</b>	Fr.	Fr.
Frais d'exploitation . . . . .	162,854 50	
» de bureau . . . . .	592 20	
Part des frais d'Administration générale 4,55 % de Fr. 32,965 65 . . . . .	1,499 90	164,946 60
Intérêts . . . . .		7,927 75
Amortissements . . . . .		7,630 55
Bénéfice net . . . . .		23,067 15
		208,572 05
<b>Actif</b>	<b>BILAN AU 31</b>	
Capital dépensé au 31 décembre 1900 . . . . .	282,878 70	
Amortissements acquis au 31 décembre 1900 . . . . .	56,370 95	
		226,507 75
Amortissements de 1901 . . . . .		7,630 55
		218,877 20
Installations de 1901 . . . . .		190,268 60
		409,145 80
<b>Exploitation.</b>		
Débiteurs divers . . . . .		23,265 70
		432,411 50

INDUSTRIELLE (TRAMWAYS)

<b>ET PERTES</b>		<b>Avoir</b>
<b>RECETTES</b>		Fr.
Fourniture d'énergie . . . . .		203,572 05
		203,572 05
<b>DÉCEMBRE 1901</b>		<b>Passif</b>
Compte capital . . . . .		409,145 80
Compte exploitation . . . . .		23,265 70
		432,411 50

## Usine électrique des Tramways.

Situation au 31 décembre 1901.

TRAVAUX	CRÉDITS VOTÉS	TOTAL AU 31 DÉC. 1900	DÉPENSÉ EN 1901	TOTAL AU 31 DÉC. 1901	TRAVAUX RESTANT A PAYER	TOTAL	DÉPENSÉ EN MOINS	DÉPENSÉ EN PLUS
Deux turbines . . . . .	70,000 —	} 214,345 10 <sup>1</sup>	—	214,345 10	—	214,345 10	—	19,345 10
Deux commutatrices . . . . .	50,000 —							
Const. de groupes de commutatrices et génératrices . . . . .	75,000 —							
Câble St-Jean-Usine des Tramways . . . .	14,000 —	4,151 50	26,517 60	30,669 10	—	30,669 10	—	16,669 10
Pose de câbles, appareils et raccordements .	7,000 —	1,758 30	2,965 25	4,723 55	—	4,723 55	2,276 45	—
Deux groupes à 600 kw. chacun . . . . .	160,000 —	47,934 10	60,096 30	108,030 40	47,200 —	155,230 40	4,769 60	—
Tableau à courants continu et alternatif. .	65,000 —	14,468 —	42,557 50	57,025 50	8,200 —	65,225 50	—	225 50
Câble dans l'intérieur de la station . . . .	12,000 —	—	16,951 25	16,951 25	—	16,951 25	—	4,951 25
Tableau secondaire des commutatrices . . .	6,000 —	—	2,549 75	2,549 75	—	2,549 75	3,450 25	—
Déplacement et remontage des groupes actuels	4,000 —	—	5,501 30	5,501 30	—	5,501 30	—	1,501 30
Câbles de raccord <sup>t</sup> posés pour ces machines	3,000 —	—	1,859 75	1,859 75	—	1,859 75	1,140 25	—
Maçonneries, déplacement caniveaux . . .	3,000 —	—	4,718 05	4,718 05	—	4,718 05	—	1,718 05
Imprévu et divers . . . . .	26,000 —	221 70	26,551 85	26,773 55	800 —	27,573 55	—	1,573 55
	<u>495,000 —</u>	<u>282,878 70</u>	<u>190,268 60</u>	<u>473,147 30</u>	<u>56,200 —</u>	<u>529,347 30</u>	<u>11,636 55</u>	<u>45,983 85</u>

<sup>1</sup> Période de 1884 à 1899. . . . . Fr. 195,090 —  
 Plus payé en 1900 sur ces crédits . . . > 19,255 10  
Fr. 214,345 10

## **7. STATISTIQUE**

**Construction et Exploitation.**





## A. Service des Eaux.

### a) TRAVAUX

#### Fontaines et bouches nouvelles.

##### I. Fontaines.

Le nombre actuel des fontaines est de 152, réparties comme suit :

13 fontaines à 4 jets.

14    »    à 2    »

14    »    à 1    »

3    »    wallace.

6 borne-fontaines en pierre.

61    »    »    en fonte.

4    »    »    en fonte et pierre.

4    »    »    petit modèle.

16 lavoirs.

5 jets d'eau.

12 grottes.

---

152 fontaines.

##### II. Bouches à eau.

###### Ville de Genève :

Il a été établi sur le réseau à basse pression :

2 hydrantes, rue des Casemates.

2 id.       promenade de la Treille.

1 id.       rue de Neuchâtel.

1 id.       rue de l'Ecole.

Sur le réseau à haute pression :

1 hydrante, Tranchées de Rive.

1 id.       rue du Stand.

1 id.       Grand-Quai.

1 id.       rue Céard.

1 id.       rue de l'Ecole.

---

11 A reporter.

11 *Report.*

*Sur routes cantonales pour le compte de l'Etat.*

Sur le réseau à basse pression :

1 hydrante Queue d'Arve.

Sur réseau à haute pression :

1 hydrante, route de Drize.

*Commune de Plainpalais.*

Sur réseau à basse pression :

1 hydrante, Jonction.

*Commune du Petit-Saconnex :*

Sur réseau à basse pression :

1 hydrante, Quai de St-Jean.

Sur réseau à haute pression :

1 hydrante, Avenue de la Forêt.

*Commune du Grand-Saconnex.*

2 id. au Pommier.

*Commune de Soral.*

5 id. —

*Commune de Pregny.*

1 id. vers propriété Dallwick.

*Commune de Laconnex.*

4 id. —

*Commune d'Avully.*

6 id. —

*Commune de Bernex.*

4 id. —

*Commune de Cartigny.*

6 id. —

*Commune de Vernier.*

2 id. —

*Commune de Meyrin.*

3 id. —

---

49 *A reporter.*

49 *Report.*

*Commune de Satigny.*

1 hydrante. —

*Commune de Perly-Certoux.*

4 id. —

*Commune de Bardonnex.*

10 id. —

*Pour les particuliers.*

1 id. Usines chimiques, Avully.

1 id. Chantier de la Voirie, Varembe.

3 id. Service du Gaz de Genève.

---

69

Le nombre total des bouches est de :

738 basse pression dans la ville de Genève.

10 » » dans les promenades.

90 haute pression dans la ville de Genève.

8 » dans le bâtiment des turbines.

6 basse pression » »

2 » Usine hydraulique à vapeur.

3 » dans l'immeuble 2, quai de la Poste.

55 dans la commune de Plainpalais.

30 » des Eaux-Vives.

7 » de Carouge.

51 » du Petit-Saconnex.

2 » de Corsier.

9 » de Bernex.

12 » du Grand-Saconnex.

5 » de Pregny.

7 » de Bellevue.

1 » de Choulex.

1 » de Genthod.

11 » de Vernier.

4 » de Meyrin.

7 » de Lancy.

---

1059 *A reporter.*

1059 *Report.*

2	dans la commune d'Onex.
3	» de Confignon.
9	» de Plan-les-Ouates.
3	» de Cologny.
1	» de Meinier.
3	» de Troinex.
6	» de Cartigny.
6	» d'Avully.
5	» de Soral.
4	» de Perly-Certoux.
4	» de Laconnex.
1	» de Satigny.
10	» de Bardonnex.

56 sur routes cantonales (Etat de Genève).

210 particulières dont 25 dans les bâtiments municipaux.

1382 bouches au 31 décembre 1901.

**Moteurs et ascenseurs.**

I. *Moteurs à basse pression.*

Le nombre des moteurs en activité à la fin de 1900 était de 94.

1 nouveau moteur a été installé, savoir :

1 chez M. Jacottet, rue Kléberg.

Par contre 6 moteurs ont cessé de marcher, savoir :

2 chez MM. Gay frères, rue du Commerce.

1 chez M. Chopard, rue Versonnex.

1 chez M. Cabré, place du Molard, 6.

1 chez C<sup>ie</sup> Singer, rue du Marché, 13.

1 chez M. Vionnet, rue de Lausanne.

Le nombre des moteurs en service à la fin de 1901 est de 89 dont 8 dans les bâtiments municipaux et 2 pour la restitution de la force aux usiniers.

II. *Ascenseurs.*

3 ascenseurs ont été transformés à haute pression, soit :

1 Hôtel de la Paix.

1 Hôtel National.

1 » de la Poste.

et 3 nouveaux ont été installés à haute pression, savoir :

1 rue de la Croix-d'Or, 2.

1 Société des Entrepôts, boulevard Helvétique.

1 » des Immeubles de Champel, boulevard des Tranchées.

Le nombre des ascenseurs est maintenant de 62, se répartissant dans 20 hôtels, 23 maisons locatives, 1 à l'Hôpital et 14 pour monte-charges, dont 2 au Théâtre.

### III. Turbines à haute pression.

Le nombre des turbines en activité à la fin de 1900 était de 214.

11 nouvelles turbines ont été installées, savoir :

1 chez MM. Perrier et Saulnier, rue du Vuache.

1 chez M. Picot, Terrassière, 53.

1 chez MM. Morel et C<sup>ie</sup>, rue Jean-Charles.

1 chez M. Dechevrens, rue Rousseau, 25.

1 chez M. Milleret, Vollandes, 31.

1 Usine à Gaz de Plainpalais.

1 C<sup>ie</sup> Suisse du Gaz aérogène à Cartigny.

1 chez M. Golay, rue des Battoirs, 16.

1 chez MM. Jaquemoud et Bousser, avenue du Mail, 6 et 7.

1 chez MM. Roche et Bourdellier, rue des Battoirs.

1 chez M. Maurer, rue du Stand prolongée.

Par contre, 8 turbines ont cessé de marcher :

1 chez M. Ed. Meylan, boulevard James-Fazy.

1 chez les laboratoires Sautter, rue de la Dôle.

1 chez MM. Roussin et Mazuy, quai du Rhône.

1 chez M. Casaï, aux Acacias.

1 chez MM. Lambert et Munier, aux Abattoirs de Genève.

1 chez M. Bloch, rue du Cheval-Blanc.

1 chez MM. Vautier, rue St-Léger, Carouge.

1 chez M. Chopard, rue Versonnex.

Le nombre des turbines à la fin de 1901 est de 217, y compris 9 pour la restitution de la force motrice aux usiniers.

**Canalisations nouvelles.**

RÉSEAU A BASSE PRESSION.

Il a été établi dans la

*Ville de Genève :*

Promenade de la Treille . . . . .	45 <sup>m</sup>	tuyaux de 200 <sup>mm</sup> diam.
Rue des Casemates . . . . .	169 <sup>m</sup>	» 100 <sup>mm</sup> »

*Commune de Plainpalais :*

Rue de la Roseraie . . . . .	30 <sup>m</sup>	» 100 <sup>mm</sup> »
Rue de la Ferme . . . . .	36 <sup>m</sup>	» 100 <sup>mm</sup> »
Rue de la Synagogue. . . . .	60 <sup>m</sup>	» 100 <sup>mm</sup> »
Rue sans nom entre b <sup>d</sup> Carl-Vogt et rue des Maraîchers. . . . .	71 <sup>m</sup>	» 100 <sup>mm</sup> »
Impasse rue de Lancy . . . . .	24 <sup>m</sup>	» 100 <sup>mm</sup> »
Quai du Cheval-Blanc. . . . .	80 <sup>m</sup>	» 100 <sup>mm</sup> »

*Commune des Eaux-Vives :*

Avenue Pictet-de-Rochemont . . . . .	72 <sup>m</sup>	» 100 <sup>mm</sup> »
Rue de Montchoisy . . . . .	100 <sup>m</sup>	» 100 <sup>mm</sup> »
Chemin Zurlinden. . . . .	56 <sup>m</sup>	» 100 <sup>mm</sup> »
» Neuf . . . . .	45 <sup>m</sup>	» 60 <sup>mm</sup> »

*Commune du Petit-Saconnex :*

Chemin Neuf de Saint-Jean . . . . .	29 <sup>m</sup>	tuyaux de 100 <sup>mm</sup> diam.
-------------------------------------	-----------------	-----------------------------------

Total des conduites posées en 1901	787 <sup>m</sup>
Total au 31 décembre 1900 . . . . .	101 625 <sup>m</sup> 70
Total au 31 décembre 1901 . . . . .	<u>102 412<sup>m</sup>70</u>

En outre, il a été posé deux vannes pour compléter le réseau, soit :

- une de 120<sup>mm</sup>, rue Bautre.
- et une de 60<sup>mm</sup>, rue Argand.

*Tableau du réseau des canalisations à basse pression  
suivant leur diamètre.*

Diamètre	Longueur	Diamètre	Longueur
600 <sup>mm</sup> . . . . .	33,8	<i>Report.</i>	30826,2
500 <sup>mm</sup> . . . . .	2286,8	100 <sup>mm</sup> . . . . .	20804,9
350 <sup>mm</sup> . . . . .	1294,3	90 <sup>mm</sup> . . . . .	43,0
300 <sup>mm</sup> . . . . .	124,0	82 <sup>mm</sup> . . . . .	1417,8
250 <sup>mm</sup> . . . . .	10971,5	80 <sup>mm</sup> . . . . .	27802,2
200 <sup>mm</sup> . . . . .	2358,6	75 <sup>mm</sup> . . . . .	578,9
180 <sup>mm</sup> . . . . .	174,0	70 <sup>mm</sup> . . . . .	3802,8
165 <sup>mm</sup> . . . . .	140,6	65 <sup>mm</sup> . . . . .	949,2
160 <sup>mm</sup> . . . . .	343,4	60 <sup>mm</sup> . . . . .	9064,7
150 <sup>mm</sup> . . . . .	4205,5	55 <sup>mm</sup> . . . . .	1835,6
135 <sup>mm</sup> . . . . .	217,7	50 <sup>mm</sup> . . . . .	3572,5
120 <sup>mm</sup> . . . . .	3736,5	40 <sup>mm</sup> . . . . .	1714,9
110 <sup>mm</sup> . . . . .	4939,5		
<i>A reporter.</i>	30826,2	<i>Total.</i>	<u>102412,7</u>

RÉSEAU A HAUTE PRESSION.

*Ville de Genève :*

Rues Céard et Croix-d'Or . . . . .	218 <sup>m</sup> tuyaux de 200 <sup>mm</sup> diam.
Rue du Stand . . . . .	79 <sup>m</sup> » 200 <sup>mm</sup> »
Rue des Pâquis . . . . .	268 <sup>m</sup> » 150 <sup>mm</sup> »

*Commune de Plainpalais :*

Rue du Stand prolongée. . . . .	97 <sup>m</sup> tuyaux de 150 <sup>mm</sup> diam.
Rue des Battoirs . . . . .	70 <sup>m</sup> » 200 <sup>mm</sup> »

*Commune des Eaux-Vives :*

Rue Jean-Charles . . . . .	24 <sup>m</sup> » 200 <sup>mm</sup> »
----------------------------	---------------------------------------

*Commune du Petit-Saconnex :*

Avenue de Luserna . . . . .	90 <sup>m</sup> » 100 <sup>mm</sup> »
Chemin Liotard . . . . .	15 <sup>m</sup> » 100 <sup>mm</sup> »

*A reporter*      861<sup>m</sup>

*Report* 861<sup>m</sup>

*Commune du Grand-Saconnex :*

au Pommier . . . . .	78 <sup>m</sup>	tuyaux de 100 <sup>mm</sup> diam.
Chemin sans nom (p <sup>r</sup> . M. Grenier)	96 <sup>m</sup>	100 <sup>mm</sup> .

*Commune de Lancy :*

Avenue du Petit-Lancy . . .	102 <sup>m</sup>	100 <sup>mm</sup> .
Chemin des Maisonnettes . .	195 <sup>m</sup>	80 <sup>mm</sup> .

*Commune de Bernex :*

Chemin sans nom (p <sup>r</sup> . M. Comte)	64 <sup>m</sup>	100 <sup>mm</sup> .
---	-----------------	---------------------

*Commune du Plan-les-Ouates :*

Arare (p <sup>r</sup> . M. Delessert) . . .	27 <sup>m</sup>	100 <sup>mm</sup> .
---	-----------------	---------------------

Total des cond. posées en 1901 .	1 423 <sup>m</sup>	
Total au 31 décembre 1900. .	140 217 <sup>m</sup> 5	
Total au 31 décembre 1901. .	<u>141 640<sup>m</sup>5</u>	

En outre, les canalisations exécutées pour le compte de l'Etat de Genève au 31 décembre 1901, se montent à :

6 349 <sup>m</sup> 50	tuyaux de 300 <sup>mm</sup> , Coulouvrenière à Confignon.
5 534 <sup>m</sup> 60	200 <sup>mm</sup> , Confignon à Loëx.
375 <sup>m</sup>	200 <sup>mm</sup> , Loëx à Chèvres.
5 143 <sup>m</sup> 60	200 <sup>mm</sup> , Confignon à Soral.
3 681 <sup>m</sup>	200 <sup>mm</sup> , Bernex à la Brunette
1 225 <sup>m</sup> 70	200 <sup>mm</sup> , de Vernier chez M. Givaudan.
2 203 <sup>m</sup> 30	200 <sup>mm</sup> , Confignon à Perly.
856 <sup>m</sup>	150 <sup>mm</sup> , Genthod à Versoix.
3 475 <sup>m</sup>	150 <sup>mm</sup> , Brunette à la Printanière.
1 293 <sup>m</sup>	150 <sup>mm</sup> , Soral à Laconnex.
2 469 <sup>m</sup>	150 <sup>mm</sup> , Vernier à Satigny.
1 084 <sup>m</sup>	150 <sup>mm</sup> , Vernier à Cointrin.
225 <sup>m</sup> 20	150 <sup>mm</sup> , Perly Douane.
1 188 <sup>m</sup>	150 <sup>mm</sup> , Cointrin-Mategnin.
569 <sup>m</sup>	tuyaux de 120 <sup>mm</sup> , Soral à Sézenove.
682 <sup>m</sup>	120 <sup>mm</sup> , La Printanière à Avully.
1 477 <sup>m</sup>	120 <sup>mm</sup> , Avully à Epeisses.

34 827<sup>m</sup>90 à reporter.



34 827<sup>m</sup>90 *report.*

118 <sup>m</sup>	»	120 <sup>mm</sup> , Pompe de relèvement Satigny.
4 450 <sup>m</sup> 10	»	120 <sup>mm</sup> Perly-Bardonnex, Croix-de-Rozon.
1 142 <sup>m</sup> 10	»	120 <sup>mm</sup> Perly à Certoux.
840 <sup>m</sup>	»	100 <sup>mm</sup> Loëx au hameau.
190 <sup>m</sup>	»	100 <sup>mm</sup> Avully.
590 <sup>m</sup>	»	100 <sup>mm</sup> Soral.
192 <sup>m</sup>	»	100 <sup>mm</sup> Laconnex.
160 <sup>m</sup>	»	100 <sup>mm</sup> Cartigny.
65 <sup>m</sup>	»	100 <sup>mm</sup> Sézenove.
72 <sup>m</sup>	»	100 <sup>mm</sup> Petite-Grave.
767 <sup>m</sup>	»	100 <sup>mm</sup> Satigny à Peissy.
40 <sup>m</sup> 20	»	100 <sup>mm</sup> Bardonnex (M. Viollier).
886 <sup>m</sup> 50	»	100 <sup>mm</sup> Mategnin.
657 <sup>m</sup>	»	100 <sup>mm</sup> Compesières.
24 <sup>m</sup>	»	100 <sup>mm</sup> Perly (Gendarmerie).
45 <sup>m</sup>	»	100 <sup>mm</sup> Landecy (M. Mabut).

45 066<sup>m</sup>80.

*Tableau du réseau des canalisations à haute pression suivant leur diamètre (Réseau de la Ville).*

Diamètre.	Longueur	Diamètre.	Longueur
700 <sup>mm</sup> . . . . .	30,0	<i>Report.</i>	45520,8
600 <sup>mm</sup> . . . . .	4474,5	120 <sup>mm</sup> . . . . .	2335,2
500 <sup>mm</sup> . . . . .	2265,5	110 <sup>mm</sup> . . . . .	875,0
450 <sup>mm</sup> . . . . .	16,0	100 <sup>mm</sup> . . . . .	46396,6
400 <sup>mm</sup> . . . . .	6799,5	90 <sup>mm</sup> . . . . .	3812,4
350 <sup>mm</sup> . . . . .	703,8	80 <sup>mm</sup> . . . . .	11481,8
300 <sup>mm</sup> . . . . .	3389,8	75 <sup>mm</sup> . . . . .	5993,7
250 <sup>mm</sup> . . . . .	6954,6	60 <sup>mm</sup> . . . . .	10167,3
200 <sup>mm</sup> . . . . .	11999,3	50 <sup>mm</sup> . . . . .	9840,7
150 <sup>mm</sup> . . . . .	7050,3	40 <sup>mm</sup> . . . . .	5120,0
135 <sup>mm</sup> . . . . .	1837,5	30 <sup>mm</sup> . . . . .	97,0
<i>A reporter.</i>	<u>45520,8</u>	<i>Total.</i>	<u>441640,5</u>

Canalisations exécutées pour l'Etat de Genève. . . . .	45 066 <sup>m8</sup>
Canalisations exécutées pour la commune du Petit-Saconnex (1899) . . . . .	2 908 <sup>m</sup>
	<hr/>
Longueur totale des canalisations au 31 décembre 1901	<u>189 615<sup>m3</sup></u>

b) **EXPLOITATION**

**ABONNEMENTS**

Les *abonnements* sont répartis comme suit :

RÉSEAU A BASSE PRESSION.

I. A la jauge.

*Eau ménagère.*

Le nombre des concessions d'eau était, au 31 décembre 1901, de	3238	concessions débitant.	5306 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> litres
Il était en 1900 de	<u>3196</u>	»	<u>5080<sup>1</sup>/<sub>4</sub></u> »
Augmentation	42	»	226 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> litres

Les concessions se répartissent comme suit :

Genève . . . . .	1994	concessions débitant	3190 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> litres
Plainpalais . . . . .	675	»	1205 »
Eaux-Vives . . . . .	449	»	753 »
Petit-Saconnex . . . . .	112	»	142 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> »
Pregny . . . . .	<u>8</u>	»	<u>16</u> »
Ensemble . . . . .	<u>3238</u>	concessions débitant	<u>5306<sup>3</sup>/<sub>4</sub></u> litres

En outre, il y a 10 concessions gratuites avec 45 litres

II. Au compteur.

<i>Eau ménagère</i> . . . . .	676	compteurs.
<i>Eau industrielle</i> . . . . .	63	»
<i>Eau agricole</i> . . . . .	9	»
<i>Eau pour arrosage des routes cantonales et communales</i> . . . . .	<u>24</u>	»
	<u>Total</u>	<u>772</u> compteurs.

*Eau motrice.*

a) A la jauge.

9 abonnés.

b) Au compteur.

76 abonnés avec 81 compteurs,

dont 49 « appartenant aux abonnés.

**RÉSEAU A HAUTE PRESSION.**

**I. A la jauge.**

*Eau ménagère.*

Rive droite . . . . .	680 concessions débitant	1252 <sup>4</sup> / <sub>5</sub> litres.
» » (s <sup>r</sup> réseau Etat)	5 » »	47 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> »
Rive gauche. . . . .	527 » »	765 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> »
» » (s <sup>r</sup> réseau Etat)	71 » »	113 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> »
Ensemble .	1283 concessions débitant	2149 <sup>3</sup> / <sub>10</sub> litres.
En 1900. . . . .	1156 » »	1888 <sup>4</sup> / <sub>5</sub> »
Augmentation .	127 » »	260 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> »

En outre, il y a 6 concessions gratuites avec 27 litres.

Ces concessions se répartissent comme suit :

*Rive droite.*

Commune de Genève . . . . .	57 concessions débitant	99 litres
» du Petit-Saconnex	374 »	660 <sup>3</sup> / <sub>10</sub> »
» de Bellevue . . . . .	48 »	88 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> »
» de Genthod . . . . .	24 »	104 »
» de Pregny . . . . .	38 »	83 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> »
» de Versoix . . . . .	1 »	1 »
» du Grand-Saconnex	30 »	55 »
» de Vernier . . . . .	97 »	134 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> »
» de Meyrin . . . . .	11 »	27 »

*Sur réseau Etat.*

Commune de Versoix . . . . .	1 »	5 »
» de Vernier . . . . .	2 »	10 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> »
» de Meyrin . . . . .	2 »	2 »
Ensemble . . . . .	685 concessions débitant	1270 <sup>3</sup> / <sub>10</sub> litres

*Rive gauche.*

Commune d'Anières . . . . .	5	concessions débitant	23	litres
» de Bernex . . . . .	21	»	27	»
» de Carouge . . . . .	16	»	22 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	»
» de Collonge-Bellerive	14	»	21 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	»
» de Cologny . . . . .	14	»	147	»
» de Confignon . . . . .	31	»	30	»
» de Corsier . . . . .	28	»	40 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	»
» des Eaux-Vives . . . . .	10	»	15	»
» de Lancy . . . . .	266	»	264 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	»
» d'Onex . . . . .	28	»	44 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	»
» de Plainpalais . . . . .	10	»	10 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	»
» du Plan-les-Ouates	52	»	72 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	»
» de Troinex . . . . .	21	»	33	»
» de Veyrier . . . . .	7	»	8	»
» de Meinier . . . . .	4	»	6	»

*Sur réseau Etat.*

Commune de Bernex . . . . .	20	»	25 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	»
» de Confignon . . . . .	2	»	1	»
» d'Onex . . . . .	3	»	3	»
» de Cartigny . . . . .	5	»	4	»
» de Soral . . . . .	9	»	22	»
» de Laconnex . . . . .	6	»	19	»
» d'Avully . . . . .	17	»	33	»
» de Bardonnex . . . . .	7	»	5 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	»
» de Perly-Certoux . . . . .	2	»	1	»
Ensemble . . . . .	<u>1283</u>	concessions débit	<u>2149<sup>3</sup>/<sub>10</sub></u>	litres

II. Au compteur.

RIVE DROITE.	<i>Eau ménagère.</i>	RIVE GAUCHE.
144 compteurs . . . . .		29 compteurs
	<i>Eau industrielle.</i>	
28 » . . . . .		41 »
	<i>Eau agricole.</i>	
5 » . . . . .		10 »
<u>177</u> compteurs.		<u>50</u> compteurs.

*Eau motrice.*

a) A la jauge.

109 abonnés.

b) Au compteur.

110 abonnés avec 113 compteurs,

dont 13 \* appartenant aux abonnés.

Tableau des compteurs placés en :

	1900		1901	
	Pression		Pression	
	haute	basse	haute	basse
Eau ménagère. . . . .	177	645	173	676
Eau industrielle . . . . .	36	57	39	63
Eau agricole . . . . .	13	9	45	9
Eau motrice . . . . .	103	30	100	32
Eau * appartenant aux abonnés	13	58	13	49
	<u>342</u>	<u>799</u>	<u>340</u>	<u>829</u>
		1141		1169
Eau p <sup>r</sup> arrosage des routes can- tonales et communales . . . . .		17		24
Totaux . . . . .		1158		1193
				<u>1158</u>
			Augmentation	<u>35</u> compteurs.

## Consommation d'eau à basse pression

	M <sup>s</sup>	TOTAL : M <sup>s</sup>	
<b>Eau ménagère à la jauge.</b>			
3238 concessions débitant 5306 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> litres à 525 <sup>m</sup> 6 par litre et par an . . . . .	2,789,227		
<i>Total de l'eau ménagère à la jauge.</i>		2,789,227	
<b>Eau ménagère au compteur.</b>			
676 compteurs . . . . . débitant	724,807		
<i>Total de l'eau ménagère au compteur.</i>		724,807	
<b>Eau industrielle au compteur.</b>			
62 compteurs . . . . . débitant	354,006		
1 » Chemin de fer P.-L.-M., Gare de Cornavin . . . . .	159,750		
9 » eau agricole . . . . . débitant	14,532		
24 » eau p <sup>r</sup> arrosage des routes cantonales et chemins communaux . débitant	29,210		
<i>Total de l'eau industrielle au compteur.</i>		557,498	
<b>Eau motrice.</b>			
9 abonnés à la jauge . . . . . débitant	288,750		
61 » au compteur . . . . .	337,667		
15 » ascenseurs } au total 81 compteurs .	128,935		
<i>Total de l'eau motrice.</i>		755,352	
<b>Ville de Genève.</b>			
<i>Services autres que celui des eaux.</i>			
Abattoirs . . . . . au compteur	273,380		
Ecoles primaires et collèges . . . . . à la jauge	458,695		
Ecole d'horlogerie . . . . . id.	26,805		
Théâtre . . . . . id.	52,038		
» . . . . . au compteur	4,420		
Bâtiments publics (musées, bibliot., etc.) à la jauge.	57,427		
Promenades . . . . .	17,553		
Fontaines, jets d'eau, cascades . . . . .	2,729,053		
Urinoirs . . . . .	497,073		
Halles et marchés . . . . .	59,916		
Cimetière de Plainpalais, 40 litres . . . . .	21,024		
A divers, 45 litres gratuits . . . . .	26,277		
Lavage et arrosage des rues, étang de patinage, etc.	1,650,000		
<i>Total de l'eau vendue.</i>		5,873,661	10,700,545
<b>Ville de Genève.</b>			
<i>Service des eaux.</i>			
Atelier du Service des eaux . . . . .	54,000		
Turbine à basse pression (bâtiment des turbines) .	6,000		
<b>Restitution de la force motrice aux usiniers.</b>		60,000	
Usine Pélaz, Coulouvrenière, 2 turbines, 18 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> chevaux . . . . .	543,200		
Dangler, teinturier, Coulouvrenière (eau industrielle, 5 litres) . . . . .	2,628	545,828	605,828
Tolérance <sup>1</sup> / <sub>4</sub> . . . . .			11,306,373
<i>Total de l'eau à basse pression.</i>			2,826,593
			14,132,966

## Consommation d'eau à haute pression

	M <sup>3</sup>	TOTAL M <sup>3</sup>	
<b>Eau ménagère à la jauge.</b>			
1283 concessions débitant 2149 <sup>3</sup> / <sub>10</sub> litres à 525 <sup>m</sup> 36 par litre et par an . . . . .	4,129,514		
<i>Total de l'eau ménagère à la jauge.</i>		4,129,514	
<b>Eau ménagère au compteur.</b>			
173 compteurs débitant Commune de Cognoy (compris d <sup>e</sup> l'eau ménagère) . . . . .	196,449		
<i>Total de l'eau ménagère au compteur.</i>		196,449	
<b>Eau industrielle et agricole.</b>			
5 compteurs : M <sup>me</sup> la baronne de Rothschild, Pregny . . . . .	92,990		
1 " C <sup>ie</sup> P.-L.-M., gare des Eaux-Vives . . . . .	7,090		
48 compteurs eau industr. et agricole . . . . .	148,795		
<i>Total de l'eau industrielle et agricole.</i>		248,875	
<b>Eau motrice.</b>			
109 abonnés à la jauge . . . . .	8,238,873		
74 " au compteur, y compris l'éclairage électrique . . . . .	2,379,262		
36 " au compteur pour ascenseurs } compteurs	65,718		
<i>Total de l'eau motrice.</i>		10,683,853	
<b>Ville de Genève.</b>			
<i>Services autres que le Service des eaux.</i>			
Observatoire, eau motrice pour éclairage électrique . . . . .	6,000		
Ecole d'horlogerie, 1 turbine, 5 chevaux . . . . .	49,830		
" " éclairage . . . . .	20,776		
Fontaines lumineuses, jet d'eau . . . . .	499,970		
Cimetière de Châtelaine, 66 litres . . . . .	34,680		
" de St-Georges, 230 " . . . . .	120,888		
<i>Total de l'eau pour les services municipaux</i>		732,153	
<i>Total de l'eau vendue</i>			12,990,844
<b>Ville de Genève.</b>			
<i>Service des eaux.</i>			
Bâtiment des turbines (éclairage élect.) turb. . . . .	132,126		
" " (vannes d'introduc.) " . . . . .	34,950		
Régulateur des Eaux-Vives . . . . .	976,668		
M. Tronchin à Bessinges . . . . .	31,160		
A divers 27 litres gratuits de 525 <sup>m</sup> 36 par litre et par an . . . . .	14,181		
<i>Total pour le Service des eaux et forces motrices.</i>		1,189,085	
<b>Restitution de la force motrice aux usiniers.</b>			
4 abonnés p <sup>r</sup> 9 turbines avec 174 chevaux utilisés . . . . .	2,855,866	2,855,866	
			4,044,951
			17,035,795
Tolérance <sup>1</sup> / <sub>4</sub> . . . . .			4,258,949
<i>Total de l'eau à haute pression</i>			21,294,744

## Répartition de l'eau dépensée.

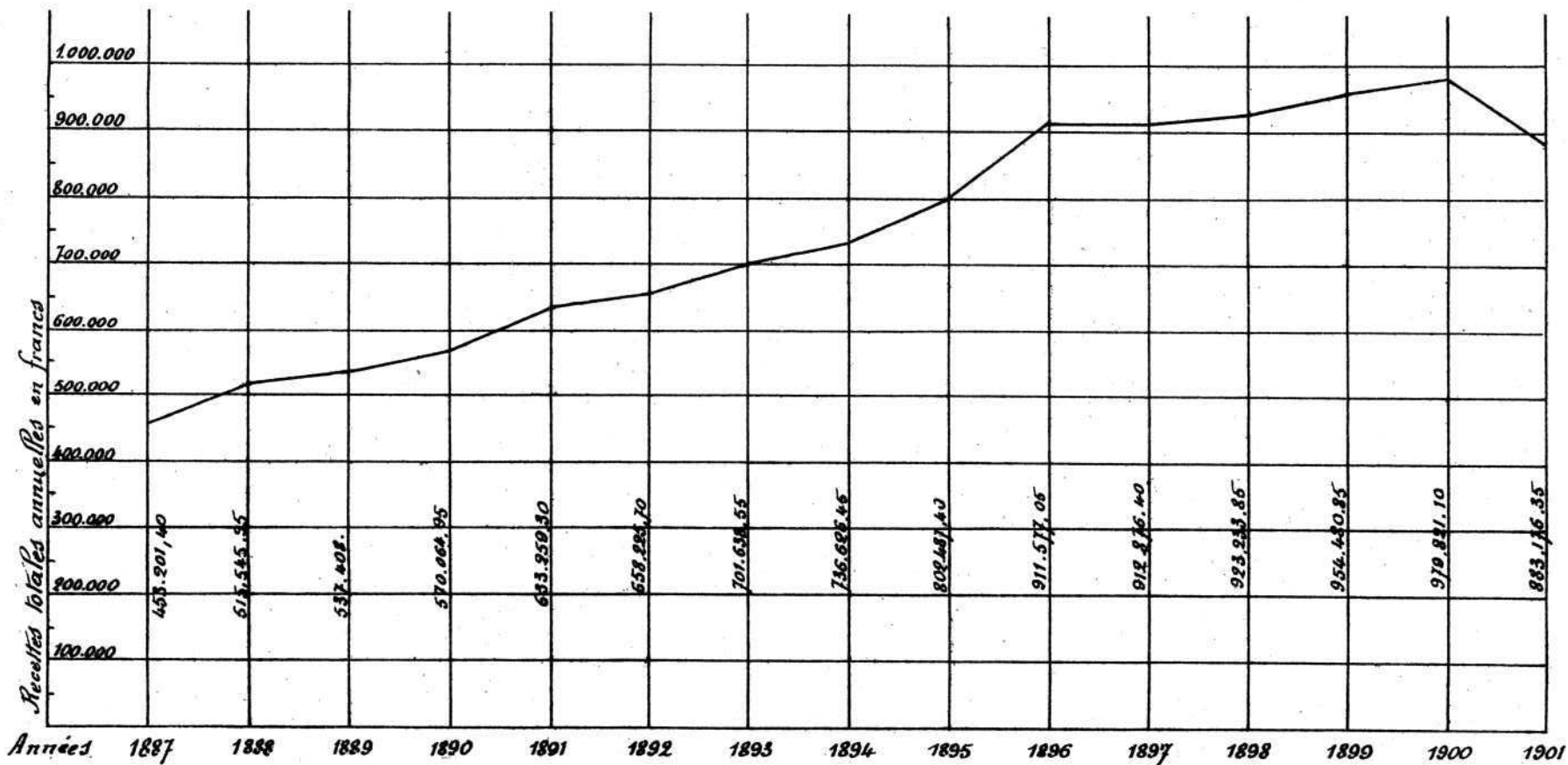
	basse pression m <sup>3</sup>	haute pression m <sup>3</sup>	TOTAL m <sup>3</sup>
Eau ménagère à la jauge . . . . .	2,789,227	1,129,514	3,918,741
» au compteur . . . . .	724,807	196,449	921,256
Total de l'eau ménagère.	3,514,034	1,325,963	4,839,997
Eau industrielle . . . . .	557,498	248,875	806,373
Eau motrice . . . . .	755,352	10,683,853	11,439,205
Ville de Genève. Services municipaux . . . . .	5,873,661	732,153	6,605,814
Total de l'eau vendue .	10,700,545	12,990,844	23,691,389
Ville de Genève. Service des eaux . . . . .	60,000	1,189,085	1,249,085
Restitution de la force motrice aux usiniers . . . . .	545,828	2,855,866	3,401,694
	11,306,373	17,035,795	28,342,168
Tolérance 1/4. . . . .	2,826,593	4,258,949	7,085,542
Total.	14,132,966	21,294,744	35,427,710

## Justification de l'emploi de l'eau.

	basse pression m <sup>3</sup>	haute pression m <sup>3</sup>	TOTAL m <sup>3</sup>
Quantité de l'eau élevée . . . . .	13,147,170	30,470,714	43,617,884
en moins : 8 % sur haute pression . . . . .	—	2,437,657	2,437,657
Reste.	13,147,170	28,033,057	41,180,227
Apport de la haute pression . . . . .	2,000,000	— 2,000,000	—
	15,147,170	26,033,057	41,180,227
Consommation avec tolérance 1/4. . . . .	14,132,966	21,294,744	35,427,710
Pertes par trop-plein des réservoirs, robinets de saigne, bouches à incendie, fuites, etc. . . . .	1,014,204	4,738,313	5,752,517



# Développement de la vente de l'eau depuis 1887.



### Prix de vente du mètre cube d'eau en 1901.

	BASSE PRESSION				HAUTE PRESSION			
	Mètres cubes	Recette.	Prix de vente du m <sup>3</sup> .	Prix de vente en 1900.	Mètres cubes	Recette.	Prix de vente du m <sup>3</sup> .	Prix de vente en 1900.
Eau ménagère . . .	3,514,034	306,372 70	0,087	0,087	1,325,963	125,701 15	0,095	0,100
Eau industrielle . . .	557,498	34,275 25	0,062	0,060	248,875	22,736 30	0,091	0,099
Eau motrice . . .	755,352	29,954 45	0,039	0,039	10,683,853	254,136 50	0,024	0,026
Eau municipale . . .	5,873,661	105,000 —	0,018	0,021	732,153	5,000 —	0,007	0,007
	<b>10,700,545</b>	<b>475,602 40</b>			<b>12,990,844</b>	<b>407,573 95</b>		
1901 . . .	Prix moyen			0,0444	Prix moyen			0,0313
1900 . . .	" "			0,0477	" "			0,0325

### Vente de la force motrice comparée à l'ensemble de la vente de l'eau.

(Pendant les dix dernières années.)

ANNÉES	Recettes totales de la vente de l'eau y compris l'eau municipale	Augmentation annuelle.	EAU MOTRICE		% de la recette comparée à l'ensemble des recettes.	Nombre de moteurs.	Recette moyenne par moteur.	NATURE DES INSTALLATIONS hydrauliques.
			Produit annuel.	Augmentation annuelle.				
1892	658,225 70	24,966	253,346	—	38,5	279	908	Mise en service des groupes de pompes 13 et 14.
1893	701,638 55	43,412	281,934	27,998	40,0	287	982	Mise en service du groupe de pompes 15.
1894	736,626 45	34,987	309,924	27,990	42,0	311	996	Mise en service du groupe de pompes 16.
1895	802,487 40	65,860	357,835	47,911	44,5	324	1,115	Mise en service du groupe de pompes 17.
1896	911,577 05	109,089	425,967	68,132	46,7	340	1,253	
1897	912,876 40	1,299	408,873	-17,094	44,7	330	1,239	Mise en service du groupe de pompes 18.
1898	923,233 85	10,357	390,967	-17,906	42,3	328	1,192	
1899	954,480 85	31,247	401,596	10,629	42,0	313	1,282	Mise en service régulateur BP, et de la pompe 1000 HP.
1900	979,821 10	25,341	395,889	- 5,707	40,4	308	1,285	Suppression du groupe 18 pour faire place au tableau des tramways.
1901	883,176 35	-96,645	284,091	- 111,798	32,2	306	928	

**Prix de revient moyen de l'eau vendue en 1901.**

<b>BASSE ET HAUTE PRESSION (17 groupes)</b>	
Eau vendue . . . . .	23,691,389 <sup>m³</sup>
<b>Dépenses.</b>	
Entretien . . . . .	Fr. 216,921 95 <sup>1</sup>
Amortissements . . . . .	» 301,352 10 <sup>2</sup>
Intérêts . . . . .	» 190,748 70 <sup>2</sup>
	<u>Fr. 709,022 75</u>
Prix moyen de l'eau en 1901 . . . . .	Fr. 0,0299
» » » » » 1900 . . . . .	» 0,0290
<sup>1</sup> Dépenses totales selon comptabilité . . . . .	Fr. 277,605.—
Moins :	
Amortissements suppl. sur comptes	
extrabudgétaires . . . . .	Fr. 40,683.05
Réserve pour l'usine N° 3 . . . . .	» 50,000.—
	<u>60,683.05</u>
	Fr. 216,921.95
<sup>2</sup> Compte Tramways déduit.	



## INDUSTRIES ET

### Utilisant les Forces mo

Au 31 Dé

Genre d'industries	Basse pression		Haute pression		Genre d'industries	Basse pression		Haute pression	
	Nombre de moteurs	Force en chevaux	Nombre de moteurs	Force en chevaux		Nombre de moteurs	Force en chevaux	Nombre de moteurs	Force en chevaux
Admin. des téléphones	1	0.12	—	—	<i>Report.</i>	24	43.44	85	1496.20
Abattoirs . . . . .	—	—	2	34.—	Fab <sup>t</sup> de cirage . . . . .	—	—	1	3 —
Ameublements . . . . .	2	4.—	—	—	• de pierres fines . . . . .	—	—	* 1	14.—
Appareils électriques . . . . .	1	2 —	3	23.—	• de cigarettes . . . . .	—	—	2	1.25
» de chauffage	—	—	1	5.—	• d'eaux gazeuses . . . . .	18	21.33	5	4.50
Bandagistes . . . . .	1	1.—	2	5.70	• de biscuits . . . . .	—	—	5	35.—
Battage de tapis . . . . .	—	—	1	3.—	• de laine de bois . . . . .	—	—	1	6.—
Bijouterie . . . . .	3	5.—	—	—	• de meubles . . . . .	1	0.74	2	6.—
Blancs p <sup>r</sup> p. à musique	—	—	*	9.50	• de balances . . . . .	1	2.—	—	—
Bois de construction	—	—	3	54.—	• de vis . . . . .	—	—	* 1	23.—
Bonnerie et cravates	1	0.25	1	2.—	• de clefs de montr.	—	—	* 1	4.—
Brasserie . . . . .	—	—	10	143.—	• de paille de fer . . . . .	—	—	*	1.—
Buanderie . . . . .	3	4.—	6	17.50	• de spiraux . . . . .	—	—	1	3.—
Cafés torréfiés . . . . .	—	—	2	4.50	• de cadrans . . . . .	—	—	1	2.—
Calandrage . . . . .	2	0.62	—	—	• de chaines . . . . .	—	—	*	7.—
Chaudronnerie . . . . .	—	—	2	4.—	• d'appar <sup>ts</sup> fotogr.	—	—	*	2.—
Chapellerie . . . . .	—	—	—	—	• d'huiles . . . . .	*	3.—	* 4	13.25
Charcuterie . . . . .	3	2.50	1	2.—	• de corsets . . . . .	—	—	—	1 0.50
Charronnage . . . . .	1	5.70	*	3.—	• de sacs en papier.	—	—	1	0.50
Chauffage et ventilat.	—	—	1	5 —	• de papier . . . . .	—	—	1	4.—
Chemin de fer . . . . .	—	—	3	16.—	Ferblanterie . . . . .	1	1 —	2	5.—
Chocolaterie . . . . .	*	8.—	1	14.—	Fonderie . . . . .	—	—	4	14.—
Confiserie . . . . .	—	—	4	5.—	Fontaines lumineuses . . . . .	—	—	1	80.—
Cour <sup>nes</sup> p <sup>r</sup> remontoirs . . . . .	—	—	5	29.—	Frigorifique . . . . .	—	—	4	17.—
Constr <sup>ions</sup> métalliques . . . . .	—	—	* 2	10.—	Ferronnerie . . . . .	1	1.—	—	—
» de charpente.	—	—	2	17.—	Horlogerie . . . . .	2	4.—	* 1	4.—
Coutellerie . . . . .	1	2.—	*	5	Imprimerie . . . . .	9	16.—	* 8	40.75
Dégrossissage d'or . . . . .	—	—	*	15.—	Industrie du gaz . . . . .	—	—	4	3.25
Dentistes et médecins . . . . .	1	0.25	—	—	Instrum <sup>ts</sup> de physique.	—	—	3	19.—
Diamantaires . . . . .	—	—	*	31.—	Lithographie . . . . .	3	3.—	* 3	8.50
Doreur-argenteur . . . . .	—	—	1	2.—	Laiterie . . . . .	2	1.25	1	5 —
Eclairage à l'aérogène	—	—	1	0.25	Manufacture de tabacs	1	2.—	—	—
Eclairage électrique . . . . .	—	—	* 25	1019.25	Marbrerie et scierie	—	—	—	—
Ecole d'horlogerie . . . . .	—	—	1	5.—	de pierre . . . . .	—	—	3	31.—
Enseignement . . . . .	4	8.—	2	3.50	Marchands de bois et	—	—	—	—
Fab <sup>t</sup> de prod <sup>ts</sup> chimiques	—	—	1	6.—	coke . . . . .	7	17.50	10	25.50
» de babouches . . . . .	—	—	1	1.—	de graines . . . . .	2	4.—	1	5.—
» de conserves . . . . .	—	—	1	2.—					
<i>A reporter.</i> . . . .	24	43.44	85	1496.20	<i>A reporter.</i> . . . .	72	120.36	158	1884. 20

## ETABLISSEMENTS

### trices du Rhône à Genève

cembre 1901.

Genre d'industries	Basse pression		Haute pression		Genre d'industries	Basse pression		Haute pression	
	Nombre de moteurs	Force en chevaux	Nombre de moteurs	Force en chevaux		Nombre de moteurs	Force en chevaux	Nombre de moteurs	Force en chevaux
<i>Report.</i>	72	120.26	158	1884.20	<i>Report.</i>	85	147.98	200	2749.20
Mécanique . . . . .	*	4. —	*11	29. —	Industriels louant des locaux avec force mot.	—	—	3	—
Menuiserie . . . . .	1	1.80	*6	53. —	Restitution de force mo- trice aux usiniers . . .	2	—	9	—
Monteur de boîtes . . . . .	—	—	*2	14. —	<i>N.B.</i> Les chevaux employés sur les turbines ci-dessus sont répartis plus haut suivant les industries respectives qui oc- cupent les locaux.				
Minoterie . . . . .	—	—	*1	85. —	<i>Service des eaux :</i>				
Parfumerie . . . . .	—	—	3	16. —	Vannes du bâtiment				
Parqueterie . . . . .	—	—	—	—	des turbines . . . . .	1	5. —	3	20. —
Perceur de bijoux . . . . .	1	0.25	—	—	Eclairage électrique . . . . .	—	—	1	5. —
Pharmacie . . . . .	—	—	1	2. —	Atelier . . . . .	1	2. —	—	—
Pilerie . . . . .	*	6.36	—	—	Régulateur-compensa- teur . . . . .	—	—	1	120. —
Poterie . . . . .	—	—	1	17. —	<b>TOTAL GÉNÉRAL.</b>	<b>89</b>	<b>154.98</b>	<b>217</b>	<b>2894.20</b>
Règlure de papiers . . . . .	1	0.25	—	—					
Robinetterie . . . . .	1	1. —	2	3. —					
Serrurerie . . . . .	1	1. —	2	10. —					
Service du gaz . . . . .	—	—	4	20. —					
Soufflerie d'orgue . . . . .	1	1. —	1	4. —					
Traction électrique (réserve)	—	—	3	600. —					
Tourneur . . . . .	—	—	*3	6. —					
Ventilation . . . . .	7	12.06	1	3. —					
Photographie . . . . .	—	—	1	3. —					
<i>A reporter.</i>	85	147.98	200	2749.20					

*Nota.* — Les industries marquées d'un (\*) utilisent des ateliers à location de force motrice.

### RÉCAPITULATION

	1900		1901		Augmentation p <sup>r</sup> 1901		Diminution pour 1901	
	Moteurs	Chevaux	Moteurs	Chevaux	Moteurs	Chevaux	Moteurs	Chevaux
Réseau, haute pression.	214	2915.20	217	2894.20	3	—	—	21. —
Réseau, basse pression.	94	164.98	89	154.98	—	—	5	10. —
	<b>308</b>	<b>3080.18</b>	<b>306</b>	<b>3049.18</b>	<b>3</b>	<b>—</b>	<b>5</b>	<b>31. —</b>

## Concessions réparties d'après le chiffre de la recette de 1901.

### Eau ménagère à la jauge.

BASSE ET HAUTE PRESSION

RECETTE ANNUELLE	Concessions
Francs	
de 0 à 60	2918
de 61 à 120	1140
de 121 à 500	457
de 501 et au-dessus	6
	<hr/> 4521

### Eau ménagère au compteur.

BASSE ET HAUTE PRESSION

RECETTE ANNUELLE	Concessions
Francs	
de 0 à 72	375
de 73 à 110	134
de 111 à 120	44
de 121 à 200	147
de 201 à 500	121
de 501 à 1,000	1
de 1,001 à 4,000	2
plus de 4,000	1
	<hr/> 825

### Eau motrice au compteur et à la jauge.

RECETTE ANNUELLE	BASSE PRESSION		HAUTE PRESSION		TOTAL
	à la jauge	au compteur y compris ascenseurs	à la jauge	au compteur y compris éclair. élec. ascenseurs	
Francs	Concessions	Concessions	Concessions	Concessions	Concessions
de 0 à 50	—	7	1	3	11
51 à 100	—	15	4	17	36
101 à 200	—	19	2	24	45
201 à 300	2	40	5	12	29
301 à 400	1	12	29	9	51
401 à 500	1	5	3	8	17
501 à 600	—	4	7	4	15
601 à 700	—	3	—	4	7
701 à 800	4	—	14	6	24
801 à 900	—	1	1	2	4
901 à 1,000	—	—	3	1	4
1,001 à 1,500	—	4	13	11	28
1,501 à 2,000	—	—	2	2	4
2,001 à 3,000	—	—	17	5	22
3,001 à 4,000	—	—	8	1	9
4,001 à 5,000	—	—	4	1	5
5,001 à 6,000	—	—	—	—	—
6,001 à 8,000	—	—	3	—	3
8,001 à 9,000	—	—	—	—	—
9,001 à 17,000	—	—	1	2	3
					<hr/> 317

### Eau industrielle et agricole au compteur.

RECETTE ANNUELLE		Basse pression	Haute pression	TOTAL
Francs		Concessions	Concessions	Concessions
de 0 à 50	. . . . .	15	7	22
51 à 100	. . . . .	2	6	8
101 à 200	. . . . .	4	6	10
201 à 300	. . . . .	3	9	12
301 à 400	. . . . .	3	3	6
401 à 500	. . . . .	5	3	8
501 à 600	. . . . .	3	2	5
601 à 700	. . . . .	2	—	2
701 à 800	. . . . .	2	1	3
801 à 900	. . . . .	1	—	1
901 à 1,000	. . . . .	2	1	3
1,001 à 1,500	. . . . .	3	1	4
1,501 à 2,000	. . . . .	1	2	3
2,001 à 3,000	. . . . .	1	—	1
4,001 à 5,000	. . . . .	1	1	2
5,001 à 10,000	. . . . .	—	—	—
10,001 à 20,000	. . . . .	1	—	1
				<u>91</u>

#### ENTRETIEN DES CONCESSIONS.

Dépenses de 1883 à 1900 . . . . .	Fr. 217 185 25	
»    en 1901 . . . . .	21 375 65	
		Fr. 238 560 90
Recettes de 1883 à 1900. . . . .	Fr. 211 516 80	) . . . . . 227 164 80
»    en 1901 . . . . .	45 648 —	
Dépensé en plus . . . . .		<u>Fr. 41 396 10</u>



**Volume théorique de l'eau élevée mensuellement en 1901 par les pompes à haute et basse pression et comparaison avec 1900.**

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Totaux
<b>Basse pression</b>													
Groupe N° 1	510,780	429 480	532,260	495,180	515,340	458,880	494,400	495,420	502,800	475,560	494,280	499,260	5,903,640
» N° 2	575,160	504,060	527,940	475,860	569,220	485,700	473,400	519,660	467,520	484,800	454,440	524,520	6,062,280
» N° 3	32,410	81,340	35,175	74,200	72,975	216,230	249,025	129,465	96,775	153,965	24,465	15,225	1,181,250
Machine à vapeur N° 1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
id. id. N° 2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<i>Eau élevée en 1901</i>	1,118,350	1,014,880	1,095,375	1,045,240	1,157,535	1,160,810	1,216,825	1,144,545	1,067,095	1,114,325	973,185	1,039,005	13,147,170
<i>Eau élevée en 1900</i>	1,122,630	970,830	1,090,745	1,062,850	1,093,125	1,140,565	1,214,760	1,259,990	1,191,250	1,147,060	1,077,255	1,121,710	13,492,770
Diminution de 1901 sur 1900	4,280	—	—	17,610	—	—	—	115,445	124,155	32,735	104,070	82,705	345,600
Augmentation de 1901 sur 1900	—	44,050	4,630	—	64,410	20,245	2,065	—	—	—	—	—	—
<b>Haute pression</b>													
Groupe N° 3	8,645	15,050	—	—	68,180	60,865	91,455	63,630	35,630	—	20,825	20,190	393,470
» N° 4	188,334	153,968	94,730	167,198	160,986	169,760	191,347	159,880	150,654	127,817	133,660	159,982	1,861,346
» N° 5	193,418	145,775	183,024	190,383	163,979	188,374	176,136	184,295	182,901	166,890	139,789	152,827	2,067,791
» N° 6	73,718	106,210	152,622	183,884	177,468	194,770	191,752	208,198	179,031	129,806	144,792	164,944	1,907,195
» N° 7	86,425	127,050	131,425	169,825	198,850	200,975	224,875	206,325	197,950	187,850	108,000	155,150	1,994,700
» N° 8	246,675	202,875	177,825	192,425	214,125	276,675	98,075	200,325	191,425	199,475	132,125	93,175	2,225,200
» N° 9	284,335	226,205	201,740	307,300	295,575	298,725	296,310	305,305	237,335	135,835	155,855	229,075	2,974,195
» N° 10	62,265	68,530	129,955	65,870	78,050	23,905	101,465	—	102,830	112,455	154,630	169,890	1,069,845
» N° 11	94,990	217,280	133,350	84,840	107,275	61,250	49,735	88 410	76,755	130,270	95,480	115,535	1,255,170
» N° 12	166,355	228,165	275,170	117,810	163,730	41,580	94,045	133,455	171,500	206,675	177,660	250,285	2,026,430
» N° 13	252,620	257,670	242,655	177,695	242,330	156,380	153,055	224,770	215,075	239,750	205,030	236,250	2,579,290
» N° 14	245,070	—	122,920	132,965	104,615	130,165	94,710	127,050	134,435	148,925	189,210	115,990	1,546,055
» N° 15	223,230	236,075	250,880	132,545	154,175	33,425	53,270	173,740	178,745	206,850	228,795	186,445	2,058,175
» N° 16	235,725	286,405	234,710	167,195	223,055	171,605	174,860	169,190	232,785	286,860	224,245	271,950	2,678,585
» N° 17	253,820	186,025	224,420	242,900	232,050	182,875	164,255	234,500	238,525	235,830	193,550	229,320	2,618,070
» 1000 chev.	—	—	—	114,057	—	438,740	503,247	159,183	—	—	—	—	1,215,227
Machine à vapeur N° 2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<i>Eau élevée en 1901</i>	2,616,235	2,460,283	2,555,426	2,446,892	2,560,443	2,630,069	2,658,592	2,638,256	2,525,576	2,515,288	2,303,646	2,560,008	30,470,714
» 1900	2,603,527	2,366,961	2,431,474	2,075,328	2,377,354	2,423,174	2,465,404	2,474,837	2,531,878	2,501,091	2,474,326	2,307,719	29,033,073
Diminution de 1901 sur 1900	—	—	—	—	—	—	—	—	6,302	—	170,680	—	—
Augmentation de 1901 sur 1900	12,708	93,322	123,952	371,564	183,089	206,895	193,188	163,419	—	14,197	—	252,289	1,437,641

## MARCHÉ DES POMPES PENDANT L'ANNÉE 1901

DÉSIGNATION DES MOTEURS	NOMBRE DE TOURS	HEURES DE MARCHÉ	MÈTRES CUBES élevés	Tours par minute	SALAIRES des soigneurs des pompes	GRAISSAGE ET DÉCHETS	ECLAIRAGE ET CHAUFFAGE	Frais divers, Droguerie, etc.	BARRAGE	Régulateur, entretien, graissage et chauffage	RÉPARATIONS fournitures et main-d'œuvre	ÉNERGIE et service de réserve	TOTAUX
Groupe N° 1 bp.	9.839.400	8397 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	5.903 640	19.6									
id. N° 2 bp.	10.103.800	8550 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	6 062.280	19.7									
id. N° 3 bp.	3.375.000	2225 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	1.181.250	25.3									
id. N° 3 hp.	1.124.200	891	393 470	21.3									
id. N° 4 hp.	9.079.600	6749 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	1.861.316	22.4									
id. N° 5 hp.	10.086.800	7596 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	2.067.791	22.1									
id. N° 6 hp.	9.303.400	6688 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	1.907.195	23.2									
id. N° 7 hp.	7.978.800	6260 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	1.994.700	21.3									
id. N° 8 hp.	8.900.800	7081	2.225.200	21									
id. N° 9 hp.	8.497.700	6534	2.974.195	21.7	32.600	7.100	1.900	575	13.154 55	1.200	17.027 90	73.557	45
id. N° 10 hp.	3.056.700	2834 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	1.069.845	18									
id. N° 11 hp.	3.586.200	3537	1.255.170	16.9									
id. N° 12 hp.	5.789.800	5545 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	2.026.430	17.4									
id. N° 13 hp.	7.369.400	6938 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	2.579 290	17.7									
id. N° 14 hp.	4.417.300	4563 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	1.546.055	16.1									
id. N° 15 hp.	5.880.500	5691	2.058.175	17.2									
id. N° 16 hp.	7.653.100	7423	2.678.585	17.2									
id. N° 17 hp.	7.480.200	6963	2.618.070	18									
1000 ch. hp.	—	—	—	—								21.516 80	
<b>Pompes à vapeur</b>		807 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	1.215.227										
N° 1 bp.												196 95	21.893
N° 2 bp.												179 35	10
Régulateur bp.													
<b>Totaux</b>			<u>43.617.884</u>										<u>95.450</u>
													<u>55</u>

Prix de 1000 mètres cubes d'eau théoriquement élevés en 1901 : 2 fr. 19, non compris l'intérêt et l'amortissement. Ce prix était en 1900 de 1 fr. 67.  
L'augmentation provient pour une bonne part de la marche de la pompe de 1000 HP. qui paye à Chèvres l'énergie motrice.

Comptes extra-budgétaires.

*I. Distribution de l'eau dans les quartiers populeux.*

De 1887 à 1900, 436 installations ont été faites pour	Fr. 140 517 80
En 1901            15            »            »	6 035 20
	<hr/>
Total	Fr. 146 553 —

Dont à déduire :

Amortissement au 31 déc. 1900	Fr. 55 532 55	}	Fr. 85 020 65
97 avances remboursées au 31 décembre 1900 . . . . .	» 21 263 65		
En 1901, amortissement . . . . .	» 6 372 25		
» 44 avances remboursées . . . . .	» 1 852 20		
	<hr/>		
Reste . . . . .	Fr. 61 532 35		

*II. Traction électrique des Tramways.*

Fait l'objet d'un compte de premier établissement et d'un budget à part.

*III. Etablissement de Compteurs en location.*

Coût des compteurs placés au 31 décembre 1900 .	Fr. 100 325 60
»            »            »            en 1901 . . . . .	» 6 358 10
	<hr/>
Total	Fr. 106 683 70

A déduire :

Amortissement au 31 décembre 1900	Fr. 57 217 80
»            en 1901 . . . . .	» 4 310 80
	<hr/>
Reste	Fr. 45 155 10

**c) RÉGULARISATION DU NIVEAU DU LAC**

Pendant l'année 1901, le niveau du lac s'est très sensiblement maintenu dans les limites conventionnelles, bien que cette année ait été, après 1896 et 1897, celle où les apports d'eau ont été les plus importants depuis l'exécution des travaux de régularisation. En

effet, le Rhône (voir tableau précédent) a dû débiter pendant l'année une moyenne de  $269,3\text{m}^3$  par seconde, tandis que la moyenne générale des treize années figurant au tableau n'atteint que  $248,2\text{m}^3$  et que celle de l'année 1873-1874, qui a servi de base aux calculs de la régularisation, n'était que de  $220,8\text{m}^3$ . Le débit maximum a été de  $595\text{m}^3$  sec. le 6 août et le débit minimum de  $70\text{m}^3$  sec. les dimanches 13 janvier et 8 décembre.

La cote normale des hautes eaux, PN-1,30, a été dépassée à diverses reprises pendant les mois d'été, mais de quantités en général négligeables, puisque l'*altitude maximum*, le 4 août, ne dépassait que de 8 centimètres la cote réglementaire.

Le barrage à rideaux a été entièrement ouvert, cadres baissés, du 9 juin au 18 juillet et du 3 au 9 août.

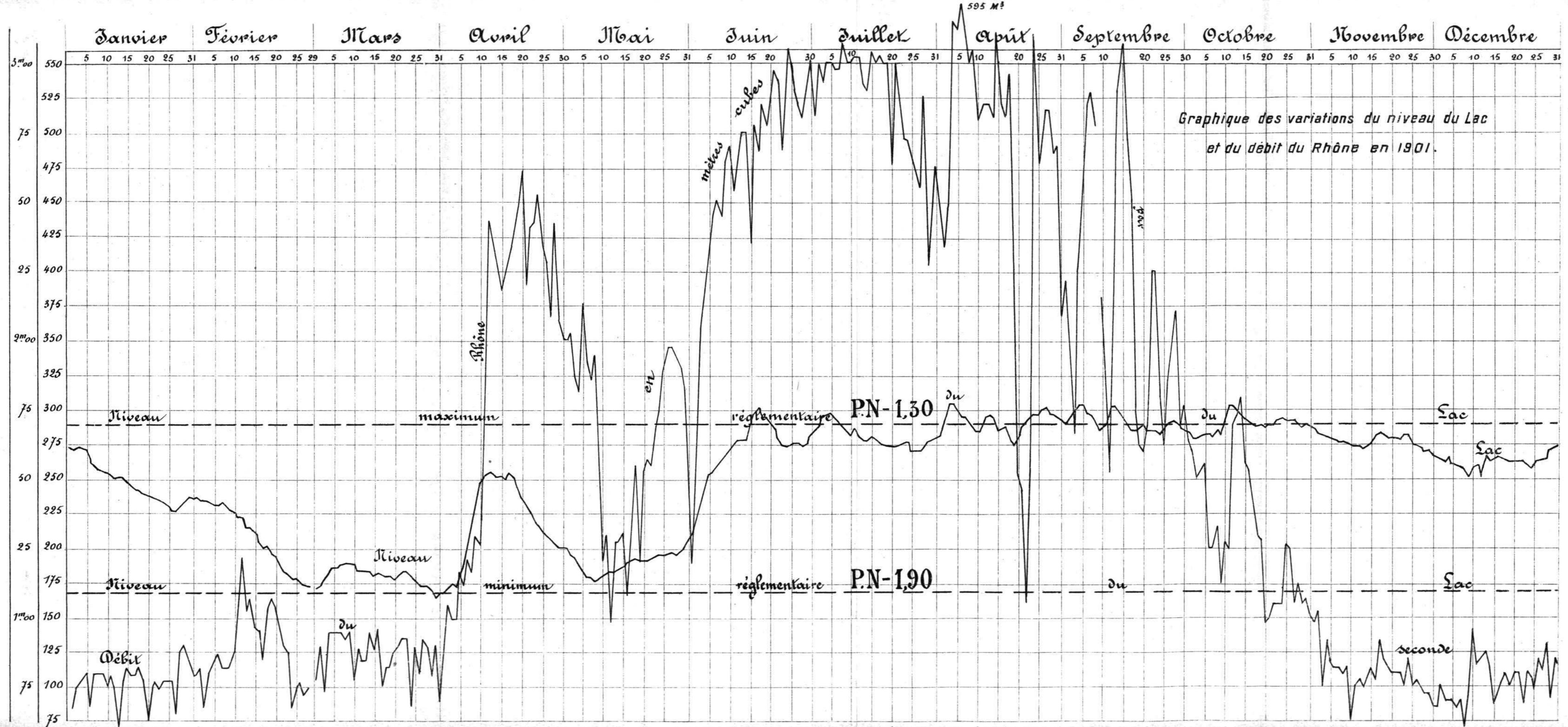
Les vannes Cordier et les vannes Sécheyte ont été partiellement ouvertes du 18 au 21 juin, du 3 au 18 juillet et du 3 au 9 août.

Le nombre *journalier moyen* de rideaux ouverts et le *niveau mensuel moyen du lac* pendant les mois d'été ont été les suivants :

	Rideaux.	Altitude moyenne.	
En juin de	34	PN-1,371	
» juillet »	34	PN-1,341	
» août »	23	PN-1,287	(Maximum le 8 août, PN-1,219)
» septembre	14	PN-1,288	

**TABLEAU**  
**des débits moyens du Rhône à la seconde.**  
(à Genève).

ANNÉES	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septb.	Octob.	Novb.	Décb.	Moyennes
1873 . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	295	143	120	} 220,8
1874 . . .	108	87	68	62	117	322	440	484	395	311	—	—	
1889 . . .	—	—	—	—	320	536	607	492	304,2	238,3	204,7	148,2	—
1890 . . .	113,8	144,7	129	162,7	236,1	386,3	517,5	516,5	393,1	198,1	154,9	128,6	256,8
1891 . . .	96,1	87,4	92,1	116,8	309,2	422,8	510,8	358,5	344,3	202,7	208,2	163,1	242,7
1892 . . .	217,6	180,3	185,6	204,7	161,6	481,9	479,5	448,5	288	228,2	151,5	83,6	259,3
1893 . . .	72,3	91,4	246,1	218,5	164,4	250,8	443,2	401,6	263,3	229,5	106,5	94,2	215,2
1894 . . .	86,7	84,8	80	103	138	279	456	376	240	103	160	83	182,5
1895 . . .	73	83	108	267	264	317	423	441	261	171	191	138	228,1
1896 . . .	142	103	225	181	146	376	533	520	355	384	234	143	278,5
1897 . . .	123	248	221	377	280	505,5	652,5	586,7	553	147,5	114,5	132	328,4
1898 . . .	121,6	91,8	97,6	195,3	300,6	401	473,2	467,9	328,3	163	156	150	245,5
1899 . . .	202,9	176,8	128,5	162,8	300	339,7	446,6	467,4	278,3	172,3	118,5	116,4	242,5
1900 . . .	141,6	230	197,7	126	291,9	402,2	491,1	471	334,3	179,8	103	114,5	256,9
1901 . . .	103	129	123	330	277	469	522	474	380	211	111	103	269,3
Moyenne	123,2	133,6	146,3	192,8	236,1	392,1	499,7	464,6	337	209,4	154,1	122,7	248,2



Graphique des variations du niveau du Lac  
 et du débit du Rhône en 1901.

## B. Usine de Chèvres.

### a) TRAVAUX

#### Transformateurs.

	Transformateurs.	Kilowatts.
Au 31 décembre 1900 il y avait :	15	1420
Il n'en a pas été posé en 1901 :	—	—
Total au 31 décembre 1901 . . . . .	15	1420

#### LIGNES ÉLECTRIQUES PRIMAIRES

Le réseau primaire comprenait au 31 décembre 1900 :

1° Lignes souterraines . . . . .	38,392 <sup>m</sup> 10
2° " aériennes . . . . .	43,145 <sup>m</sup> —
Total . . . . .	81,537 <sup>m</sup> 10

Il s'est complété en 1901 par :

1° Lignes <i>souterraines</i> 2500 volts.	Section des câbles. mm <sup>2</sup>	Longueur canalisées m. s
Chemin de la Queue d'Arve, jusqu'à la route de Lancy . . . . .	2(2×50)	85,—
Route de Lancy . . . . .	2×50	280,—
Raccordement de la cabine de la place d'Armes à Carouge, à la cabine d'Arve, chemin de la Queue d'Arve . . . . .	2(2×50)	365,—
Route de Lancy, chemin des Epinettes, route du G <sup>d</sup> -Bureau jusqu'à la cabine de la place d'Armes . . . . .	2×50	507,20
Route Caroline, de la route de Lancy à la cabine de la place d'Armes . . . . .	2×50	577,—
De l'usine de la Coulouvrenière au quai de Saint-Jean (traversée du Rhône) . . . . .	2(2×150)	71,65
Quai de St-Jean jusqu'à la cabine . . . . .	4(2×150)	103,—
Relié au câble 2×50, rue des Epinettes, la tourrelle installée au chemin des Noirettes . . . . .	2(2×50)	115,—
Rue Pierre-Fatio, raccordement du câble 2×25 quai des Eaux-Vives, à la cabine des Casemates . . . . .	2×50	200,50
<i>A reporter . . . . .</i>		<u>2304,35</u>

	<i>Report .</i>	<u>2304,35</u>
<i>Relevé</i> la partie de câble 2×25 comprise entre la tourelle du cours de Rive et le point de jonction avec le nouveau câble 2×50 rue Pierre-Fatio . . . . .		
	2×25	—59,50
De la cabine du Victoria-Hall à celle du Théâtre, par la rue Bovy-Lysberg . . . . .		
	2×50	181,—
Raccordé au réseau primaire la tourelle rue de Veronnex . . . . .		
	2(2×50)	14,20
Raccordé au réseau primaire la tourelle place de la Poste . . . . .		
	2(2×50)	13,30
Ligne n° III. De l'Usine de Chèvres à la cabine de St-Jean . . . . .		
	2(2×200)	6148,55
Route d'Hermance, prolongé la canalisation depuis le Parc des Eaux-Vives jusqu'à la nouvelle tourelle angle de la route d'Hermance et du chemin du Vieux-Plongeon . . . . .		
	2×25	<u>293,—</u>
		<u>8894,90</u>
2° Lignes <i>aériennes 5000 volts.</i>		
Dérivation pour Satigny . . . . .		4×20 <u>1670,—</u>

**RÉSEAU PRIMAIRE**

Désignation des lignes.	Lignes établies.		Total au 31 décemb. 1901
	avant le 31 décemb. 1900	en 1901	
	m	m	m
Lignes souterraines (2500 volts). . .	38,392,10	8894,90	47,287,—
* aériennes (5000 volts). . .	43,145,—	1670,—	44,815,—
TOTAUX . . .	<u>81,537,10</u>	<u>10,564,90</u>	<u>92,102,—</u>



## Heures de marche des alternateurs en 1901.

Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	Totaux
Janvier . . .	—	321	584	—	—	567	595	611	—	439	192	147	72	6	634	4,168
Février . . .	—	168	336	—	—	276	456	516	—	432	119	472	390	—	530	3,695
Mars . . . . .	—	53	16	—	—	341	609	231	—	472	143	584	458	227	641	3,775
Avril . . . . .	236	328	285	—	—	135	485	172	—	569	55	456	333	468	666	4,188
Mai . . . . .	392	92	56	—	—	—	634	465	—	512	65	130	582	554	493	3,975
Juin . . . . .	295	336	337	—	—	—	585	574	211	476	152	241	517	461	264	4,449
Juillet . . . .	422	378	126	—	—	—	654	661	372	323	398	336	484	475	651	5,280
Août . . . . .	236	261	152	54	—	—	676	671	386	—	432	131	513	514	688	4,714
Septembre . . .	301	310	—	196	178	—	644	518	340	—	499	309	343	190	630	4,458
Octobre . . . .	418	48	—	642	644	—	619	499	611	—	542	658	297	39	447	5,464
Novembre . . .	475	100	—	532	49	131	619	562	326	—	463	455	129	155	456	4,452
Décembre . . .	344	—	—	369	77	377	619	623	112	75	449	685	—	156	673	4,559
En 1900 . . .	3,119	2,395	1,892	1,793	948	1,827	7,195	6,103	2,358	3,298	3,509	4,604	4,118	3,245	6,773	53,177
En 1901 . . .	1,333	4,886	5,176	3,619	1,928	4,536	2,949	3,149	5,893	7,412	4,287	2,265	3,508	2,392	5,943	59,276
Différence . .	1786	-2,491	-3,284	-1,826	-980	-2,709	4,246	2,954	-3,535	-4,114	-778	2,339	610	853	830	-6,099

Ce qui correspond à une marche moyenne de 6,07 machines pendant 365 jours de 24 heures.

b) EXPLOITATION

### Energie fournie par les alternateurs en 1901.

ALTERNATEURS	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Totaux
	Kwh.												
N° 1	—	—	—	107,865	157,198	212,938	219,574	113,554	69,085	126,109	181,063	123,699	1,311,085
N° 2	160,541	95,239	33,250	177,273	48,421	238,611	209,924	107,105	199,765	15,311	66,562	—	1,352,002
N° 3	356,975	206,180	4,958	115,918	25,476	153,359	56,129	46,046	—	—	—	—	965,041
N° 4	—	—	—	—	—	—	—	23,320	132,651	449,575	372,691	258,300	1,236,537
N° 5	—	—	—	625	—	—	—	—	27,020	448,641	34,241	18,781	529,308
N° 6	312,978	157,450	153,168	63,044	—	—	—	—	—	—	46,327	170,134	903,101
N° 7	386,655	220,782	296,238	193,053	216,662	188,668	251,887	255,796	247,783	222,287	278,408	289,916	3,048,135
N° 8	277,321	241,460	112,052	55,073	159,466	181,159	244,133	234,803	186,249	172,878	256,688	310,514	2,431,796
N° 9	—	—	—	—	—	66,026	126,118	127,927	141,564	224,077	130,880	62,926	879,518
N° 10	104,747	204,075	214,189	213,858	210,835	144,632	112,361	—	—	—	—	32,635	1,237,331
N° 11	64,132	50,614	63,243	16,159	17,645	43,262	141,723	163,670	190,416	194,446	206,387	219,075	1,370,772
N° 12	89,574	320,167	408,917	319,200	80,255	92,842	101,577	47,554	169,969	460,425	319,083	479,383	2,888,946
N° 13	27,679	225,925	320,541	230,267	404,075	253,738	216,395	261,957	225,506	44,068	45,069	—	2,255,220
N° 14	4,317	—	159,075	114,662	132,752	170,592	200,270	285,557	80,238	5,950	79,209	108,850	1,341,472
N° 15	190,275	158,875	192,300	199,875	147,600	79,200	195,225	164,978	189,100	133,950	136,925	201,975	1,990,278
Totaux en 1901	1,975,194	1,880,767	1,957,931	1,806,872	1,600,385	1,825,027	2,075,316	1,832,267	1,859,346	2,497,717	2,153,533	2,276,188	23,740,542
» en 1900	2,498,663	2,308,438	2,838,392	2,517,533	2,715,913	2,901,026	2,999,304	2,619,887	2,535,186	2,771,644	2,271,059	2,134,409	31,111,454
Augmentation	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	141,779	—
Diminution	523,469	427,671	880,461	710,661	1,115,528	1,075,999	923,988	787,620	675,840	273,927	117,526	—	7,370,912

### Utilisation de l'énergie de l'Usine de Chèvres.

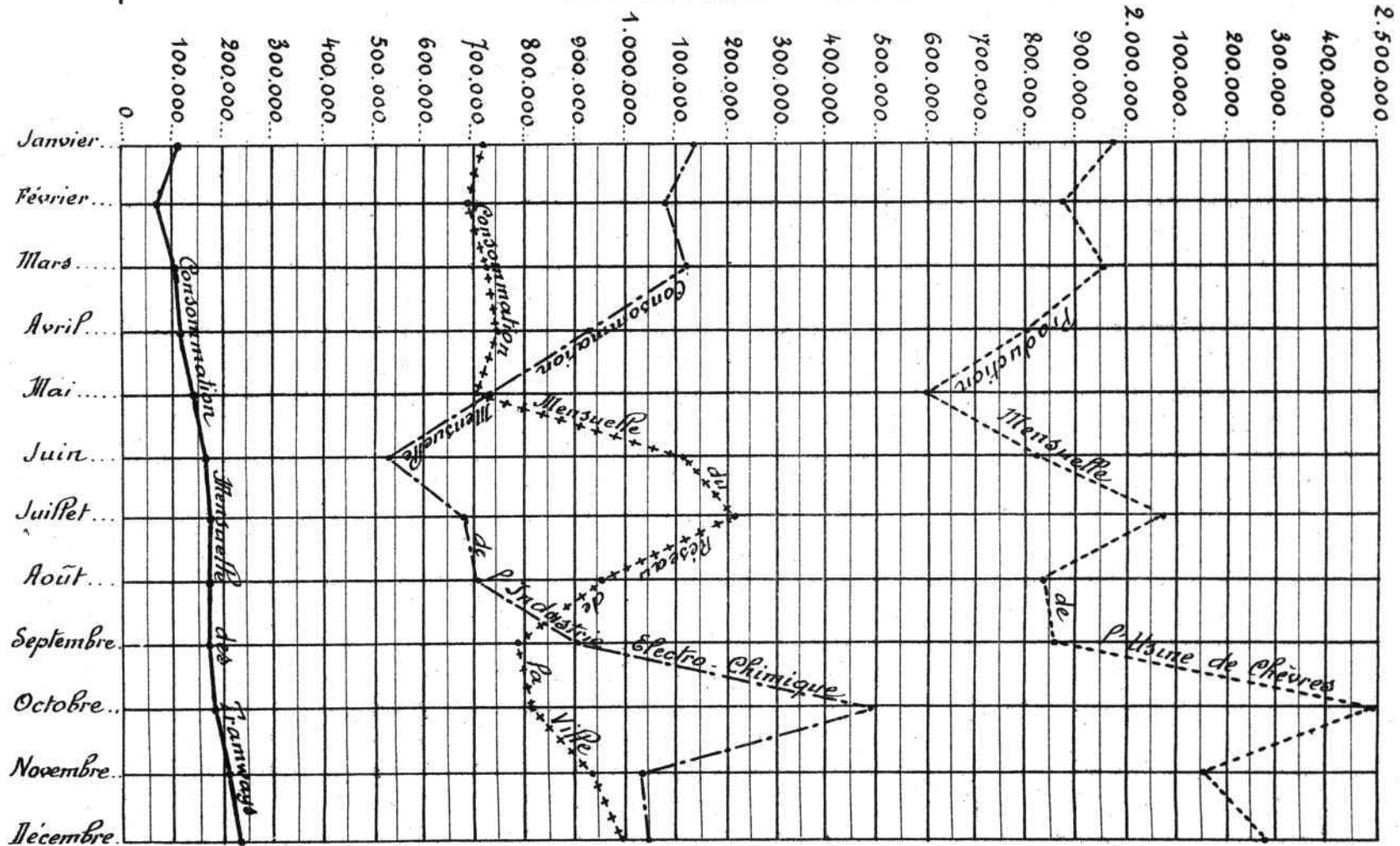
PROPRIÉTAIRES	DOMICILE	Industrie en usage	Nombre de moteurs	Force en chevaux
<b>A. Moteurs.</b>				
<i>Réseau souter. à 2500 volts:</i>				
Au 31 décembre 1900 . . . . .			13	1713,50
(En 1901, il n'a pas été construit de ligne souterraine.)				
Total des moteurs sur le réseau souterrain . . . . .			13	1713,50
<i>Réseau aérien à 5000 volts:</i>				
Au 31 décembre 1900 . . . . .			14	545,—
En 1901 :				
Etat de Genève . . . . .	Satigny	Usine de relèvement de pression hydraulique	1	14,—
Total . . . . .			15	559,—
A. — Récapitulation des moteurs.				
		Réseau souterrain . . . . .	13	1713,50
		» aérien . . . . .	15	559,—
		Total . . . . .	28	2272,50
B. — Eclairage électrique et force motrice, 500 volts et 110 volts par transformateurs (4627,41 Kw. posés au 31 déc. 1900)				
		» (471,35 » » en 1901) . . . . .		6287,20
		Eclairage des rues (325 lampes posées au 31 déc. 1900) . . . . .		640,40
				325,—
C. — Usines électro-chimiques : Volta-Soude . . . . .				
		» » carbure . . . . .		1000,—
				3000,—
Puissance des installations utilisant l'énergie de l'usine de Chèvres				13525,10

## Répartition de l'Energie fournie par l'Usine de Chèvres (Kilowatts-heures)

1901 MOIS	A R C S			Eclairage et moteurs sur le réseau.		Tramways	Force motrice haute tension.	Industries Electro- Chimiques.	Pertes diverses.	Production totale.
	Ville.	Etat.	Communes.	Alternatif.	Continu.					
Janvier . . . . .	62,182	2,848	10,232	251,899	34,702	104,953	299,715	1,141,749	66,914	1,975,194
Février . . . . .	49,133	2,235	8,686	237,666	29,566	97,650	308,594	1,084,657	62,579	1,880,766
Mars . . . . .	47,547	2,150	8,404	231,591	27,623	106,654	347,736	1,119,041	67,185	1,957,931
Avril . . . . .	39,512	1,765	7,160	230,258	21,104	121,893	386,035	930,968	68,177	1,806,872
Mai . . . . .	33,359	1,421	5,810	255,442	17,446	149,616	341,043	727,425	68,823	1,600,385
Juin . . . . .	27,745	1,137	4,780	261,805	14,819	165,885	720,794	539,653	88,409	1,825,027
Juillet . . . . .	30,704	1,273	5,281	278,069	16,431	169,795	796,232	683,009	94,522	2,075,316
Août . . . . .	36,612	1,579	6,322	315,525	19,700	169,487	495,263	706,420	81,359	1,832,267
Septembre . . . . .	43,255	1,920	7,396	280,983	25,418	162,708	357,646	908,117	71,903	1,859,346
Octobre . . . . .	52,358	2,369	9,112	314,911	32,446	178,299	334,580	1,498,541	75,101	2,497,717
Novembre . . . . .	56,818	2,617	10,024	372,593	32,548	209,821	349,650	1,039,518	79,944	2,153,533
Décembre . . . . .	64,388	2,975	11,375	458,255	33,714	229,474	341,110	1,048,508	86,389	2,276,188
<b>Total . . . . .</b>	<b>543,613</b>	<b>24,289</b>	<b>94,582</b>	<b>3,488,997</b>	<b>305,517</b>	<b>1,866,235</b>	<b>5,078,398</b>	<b>11,427,606</b>	<b>911,305</b>	<b>23,740,542</b>

Total des kilowatts-heures vendus = 22,829,237

# Kilowatts - heures



*Prix de revient du kilowatt-heure vendu, sans intérêts  
ni amortissements (à la sortie de l'usine).*

Partie des dépenses d'exploitation.		Kilowatts vendus.	Prix de revient du kilowatt.
	Fr.	Kilowatts.	Fr. C.
Salaires et assurances . . . . .	Fr. 10 417 05	} 22 829 237	0,0106
Eclairage et chauffage . . . . .	» 4 572 75		
Entretien des bâtiments. . . . .	» 7 415 35		
» du barrage et des grilles . . . . .	» 42 976 55		
» des turbines . . . . .	» 65 947 10		
» des dynamos. . . . .	» 37 967 75		
» de l'outillage. . . . .	» 3 549 45		
Service d'huile . . . . .	» 23 988 70		
Contributions et assu- rances . . . . .	» 14 731 40		
	<u>Fr. 241 566 10</u>		
	En 1900 . . . . .		0,007

*Prix de vente moyen du kilowatt-heure.*

Recettes : Fr. 704 781 05.

Kilowatts-heures vendus : 22 829 237.

Prix de vente moyen du kilowatt-heure :

$$\frac{704\,781\,05}{22\,829\,237} = \text{Fr. } 0,0309$$

En 1900. . . . . » 0,0208

## Usine de Chèvres.

### RECETTES D'EXPLOITATION

MOIS	1901			1900	EN PLUS POUR 1901
	Eclairage des rues de la Ville.	Exploitation.	TOTAL	TOTAL	
Janvier . . . . .	3,125 —	55,066 45	58,191 45	32,066 75	26,124 70
Février . . . . .	3,125 —	46,927 50	50,052 50	36,315 75	13,736 75
Mars . . . . .	3,125 —	54,896 50	58,021 50	60,948 90	— 2,927 40
Avril . . . . .	3,125 —	46,684 70	49,809 70	44,969 15	4,840 55
Mai . . . . .	3,238 35	49,979 50	53,217 85	41,448 75	11,769 10
Juin . . . . .	3,325 —	63,209 45	66,534 45	70,917 05	— 4,382 60
Juillet . . . . .	3,325 —	53,265 15	56,590 15	48,835 65	7,754 50
Août . . . . .	3,325 —	55,054 55	58,379 55	34,317 85	24,061 70
Septembre . . . . .	3,325 —	49,343 15	52,668 15	63,352 40	— 10,684 25
Octobre . . . . .	3,225 —	58,505 50	61,730 50	51,778 20	9,952 30
Novembre . . . . .	3,125 —	70,929 05	74,054 05	50,809 45	23,244 60
Décembre . . . . .	3,125 —	108,259 80	111,384 80	94,875 20	16,509 60
Totaux	38,513 35	712,121 30	750,634 65	630,635 10	119,999 55
Rabais à prévoir	— —	53,353 60	53,353 60	— —	— 53,353 60
Reste	38,513 55	658,767 70	697,281 05	630,635 10	66,645 95

## C. Eclairage électrique.

### a) TRAVAUX

**Lampes posées en 1901 (déduction faite des lampes en retour).**

(Lampes en service.)

1901	Genève	Plainpalais	Eaux-Vives	P <sup>t</sup> -Saconnex	G <sup>d</sup> -Saconnex	Carouge	Versoir	Vernier	Pregny	Dardagny	Lancy	Collex-Bossy	Bellevue	Genthod	Chêne-Bougeries	Plan-les-Orates	Thonex	Nombre de lampes
Janvier . .	571	51	92	14	2	—	8	—	5	3	—	—	1	9	2	—	—	758
Février . .	606	—1	49	10	4	—	1	—	2	—	—	—	1	—	1	—	—	673
Mars . . .	334	92	5	15	—	—	43	—	—	—	—	—	—74	46	—	—	—	461
Avril . . .	417	78	97	46	2	—	1	—	—	—	—	—	—	4	14	—	—	659
Mai . . . .	430	229	123	25	35	—	106	2	—	5	—	—	—	53	2	—	—	1,010
Juin . . . .	364	86	77	10	1	18	—1	—	1	—	—	—	—	30	—	—	11	597
Juillet . . .	297	4	85	28	—	4	1	—	—	—	—	—	—	6	—	—	—	425
Août . . . .	581	149	88	43	—	14	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	877
Septembre	986	191	219	2	—	—	—7	—	—	—	—	—	—	2	—	—	—	1,393
Octobre . .	1242	117	126	—	—	4	5	—	—	—	—	—	—	3	—1	—	—	1,496
Novembre	798	28	136	8	—	17	—	46	16	—	—	—	—	1	—	—	—	1,050
Décembre.	819	122	275	6	6	2	—	4	224	1	2	—	—	—	—	—	—	1,461
Total posé en 1901	7,445	1,146	1,372	207	50	59	159	52	248	9	2	—	—72	154	18	—	11	10,860
Total au 31 décembre 1900	50,876	6,475	4,354	2,779	333	408	775	167	532	273	106	25	425	63	43	61	—	67,695
Total au 31 décembre 1901	58,321	7,621	5,726	2,986	383	467	934	219	780	282	108	25	353	217	61	61	11	78,555

### Répartition des lampes par calibre.

Lampes de:	10 boug.	16 boug.	20 boug.	24 boug.	32 boug.	40 boug.	50 boug.	60 boug.	100 boug.	TOTAUX
	Lampes tot. au 31 déc. 1900 . . .	53,998	9,282	1,828	1,353	995	58	146	8	
Lampes posées en 1901 (retours déduits)	9,319	1,022	312	411	96	—	—	—	—	10,860
Lampes tot. au 31 déc. 1901 . . .	63,317	10,304	2,140	1,464	1,091	58	146	8	27	78,555

### Lampes à arc pour éclairage privé.

En service au 31 décembre 1900 . . . . .	225
Augmentation en 1901 . . . . .	4
Total au 31 décembre 1901 . . . . .	229



# COMPTEURS EN SERVICE

au 31 Décembre 1901.

DÉSIGNATION DES COMPTEURS	GENÈVE	PLAINPA- LAIS	EAUX-VIVES	PETIT- SACONNEX	GRAND- SACONNEX	CAROUGE	VERSOLX	VERNIER	PREGNY	DARDAGNY	LANCY	BELLEVUE	GENTHOD	CHÈNE- BOUGERIES	PLAN LES Ouates	THONEX	COLLEX	TOTAUX		AUGMENTA- TION	DIMINU- TION	
																		en 1900	en 1901			
Aron . .	244	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	236	248	12	—
Batault. .	8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	12	8	—	4
Véritas. .	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	2	—	1
Brillié . .	168	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	175	169	—	6
Hummel .	50	16	14	6	—	1	—	1	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	85	89	4	—
Schuckert.	2	9	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9	12	3	—
Simplex .	1536	318	254	71	9	11	19	9	15	3	6	9	11	3	1	—	—	—	1792	2275	483	—
Vulcain .	88	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	39	88	49	—
Thomson .	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	—	—
C. I. E. .	1550	105	42	4	2	—	15	—	—	3	—	3	3	3	—	—	2	—	1799	1732	—	67
Aubert. .	534	17	—	—	—	—	1	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	605	554	—	51
Villon . .	31	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	34	34	—	—
Theiler .	4	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	2	5	3	—
O. K. . .	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	3	—
Luxsche .	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	—
<b>Totaux.</b>	<b>4222</b>	<b>473</b>	<b>310</b>	<b>82</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>35</b>	<b>10</b>	<b>15</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>4792</b>	<b>5221</b>	<b>558</b>	<b>129</b>	
																				Augmentation 429		

**Moteurs électriques alimentés par le réseau-lumière.**

PROPRIÉTAIRES	Domicile	Industrie ou usage	C <sup>t</sup> alternatif		C <sup>t</sup> continu	
			Nombre de Moteurs	Force en HP	Nombre de Moteurs	Force en H P
<i>Réseau souterrain à 110 volts:</i>						
Au 31 décembre 1900 . . . .			33	6,92	17	5,23
<i>En 1901:</i>						
MM. Trachsel . . . . .	Croix-d'Or	Graveur	1	0,65		
Schönenberger . . . . .	Versoix	id.	1	0,33		
H. Turrettini . . . . .	Rue Hôtel-de-Ville		1	1,—		
Total			<u>36</u>	<u>8,90</u>	<u>17</u>	<u>5,23</u>
<i>Réseau souterrain à 500 volts:</i>						
Au 31 décembre 1900 . . . .			81	635,05	1	15,—
<i>En 1901:</i>						
MM. Kursner et Dubuisson . .	Square du Stand	Chainistes	1	2,—		
Gay, frères . . . . .	Glacis de Rive	id.	1	5,—		
Id. . . . .	id.	id.	1	3,—		
Id. . . . .	id.	id.	1	2,—		
Id. . . . .	id.	id.	2	1,—		
Casal . . . . .	Acacias	Charpentier	1	25,—		
Vautier, frères . . . . .	Carouge	Fabr. de limes	1	17,—		
St <sup>e</sup> Genev. d'Instr. de physique	Chemin Gourgas		1	11,—		
MM. Baechten et Gally . . . .	Vollandes		1	7,—		
Laboratoire Sauter . . . . .	Route de Lyon, 57	Prod. pharmac.	1	0,25		
Id. . . . .	id.	id.	1	0,20		
Id. . . . .	id.	id.	1	0,50		
Id. . . . .	id.	id.	1	0,65		
Id. . . . .	id.	id.	1	2,—		
Id. . . . .	id.	id.	1	2,—		
Clinique . . . . .	Chemin des Cottages	Clinique	1	3,—		
MM. Lemaire et Mogenet . . . .	Square du Stand		1	5,—		
Chirat . . . . .	Carouge	Vinaigrerie	1	6,—		
Nicolet et C <sup>ie</sup> . . . . .	G <sup>d</sup> Bureau	Chicorée	1	8,—		
Blanchisserie des Epinettes . .	Acacias	Blanchisserie	1	9,—		
MM. Charrière . . . . .	Chemin du Nant, 31	Menuiserie	1	15,—		
Lacreuze . . . . .	Coulouvrenière, 27	Fournit. d'horlog.	1	3,—		
Tribune de Genève . . . . .	Rue Bartholony	Imprimerie	1	30,—		
Total			<u>105</u>	<u>792,65</u>	<u>1</u>	<u>15,—</u>

## RÉSEAU ALTERNATIF

STATIONS DE TRANSFORMATEURS ÉTABLIES EN 1901

1° Réseau souterrain. 500 volts.

STATIONS	NOMBRE DE TRANSFORMATEURS	KILOWATTS	TOTAL
Dans la cabine de la place d'Armes à Carouge . .	2	20.—	40.—
Tourelle du chemin des Noirettes . . . . .	1	20.—	20.—
Bât. Ody, Coulouvrenière	1	3.—	} 5.05
» » » » »	1	2.05	
Cabine du Bât. Electoral	1	20.—	} 30.—
» » » » »	1	10.—	
Tourelle, place de la Poste	1	23.—	23.—
» rue Versonnex.	1	23.—	23.—
Usine de l'Ile, réserve . .	1	46.—	46.—
Tourelle de Plongeon . . .	1	33.—	33.—
Modification des stations existantes	11	—	220.05
Cabine de l'aven. du Mail, remplacé un transformateur de 15 kw. par un de 33 kw. . . . .	—	33—15	18.—
Tourelle de l'Arsenal, remplacé le transformateur de 20 kw. par un de 23 kw. . . . .	—	23—20	3.—
Tourelle, avenue de la Grenade, remplacé le transformateur de 12 kw. par un de 20 kw.	—	20—12	8.—
Tourelle du Bourg-de-Four, remplacé deux transformateurs de 12 kw. par un de 23 kw.	- 1	23—24	- 1.—
Total . . . . .	10	—	248.05

## RÉSEAU ALTERNATIF

STATIONS DE TRANSFORMATEURS ÉTABLIES EN 1901

2° Réseau aérien.

COMMUNES	STATIONS	Nombre de trans- formateurs.	Kilowatts
<b>A. STATIONS PRINCIPALES :</b>			
<b>en 1901.</b>			
Satigny . . . . .	Cabine de Satigny, 2 tr. de 20 kw. . . . .	2	40
Grand-Saconnex . . . . .	Cabine. Augmentation . . . . .	1	20
» . . . . .	» remplacé un transformateur de 20 kilowatts par un de 33. . . . .	—	13
Versoix . . . . .	Cabine de la gare . . . . .	1	10
» . . . . .	» (annexe) . . . . .	1	15
» . . . . .	» Versoix-Bourg, remplacé un trans- formateur de 45 kw. (foudroyé) par un de 33 kw. . . . .	—	— 12
Vernier . . . . .	Cabine. Remplacé un transformateur de 10 kw. (foudroyé) par 1 de 20 kw.	—	10
		5	96
<b>B. TRANSFORMATEURS D'ABONNÉS :</b>			
<b>en 1901.</b>			
Genève . . . . .	MM. Sokoloff, rue de la Dôle . . . . .	1	0,75
» . . . . .	Laboratoire Sauter, route de Lyon. . . . .	2	6,—
» . . . . .	MM. Ricou-Baechler, route de Ferney . . . . .	2	1,50
Plainpalais . . . . .	Barth, chemin des Cottages . . . . .	1	2,50
» . . . . .	Revilliod, Crêts de Champel. . . . .	1	1,50
» . . . . .	Maréchal, chemin des Cottages . . . . .	1	2,50
» . . . . .	Cartier, sentier de la Roseraie . . . . .	1	0,75
» . . . . .	Pigny, Queuc d'Arve . . . . .	1	0,75
» . . . . .	Theophylactos, Crêts de Champel . . . . .	2	1,50
» . . . . .	Gögg, chemin de Champel, 39 . . . . .	1	0,75
» . . . . .	Châtelain et Cie, rue des Jardins . . . . .	1	0,75
» . . . . .	Billon, chemin des Chalets. . . . .	1	2,—
» . . . . .	Favrod, chemin des Pleïades . . . . .	1	0,75
» . . . . .	<i>Supprimé</i> le transformateur de M. Heller, avenue du Mail. . . . .	—1	—0,75
Eaux-Vives . . . . .	MM. Durante, Florissant, 11 . . . . .	1	2,50
» . . . . .	Martin, Florissant, 11. . . . .	1	1,50
» . . . . .	Gindrot, avenue de Florissant, 10. . . . .	1	1,50
» . . . . .	Burnier, Chevillarde . . . . .	1	1,50
» . . . . .	Villa C, chemin des Cottages . . . . .	1	0,75
» . . . . .	M. Porte, route de Chêne . . . . .	1	6,—
» . . . . .	Villa B, route de Florissant. . . . .	1	1,—
» . . . . .	MM. Olivet, route de Chêne, 39 . . . . .	1	2,50
» . . . . .	Paltenghi, Clos Lombard . . . . .	2	1,50
» . . . . .	Loutan, Clos Lombard . . . . .	1	0,75
» . . . . .	Gonthier, Grange-Canal . . . . .	1	0,75
» . . . . .	Baechten et Gallay, aux Vollandes. . . . .	1	6,—
» . . . . .	Martin, Contamines, 4 . . . . .	1	4,50
» . . . . .	F. de Morsier, Plongeon . . . . .	1	2,—
» . . . . .	H. de Morsier, Plongeon. . . . .	1	2,—
» . . . . .	Rehfous. . . . .	1	4,—
Petit-Saconnex . . . . .	Paccard, chemin des Chênes . . . . .	2	1,20
» . . . . .	M <sup>lle</sup> Dimier, avenue de la Forêt. . . . .	1	2,50
» . . . . .	MM. Pautry, chemin des Asters . . . . .	1	0,75
» . . . . .	Sauter, avenue de Châtelaine. . . . .	2	1,50
» . . . . .	Bessard, chemin Baulacre . . . . .	1	0,75
» . . . . .	Glaser, avenue Wendt. . . . .	1	1,50
» . . . . .	Kriegel, chemin des Chênes . . . . .	1	0,75
» . . . . .	Scott. . . . .	2	20,—
» . . . . .	Girod, avenue de Luserna . . . . .	1	2,—
	<i>A reporter</i> . . . . .	44	90,95

**RÉSEAU ALTERNATIF** (suite).

STATIONS DE TRANSFORMATEURS ÉTABLIES EN 1901.

2° Réseau aérien.

COMMUNES	STATIONS	Nombre de trans- formateurs.	Kilowatts.
	<b>B. TRANSFORMATEURS D'ABONNÉS :</b>		
	<b>en 1901.</b>		
	<i>Report . . . . .</i>	44	90,95
Grand-Saconnex . . .	Eclairage municipal . . . . .	1	0,10
»	MM. Berthet, Grand-Saconnex . . . . .	1	0,10
»	Oberly, au Pommier . . . . .	1	2,—
Carouge . . . . .	Perret, aux Acacias . . . . .	1	0,75
Versoix . . . . .	de Stoutz, Versoix-Bourg . . . . .	1	2,50
»	Schulz, Versoix-Ville . . . . .	1	5,—
»	Stutzmann, à Richelien . . . . .	1	7,50
Vernier . . . . .	Heiniger, Châtelaine . . . . .	1	2,50
»	M <sup>me</sup> Caillat, remplacé un transformateur de 2 kw. par un de 5 . . . . .	—	3,—
Pregny . . . . .	MM. de Lapalud . . . . .	1	2,50
Genthod . . . . .	Fruitière . . . . .	1	0,10
»	Pressoir communal . . . . .	1	0,10
»	MM. de Saussure . . . . .	1	2,50
»	» . . . . .	1	0,75
»	Dominicé . . . . .	1	3,—
»	» . . . . .	1	0,75
Chêne-Bougeries . . .	Dumont, à Grange-Canal . . . . .	1	0,75
Cologny . . . . .	Albert Odier, à Trainant . . . . .	1	2,—
	<b>Total . . . . .</b>	<b>61</b>	<b>126,85</b>

**RÉCAPITULATION DES TRANSFORMATEURS**

DÉSIGNATION DU RÉSEAU	Posé au 31 déc. 1900		POSÉ EN 1901		Total au 31 déc. 1901	
	Nombre	KILOWATTS	Nombre	KILOWATTS	Nombre	KILOWATTS
Souterrain . . . . .	110	3,774 50	10	248 50	120	4,023 —
Aérien } Stations principales.	17	366 75	5	96 —	22	462 75
	d'abonnés . . . . .	290	486 16	61	126 85	351
TOTAUX . . . . .	417	4,627 41	76	471 35	493	5,098 76

**PRISES**

COMMUNES	PRISES ÉTABLIES				TOTAL	
	au 31 décembre 1900		en 1901		au 31 déc. 1901	
	Nombre de prises	Longueur des câbles	Nombre de prises	Longueur des câbles	Nombre de prises	Longueur des câbles
<i>a) Réseau souterrain.</i>						
Genève . . . . .	831	14,731 20	60	881 85	891	15,613 05
Plainpalais . . . . .	106	1,807 05	20	286 40	126	2,093 45
Eaux-Vives . . . . .	55	1,055 —	15	286 10	70	1,341 10
Petit-Saconnex . . . . .	1	25 —	—	—	1	25 —
Carouge . . . . .	—	—	12	269 50	12	269 50
TOTAUX . . . . .	993	17,618 25	107	1,723 85	1,100	19,342 10
<i>b) Réseau aérien.</i>						
Genève . . . . .	23	499 —	3	136 —	26	635 —
Plainpalais . . . . .	43	1,699 50	8	241 —	51	1,940 50
Eaux-Vives . . . . .	38	1,916 50	16	445 50	54	2,362 —
Petit-Saconnex . . . . .	55	3,144 —	10	448 —	65	3,592 —
Grand-Saconnex . . . . .	9	256 —	2	45 —	11	301 —
Carouge . . . . .	7	83 —	1 —8	30 —113	—	—
Versoix . . . . .	50	2,465 —	3	308 50	53	2,773 50
Vernier . . . . .	10	478 —	—	—	10	478 —
Pregny . . . . .	6	72 —	2	277 —	8	349 —
Dardagny . . . . .	4	135 —	—	—	4	135 —
Lancy . . . . .	5	96 —	—	—	5	96 —
Bellevue . . . . .	9	394 —	—	—	9	394 —
Genthod . . . . .	7	104 —	7	220 —	14	324 —
Chêne-Bougeries . . . . .	4	157 —	1	25 —	5	182 —
Plan-les-Ouates . . . . .	1	20 —	—	—	1	20 —
Collex . . . . .	1	32 —	—	—	1	32 —
Cologny . . . . .	—	—	1	10 —	1	10 —
TOTAUX . . . . .	272	11,551 —	46	2,073 —	318	13,624 —

## Réseau à 500 Volts.

Rues canalisées au 31 décembre 1901.

RUES CANALISÉES	Longueur des Câbles posés	Section des Câbles	Nature de lampes	Destination
	m.	mm.		
<i>Rues canalisées en 1901 :</i>				
<b>Ville de Genève.</b> Du boulev <sup>d</sup> de Plainpalais au n° 4 de la rue Bartholony . . . . .	45 —	2 × 30 + 1 × 42		
De la cabine du Collège de la Prairie au pylone du chemin des Délices . . . . .	129 —	2 × 50 + 1 × 70		
<b>Plainpalais.</b> Avenue du Mail, depuis la cabine, } traversée de la plaine jusqu'au boulev <sup>d</sup> de } Plainpalais au droit de la rue Bartholony . . . . .	15 50 246 65	2 × 50 + 1 × 70 2 × 30 + 1 × 42		
Chemin des Epinettes, depuis la route du G <sup>d</sup> -Bureau et partie du chemin des Noirettes . . . . .	177 —	2 × 60 + 1 × 85		
Chemin des Epinettes, prolongement depuis l'angle du chemin des Noirettes . . . . .	94 —	2 × 20 + 1 × 28		
Prolongement de la canalisation, rue du Stand jusqu'au n° 27 de la rue de la Coulouvrenière . . . . .	72 —	2 × 30 + 1 × 42		
<b>Eaux-Vives.</b> De la cabine du chemin Vert au n° 16 du chemin du Nant par le chemin Jean-Charles . . . . .	270 —	2 × 30 + 1 × 42		
Raccordement de la tourelle au pylone de départ des lignes aériennes situé au bas de la rampe de Coligny :				
a) sur la commune des Eaux-Vives . . . . .	297 —	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> × 50		
b) Coligny. <i>id.</i> sur Coligny . . . . .	40 —	<i>id.</i>		
<b>Carouge.</b> Rue d'Arve et rue St-Léger depuis la cabine de la place d'Armes jusqu'à la rue de Veyrier . . . . .	609 —	2 × 50 + 1 × 70		
Rue de Veyrier, depuis l'angle de la rue St-Léger jusqu'au n° 1 . . . . .	211 50	2 × 20 — 1 × 28		
Route du G <sup>d</sup> -Bureau, depuis la cabine de la place d'Armes jusqu'à l'angle du chemin des Epinettes; partie du chemin des Noirettes . . . . .	356 —	2 × 60 + 1 × 85		
Route du G <sup>d</sup> -Bureau, depuis la cabine de la place d'Armes jusqu'à la rue des Usines au Rond-Point des Noirettes . . . . .	287 —	2 × 60 + 1 × 85		
Rue des Caroubiers, depuis le Rond-Point des Noirettes . . . . .	131 —	2 × 50 + 1 × 70		
Total des câbles posés en 1901 . . . . .	2980 65		—	
» » » » au 31 déc. 1900 . . . . .	20292 40		325	
Total au 31 décembre 1901 . . . . .	23273 05		325	

**Canalisations posées en 1901.**

*Canalisations secondaires.*

1° *Lignes souterraines* : 110 volts.

La longueur des canalisations souterraines secondaires s'élevait, au 31 décembre 1900, à . . . . . 41 137<sup>m</sup>85.

Elles se sont complétées en 1901 comme suit :

	Section des câbles, mm <sup>2</sup>	Longueur partielle.	Total d. lignes canalisées.
<i>a) Ville :</i>			
Rue Sénebier, prolongement de la canalisation actuelle, N° 6 au N° 4.	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> × 50	28 <sup>m</sup> —	
Place de la Navigation, depuis la tourelle jusqu'au n° 3 de la rue du Môle . . . . .	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> × 50	115 <sup>m</sup> —	
Rue de la Halle, du boulevard Helvétique jusqu'au n° 1. . . . .	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> × 50	40 <sup>m</sup> —	
Rue Necker, depuis la place des 22 Cantons jusqu'au n° 15. . . . .	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> × 70	30 <sup>m</sup> 30	
Rue des Voirons, depuis la rue de l'Entrepôt jusqu'au n° 30 . . . . .	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> × 50	51 <sup>m</sup> —	
Rue de Candolle, depuis l'angle de la rue de l'Ecole de Chimie jusqu'au n° 32 . . . . .	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> × 50	40 <sup>m</sup> —	
De la rue du Général-Dufour au boulevard de Plainpalais, n° 23, par la rue Calame . . . . .	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> × 50	112 <sup>m</sup> —	
Remplacé le câble 3 × 35 rue du Général-Dufour depuis la tourelle jusqu'au droit de la rue Calame par un câble de 2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> × 70 . . . . .	pour mémoire.		
De la cabine de la Brasserie de St-Jean au quai de St-Jean, 39 . . . . .	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> × 50	116 <sup>m</sup> —	
Rue du Stand, de la tourelle place de la Poste à la boîte n° 12, angle			
	<i>A reporter.</i>	532 <sup>m</sup> 30	



	<i>Report.</i>	532 <sup>m</sup> 30	
du boulevard de Plainpalais et de la rue du Stand . . . . .	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> ×70	123 <sup>m</sup> 80	
Place de la Poste. — Raccordement du câble 2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> ×70 à la nouvelle tourelle . . . . .	2(2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> ×70)	41 <sup>m</sup> 10	
Quai Pierre-Fatio, de la tourelle, an- gle rue Versonnex au droit de l'entrée de l'immeuble quai Pierre- Fatio, 2 . . . . .	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> ×90	21 <sup>m</sup> —	
De l'usine de l'île à la boîte 13, an- gle des rues Rousseau et Corna- vin . . . . .	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> ×50	391 <sup>m</sup> 40	
Rue Versonnex, prolongement jus- qu'à l'angle de la place des Eaux- Vives . . . . .	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> ×50	43 <sup>m</sup> 50	
Rue Gevray, prolongement jusqu'au droit de l'église américaine, rue de Monthoux. . . . .	3×25	68 <sup>m</sup> 50	
De la cabine de l'Arsenal au n° 6 rue du Soleil Levant . . . . .	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> ×90	91 <sup>m</sup> 50	
Relevé sur ce parcours . . . . .	3×25	—23 <sup>m</sup> 30	
Raccordé la canalisation secondaire rue de la Monnaie avec le câble de la rue des Allemands . . . .	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> ×90	23 <sup>m</sup> —	
			1282 <sup>m</sup> 80
<i>b) Plainpalais :</i>			
Rue de Carouge, du n° 24 au n° 16.	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> ×70	54 <sup>m</sup> —	
id. prolongement du n° 38 au 44.	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> ×50	21 <sup>m</sup> 60	
Chemin des tramways, de la rue de Carouge au n° 6 . . . . .	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> ×50	81 <sup>m</sup> 80	
Boulevard de St-Georges, prolonge- ment jusqu'au n° 74 . . . . .	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> ×50	15 <sup>m</sup> 80	
			173 <sup>m</sup> 20
	<i>A reporter.</i>		1456 <sup>m</sup> —

		<i>Report.</i>	1456 <sup>m</sup> —
<i>c) Eaux-Vives :</i>			
Terrassière, de l'angle de la rue des Templiers au n° 14 . . . . .	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> ×70	39 <sup>m</sup> 80	
Avenue de la Grenade, du transfor- mateur au n° 10 . . . . .	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> ×50	114 <sup>m</sup> —	
Ruelle du Midi, de la Terrassière à l'angle de la ruelle du Soleil Le- vant. . . . .	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> ×50	64 <sup>m</sup> —	
De la cabine du Chemin Vert au n° 16 avenue Pictet -de-Roche- mont . . . . .	{ 2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> ×90 2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> ×50	{ 176 <sup>m</sup> — 80 <sup>m</sup> —	
		<hr/>	473 <sup>m</sup> 80
<i>d) Carouge :</i>			
Avenue Industrielle, depuis la tou- relle du chemin des Noirettes à l'immeuble n° 5. . . . .	{ 2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> ×70 2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> ×50	{ 41 <sup>m</sup> — 39 <sup>m</sup> —	
Rue des Noirettes, de la tourelle au Café de l'Industrie. . . . .	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> ×50	50 <sup>m</sup> 50	
		<hr/>	130 <sup>m</sup> 50
	<b>Total</b>		<u>2060<sup>m</sup>30</u>

*2° Lignes aériennes (réseau à 500 volts) :*

La longueur totale des canalisations aériennes s'élevait au 31 décembre 1900 à 43 304 mètres.

Les canalisations exécutées en 1901 sont les suivantes :

	Section des câbles mm <sup>2</sup>	Longueur partielle.	Total d. lignes canalisées.
<i>a) Plainpalais :</i>			
Du bâtiment des Turbines à la Cou- louvrenière, 20 . . . . .	(2×35)+(1×20)	50 <sup>m</sup> —	
Chemin de la Queue d'Arve, prolonge- ment de la ligne actuelle . . .	2×12	107 <sup>m</sup> —	
Chemin de Champel, depuis le che- min des Crêts jusqu'au n° 39. . .	2×12	72 <sup>m</sup> —	
Chemin des Pléiades. . . . .	2×12	91 <sup>m</sup> —	
		<hr/>	
	<i>A reporter.</i>		320 <sup>m</sup> —

		<i>Report.</i>	320 <sup>m</sup> —
<i>b) Eaux-Vives :</i>			
Pour mémoire. Pose d'un fil supplémentaire de 70 <sup>mm</sup> <sup>2</sup> pour mettre en biphasé la ligne de 500 volts, chemin Vert et chemin de Roches. Longueur totale 180 mètres.	—	—	
Route de Florissant, chemin aboutissant au n° 11. . . . .	2×12	200 <sup>m</sup> —	
Route de Chêne, prolongement depuis le n° 62 jusqu'au droit du chemin de Grange-Canal pour desservir les immeubles du chemin de la Chevillarde. . . . .	2×12	170 <sup>m</sup> —	
Du chemin des Cottages à la route de Florissant . . . . .	2×12	87 <sup>m</sup> —	
Du chemin de Roches au Clos Lombard . . . . .	2×12	75 <sup>m</sup> —	
Route de Chêne du n° 54 au n° 39 .	2×12	17 <sup>m</sup> —	
		<hr/>	549 <sup>m</sup> —
<i>c) Petit-Saconnex :</i>			
Chemin des Crêts. . . . .	2×12	100 <sup>m</sup> —	
Chemins des Asters . . . . .	2×12	70 <sup>m</sup> —	
Chemin Baulacre, prolongement de la ligne . . . . .	2×12	80 <sup>m</sup> —	
Prolongement pour alimenter la villa « Le Bocage » . . . . .	2×20	15 <sup>m</sup> —	
Chemin de St-Jean, prolongement de la ligne . . . . .	(2×20)+(1×28)	170 <sup>m</sup> —	
Avenue de Luserna, prolongement de la ligne . . . . .	2×12	108 <sup>m</sup> —	
		<hr/>	543 <sup>m</sup> —
<i>d) Grand-Saconnex :</i>			
Chemin du Pommier. . . . .	2×20	250 <sup>m</sup> —	
Pour l'éclairage de la route cantonale.	2×12	450 <sup>m</sup> —	
		<hr/>	700 <sup>m</sup> —
		<hr/>	2112 —
		<i>A reporter.</i>	

		<i>Report.</i>	2112 —
<i>e) Vernier :</i>			
Châtelaine, prolongement depuis l'Ecole d'Horticulture . . . . .	2×12	160 <sup>m</sup> —	
		<hr/>	160 <sup>m</sup> —
<i>f) Pregny :</i>			
Prolongement de la ligne secondaire Sécheron-Chambésy . . . . .	2×12	12 <sup>m</sup> —	
		<hr/>	12 <sup>m</sup> —
<i>g) Genthod :</i>			
Pour le pressoir communal . . . . .	2×12	15 <sup>m</sup> —	
		<hr/>	15 <sup>m</sup> —
<i>h) Coligny :</i>			
Rampe de Coligny, depuis le pylone installé route d'Hermance. . . . .	(1×50)+(1×28)	225 <sup>m</sup> —	
		<hr/>	225 <sup>m</sup> —
	Total des lignes posées en 1901		<hr/> <u>2524<sup>m</sup>—</u>

**RÉSEAU SECONDAIRE (récapitulation)**

Désignation des lignes.	Lignes établies.		Total au 31 décemb. 1901.
	avant le 31 décemb. 1900.	en 1901.	
Lignes souterraines 110 volts . . .	41,137,85	2,060,30	43,198,15
» aériennes 500 volts . . . . .	43,301,—	2,524,—	45,825,—
TOTAUX . . . . .	<hr/> 84,438,85	<hr/> 4,584,30	<hr/> 89,023,15

**b) EXPLOITATION**

**Production des Usines en 1901.**

MOIS	Usine de l'île Courant continu	Usine de la Coulouvren. Courant alternatif	Usine de Chèvres		Totaux	Production en 1900	Augmentation en 1901	Diminution en 1901
	Kwh.	Kwh.	fourni à l'U- sine de l'île et trans- formé en cou- rant continu	fourni direc- tement au service d'éclairage				
Janvier . . .	1,783	—	34,702	251,899	288,384	282,842	5,542	—
Février . . .	386	—	29,566	237,666	267,618	228,388	39,230	—
Mars . . .	—	—	27,623	231,591	259,214	340,433	—	81,219
Avril . . .	—	—	21,104	230,258	251,362	268,173	—	16,811
Mai . . .	196	—	17,446	255,442	273,084	272,548	536	—
Juin . . .	161	—	14,819	261,805	276,785	257,989	18,796	—
Juillet . . .	—	—	16,431	278,069	294,500	274,501	19,999	—
Août . . .	1,372	928	19,700	315,525	337,525	276,304	61,221	—
Septembre . . .	1,387	—	25,418	280,983	307,788	217,596	90,192	—
Octobre . . .	3,568	—	32,146	314,911	350,925	275,504	75,421	—
Novembre . . .	7,723	—	32,548	372,593	412,864	357,825	55,039	—
Décembre . . .	8,405	—	33,714	458,255	500,374	285,009	215,365	—
Totaux . . .	24,981	928	305,517	3,488,997	3,820,423	3,337,112	581,341	98,030
Chèvres . . .	305,517	3,488,997						
Totaux . . .	330,498	3,489,925					483,311	
					Augmentation totale		483,311	
					Augmentation %		14,5	

JUSTIFICATION DE L'EMPLOI DE L'ÉNERGIE.

1° *Usine de l'île.*

Courant continu.

Production :

Par turbines et dynamos . . . . . kwh. 24 981

Par l'Usine de Chèvres . . . . . » 305 517

2° *Usine de la Coulouvrenière.*

Courant alternatif.

Production :

Par turbines et dynamos . . . . . kwh. 928

Par l'Usine de Chèvres . . . . . » 3 488 997

Total . . . . . kwh. 3 820 423

L'énergie vendue en lumière ou en force n'étant pas toujours facturée en kilowatts heures, mais le plus souvent en heures-lampes ou à forfait, on ne peut évaluer les kilowatts vendus que d'après la recette, en comptant :

a) Pour l'éclairage :

1° Recette effectuée. . . . .	Fr. 822 471 30
Rabais selon tarifs . . . . .	» 174 158 15
Prix de vente sans rabais . . . . .	» 996 629 45

Le prix de vente nominal de 0,04 l'heure lampe de 10 bougies est donc réduit en moyenne à

$$\frac{0,04 \times 822\,471\,30}{996\,629\,45} = 0,033, \text{ ce qui porte le prix moyen de la bougie à } 0 \text{ fr. } 0,033.$$

2° La dépense moyenne de la lampe de 10 bougies à 50 watts, les lampes ayant un pouvoir lumineux supérieur à leur valeur nominale.

$$50 \text{ watts} : 10 \text{ bg.} = 5 \text{ w. par bg.}$$

b) Pour la force :

1° Le prix moyen du cheval-an (736 watts  $\times$  3000 heures) à 400 fr., soit  $\frac{400}{0,736 \times 3000} = \text{fr. } 0,181$  par kilowatt utilisé.

2° Le rendement du moteur de 1 HP à 70 % }  
 Le facteur de puissance . . . . . 0,7 } = 49 %.

3° Une tolérance de 25 % dans la fourniture de l'énergie aux moteurs.

Nous trouvons donc comme suit le nombre de kilowatts vendus :

a) Eclairage : Recettes Fr. 822 471 30

$$\frac{822\,471\,30 \times 5 \text{ w.}}{0,0033 \times 1000} = \text{kwh. } 1\,246\,168$$

b) Forces motrices : Recettes Fr. 75 932 10

$$\frac{75\,932\,10}{0,181 \times 0,49} = 856\,152$$

Tolérance 25 % . . . . . 214 038 . . . . . 1 070 190

Total de l'énergie vendue . . . . . kwh. 2 316 358

Production totale . . . . .	kwh. 3 820 423
Travail d'aimantation dans les transforma- teurs 2 1/2% de la puissance totale :	
5,098 76 kw., × 0,025 × 8760 heures =	1 416 628
Production nette . . . . .	kwh. 2 703 795
Kilowatts-heures vendus . . . . .	2 316 358
Perte sur le réseau (446 280 kw. à fin 1900) et pertes diverses . . . . .	kwh. 387 437
<hr/>	
Soit 10,1 % de la puissance totale.	

**Prix de revient du kilowatt à la sortie des usines.**

PRODUCTION	Kilowatts	Force motrice	Salaires	Entretien main-d'œuvre et fournitures	Direction et Admi- nistration	Totaux
Par turbines :		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Coulouvrenière . . . . .	928	307,909 45	16,477 35	34,671 10	26,299 —	385,356 90
Ile. . . . .	24,981					
Par Chèvres . . . . .	3,794,514					
	<hr/> 3,820,423					

Le prix de revient du kilowatt produit par les usines en 1901 sans intérêts ni amortissements, s'élève donc à :

$$\frac{385,356\ 90}{3,820,423} = \text{Fr. } 0,101$$

Prix de revient en 1900 . . . . . 0,099

**Prix de revient du kilowatt vendu.**

USINES	Kilowatts vendus	Entretien	Intérêts et Amortissements	Totaux
Coulouvrenière . . . . .	2,316,358 —	520,345 15	177,119 05	697,464 20
Ile. . . . .				
Chèvres. . . . .				

Le prix de revient du kilowatt vendu, y compris les intérêts et amortissements, s'élève donc à :

$$\frac{697,464\ 20}{2,316,358} = \text{Fr. } 0,30$$

Prix de revient en 1900. . . . . 0,33

**Répartition des abonnés d'après leur chiffre de recettes pour 1901.**

	Nombre d'abonnés de 0 à fr. 30	Nombre d'abonnés de fr. 31 à fr. 60	Nombre d'abonnés de fr. 61 à fr. 120	Nombre d'abonnés de fr. 121 à fr. 250	Nombre d'abonnés de fr. 251 à fr. 500	Nombre d'abonnés de fr. 501 à fr. 1000	Nombre d'abonnés de fr. 1001 à fr. 5000	Nombre d'abonnés de fr. 5001 à fr. 10,000	Nombre d'abonnés de fr. 10,001 à fr. 20,000	Nombre d'abonnés de fr. 20,001 et au delà
Eclairage. . . . .	483	646	1033	875	372	163	70	5	3	3
Force. . . . .	9	7	12	16	19	18	17	—	1	—
Total. . . . .	492	653	1045	891	391	181	87	5	4	3

**c) RÉPARATION DU BÉNÉFICE ENTRE LA VILLE ET LES COMMUNES.**

Pour calculer le bénéfice réalisé par le Service d'éclairage électrique dans les communes associées avec la Ville, on doit déterminer aussi exactement que possible, les *recettes* et les *dépenses* faites dans chaque commune.

Le compte de *recettes* faites dans chaque commune ne présente pas de difficultés. Au contraire, il n'est pas possible de tenir un compte précis de *dépenses* d'exploitation afférentes à chaque commune, les travaux exécutés sur les lignes, intéressant généralement plusieurs communes simultanément, et les frais de main-d'œuvre générale, surveillance, administration, s'appliquant à l'ensemble des réseaux.

Les *dépenses d'Exploitation* forment donc un compte général unique, à répartir ensuite entre les diverses communes.

En prenant comme base unique de cette répartition, la quantité d'énergie vendue on n'obtiendrait pas une proportion équitable, car les frais d'exploitation pour l'énergie vendue sont évidemment bien plus élevés dans les communes où les abonnés sont disséminés, que dans la Ville ou les communes urbaines.

Il ne serait également pas rationnel de répartir ces dépenses d'après la seule étendue des réseaux de chaque commune, bien plus étendus, et pourtant d'un entretien moins coûteux dans les campagnes que dans la Ville.

Par contre, on obtient une répartition beaucoup plus juste, en prenant simultanément pour base :



Les frais de production de l'énergie électrique.

La longueur des réseaux . . . }  
Le nombre des lampes installées . } par commune.

C'est pourquoi les dépenses d'entretien sont réparties entre les divers postes qui les occasionnent, savoir :

*Fourniture de courant, entretien de câbles et entretien des lampes et compteurs.*

Cette répartition et le calcul du bénéfice de chaque commune font l'objet des trois tableaux suivants :

Le *premier tableau*, « Répartition des dépenses » présente la dislocation, entre les postes sus indiqués des dépenses totales d'exploitation telles qu'elles résultent de la comptabilité.

Le *second tableau*, « Réparation par unités des dépenses » établit pour chaque commune la longueur des câbles et le nombre des lampes à entretenir et d'énergie utilisée sur son territoire.

La longueur des *câbles* entretenus est exprimée en *mètres par an*, c'est-à-dire qu'on a compté un entretien de douze mois pour les quantités existant à fin décembre 1900 et un entretien de six mois en moyenne pour celles installées en 1901. Le total divisé par douze exprime la moyenne par *an*.

On a opéré de même pour les *lampes*; celles placées au 31 décembre 1900 sont comptées pour douze mois d'entretien, celles posées en janvier 1901 pour onze mois, et ainsi de suite, le total est divisé par douze pour le réduire en *lampes-an*.

La *fourniture de courant* est déduite, soit pour la force, soit pour l'éclairage des recettes effectuées dans chaque commune.

Les *dépenses* provenant du premier tableau réparties entre les totaux d'*unités par an* du second, donnent la *dépense par unité* qui figure dans la dernière colonne de celui-ci.

Le *troisième tableau* établit d'abord les *dépenses d'exploitation* déduites des résultats du deuxième tableau. Il introduit ensuite les *intérêts et amortissements* de l'*usine* répartis proportionnellement à la dépense d'énergie, et ceux des *réseaux* de chaque commune.

Le total donne la *dépense* à considérer dans chaque commune pour établir le bénéfice et en effectuer la répartition, ce qui fait l'objet de la fin du tableau.

**ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE**

**Répartition des dépenses.**

DÉPENSES SELON COMPTABILITÉ	Fourniture de courant		Entretien		
			des Câbles		des Lampes et Compteurs
			Souterrains	Aériens	
<i>a) Administration :</i>					
Générale (part) . . . . .	6,214 —	—	—	—	6,214 —
Frais de bureau . . . . .	33,299 —	26,299 —	500 —	500 —	6,000 —
<i>b) Exploitation :</i>					
Traitement de l'ingénieur . . . . .	8,000 —	6,000 —	400 —	600 —	1,000 —
» du contremaître . . . . .	3,800 —	3,800 —	—	—	—
» des employés de bureau . . . . .	8,277 35	6,677 35	150 —	250 —	1,200 —
Indemnités pour accidents et maladies . . . . .	5,037 10	2,937 10	700 —	700 —	700 —
Entretien des commutateurs . . . . .	17,516 15	17,516 15	—	—	—
» des transformateurs . . . . .	17,342 55	8,842 55	4,000 —	4,500 —	—
» et service des lampes . . . . .	43,932 65	—	—	—	43,932 65
» et lecture des compteurs . . . . .	31,234 05	—	—	—	31,234 05
Energie hydraulique . . . . .	307,909 45	307,909 45	—	—	—
» électrique . . . . .					
Entretien des câbles souterrains . . . . .	15,398 25	—	15,398 25	—	—
» aériens . . . . .	15,129 20	—	—	15,129 20	—
Chauffage . . . . .	501 10	501 10	—	—	—
Outillage . . . . .	432 40	432 40	—	—	—
Loyer, contributions, assurances . . . . .	6,321 90	4,441 80	514 10	866 —	500 —
<b>TOTAUX</b>	<b>520,345 15</b>	<b>385,356 90</b>	<b>21,662 35</b>	<b>22,545 20</b>	<b>90,780 70</b>

**Répartition par unités des  
sans intérêts ni**

GENÈVE ET COMMUNES RURALES			PLAINPALAIS			EAUX-VIVES			PETIT-SACONNEX					
Quantités	Mois	Unités mensuelles	Quantités	Mois	Unités mensuelles	Quantités	Mois	Unités mensuelles	Quantités	Mois	Unités mensuelles			
<b>Entretien</b>														
<b>Câbles</b>														
50,805	70	12	609,668	6,730	30	12	80,764	3,841	25	12	46,095	53	12	636
1,496	80	6	8,981	778	35	6	4,670	1,040	80	6	6,245	—	—	—
Total . . .			618,649				85,434				52,340			636
Moyenne par an			51,554				7,118				4,362			53
<b>Câbles</b>														
15,299	—	12	183,588	7,991	—	12	95,892	5,632	—	12	67,584	8,628	12	103,536
1,112	—	6	6,672	320	—	6	1,920	549	—	6	3,294	543	6	3,258
Total . . .			190,260				97,812				70,878			106,794
Moyenne par an			15,855				8,151				5,906			8,899
<b>Entretien</b>														
52,861	—	12	634,332	6,475	—	12	77,700	4,354	—	12	52,248	2,779	12	33,348
591	—	11	6,501	51	—	11	561	92	—	11	1,012	14	11	154
613	—	10	6,130	—	—	10	—	49	—	10	490	10	10	100
306	—	9	2,754	92	—	9	828	5	—	9	45	15	9	135
423	—	8	3,384	78	—	8	624	97	—	8	776	46	8	368
525	—	7	3,675	229	—	7	1,603	123	—	7	861	25	7	175
407	—	6	2,442	86	—	6	516	77	—	6	462	10	6	60
303	—	5	1,515	4	—	5	20	85	—	5	425	28	5	140
581	—	4	2,324	149	—	4	596	88	—	4	352	43	4	172
988	—	3	2,964	191	—	3	573	219	—	3	657	2	3	6
1,245	—	2	2,490	117	—	2	234	126	—	2	252	—	2	—
861	—	1	861	28	—	1	28	136	—	1	136	8	1	8
1,056	—	—	pr'memoire	122	—	—	—	275	—	—	—	6	—	—
Total . . .			669,372				83,273				57,716			34,666
Moyenne par an			55,781				6,939				4,813			2,889
<b>Fourniture de courant</b>														
Eclairage.	. . .		1,028,176				96,890				68,345			28,263
Force.	. . .		488,442				280,342				54,176			21,831
Total . . .			1,516,618				377,232				122,521			50,094
<b>Fourniture de Courant</b>														
Eclairage.	. . .		3,350 2				312 5				220 5			91 2
Force.	. . .		162 8				93 4				18 -			7 3
Total . . .			3,513 -				405 9				238 5			98 5

**dépenses d'exploitation**  
amortissements.

CHÈNE-BOUGERIES			CAROUGE			VERSOIX			Total des unités	DÉPENSES	
Quantités	Mois	Unités mensuelles	Quantités	Mois	Unités mensuelles	Quantités	Mois	Unités mensuelles		Totales	Par unité
<b>des câbles</b>											
<b>souterrains.</b>											
—	—	—	1,725	6	10,350	—	—	—	—	Fr.	Fr.
—	—	—	—	—	10,350	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	862	—	—	—	63,949	21,662 35	0,3387
<b>aériens.</b>											
175	12	2,100	—	—	—	5,576	12	66,912	—	—	—
—	—	2,100	—	—	—	—	—	66,912	—	—	—
—	—	175	—	—	—	—	—	5,576	44,562	22,545 20	0,5059
<b>des lampes</b>											
43	12	516	408	12	4,896	775	12	9,300	—	—	—
2	11	22	—	—	—	8	11	88	—	—	—
1	10	10	—	—	—	1	10	10	—	—	—
14	8	112	—	—	—	43	9	387	—	—	—
2	7	14	—	—	—	1	8	8	—	—	—
—	—	—	18	6	108	106	7	742	—	—	—
—	—	—	4	5	20	—1	6	—6	—	—	—
—	—	—	14	4	56	1	5	5	—	—	—
—	—	—	4	2	8	2	4	8	—	—	—
—	—	—	17	1	17	—7	3	—21	—	—	—
—	—	—	2	—	—	5	2	10	—	—	—
—	—	672	—	—	5,105	—	—	10,531	71,781	90,780 70	1,2647
—	—	56	—	—	425	—	—	878	—	—	—
<b>(Kilowatts-heures);</b>											
—	—	1,035	—	—	3,319	—	—	20,140	1,246,168	—	—
—	—	70,417	—	—	153,490	—	—	1,492	1,070,190	—	—
—	—	71,452	—	—	156,809	—	—	21,632	2,316,358	—	—
<b>transformé en Kilowatts-an.</b>											
—	—	3 3	—	—	10 7	—	—	31 5	4,019 9	—	—
—	—	23 5	—	—	51 2	—	—	0 5	356 7	—	—
—	—	26 8	—	—	61 9	—	—	32 -	4,376 6	385,356 90	88,0493
—	—	—	—	—	—	—	—	—	520,345 15	—	—

## SERVICE D'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE

Répartition du bénéfice entre la Ville et les Communes.

DÉPENSES	PRIX de l'unité	GENÈVE		PLAINPALAIS		EAUX-VIVES		P <sup>e</sup> -SACONNEX		CHÈNE-BOUGERIES		CAROUGE		VERSOIX <i>Compte spécial.</i>		TOTAL	
		Quantités	Prix	Quantit.	Prix	Quantit.	Prix	Quantit.	Prix	Quant.	Prix	Quant.	Prix	Quant.	Prix	Quantités	Prix
<i>Entretien.</i>																	
Câbles souterrains <sup>1</sup> . . . . .	0,3387	51,554	17,464 20	7118	2,410 85	4362	1,477 40	53	17 95	—	— —	862	291 95	—	— —	63,949	21,662 35
» aériens <sup>1</sup> . . . . .	0,5059	15,855	8,020 45	8151	4,126 30	5906	2,987 60	8899	4,501 65	175	88 55	—	— —	5576	2,820 65	44,562	22,545 20
Lampes <sup>2</sup> . . . . .	1,2647	55,781	70,544 55	6939	8,775 75	4813	6,087 —	2889	3,653 70	56	70 80	425	537 50	878	1,111 40	71,781	90,780 70
<i>Fourniture du courant<sup>3</sup>.</i>																	
Alternatif et continu . . . . .	88,0493	3,513	309,317 55	405,9	35,739 20	238,5	20,999 75	98,5	8,672 85	26,8	2,359 70	61,9	5,450 25	32	2,817 60	4,376,6	385,356 90
Totaux sans intérêts ni amortissements . . . . .			405,346 75		51,052 10		31,551 75		16,846 15		2,519 05		6,279 70		6,749 65		520,345 15
<i>Intérêts et amortissements.</i>																	
Usine . . . . .			15,706 60		1,814 80		1,066 35		440 40		119 80		276 75		143 05	}	177,119 05
Réseaux . . . . .			114,545 80		20,422 —		9,973 90		7,822 65		119 95		643 60		4,023 40		
Totaux avec intérêts et amortissements . . . . .			535,599 15		73,288 90		42,592 —		25,109 20		2,758 80		7,200 05		10,916 10		697,464 20
Recettes . . . . .			737,024 60		89,114 50		51,245 90		21,120 80		5,718 —		13,250 35		12,563 80		930,037 95
Excédent des recettes sur les dépenses . . . . .			201,425 45		15,825 60		8,653 90		-3,988 40		2,959 20		6,050 30		1,647 70		232,573 75
A rembourser sur l'éclairage public . . . . .															3,132 60		
50 % du bénéfice réalisé dans les communes suburbaines . . . . .			14,007 85		7,912 80		4,326 95		-1,994 20		1,479 60		3,025 15		-1,484 90 - 742 45		— —
Somme à payer à chaque commune . . . . .			215,433 30		7,912 80		4,326 95		-1,994 20		1,479 60		3,025 15		2,390 15		232,573 75

<sup>1</sup> Exprimé en mètres par an.

<sup>2</sup> Exprimé en lampes par an.

<sup>3</sup> Exprimé en Kw par an

80.000 Lampes

75.000

60.000

50.000

40.000

30.000

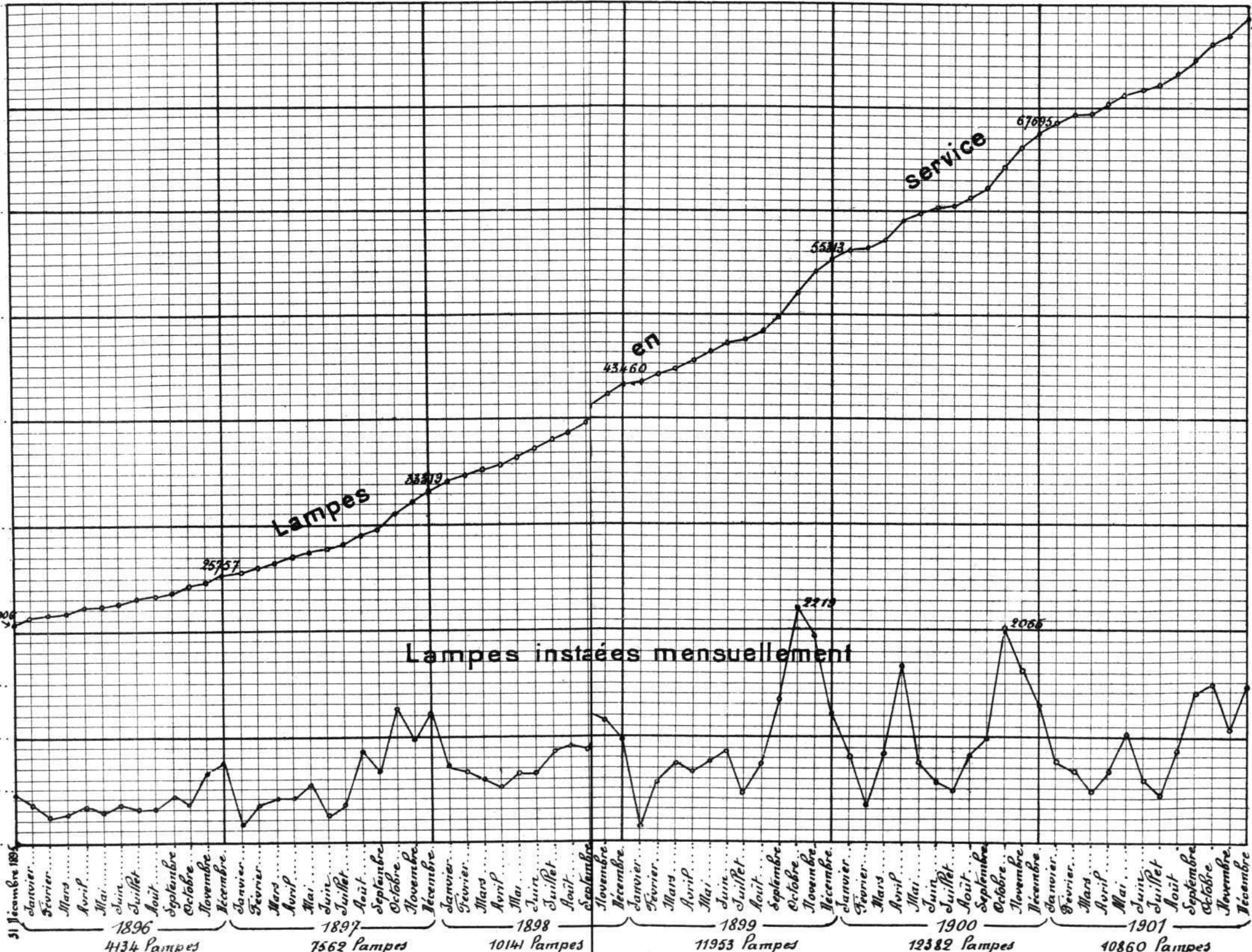
20.000

1500

1000

500

0



31 Décembre 1895

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

4134 Lampes

7562 Lampes

10141 Lampes

11953 Lampes

12382 Lampes

40860 Lampes

## D. Service du Gaz.

### a) TRAVAUX

*Usine.* Les principaux travaux exécutés en 1901 à l'usine, ont été les suivants :

Le *gazomètre VI de 10 000 m<sup>3</sup>* a été achevé et mis en service; la cuve en béton avait été faite en 1900; la cloche, le télescope et les conduites nécessaires (gaz, eau, vapeur pour chauffage) ont été exécutés en 1901.

Les 7 *fours à cornues inclinées* (système Coze), construits en 1896-1897, ont été remontés entièrement pendant l'été, c'est-à-dire que tout l'intérieur des fours (voûtes non comprises) a été refait; de même, les gazogènes ont été reconstruits en modifiant leurs dispositions primitives.

Ces fours ayant été allumés en mars 1898, leur durée a donc été de trois ans et quart. Il a été établi une *chaîne-extincteur, système de Brouwer*, pour enlever mécaniquement et éteindre en même temps le coke incandescent qui sort des cornues des nouveaux fours. La chaîne transporte le coke dans un élévateur qui le transporte à son tour jusqu'au crible. Ce dernier a aussi été transformé.

Les dernières modifications n'ont été terminées qu'en 1902.

Enfin, une *installation complète de gaz à l'eau carburée*, système Humphreys et Glasgow, pouvant fabriquer 10 000 m<sup>3</sup> de gaz par jour, a été établie. L'installation comprend le générateur, le carburateur, le surchauffeur, les réfrigérants, le ventilateur et la machine à vapeur qui l'actionne, une chaudière de 50 m<sup>2</sup> de surface de chauffe, deux pompes à huile, deux réservoirs à huile et toutes les conduites de gaz, d'huile et d'eau nécessaires.

L'installation est entrée en fonctions au mois de juin.

*Les canalisations posées en 1901*, ont été établies dans les rues et routes suivantes :

<i>Ville de Genève :</i>	Diamètre mm.	Longueurs partielles m.	Totaux m.
Boulevard de Plainpalais. Terreaux du Temple . . . . .	400	871,30	
Rue de Chantepoulet. . . . .	300	283,10	
Rue Argand . . . . .	250	115,—	
Boulevard des Philosophes. Boule- vard des Tranchées . . . . .	250	572,—	
Rue de Monthoux (changement de calibre) . . . . .	450	172,—	
Rue de Candolle, entre les rues Imbert Galloix et des Casemates.	80	111,—	
Square des Alpes (tuyaux de fer) . .	27	18,—	
»       »       »       »       » . . . .	20	170,55	
			2312,95
 <i>Eaux-Vives :</i>			
Gare des Vollandes, route de Chêne	80	141,—	
Quai des Eaux-Vives, rue Merle d'Aubigné . . . . .	80	10,10	
Avenue Pictet de Rochemont. . . .	80	159,—	
»       »       »       »       » . . . .	250	52,—	
Place de la gare des Vollandes . . .	80	69,—	
Rue Montchoisy et Chemin-Neuf . .	80	174,—	
Boulevard des Tranchées. . . . .	250	300,—	
			905,10
 <i>Petit-Saconnex :</i>			
Chemin des Tourelles. . . . .	80	46,60	
»    du Bouchet . . . . .	80	120,—	
»    du Four (tuyaux de fer). . . .	27	10,—	
»    »       »       »       » . . . .	20	45,50	
			222,10
 <i>Lancy :</i>			
Chemin des Maisonnettes . . . . .	80	206,—	
»    du Verjus. . . . .	80	180,—	
»    de Vert Pré . . . . .	80	106,90	
»    des Esserts . . . . .	80	39,—	
			531,90
			3 972,05
		<i>A reporter</i>	



	Diamètre mm.	Longueurs partielles m.	Totaux m.
		<i>Report</i>	3 972,05
<i>Cologny :</i>			
Chemin du Cimetière . . . . .	60	109,20	
		<hr/>	109,20
<i>Chêne-Bougeries :</i>			
Plateau de l'Ermitage . . . . .	100	648,—	
» » » . . . . .	80	786,—	
» » » . . . . .	50	42,—	
		<hr/>	1 476,—
<i>Thônex :</i>			
Route cantonale (tuyaux de fer). . . . .	33	44,—	
Routes communales . . . . .	80	1812,—	
		<hr/>	1 856,—
<i>Collonge-Bellerive :</i>			
Route d'Hermance . . . . .	100	66,—	
		<hr/>	66,—
			<hr/>
Total des canalisations de l'année.			7 479,25
La longueur des canalisations posées au 31			
décembre 1900 était de . . . . .			148 771,—
A déduire :			
Changement de calibre, rue de Mon-			
thoux, anciens tuyaux de 55 <sup>mm</sup> . . . . .	172 <sup>m</sup>		
Enlevé, rue Argand, tuyaux de 55 <sup>mm</sup>	65 <sup>m</sup>		
		<hr/>	
		237,—	
		<hr/>	
	Reste.		148 534,—
			<hr/>
Total au 31 décembre 1901			156 013,25

*Tableau des canalisations d'après leur diamètre  
au 31 décembre 1901.*

Diamètre.	Longueur.	Diamètre.	Longueur.
500 <sup>mm</sup> . . . . .	663 <sup>m</sup> —	<i>Report.</i>	47 882 <sup>m</sup> 70
400 <sup>mm</sup> . . . . .	1 355 30	80 <sup>mm</sup> . . . . .	45 498 30
385 <sup>mm</sup> . . . . .	310 —	75 <sup>mm</sup> . . . . .	445 80
300 <sup>mm</sup> . . . . .	1 285 95	70 <sup>mm</sup> . . . . .	4 075 70
250 <sup>mm</sup> . . . . .	3 771 —	65 <sup>mm</sup> . . . . .	996 50
220 <sup>mm</sup> . . . . .	328 —	60 <sup>mm</sup> . . . . .	25 155 65
200 <sup>mm</sup> . . . . .	2 297 50	55 <sup>mm</sup> en fonte. . . .	21 017 75
170 <sup>mm</sup> . . . . .	928 —	55 <sup>mm</sup> en fer . . . .	411 50
165 <sup>mm</sup> . . . . .	489 —	50 <sup>mm</sup> en fonte. . . .	3 582 05
150 <sup>mm</sup> . . . . .	12 951 80	40 <sup>mm</sup> » . . . . .	2 267 60
135 <sup>mm</sup> . . . . .	4 221 —	40 <sup>mm</sup> en fer . . . .	548 10
120 <sup>mm</sup> . . . . .	150 50	33 <sup>mm</sup> » . . . . .	884 50
110 <sup>mm</sup> . . . . .	2 017 50	27 <sup>mm</sup> » . . . . .	2 517 05
100 <sup>mm</sup> . . . . .	17 114 15	20 <sup>mm</sup> » . . . . .	730 05
<i>A reporter.</i>	<u>47 882<sup>m</sup>70</u>	Total . . . . .	<u>156 013<sup>m</sup>25</u>

**b) EXPLOITATION  
CONSOMMATION**

La consommation totale de l'année 1901 a été de . . . . .	8 186 610 m <sup>3</sup>
Celle de 1900 était de . . . . .	8 179 830 m <sup>3</sup>
Différence en faveur de 1901 . . . . .	<u>6 780 m<sup>3</sup></u>
Soit 0,083 %.	

**FABRICATION.**

La <i>production totale</i> du gaz en 1901 s'est élevée à . . . . .	8 189 060 m <sup>3</sup>
en 1900 elle atteignait à . . . . .	8 181 920 »
différence en faveur de 1901 . . . . .	<u>7 140 m<sup>3</sup></u>
Soit 0,087 %.	

La fabrication du gaz de houille a été de . . . . .	7 156 200 m <sup>3</sup>
celle du gaz à l'eau (depuis le mois de juin de . . . . .	1 032 860 »
Total . . . . .	<u>8 189 060 m<sup>3</sup></u>

La *quantité de houille distillée* en 1901 a été de kgs 25 522 610  
 En 1900 elle s'est élevée à . . . . . » 28 721 460  
 en diminution de . . . . . kgs 3 198 850

Cette diminution est due au fait de l'introduction dès le mois de juin de la fabrication du gaz à l'eau carburé.

Il a été en outre distillé . . . . . kgs 396 234  
 d'huiles et employé 566 630 kgs de gros coke pour la fabrication du gaz à l'eau carburé; soit, pour 1 032 860 m<sup>3</sup> fabriqués, une dépense de 0,383 kg d'huile et de 0,548 kg de coke par m<sup>3</sup>.

L'huile a coûté Fr. 14 — les cent kilos, rendue franco de port et de douane en gare de Genève.

Le *prix moyen de la houille rendue à l'usine* a été de Fr. 36 65 la tonne, au lieu de Fr. 35 03 en 1900.

Le *rendement moyen de la houille par % kgs* a été de 28,039 contre 28,487 en 1900, soit une diminution de 0,448.

Nos charbons proviennent, comme les années précédentes, des mines françaises de Montrambert, de Firminy, de Blanzky et de quelques houillères allemandes et anglaises.

SOUS-PRODUITS.

*Coke.*

La production totale de coke en 1901 a été de 17 954 400 kgs, soit le 70,347 % de la houille distillée.

Ce chiffre se divise de la manière suivante :

A. *Coke vendu.*

1 <sup>o</sup> Adjudicataire . . . . .	kgs 9 237 080	
2 <sup>o</sup> Divers . . . . .	» 2 207 600	
		<u>Total kgs 11 444 680</u>

B. *Coke employé.*

1 <sup>o</sup> Chauffage des fours. . . . .	} gros . kgs 4 486 210 } menu . » 1 157 980	
		kgs 5 644 190
2 <sup>o</sup> Chauffage de la chaudière (poussier) . . . . .		» 247 520
3 <sup>o</sup> Fabrication du gaz à l'eau . . . . .		» 566 630
4 <sup>o</sup> Divers . . . . .	} gros . kgs 20 600 } menu . » 30 780	
		» 513 80
		<u>Total kgs 6 509 720</u>

*Résumé :*

Coke vendu . . . . .	kgs 11 444 680
» employé. . . . .	» 6 509 720
Total général . . . . .	<u>kgs 17 954 400</u>

La proportion de *coke employé au chauffage des fours* par rapport à la houille distillée est de 22,11 %, dont 4,53 % de menu. Il a été vendu en outre 39 450 kgs de graphite de cornue.

*Goudron.*

La production totale du *goudron* en 1901 a été de kgs 4 053 740, soit le 4,13 % de la houille distillée.

Cette quantité a été vendue à l'adjudicataire et à des tiers.

Il a été en outre produit. . . . . kgs 123 520  
de brai de goudron qui ont été employés au chauffage des fours.

*Eau ammoniacale.*

La production d'eau ammoniacale concentrée a été, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1901, de kgs 262 330, d'une teneur moyenne de 19,68 % d'ammoniaque, vendue au prix moyen de 0 fr. 7957 par kilog. d'ammoniaque.

Le rendement en ammoniaque par tonne de houille distillée a été de 0,202 kilogs.

CONSOMMATION.

La *consommation totale* ou la *quantité de gaz émis* par l'usine a été de 8 186 610 m<sup>3</sup> ; elle se décompose comme suit :

Consommation de gaz au compteur . . . . .	6 708 340 m <sup>3</sup>
Consommation de l'usine et des bureaux . . . . .	77 710 »
Bees fixes (éclairage d'escaliers et de cours) . . . . .	424 409 »
Eclairage public . . . . .	530 339 »
Gaz perdu . . . . .	445 812 »
Total	<u>8 186 610 m<sup>3</sup></u>

Le chiffre de la population de la ville et des communes desservies par le gaz étant, d'après le dernier recensement de 88000 habitants, la consommation totale de l'année, par habitant, est de 93 mètres cubes.

Le gaz perdu, (fuites et condensation) forme le 5,445 % de la consommation totale (6,40 % en 1900).

La *consommation totale au compteur* a été obtenue par 18768 abonnés (soit 1 abonné sur 4,7 habitants) avec 19971 compteurs, représentant 335,90 m<sup>3</sup> par abonné.

En 1900, la consommation totale au compteur qui était de 6673 121 m<sup>3</sup> a été obtenue par 18 012 abonnés avec 19350 compteurs représentant 370,47 m<sup>3</sup> par abonné.

ABONNÉS.

Le *nombre total des abonnés* au 31 décembre 1901 était de :

a) Abonnés au compteur :	
au-dessus de 20 000 m <sup>3</sup> de consommation annuelle	4
de 10 000 à 20 000 m <sup>3</sup>	7
» 5 000 » 10 000 »	28
» 4 000 » 5 000 »	21
» 3 000 » 4 000 »	31
au-dessous de 3 000 »	186 77
	<u>Ensemble 187 68</u>
b) Abonnés au bec fixe . . . . .	1 321
	<u>Total 20 089</u>

Il était au 31 décembre 1900 de 19 310; l'augmentation en 1901 est donc de 779, soit 4,03 %.

Le *nombre des compteurs en location* au 31 décembre 1901 était de . . . . . 18 641

Il était au 31 décembre 1900 de . . . . . 17 584

Cela représente une augmentation de . . . . . 1 057  
soit 6,01 %.

COMPTEURS A PAIEMENT PRÉALABLE.

Les compteurs à paiement préalable placés au 31 décembre 1901 sont au nombre de 33. La consommation mensuelle moyenne par a été de 12,11 m<sup>3</sup> par compteur, soit de 145 m<sup>3</sup> par an.

Le gaz est payé à raison de 27 centimes le mètre cube, le compteur et l'installation complète étant fournis gratuitement par la Ville.

APPAREILS DE CUISINE ET DE CHAUFFAGE.

Il a été vendu en 1901, par les appareilleurs, 1183 appareils de cuisine et de chauffage; voici les chiffres correspondants des dix dernières années :

Années.	Nombre d'appareils de cuisine ou de chauffage vendus.
1892 . . . . .	2250
1893 . . . . .	2427
1894 . . . . .	2271
1895 . . . . .	2184
1896 . . . . .	2220
1897 . . . . .	1655
1898 . . . . .	1951
1899 . . . . .	1516
1900 . . . . .	1213
1901 . . . . .	1183

Le nombre des fourneaux de cuisine ou *cuisinières* placés en compte à demi entre la Ville et l'abonné était au 31 décembre 1901 de 264, contre 232 au 31 décembre 1900. La consommation annuelle moyenne des compteurs alimentant ces appareils a été de 658 m<sup>3</sup>, représentant une recette brute de 144 fr. 60. Si nous estimons la dépense d'éclairage prise sur les mêmes compteurs au tiers de la consommation totale, il reste comme recette afférente au placement d'une cuisinière, en compte à demi, une somme de 96 fr. 40. La part de la Ville a été en moyenne de 66 fr. par appareil.

Le nombre des *appareils de chauffage* placés au 31 décembre 1901 était de 143, contre 125 au 31 décembre 1900.

La consommation annuelle moyenne indiquée par les compteurs alimentant ces appareils a été de 661 m<sup>3</sup>, représentant une recette de 140 fr. 45. En déduisant comme ci-dessus un tiers pour la dépense d'éclairage pris sur les mêmes compteurs, la recette afférente au placement d'un fourneau de chauffage en compte à demi, ressort à 93 fr. 65. La part de la Ville a été en moyenne de 52 fr. 15 par appareil.

Une partie de ces appareils, ceux placés en 1897, doivent être entièrement amortis en 1902 et deviennent aux termes des conventions passées avec les abonnés, propriété de ces derniers.

#### MOTEURS A GAZ.

Le nombre des *moteurs à gaz* en fonction au 31 décembre 1900 est de 10. En 1901, ce nombre a été augmenté de 1 (chez M. Bardet, St-Léger 8). Total 11.

Tableau des moteurs à gaz en service en 1901:

	Calibre des compteurs,	Chevaux.	Consomma- tion annuelle.
MM. Eggimann & C <sup>te</sup> , rue de la Pélisserie .	50 becs	6	28 m <sup>3</sup>
Peillonnex frères, Chêne-Bourg . . . . .	20 »	2	1500 »
Maire, rue du Perron, 25 . . . . .	20 »	2	805 »
Borgeaud, Coligny . . . . .	20 »	3	468 »
Vinardy, rue des Gares, 15 <sup>bis</sup> . . . . .	10 »	1	444 »
Neidhart-Wieser, rue Traversière, 18 .	20 »	2	1153 »
Hinderberger, rue du Stand . . . . .	20 »	8	1438 »
Bretton, Grand-Lancy . . . . .	5 »	3/4	258 »
Reymond & C <sup>te</sup> , quai de St-Jean . . . . .	50 »	6	314 »
Bardet, rue St-Léger, 8 . . . . .	10 »	1	228 »
<i>La Tribune de Genève</i> , rue Bartholony . .	150 »	20	2753 »
Total . . . . .			<u>9389 m<sup>3</sup></u>

La consommation annuelle de ces moteurs s'est élevée en 1901 à 9389 m<sup>3</sup> contre 17 795 m<sup>3</sup> en 1900.

La diminution provient de ce que les deux principaux appareils, placés chez MM. Eggimann et Cie et à la *Tribune de Genève*, ne sont plus utilisés; ils ont été remplacés par des moteurs électriques.

INSTALLATIONS DE BECS FIXES EN COMPTE A DEMI.

Au 31 décembre 1901, le nombre de ces installations est de 79, représentant 193 becs, soit :

	en 1899	16 installations pour	34 becs
	» 1900	30 »	76 »
	» 1901	33 »	83 »
	Total	79 installations pour	193 becs
Le coût moyen par installation a été de . . . . .			Fr. 33 75
» » bec . . . . .			13 80
Le produit annuel moyen d'une installation est de . . . . .			83 05
» » d'un bec . . . . .			34 —

ECLAIRAGE PUBLIC.

Le nombre total des appareils d'éclairage public de la Ville et des communes était au 31 décembre 1901, de 1844; il était au 31 décembre 1900, de 1805, soit une augmentation de 39 appareils.

Les appareils nouveaux se répartissent par communes comme suit :

Ville de Genève	40 becs
Eaux-Vives	11 »
Petit-Saconnex	7 »
Cologny	1 »
Thônex	12 »
Lancy	3 »

Total	44 becs
à déduire	5 becs situés sur la Commune de Plainpalais et qui ont été reliés au réseau de cette Com- mune.

Reste 39 becs, augmentation ci-dessus mentionnée.

Les 1844 appareils en service au 31 décembre 1901 sont répartis par communes, calibre ou régime selon le tableau suivant :



	Becs de 250 litres	Becs de 150 litres	Becs de 120 litres	Becs de 100 litres	Becs de 75 litres	Becs à minuit 1/2	Becs à nuit entière	TOTAL
Ville de Genève . . . . .	—	12	1031	—	21	621	443	1064
Etat (routes) . . . . .	—	—	276	—	—	267	9	276
Eaux-Vives . . . . .	—	—	275	1	1	212	65	277
Petit-Saconnex . . . . .	—	—	86	—	—	84	2	86
Chêne-Bougeries . . . . .	—	—	37	—	—	37	—	37
Chêne-Bourg . . . . .	—	—	15	—	—	15	—	15
Cologny . . . . .	—	—	4	—	23	27	—	27
Vandœuvres . . . . .	—	—	3	—	2	5	—	5
Vernier . . . . .	—	—	1	—	—	1	—	1
Thônex . . . . .	—	—	17	—	—	17	—	17
Collonge-Bellerive . . . . .	—	—	1	—	—	1	—	1
Veyrier . . . . .	—	—	1	—	9	10	—	10
Lancy . . . . .	—	—	28	—	—	28	—	28
<b>TOTAUX</b>	—	12	1775	1	56	1325	519	1844

**Tableau des états mensuels de fabrication et de consommation.**

1901	Fabrication mètres cubes	Consommation mètres cubes	Houille distill. kilogr.	Nombre de cornues en feu
Janvier . . . . .	763,040	763,590	2,782,880	4,150
Février . . . . .	662,560	663,410	2,299,760	3,482
Mars . . . . .	676,580	674,580	2,354,580	3,420
Avril . . . . .	642,420	643,340	2,259,200	3,270
Mai . . . . .	666,810	668,090	2,281,970	3,385
Juin . . . . .	619,090	621,340	2,125,630	3,238
Juillet . . . . .	606,300	599,300	1,618,240	2,470
Août . . . . .	605,460	608,180	1,554,350	2,300
Septembre . . . . .	648,340	653,540	1,654,650	2,352
Octobre . . . . .	724,210	719,640	2,114,090	3,280
Novembre . . . . .	743,250	745,180	2,076,050	3,045
Décembre . . . . .	831,000	826,420	2,401,210	3,586
<b>Totaux</b>	<b>8,189,060</b>	<b>8,186,610</b>	<b>25,522,610</b>	<b>37,977</b>
<b>en 1900</b>	<b>8,181,920</b>	<b>8,179,830</b>	<b>28,721,460</b>	<b>41,657</b>
Augmentation sur 1900 . . . . .	7,140	6,780	—	—
Diminution sur 1900 <sup>1</sup> . . . . .	—	—	3,198,850	3,680

<sup>1</sup>Cette diminution provient de la fabrication du gaz à l'eau.

**Tableau du Gaz émis dans les douze dernières années.**

1890 . . . . .	5 425 990 mètres cubes.
1891 . . . . .	5 653 860 »
1892 . . . . .	5 841 490 »
1893 . . . . .	6 248 070 »
1894 . . . . .	6 679 800 »
1895 . . . . .	7 089 920 »
1896 . . . . .	7 103 860 »
1897 . . . . .	7 252 350 »
1898 . . . . .	7 605 720 »
1899 . . . . .	7 878 150 »
1900 . . . . .	8 179 830 »
1901 . . . . .	8 186 610 »

---

VENTE DU GAZ ET DES SOUS-PRODUITS.

GAZ.

Le produit total de la vente du gaz aux abonnés a été de . . . . . Fr. 1 546 236 80 en augmentation de . . . . . » 80 496 25 sur l'exercice 1900. (Prix du mètre cube de gaz pour tous les usages 22 centimes.)

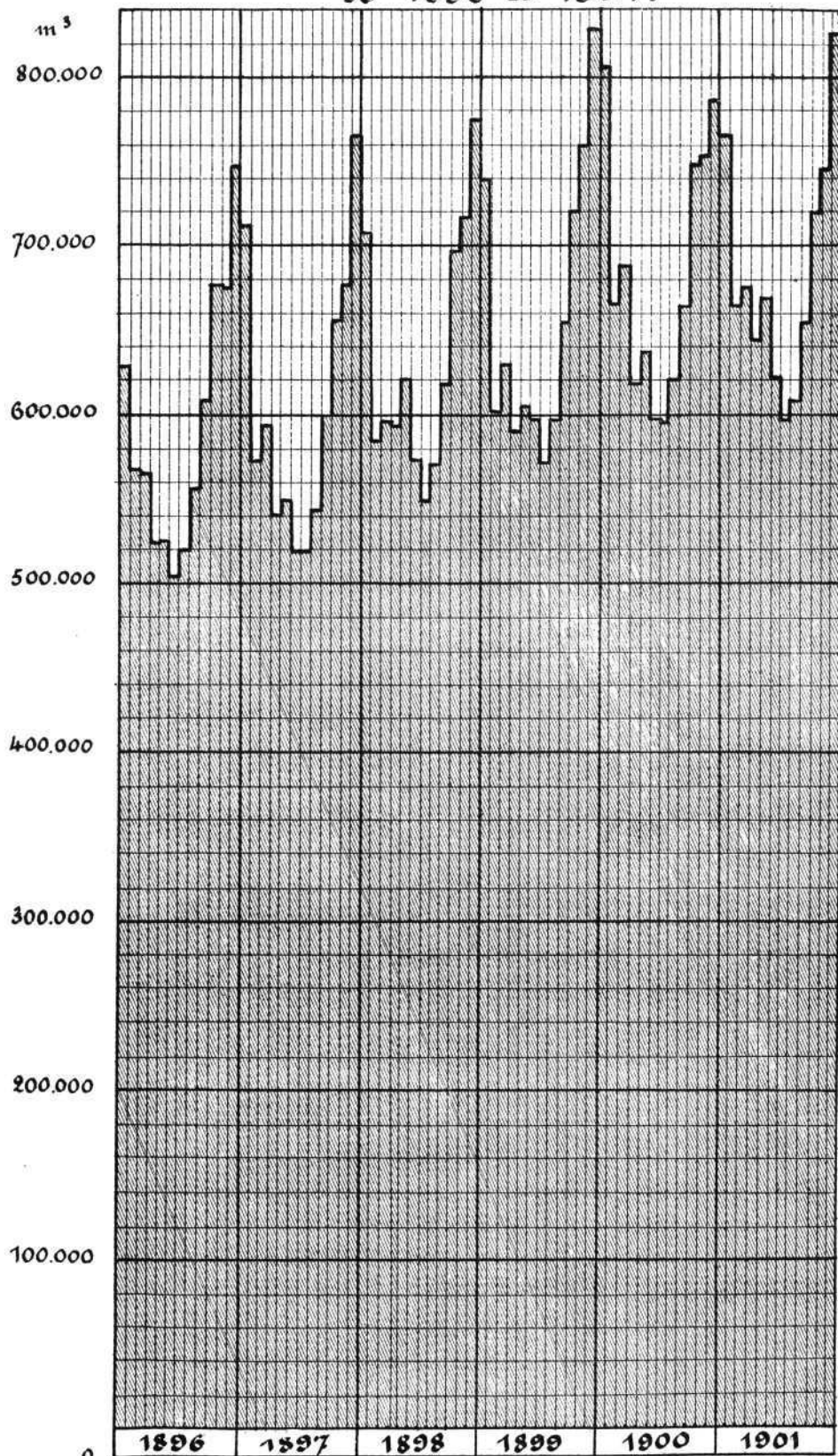
Le produit de la vente du gaz pour l'éclairage public de la Ville a été de . . . . . Fr. 91 402 95 en augmentation de . . . . . » 1 149 60 sur l'exercice de 1900.

Cette augmentation provient de 10 nouveaux becs placés pendant l'année. Le prix du mètre cube de gaz vendu pour l'éclairage public a été de 15 centimes comme en 1900.

COKE.

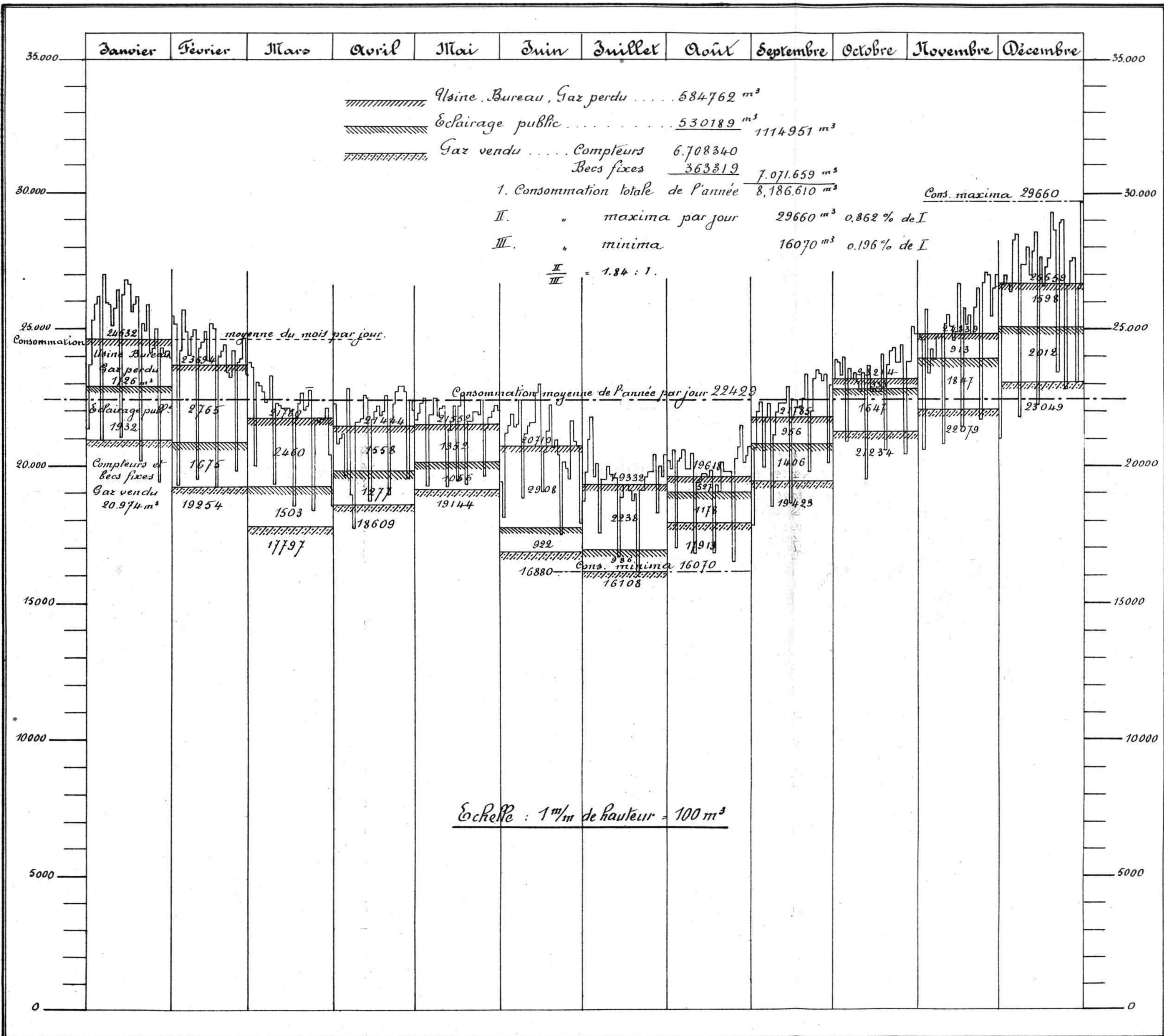
Produit net de la vente du coke en 1901 . . . . Fr. 387 139 95 en diminution de . . . . . » 14 082 20

# Graphique de la Consommation mensuelle de 1896 à 1901.



10.000 m<sup>3</sup> = 2 1/2 m/m  
1 mois = 1 1/2 m/m

# Graphique de Consommation journalière de gaz en 1901.



sur l'exercice précédent. Cette diminution provient soit de l'emploi du coke pour la fabrication du gaz à l'eau (566 630 kilos), soit d'une certaine quantité de coke restant en magasin au 31 décembre, dont il n'a pas été tenu compte.

Le prix du coke vendu aux adjudicataires, MM. Empeyta & C<sup>ie</sup> et la Société des marchands de combustibles de Genève, a varié de 35 à 39 fr. la tonne.

#### GOUDRON.

Produit net de la vente du goudron en 1901 . . . Fr. 38 282 35  
en diminution de . . . . . » 3 255 90  
sur l'exercice précédent. Cette diminution provient de la fabrication du gaz à l'eau. Il n'a pas été vendu de goudron spécial provenant de la fabrication du gaz à l'eau.

Le prix du goudron vendu aux adjudicataires (MM. Empeyta & C<sup>ie</sup>, à Genève) a été de 37 fr. la tonne, rendue sur wagon-citerne en gare de Genève. Le transport de l'usine à la gare par les soins de la C. G. T. E. est déduit des prix ci-dessus indiqués (transport payé : 1170 fr. 95.)

#### EAUX AMMONIACALES.

La recette brute s'est élevée à . . . . . Fr. 41 081 60  
les dépenses en chaux et transports divers ont été de . . . . . » 3 385 60  
le bénéfice s'élève donc à . . . . . Fr. 37 696 —

Dans les dépenses ci-dessus indiquées ne sont pas comprises la vapeur et la main d'œuvre; cette dernière s'est élevée à . . . . . Fr. 4 512 20  
elle est comptée dans le chiffre général de fabrication.  
La dépense de vapeur s'est montée à . . . . . » 2 400 —  
environ.

#### SOLDE DE L'USINE.

Le montant de la *solde de l'usine* a été en 1901 de Fr. 235 446 15  
en augmentation de . . . . . » 21 339 90  
sur celui de l'exercice de 1900; il a été payé en outre comme indemnités pour accidents et maladies la somme de . . . . . » 29 432 15

## Tableau des recettes.

1901	VENTE DU GAZ AU COMPTEUR	Vente en supplé- ments et abonne- ments semestriels	ÉCLAIRAGE DE LA VILLE	VENTE DU COKE	VENTE DU GOUDRON	LOCATION DES COMPTEURS	TOTAL
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Janvier . . . . .	124,980 90	62,668 15	9,101 30	50,703 50	4,059 85	53,902 70	305,416 40
Février . . . . .	108,455 20	84 85	7,870 65	42,613 05	3,451 30	211 55	162,686 60
Mars . . . . .	114,178 15	7,837 95	7,729 35	39,409 20	3,400 —	283 55	172,838 20
Avril . . . . .	117,715 55	268 —	7,044 75	39,853 55	3,394 15	372 80	168,648 80
Mai . . . . .	126,249 15	100 05	6,536 —	34,419 25	4,530 75	271 50	172,106 70
Juin . . . . .	107,316 55	7,813 20	6,068 10	29,171 70	2,923 90	58 75	153,352 20
Juillet . . . . .	105,963 05	60,376 35	6,355 25	24,400 55	1,884 55	55,475 65	254,455 40
Août . . . . .	116,715 05	66 60	6,917 45	22,819 45	3,975 35	327 25	150,821 15
Septembre . . . . .	121,867 05	8,173 95	7,461 80	20,085 65	1,707 70	308 50	159,604 65
Octobre . . . . .	134,725 10	900 85	8,301 30	22,060 05	3,918 25	270 85	170,176 40
Novembre . . . . .	130,960 20	143 85	8,690 05	29,367 85	3,726 30	113 85	173,002 10
Décembre . . . . .	143,717 75	8,074 —	9,326 95	32,236 15	3,575 30	252 90	197,183 05
Totaux . . . . .	1,452,843 70	156,507 80	91,402 95	387,139 95	40,547 40	111,849 85	2,240,291 65
1900 . . . . .	1,383,554 70	142,963 90	90,253 35	401,222 15	42,840 60	108,196 25	2,169,030 95
Augm <sup>tion</sup> sur 1900	69,289 —	13,543 90	1,149 60	—	—	3,653 60	71,260 70
Dimin <sup>tion</sup> »	—	—	—	14,082 20	2,293 20	—	—

Recettes principales . . . . .	Fr. 2,240,291 65
+ recettes eaux ammoniacales . . . . .	» 37,696 —
+ » diverses (loyers) . . . . .	» 9,217 65
Total . . . . .	Fr. 2,287,205 30
à déduire goudron acheté à Plainpalais	» 1,094 10
	Fr. 2,286,111 20

## RÉSUMÉ GÉNÉRAL

de la Consommation et des Recettes de gaz en 1901 par Communes.

COMMUNES	COMPTEURS				Eclairage public	Becs fixes	Consom-mat. totale en m <sup>3</sup>	PRODUIT NET	
	à 15 C.	à 22 C.	à 23 C.	Consom. d. compteurs				Fr.	C.
	m <sup>3</sup>	m <sup>3</sup>	m <sup>3</sup>	m <sup>3</sup>	m <sup>3</sup>	m <sup>3</sup>	m <sup>3</sup>	Fr.	C.
Ville de Genève	181,116	4,934,700	—	5,115,816	336,094	379,669	5,831,579	1,246,742	75
Eaux-Vives . . .	9,374	744,341	—	753,715	75,794	33,352	862,861	183,867	65
Petit-Saconnex . .	24,278	420,776	—	445,054	38,361	7,112	490,527	103,531	20
Chêne-Bougeries . .	492	132,495	—	132,987	21,390	1,962	156,339	32,867	15
Lancy . . . . .	299	—	52,202	52,501	6,509	2,314	61,324	13,040	25
Chêne-Bourg . . .	464	53,423	—	53,887	6,827	—	60,714	12,846	70
Cologny . . . . .	1,441	28,111	—	29,552	25,012	—	54,564	10,152	35
Vernier . . . . .	229	23,456	—	23,685	2,377	—	26,062	5,551	25
Thônex . . . . .	—	22,211	—	22,211	2,054	—	24,265	5,194	50
Pregny . . . . .	—	23,862	—	23,862	—	—	23,862	5,249	65
Veyrier . . . . .	—	16,763	—	16,763	6,171	—	22,934	4,613	50
Vandœuvres . . .	1,848	14,335	—	16,183	5,262	—	21,445	4,220	20
Collonge-Bellerive.	3	17,286	—	17,289	3,709	—	20,998	4,359	70
Choulex . . . . .	—	2,104	—	2,104	—	—	2,104	462	90
6 <sup>a</sup> -Saconnex (Pommier).	—	1,784	—	1,784	—	—	1,784	392	50
Plainpalais (Cottages)	—	(3 mois) 947	—	947	779	—	1,726	379	75
<b>TOTAUX</b>	<b>219,544</b>	<b>6,436,594</b>	<b>52,202</b>	<b>6,708,340</b>	<b>530,339</b>	<b>424,409</b>	<b>7,663,088</b>	<b>1,633,472*</b>	<b>—</b>
Usine . . . . .				72,349					
Bureau . . . . .				5,161			77,710		
Réduction accordée à un abonné pour essais faits chez lui . . .				200					
				<b>6,786,050</b>			<b>7,740,798**</b>		

\* Débiteurs insolubles non déduits.

\*\* Sans gaz perdu.

## Etat comparatif de la consommation productive du gaz pour 1901 et 1900.

\* Sans les débiteurs.

COMMUNES		CONSUMMATION				Moyenne % d'augmentation.	RECETTES (nettes). *			
		Compteurs	Eclair. public	Bees fixes	Total		Compteurs	Eclair. public	Bees fixes	Total
Ville de Genève	1901	m <sup>3</sup> 5,115,816	m <sup>3</sup> 336,094	m <sup>3</sup> 379,669	m <sup>3</sup> 5,831,579		Fr. 1,112,801 40	Fr. 50,414 20	Fr. 83,527 15	Fr. 1,246,742 75
	1900	5,141,369	330,354	354,948	5,826,671		1,070,181 85	49,553 10	74,451 95	1,194,186 90
	Augmentation	—	5,740	24,721	4,908		42,619 55	861 10	9,075 20	52,555 85
	Diminution	25,553	—	—	—	+ 0,084	—	—	—	—
Eaux-Vives	1901	753,715	75,794	33,352	862,861		165,161 10	11,369 10	7,337 45	183,867 65
	1900	722,967	71,593	29,116	823,676		151,693 30	10,739 —	6,126 95	168,559 25
	Augmentation	30,748	4,201	4,236	39,185	+ 4,76	13,467 80	630 10	1,210 50	15,308 40
	Diminution	—	—	—	—		—	—	—	—
Petit-Saconnex	1901	445,054	38,361	7,112	490,527		96,212 40	5,754 15	1,564 65	103,531 20
	1900	435,642	36,480	5,329	477,451		89,843 75	5,472 —	1,121 35	96,437 10
	Augmentation	9,412	1,881	1,783	13,076	+ 2,74	6,368 65	282 15	443 30	7,094 10
	Diminution	—	—	—	—		—	—	—	—
Chêne-Bougeries	1901	132,987	21,390	1,962	156,339		29,227 —	3,208 50	431 65	32,867 15
	1900	125,126	21,143	368	146,637		26,344 20	3,171 45	78 60	29,594 25
	Augmentation	7,861	247	1,594	9,702	+ 6,61	2,882 80	37 05	353 05	3,272 90
	Diminution	—	—	—	—		—	—	—	—
Chêne-Bourg	1901	53,887	6,827	—	60,714		11,822 65	1,024 05	—	12,846 70
	1900	48,604	6,323	—	54,927		10,256 80	948 50	—	11,205 30
	Augmentation	5,283	504	—	5,787	+ 10,536	1,565 85	75 55	—	1,641 40
	Diminution	—	—	—	—		—	—	—	—
Thônex	1901	22,211	2,054	—	24,265		4,886 40	308 10	—	5,194 50
	1900	22,678	1,686	—	24,364		4,795 40	252 85	—	5,048 25
	Augmentation	—	368	—	—	- 0,406	91 —	55 25	—	146 25
	Diminution	467	—	—	99		—	—	—	—
Cologny	1901	29,552	25,012	—	54,564		6,400 55	3,751 80	—	10,152 35
	1900	28,285	24,788	—	53,073		5,921 55	3,718 15	—	9,639 70
	Augmentation	1,267	224	—	1,491	+ 2,81	479 —	33 65	—	512 65
	Diminution	—	—	—	—		—	—	—	—
Vandœuvres	1901	16,183	5,262	—	21,445		3,430 90	789 30	—	4,220 20
	1900	16,561	5,157	—	21,718		3,391 85	773 45	—	4,165 30
	Augmentation	—	105	—	—	- 1,26	39 05	15 85	—	54 90
	Diminution	378	—	—	273		—	—	—	—



Collonge-Bellerive	1901	17,289	3,709	—	20,998
	1900	18,789	3,667	—	22,456
	Augmentation Diminution	— 1,500	42 —	— —	— 1,458
Choulex	1901	2,104	—	—	2,104
	1900	2,408	—	—	2,408
	Augmentation Diminution	— 304	— —	— —	— 304
Vernier	1901	23,685	2,377	—	26,062
	1900	22,960	2,497	—	25,457
	Augmentation Diminution	725 —	— 120	— —	605 —
Veyrier	1901	16,763	6,171	—	22,934
	1900	16,422	5,990	—	22,412
	Augmentation Diminution	341 —	181 —	— —	522 —
Lancy	1901	52,501	6,509	2,314	61,324
	1900	46,170	5,946	1,849	53,965
	Augmentation Diminution	6,331 —	563 —	465 —	7,359 —
Pregny	1901	23,862	—	—	23,862
	1900	19,081	—	—	19,081
	Augmentation Diminution	4,781 —	— —	— —	4,781 —
( 3 mois 12 » ) Plainpalais (Cn <sup>o</sup> des Cottages)	1901	947	779	—	1,726
	1900	4,032	1,301	—	5,333
	Augmentation Diminution	— 3,085	— 522	— —	— 3,607
Grand-Saconnex (Pommier)	1901	1,784	—	—	1,784
	1900	2,027	—	—	2,027
	Augmentation Diminution	— 243	— —	— —	— 243
<b>CONSOMMATION TOTALE</b>					
	1901	6,708,340	530,339	424,409	7,663,088*
	1900	6,673,121	516,925	391,610	7,581,656
	Augmentation Diminution	35,219 —	13,414 —	32,799 —	81,432 —
	%	0,528	2,595	8,37	—

\* Non compris le gaz Usine, bureaux et gaz perdu.

— 6,49	3,803 35	556 35	—	4,359 70
	3,966 25	550 10	—	4,516 35
	— 162 90	6 25 —	— —	— 156 65
— 12,62	462 90	—	—	462 90
	509 40	—	—	509 40
	— 46 50	— —	— —	— 46 50
+ 2,38	5,194 70	356 55	—	5,551 25
	4,847 20	374 60	—	5,221 80
	347 50 —	— 18 05	— —	329 45 —
+ 2,33	3,687 85	925 65	—	4,613 50
	3,475 10	898 55	—	4,373 65
	212 75 —	27 10 —	— —	239 85 —
+ 13,63	11,531 70	976 35	532 20	13,040 25
	9,705 90	891 90	406 85	11,004 65
	1,825 80 —	84 45 —	125 35 —	2,035 60 —
+ 25,05	5,249 65	—	—	5,249 65
	4,084 25	—	—	4,084 25
	1,165 40 —	— —	— —	1,165 40 —
—	208 35	171 40	—	379 75
	852 —	273 80	—	1,125 80
	— 643 65	— 102 40	— —	— 746 05
—	392 50	—	—	392 50
	425 70	—	—	425 70
	— 33 20	— —	— —	— 33 20
<b>RECETTES TOTALES</b>				
+ 1,07	1,460,473 40	79,605 50	93,393 10	1,633,472 —**
	1,390,294 50	77,617 45	82,185 70	1,550,097 65
	70,178 90 —	1,988 05 —	11,207 40 —	83,374 35 —

\*\* Non compris service et entretien des robinets de becs fixes et des becs d'éclairage public.

**Prix de revient du m<sup>3</sup> de gaz vendu en 1901.**

**Dépenses d'exploitation.**

Entretien . . . . .	Fr. 4 514 750 95
Administration . . . . .	» 78 047 90
Part des frais de l'Administration générale . . . . .	» 15 873 —
Total	Fr. 4 608 671 85

Recettes autres que celles provenant de la vente  
du gaz :

Coke . . . . .	Fr. 387 139 95
Goudron . . . . .	» 39 453 30
Robinets de becs fixes . . . . .	» 33 923 40
Location de compteurs . . . . .	» 114 849 85
Eaux ammoniacales . . . . .	» 37 696 —
Loyers . . . . .	» 9 217 65
Dépenses nettes . . . . .	Fr. 619 280 15
Dépenses nettes . . . . .	Fr. 989 391 70

Gaz vendu = 7 663 088 m<sup>3</sup>.

Prix de revient d'exploitation du m<sup>3</sup> de gaz :

$$\frac{989\,391\,70}{7\,663\,088} = \text{Fr. } 0\,12911$$

Intérêts et amortissements 5,5 % sur capital au 31 décembre 1900 . . . . .	» 0 04543
Prix de revient du m <sup>3</sup> de gaz . . . . .	Fr. 0 17454
Prix de vente aux particuliers . . . . .	Fr. 0 22000
» de revient du m <sup>3</sup> de gaz . . . . .	» 0 17454
Bénéfice par m <sup>3</sup> de gaz vendu . . . . .	Fr. 0 04546

**b) COMPTE DE PARTICIPATION AU BÉNÉFICE SUR  
LE GAZ LIVRÉ DANS LES COMMUNES**

*Commune des Eaux-Vives.*

**Eclairage public.**

Prix de revient du m <sup>3</sup> de gaz . . .	Fr. 0 17454	
» payé par la commune . . .	» 0 15000	
	<hr/>	
Différence en faveur de la Ville . . .	Fr. 0 02454	
consommation : 85 168 m <sup>3</sup> à Fr. 0 02454 . . .		Fr. 2 090 —
		<hr/>
Consommation chez les particuliers :		
777 693 m <sup>3</sup> à Fr. 0 04546 =	Fr. 35 353 90	
dont 1/2 pour la commune . . . . .		Fr. 17 676 95
à rembourser sur éclairage public . . . . .		» 2 090 —
		<hr/>
Reste au profit de la commune	Fr. 15 586 95	

*Commune du Petit-Saconnex.*

**Eclairage public.**

Prix de revient du m <sup>3</sup> de gaz . . .	Fr. 0 17454	
» de vente à la commune . . .	» 0 15000	
	<hr/>	
Différence en faveur de la Ville. . .	Fr. 0 02454	
consommation : 43 936 m <sup>3</sup> à Fr. 0 02454 . . .		Fr. 1 078 20
		<hr/>
Consommation chez les particuliers :		
427 888 m <sup>3</sup> à Fr. 0 04546 =	Fr. 19 451 80	
dont 1/2 pour la commune . . . . .		Fr. 9 725 90
à rembourser sur éclairage public . . . . .		» 1 078 20
		<hr/>
Reste au profit de la commune	Fr. 8 647 70	

*Commune de Chêne-Bougeries.*

Consommation chez les particuliers :  
134 457 m<sup>3</sup> à Fr. 0 04546 = Fr. 6 112 40  
dont 30 % au profit de la commune . . . . . Fr. 1 833 70

*Commune de Lancy.*

Consommation chez les particuliers :  
54 516 m<sup>3</sup> à Fr. 0 23 = Fr. 12 538 70  
remboursé à la commune 0,01 par m<sup>3</sup> \* 545 15  
Fr. 11 993 55  
54 516 m<sup>3</sup> au prix de revient Fr. 0 17454 \* 9 515 25  
Bénéfice dans la commune. . . . Fr. 2 478 30  
dont 12<sup>1</sup>/<sub>2</sub> % à son profit . . . . . Fr. 309 75

*Commune de Chêne-Bourg.*

Consommation chez les particuliers :  
53 423 m<sup>3</sup> à Fr. 0 04546 = Fr. 2 428 60  
dont 12<sup>1</sup>/<sub>2</sub> % au profit de la commune . . . . . Fr. 303 55

*Commune de Coligny.*

Consommation chez les particuliers :  
28 111 m<sup>3</sup> à Fr. 0 04546 = Fr. 1 277 90  
dont 10 % au profit de la commune . . . . . Fr. 127 80

*Commune de Vernier.*

Consommation chez les particuliers :  
23 456 m<sup>3</sup> à Fr. 0 04546 = Fr. 1 066 30  
dont 10 % au profit de la commune . . . . . Fr. 106 65

*Commune de Pregny.*

Consommation chez les particuliers :  
23 862 m<sup>3</sup> à Fr. 0 04546 = Fr. 1 084 75  
dont 10 % au profit de la commune . . . . . Fr. 108 45

*Commune de Thônex.*

Consommation chez les particuliers :  
22 211 m<sup>3</sup> à Fr. 0 04546 = Fr. 1 009 70  
dont 10 % au profit de la commune . . . . . Fr. 100 95

*Commune de Collonge-Bellerive.*

Consommation chez les particuliers :  
17 286 m<sup>3</sup> à Fr. 0 04546 = Fr. 785 80  
dont 10 % au profit de la commune . . . . . Fr. 78 60

*Commune de Veyrier.*

Consommation chez les particuliers :  
16 763 m<sup>3</sup> à Fr. 0 04546 = Fr. 762 05  
dont 10 % au profit de la commune . . . . . Fr. 76 20

## E. Tramways.

### a) EXPLOITATION

#### RECETTES 1901

	C <sup>ie</sup> G <sup>ie</sup> DES TRAMWAYS ÉLECTRIQUES		C <sup>ie</sup> GENÈVE-VEYRIER		Éclairage de Thônex.		Divers.	TOTAUX	
	Kilowatts.	Sommes.	Kilowatts.	Sommes.	Kilowatts.	Sommes.	Sommes.	Kilowatts.	Sommes
Janvier . . . . .	124,990	14,998 80	9,971	1,246 40	147	18 35		135,108	16,268 55
Février . . . . .	113,312	13,597 45	9,700	1,212 50	145	18 10		123,157	14,828 05
Mars . . . . .	111,286	13,354 30	8,630	1,078 75	149	18 60		120,065	14,451 65
Avril . . . . .	112,586 5	13,510 35	8,570	1,071 25	61	7 60		121,217 5	14,589 20
Mai . . . . .	120,249 5	14,429 95	11,166	1,395 75	88	11 —		131,503 5	15,836 70
Juin . . . . .	125,456 5	15,054 80	10,624	1,328 —	82	10 25		136,162 5	16,393 05
Juillet } du 1 <sup>er</sup> au 17.	71,301	8,556 10	11,820	1,477 50	44	5 50		136,217	16,405 35
Juillet } du 18 au 31.	53,052	6,366 25							
Août . . . . .	123,017	14,762 05	12,480	1,560 —	93	11 60		135,590	16,333 65
Septembre . . . . .	121,717 5	14,606 10	12,390	1,548 75	57	7 15		134,164 5	16,162 —
Octobre . . . . .	133,527 5	16,023 30	11,610	1,451 25	147	18 35		145,284 5	17,492 90
Novembre . . . . .	158,331	18,999 70	9,480	1,185 —	46	5 75	74 80	167,857	20,265 25
Décembre . . . . .	193,881	23,265 70	10,280	1,285 —	—	— —		204,161	24,550 70
	<b>1,562,707 5</b>	<b>187,524 85</b>	<b>126,721</b>	<b>15,840 15</b>	<b>1,059</b>	<b>132 25</b>	<b>74 80</b>	<b>1,690,487 5</b>	<b>203,572 05</b>

## TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
Résultats de l'exercice budgétaire de 1900. . . . .	4
<b>Chap. I. — ADMINISTRATION.</b> . . . . .	6
<b>I. Autorités municipales. Administration centrale.</b> . . . . .	7
<b>II. Délibérations du Conseil municipal.</b> . . . . .	8
<b>III. Rapports avec les Autorités fédérales et cantonales</b> . . . . .	13
1. Rapports avec les Autorités fédérales. . . . .	13
2. Rapports avec l'Autorité cantonale . . . . .	17
<b>IV. Divers</b> . . . . .	24
Population de la Ville de Genève en 1901 . . . . .	24
Célébration de l'anniversaire du 1 <sup>er</sup> juin 1814 . . . . .	26
Succession Galland . . . . .	26
Nouveau Musée . . . . .	27
Succession Brunswick . . . . .	27
Musées et Collections . . . . .	30
Concours pour l'élaboration d'un plan de rectification et d'embellissement de la ville de Genève . . . . .	30
Dons et legs . . . . .	31
Restauration du Temple de St-Gervais . . . . .	33
Hôtel municipal . . . . .	34
Concours de façades . . . . .	34
Assassinat du président des Etats-Unis. — Mort de la reine d'Angleterre . . . . .	35
Fondation Adolphe de Rothschild. . . . .	35
Congrès de l'Association internationale des botanistes . . . . .	36
Fondation Revilliod . . . . .	36
Tramways . . . . .	37
<b>Chap. II. — FINANCES.</b> . . . . .	39
<b>Dépenses</b> . . . . .	39
<b>Recettes</b> . . . . .	39
<b>Rescriptions</b> . . . . .	42
<b>Résultats généraux</b> . . . . .	43
<b>Comptes spéciaux</b> . . . . .	45
<b>Bilan</b> . . . . .	47

	PAGES
Chap. III. — <b>TAXE MUNICIPALE</b> . . . . .	52
Chap. IV. — <b>ABATTOIR ET MARCHÉ AU BÉTAIL</b> . . . . .	59
Chap. V. — <b>HALLES ET MARCHÉS</b> . . . . .	65
Chap. VI. — <b>CONVOIS FUNÈBRES</b> . . . . .	67
Chap. VII. — <b>CIMETIÈRES</b> . . . . .	70
Chap. VIII. — <b>ÉTAT CIVIL</b> . . . . .	72
Chap. IX. — <b>INSTRUCTION PUBLIQUE, INDUS- TRIE ET COMMERCE, BEAUX-ARTS ET SCIENCES</b> . . . . .	76
<b>A. INSTRUCTION PUBLIQUE</b> . . . . .	76
Section I. <b>Ecoles enfantines</b> . . . . .	76
» II. <b>Ecoles primaires et Ecoles                 du soir</b> . . . . .	80
» III. <b>Ecoles complémentaires</b> . . . . .	82
» IV. <b>Collège de Genève</b> . . . . .	83
<b>B. INDUSTRIE ET COMMERCE</b> . . . . .	84
Section V. <b>Ecole d'horlogerie et de mé-                 canique</b> . . . . .	84
» VI. <b>Ecole de métiers</b> . . . . .	87
» VII. <b>Ecole supérieure de com-                 merce</b> . . . . .	88
» VIII. <b>Académie professionnelle</b> . . . . .	90
» IX. <b>Concours Galland</b> . . . . .	96
<b>C. BEAUX-ARTS ET SCIENCES</b> . . . . .	96
Section X. <b>Ecoles des Beaux-Arts</b> . . . . .	96
» IX. <b>Fêtes des Ecoles municipales</b> . . . . .	98
» XII. <b>Fondation Diday</b> . . . . .	99
» XIII. <b>Fondation Lissignol</b> . . . . .	100
» XIV. <b>Musée Rath</b> . . . . .	102
» XV. <b>Musée d'histoire naturelle</b> . . . . .	104
» XVI. <b>Musée des Arts décoratifs</b> . . . . .	110
» XVII. <b>Cabinet de numismatique</b> . . . . .	114
» XVIII. <b>Musée archéologique</b> . . . . .	116
» XIX. <b>Salle des armures</b> . . . . .	124
» XX. <b>Musée Fol</b> . . . . .	126
» XXI. <b>Relief de Genève</b> . . . . .	128
» XXII. <b>Bibliothèque publique</b> . . . . .	129
» XXIII. <b>Bibliothèques circulantes</b> . . . . .	138
» XXIV. <b>Laboratoire de bactériologie                 et de sérothérapie</b> . . . . .	140



Section XXV. <b>Herbier Delessert et Conservatoire botanique et Jardin botanique</b> . . . . .	143
• XXVI. <b>Legs et dons</b> . . . . .	147
• XXVII. <b>Chauffage et éclairage des bâtiments consacrés à l'Instruction publique</b> . . . . .	148
Chap. X. — <b>THÉÂTRE ET CONCERTS</b> . . . . .	149
Chap. XI. — <b>PROPRIÉTÉS MUNICIPALES</b> . . . . .	154
Section I. <b>Bâtiments</b> . . . . .	155
» II. <b>Promenades et jardins</b> . . . . .	163
» III. <b>Horloges</b> . . . . .	164
Chap. XII. — <b>VOIRIE</b> . . . . .	166
Section I. <b>Administration</b> . . . . .	166
» II. <b>Rues</b> . . . . .	167
» III. <b>Ponts et Quais</b> . . . . .	177
» IV. <b>Egouts</b> . . . . .	177
» V. <b>Dépôts</b> . . . . .	179
» VI. <b>Enlèvement des neiges</b> . . . . .	180
Chap. XIII. — <b>ÉCLAIRAGE DE LA VILLE</b> . . . . .	181
Chap. XIV. — <b>POLICE ET SURVEILLANCE</b> . . . . .	182
Chap. XV. — <b>SECOURS CONTRE LES INCENDIES</b> . . . . .	185
Chap. XVI. — <b>RECETTES ET DÉPENSES DIVERSES ET IMPRÉVUES</b> . . . . .	188
Chap. XVII, XVIII, XIX, XX, XXI et XXII. — <b>SERVICES INDUSTRIELS</b> . . . . .	190
Chap. XVII. — <b>Administration générale</b> . . . . .	190
Chap. XVIII. — <b>Service des eaux (Coulouvrenière)</b> . . . . .	191
Chap. XIX. — <b>Forces motrices, usine de Chèvres</b> . . . . .	191
Chap. XX. — <b>Service de l'éclairage électrique</b> . . . . .	191
Chap. XXI. — <b>Service de chauffage et d'éclairage par le gaz</b> . . . . .	192
Chap. XXII. — <b>Tramways</b> . . . . .	192
1° <b>Arrêtés du Conseil municipal</b> . . . . .	194
2° <b>Comptabilité générale des Services</b> . . . . .	196
3° <b>Correspondance du bilan général de la Ville avec la comptabilité des services industriels</b> . . . . .	198
4° <b>Résultats généraux</b> . . . . .	203
5° <b>Comptabilité des magasins</b> . . . . .	221
6° <b>Comptabilité générale</b> . . . . .	227
A. <i>Administration générale</i> . . . . .	228

	PAGES
B. <i>Service des eaux</i> . . . . .	230
C. <i>Usine de Chèvres</i> . . . . .	238
D. <i>Eclairage électrique</i> . . . . .	244
E. <i>Service du gaz</i> . . . . .	250
F. <i>Tramways</i> . . . . .	256
<b>7° Statistique (Construction et exploitation)</b> . . . . .	<b>261</b>
A. <i>Service des eaux</i> .	
a) <i>Travaux</i> . . . . .	263
b) <i>Exploitation</i> . . . . .	272
c) <i>Régularisation du lac</i> . . . . .	288
B. <i>Usine de Chèvres</i> .	
a) <i>Travaux</i> . . . . .	291
b) <i>Exploitation</i> . . . . .	293
C. <i>Eclairage électrique</i> .	
a) <i>Travaux</i> . . . . .	299
b) <i>Exploitation</i> . . . . .	312
c) <i>Répartition des bénéfices avec les communes</i> . . . . .	315
D. <i>Service du gaz</i> .	
a) <i>Travaux</i> . . . . .	321
b) <i>Exploitation</i> . . . . .	324
c) <i>Compte de participation aux bénéfices réalisés dans les communes</i> . . . . .	339
E. <i>Tramways</i> .	
a) <i>Exploitation</i> . . . . .	342







